

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

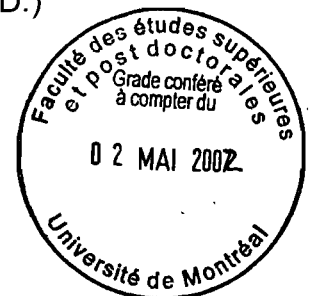
Le mouvement communautaire haïtien de Montréal
en tant que mouvement social

Par
Alix Boucard

Faculté des arts et des sciences
Département de sociologie

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue
de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en sociologie

Octobre 2001
© Alix Boucard, 2001



Sommaire

Démarche d'argumentation-théorisation axée sur la posture intellectuelle du paradigme compréhensif, cette thèse analyse l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal sous l'angle du mouvement social.

Dans la première partie de cette étude, nous basant sur le postulat d'une co-production du social par le holisme et l'individualisme, nous campons un type de modèle social. Ce type fait référence à la primauté du conflit sur l'ordre, à la dialectique système/individu et à la structuration du social en trois sous-systèmes : le socio-culturel, l'économique et le politique. Le Québec est considéré comme un référentiel de ce modèle.

Dans la deuxième partie, nous construisons en deux temps un type d'action collective. Dans un premier temps, via le processus de modélisation, nous construisons une grille analytique de l'action collective générique en sept dimensions ou espaces d'attribut : la structure identitaire, la structure de l'altérité, le système d'action concret, la dimension axiologique, la dimension socio-cognitive, la finalité et la rationalité stratégique-tactique. Dans un deuxième temps, nous précisons les attributs de ces sept espaces en nous servant du référent paradigmatique "consensus-conflit" et de l'approche wébérienne de l'idéal-type. L'"output" de ce processus à deux niveaux est une action collective conflictuelle selon les sept espaces d'attribut que nous appelons un mouvement social pur.

Dans la troisième partie, à l'aune de ce modèle de mouvement social, nous mesurons l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal. À partir de prémisses méthodologiques axées sur l'analyse de contenu par théorisation d'interviews semi-dirigées de 20 leaders Haïtiens et de documents de présentation de l'ensemble des organisations communautaires

haïtiennes de l'île de Montréal, il appert que cette action collective n'est pas un mouvement social. Loin de viser le changement d'un système hypothétiquement raciste ou nourri de l'exploitation des faibles socio-économiques, le mouvement collectif des Haïtiens de l'île de Montréal s'inscrit sur le registre de l'intégration systémique et coule ses éléments stratégico-tactiques dans le moule institutionnel. Cette mouvance intégrationniste, comme nous l'évoquons dans le chapitre final de cette troisième partie, s'inscrit dans la problématique de l'institutionnalisation de l'action collective à Montréal.

Mots Clés :

- ethnicité
- racisme
- action collective
- mouvement social
- communauté haïtienne.

Summary

This research reported in this thesis is about the concept of social movement and the Haitian community in Montreal. The question raised is whether the Haitian community collective organizations are the expression and part of a social movement.

In the first part of the thesis, the author develops an axiomatic model in which the social system is considered conflict oriented and comprised of three main functional areas : the social, the economic and the political areas. Several traditions of social theory are examined in reference to this axiomatic model.

In the second part, a theoretical framework is elaborated in order to analyze collective action on the basis of seven characteristics :

- identity's structure
- other structure
- system of action
- values
- social representations and strategic discourses
- ends
- tactical and strategic items

These seven variables are analysed in reference to a « consensus-conflict » typological model.

In the third part, this theoretical and methodological apparatus is then used to study collective action in the Haitian community of Montreal. Grappling with serious problems of unemployment, poverty and delinquency, the Haitian community is helped out by some forty local organizations, some specifically

Haitian churches and some recognized community leaders from various walk of life.

On the basis of an analysis of official documents of these organizations and of interviews of twenty community leaders, we come to the conclusion that the general orientation which characterizes the Haitian community collective action is not protest nor conflict oriented. According to the seven criteria used in this study, far from being a true social movement such as the race oriented Black civil rights movement in the United States in the 1950s and 1960s, the Haitian collective action in Montreal is consensus oriented. Despite possible conceptual flaws in the concept of « race », this concept is a concrete determinant of social status with political, economic and social consequences. In those terms, this research emphasizes the non-racial struggle orientation of the Haitian collective action.

In the last chapter, this dominant orientation is interpreted in reference to the very strong identification with the mother country which still predominates among Haitians and the on-going institutionalization process of social conflict, specially ethnic and racial conflicts, which characterizes Quebec society.

Key words :

- ethnicity
- racism
- collective action
- social movement
- Haitian community
- Montreal

Remerciement

Nous remercions notre directeur de thèse, M. Camille Legendre,
qui nous a supporté tout au long du processus de
réalisation de cette étude

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	I
REMERCIEMENT.....	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	XII
LISTE DES FIGURES.....	XIII
INTRODUCTION	1
PARTIE I - CADRE SOCIAL DE L'ACTION COLLECTIVE OU DU MOUVEMENT SOCIAL... 6	
CHAPITRE 1 - PARTI PRIS D'ORDRE ONTOLOGICO-ÉPISTÉMOLOGIQUE CONCERNANT	
LE SOCIAL.	8
1.1- LE HOLISME	9
1.2- L'INDIVIDUALISME	10
1.3- NOTRE PARTI PRIS ONTOLOGICO-ÉPISTÉMOLOGIQUE	12
CHAPITRE 2 - CHOIX DANS NOTRE ÉTUDE D'UN TYPE DE CADRE SOCIÉTAL DE	
L'ACTION COLLECTIVE OU DU MOUVEMENT SOCIAL.....	14
2.1- ORDRE-CONFLIT, INDIVIDU-SYSTÈME	15
2.2- LES TROIS CHAMPS DU CADRE SOCIÉTAL	17

PARTIE II - LE MOUVEMENT SOCIAL	21
CHAPITRE 3 - LES DEUX GRANDES APPROCHES DU MOUVEMENT SOCIAL.....	24
3.1- LES PARADIGMES METTANT L'ACCENT SUR LA STRUCTURE, LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS ET LA LOGIQUE DE LA STRATÉGIE.....	25
3.1.1- La thématique de la société de masse de Kornhauser	25
3.1.2- La thématique de la structure du comportement collectif de <i>Turner et Killian</i>	26
3.1.3 - LE PARADIGME DES «CONTRE-DÉTERMINANTS» DE SMELSER	26
3.1.4 - LE PARADIGME DE LA LOGIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE D'OLSON	27
3.1.5 - LE PARADIGME DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES DE MC CARTHY ET ZALD	28
3.2- LES PARADIGMES METTANT L'ACCENT SUR LA CULTURE, LES ÉLÉMENTS IDÉATIONNELS ET LA LOGIQUE INTÉGRATIVE.....	29
3.2.1- L'ACTIONNALISME DE TOURAINE	29
3.2.2 - LE PARADIGME DE L'IDENTITÉ COLLECTIVE DE MELUCCI.....	32
3.2.3 - LA THÉMATIQUE DU POUVOIR DE LA CULTURE DANS LE MOUVEMENT SOCIAL	32
CHAPITRE 4- CONSTRUCTION D'UNE GRILLE OU D'UNE MATRICE ANALYTIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE OU DU MOUVEMENT SOCIAL.....	34
4.1- MÉTHODOLOGIE	35
4.1.1- LA MÉTHODE DE CONSTRUCTION.	35
4.1.2- LES RÉFÉRENTS PARADIGMATIQUES DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION. .	36
4.1.2.1- La praxéologie	36
4.1.2.2- La dialectique.....	38
4.1.3- LE TYPE OU MODÈLE CONSIDÉRÉ DANS NOTRE ÉTUDE	40
4.1.4- LES RÉFÉRENTS PARADIGMATIQUES DU MODÈLE CONSTITUÉ.....	41
4.2- PROBLÉMATISATION DE L'IDENTIFICATION DES ACTEURS DU MOUVEMENT SOCIAL EN TANT QU'ENSEMBLE STRUCTUREL	42

4.3- L'ACTION COLLECTIVE EN TANT QUE STRUCTURE AGONALE.....	45
4.4- LA DYNAMIQUE DES DEUX SOUS-SYSTÈMES DU CHAMP DU MOUVEMENT SOCIAL	47
4.5- LA RATIONALITÉ AXIOLOGIQUE ET IDÉOLOGIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL.....	51
4.6- INSTRUMENTALISATION DE LA DIMENSION AXIOLOGIQUE ET IDÉOLOGIQUE AUX FINS DE MOBILISATION.....	53
4.6.1- REPRÉSENTATIONS SOCIALES	54
4.6.2- "COLLECTIVE ACTION FRAME"	56
4.6.3- L'EXEMPLE DU MOUVEMENT DES DROITS CIVILS AUX ÉTATS- UNIS	58
4.7- DIMENSION TÉLÉOLOGIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL.....	59
4.8- DIMENSION STRATÉGICO-TACTIQUE ET PRATIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL.....	62

PARTIE III - TENTATIVE D'APPLICATION DE CETTE MATRICE ANALYTIQUE À

L'ACTION COLLECTIVE D'UN GROUPE ETHNO-RACIAL DONNÉ :

LE GROUPE HAÏTIEN	68
--------------------------------	-----------

CHAPITRE 5 - MÉTHODOLOGIE..... 70

5.1- LOGIQUE DE LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE.....	71
5.2- PROCESSUS MÉTHODOLOGIQUE DE LA PARTIE 1.....	72
5.3- PROCESSUS MÉTHODOLOGIQUE DE LA PARTIE 2.....	74
5.4- PROCESSUS MÉTHODOLOGIQUE DE LA PARTIE 3.....	75

CHAPITRE 6 - LES THÉORIES DE L'ETHNICITÉ 87

6.1- NIVEAUX D'ANALYSE.....	88
6.2- THÉORIES DE L'ETHNICITÉ	90
6.2.1- Les approches naturalistes	91
6.2.2- Les approches culturalistes	92
6.2.3- Les approches constructivistes.....	93
6.3-LE RACISME	95

CHAPITRE 7 - LES CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ

HAÏTIENNE	99
7.1- LA STRUCTURE DES DIMENSIONS DE L'ENTITÉ HAÏTIENNE	100
7.2 LA PROBLÉMATIQUE DE L'INTÉGRATION.....	103
7.3- QUELQUES TRAITs PROBLÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE	107
7.3.1- QUELQUES TRAITs PROBLÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE DE MONTRÉAL AU NIVEAU DU SOCIO-CULTUREL	111
7.3.1.1- NIVEAU DU SOCIO-CULTUREL (RÉFÉRENCE À L'ENSEMBLE DU SYSTÈME SOCIAL)	111
7.3.1.2- NIVEAU DU SOCIO-CULTUREL (RÉFÉRENCE PRIORITAIRE AU GROUPE ENVELOPPÉ).....	118
7.3.2- QUELQUES TRAITs PROBLÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE AU NIVEAU DE L'ÉCONOMIE	131
7.3.2.1- Problèmes économiques des Haïtiens (référence prioritaire : le système enveloppant)	133
7.3.2.2- PROBLÉMATIQUES ÉCONOMIQUES DES HAÏTIENS (RÉFÉRENCE PRIORITAIRE : LE GROUPE ENVELOPPÉ).....	138
7.3.3- QUELQUES TRAITs PROBLÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE AU NIVEAU DU POLITIQUE.....	142
7.3.3.1- PROBLÉMATIQUES POLITIQUES PRINCIPALES DU GROUPE HAÏTIEN (RÉFÉRENCE PRIORITAIRE : LA "SOCIATION").....	143
7.3.3.2- PROBLÉMATIQUES D'ORDRE POLITIQUE DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE (RÉFÉRENCE PRIORITAIRE : LE GROUPE HAÏTIEN).....	144

CHAPITRE 8 - ANALYSE DE L'ACTION COLLECTIVE DE LA COMMUNAUTÉ

HAÏTIENNE.....	147
8.1- PROBLÉMATISATION DE LA CONSCIENCE COLLECTIVE DU MOUVEMENT COLLECTIF HAÏTIEN	148
8.1.1- LA STRUCTURE IDENTITAIRE DE L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN	148

8.1.2- LE DEGRÉ DE CONFLICTUALITÉ DE LA CONSCIENCE COLLECTIVE DE CETTE STRUCTURE IDENTITAIRE.....	150
8.2- LA STRUCTURE AGONALE DE L'ACTION COLLECTIVE DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE.....	152
8.3- LA DIALECTIQUE ACTION-RÉACTION DES DEUX SOUS-SYSTÈMES RELIÉE À L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN	157
8.4- LA RATIONALITÉ AXIOLOGIQUE ET IDÉOLOGIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE.....	163
8.5- INSTRUMENTALISATION DE LA DIMENSION AXIOLOGIQUE ET IDÉOLOGIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN AUX FINS DE MOBILISATION....	169
8.5.1- REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES TELLES QUE STRUCTURÉES PAR LE GROUPE HAÏTIEN	171
8.5.1.1- REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA DYNAMIQUE INTRA-GROUPALE .	172
8.5.1.2. REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA MÉSADAPTATION SOCIALE DES JEUNES HAÏTIENS.....	175
8.5.1.3. REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA PROBLÉMATIQUE ÉCONOMIQUE	181
8.5.1.4 REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA PROBLÉMATIQUE DU POLITIQUE.	184
8.5.2- "COLLECTIVE ACTION FRAMES".....	186
8.7- DIMENSION TÉLÉOLOGIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN ...	190
8.7.1- CE QUE NE VISE PAS L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN.....	190
8.7.2- CE QUE VISE L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN.....	194
8.8- DIMENSION STRATÉGICO-TACTIQUE ET PRAGMATIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE DU GROUPE HAÏTIEN	196
8.8.1- VALORISATION DES ÉLÉMENTS CULTURELS D'ORIGINE HAÏTIENNE ET INTENSIFICATION DES LIENS INTRA GROUPAUX.	197
8.8.2- MÉSADAPTATION SOCIALE DES JEUNES HAÏTIENS.....	199
8.8.3- LES PROBLÉMATIQUES D'ORDRE ÉCONOMIQUE (OU SOCIO- ÉCONOMIQUE).....	205
8.8.4- LES PROBLÉMATIQUES D'ORDRE POLITIQUE	208

CHAPITRE 9 - LE PROCESSUS D'INSTITUTIONNALISATION DE L'ACTION	
COLLECTIVE.....	209
CONCLUSION.....	221
BIBLIOGRAPHIE.....	230
ANNEXE I : LISTE DES 42 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES HAÏTIENS DE L'ÎLE	
DE MONTRÉAL	XIV
ANNEXE II : PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES 20 LEADERS INTERVIEWÉS	XVI
ANNEXE III SCHÉMA DE L'ENTREVUE.....	XVII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Période d'immigration des Haïtiens du Québec	P. 109
Tableau 2	Nombre de EHDA pour les jeunes Haïtiens nés en Haïti et pour l'ensemble du Québec.	P. 115
Tableau 3	Nombre de EHDA et pourcentage pour les jeunes Haïtiens ayant déclaré le créole comme langue maternelle et pour l'ensemble des élèves du Québec.	P. 116
Tableau 4	Nombre et pourcentage des élèves haïtiens dans les écoles publiques de la C.U.M., selon le pays de naissance.	P. 116
Tableau 5	Répartition des usagers des CJM selon le pays d'origine des parents.	P. 117
Tableau 6	Présence des Haïtiens dans les cinq villes les plus riches de la C.U.M.	P. 135
Tableau 7	Présence des Haïtiens dans les cinq villes les moins riches de la C.U.M.	P. 135
Tableau 8	Concentration des Haïtiens par mille habitants (3 villes).	P. 136
Tableau 9	Taux de chômage des Haïtiens du Québec nés en Haïti.	P. 136
Tableau 10	Nombre et pourcentage des Haïtiens du Québec nés en Haïti et de la population provinciale vivant de l'aide sociale.	P. 137
Tableau 11	Les six principaux domaines d'activité des petites entreprises haïtiennes de la C.U.M.	P. 138
Tableau 12	Indicateurs du marché du travail selon l'appartenance à une minorité visible, Québec, Ontario, Colombie-Britannique et Canada, 1996.	P. 140
Tableau 13	Population de 15 ans ou plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint et selon l'appartenance à une minorité visible, Québec, 1996.	P. 141

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Articulation de cinq axes d'analyse reliés à l'action collective ou au mouvement social	P. 58
Figure 2	Rationnel de la structure de notre recherche.	P. 72
Figure 3	Structure d'axiomatisation reliée au social.	P. 74
Figure 4	Construction d'un idéal type d'action collective.	P. 75
Figure 5	Dimensions de l'entité haïtienne.	P. 101
Figure 6	Éléments structurels de la diaspora haïtienne.	P. 102
Figure 7	Population de la diaspora haïtienne au Canada selon la région de résidence et le pays de naissance (1996).	P. 107
Figure 8	Schéma d'une réalité sociale modélisée.	P. 121
Figure 9	Un schéma de problématiques reliées à la production et à l'emploi.	P. 134
Figure 10	Structuration des principales problématiques de la communauté haïtienne.	P. 145
Figure 11	Logique d'une structuration des objectifs des organismes haïtiens.	P. 194

INTRODUCTION

L'objectif de notre thèse, inscrite dans la problématique générale de la dialectique consensus, intégration/conflict, est de mettre à l'épreuve le concept de mouvement social en en construisant un idéal-type et en argumentant sur la distance entre ce modèle et le cas de l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal.

Touraine (1991) reconnaît la polysémie de ce concept :

"What is important is to be aware that there is no objective definition of social movements. Each one implies a general approach. We must be conscious of this plurality and explicit about our own initial choice".

Plusieurs auteurs choisissent de considérer le mouvement social dans une perspective de conflits, de confrontation, de recherche de changement ou de résistance au changement (Touraine, 1973, 1976, 1991, 1993; Melucci, 1995; Maheu, 1995; Neidhardt et Rucht, 1991; Tarrow, 1991; Neveu, 1996; Klandermans, 1991; Eder, 1995; Wieviorka, 1995; Miles, 1995; Boucher et Favreau, 1995; Elie, 1995; Pickvance, 1995, etc).

Spécifiquement, ce concept a servi d'outil paradigmatique en ce qui concerne la problématique des relations interculturelles et interethniques. Pour illustrer l'une des théories de ce concept (la mobilisation des ressources), Lapeyronnie a même considéré le mouvement des droits civiques des années 60 et 70 des noirs américains comme l'idéal-type du mouvement social. Maheu (1995), dans ce même ordre d'idées, avance:

"To varying degrees, from the 1960s and 1970s onwards, western societies have been the centre of a seemingly endless train of collective actions and social movements ... the civil rights movement became an important foundation for later protests around a wide range of socio-economic and political issues related to the struggles of visible minorities" (Ibid:1)

Klein et al. (1997), de leur côté, présentent le Québec comme un contexte socio-politique où les mouvements sociaux ne sont pas morts. Parmi ces mouvements sociaux, ils rangent la problématique des minorités ethniques.

“Et tout cela sans oublier le mouvement environnementaliste, le mouvement étudiant, celui des gais et lesbiennes, les minorités ethniques, etc.. L'exemple du Québec prouve donc que les mouvements sociaux vigoureux et actifs existent.” (Ibid : 3)

Parmi les minorités ethniques, c'est la communauté haïtienne de Montréal qui nous intéresse.

Précisément, la question est de savoir dans quelle mesure l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal se distancie d'un idéal type de mouvement social, idéal-type structuré selon l'approche wébérienne. Comme le déclarent Neidhardt et Rucht (1991) :

“An “ideal type” of a social movement is not only an object for abstract academic reflection but also for practically-oriented theories which are being discussed and experimented on within the field itself ” (Ibid : 454).

Le choix de ce champ empirique (la communauté haïtienne de Montréal) relève de deux types de motifs.

Premièrement, si l'on se fie sur la littérature, cette thématique a une certaine pertinence sociologique et soulève un certain intérêt. La communauté haïtienne de Montréal, forte de 54 000 personnes selon le dernier recensement de 1996, se prête bien à l'interpellation d'une série de catégories analytiques : communautés culturelles, racisme, minorités visibles, minorités ethniques, noirs, noirs francophones, haïtiens. Le catalogue des bibliothèques de l'Université de Montréal, sous le thème “Haïtiens” fait état de 37 monographies pour la décennie 90. Pour la décennie 80 (période pour laquelle des données y afférentes sont disponibles) 38 mémoires de maîtrise ou thèses de doctorat sur

la communauté haïtienne ont été réalisés dans les universités de la province du Québec. Ces données doivent s'ajouter à celles reliées aux nombreux articles sur le groupe ethnique haïtien parus dans différentes revues traitant des problématiques sociales et ethno-sociales (Canadian Ethnic Studies, Sociologie et sociétés, Nouvelles pratiques sociales, Revue internationale d'action communautaire).

Deuxièmement, le choix de ce champ empirique relève d'une dynamique expérientielle. Au cours de la première moitié de la décennie 80, nous avons été impliqué à fond dans le mouvement communautaire haïtien en tant que responsable d'un organisme communautaire à Montréal-Nord, ce qui nous ouvre la voie à l'application de la méthode de recherche heuristique telle qu'élucidée par Paillé (1996) et Moustakas (1990).

La recherche heuristique est une méthodologie de recherche à caractère phénoménologique ayant pour objet l'intensité de l'expérience d'un phénomène telle qu'un chercheur et des co-chercheurs l'ont vécu (Paillé, 1996).

"La recherche heuristique part du principe que nous ne pouvons réellement connaître un phénomène qu'à partir de nos catégories propres d'analyse, lesquelles dérivent de notre expérience personnelle de la réalité." (Ibid : 195)

C'est de cette expérience qu'à germé l'idée de cette thèse. Les gens pensent que la dynamique de l'action collective de la communauté haïtienne renvoie à l'anti-racisme, donc qu'elle est un mouvement social. Est-ce vrai?

La problématique spécifique de notre thèse peut se structurer en trois niveaux.

Premièrement, la communauté haïtienne est-elle intégrée dans la société du Québec?

Deuxièmement, dans l'éventualité d'une réponse négative, est-ce que cette non-intégration viendrait d'une problématique d'ordre conflictuel (racisme, exploitation socio-capitaliste, valeurs culturelles conflictuelles des société de départ et d'accueil). Massé (1983) dans la conclusion de sa thèse de doctorat sur l'émergence de l'ethnicité haïtienne semble y répondre par l'affirmative.

"Facteur important dans la dégradation des conditions de l'expérience immigratoire et entre autres de la mobilité résidentielle et occupationnelle, la discrimination produit de plus des frontières démarquant clairement le groupe haïtien des autres groupes ethniques." (Ibid : 541)

Troisièmement, dans l'éventualité d'une réponse positive, si effectivement la discrimination raciale (ou autres variables conflictuelles) constitue un facteur de non-intégration est-ce que l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal s'inscrit sur ce registre de conflit selon les sept axes d'analyse retenus dans notre thèse?

En d'autres termes, cette action collective est-elle un mouvement social? Comment s'écarte t-elle d'un idéal-type de mouvement social?.

Dans quelle posture intellectuelle abordons-nous cette question? Quel est l'avertissement d'ordre épistémologique à faire en début d'étude?

Sans entrer dans les détails de la radicale hétérogénéité entre les faits sociaux et les faits des sciences naturelles et physiques, disons que le raisonnement sociologique de notre étude renvoie aux procédures argumentatives, aux liaisons probabilistes entre prémisses et conclusions et aux dimensions limitées de l'inférence. Cette prétention restreinte fait référence au paradigme de la complexité du social balisé, entre autres par le principe dialectique (dépassement des antagonismes dans une structure supérieure), le principe du symbolisme (les faits humains sont porteurs de significations parfois difficilement décodables), le principe de récursion (tout phénomène humain

obéit à une dynamique d'effets circulaires) et le principe hologrammatique (le tout est dans la partie comme celle-ci se retrouve dans le tout) (Mucchielli, 1996).

Cette réserve étant faite, il s'agit maintenant de présenter la base rationnelle de la structure de notre thèse intitulée: "le mouvement communautaire haïtien de Montréal en tant que mouvement social".

La première partie a trait à l'entité sociétale de l'action collective à l'étude ou au cadre sociétal (instanciation d'un modèle social), le Québec; de cette action collective. Vu que tout cadre sociétal renvoie à des prémisses d'ordre ontologico-épistémologique, la présentation de ce cadre sera précédée par l'explicitation de nos apriori d'ordre ontologique et épistémologique concernant le social.

Le cadre sociétal une fois formalisé, il s'agit dans la deuxième partie, d'élaborer sur la problématique du mouvement social. Dans cette partie, un chapitre fait référence à un schéma (faible structuration, gros plan d'un phénomène) de deux types principaux de paradigmes du mouvement social.

- a)- Les paradigmes mettant l'accent sur la structure, les éléments matériels et la logique de la stratégie;
- b)- Les paradigmes mettant l'accent sur la culture, les éléments idéationnels et la logique intégrative.

Dans un autre chapitre, à partir des trois dimensions du social (le socio-culturel, l'économique et le politique) et d'éléments issus de l'analyse de quelques théories sur le mouvement social et de cas concrets de ce type d'action collective, nous construisons une matrice analytique de l'action

collective ou un processus de construction d'un mouvement social idéal-typique à sept niveaux. Ces sept niveaux sont :

- a) sa structure identitaire;
- b) sa structure d'altérité;
- c) sa dynamique, son aire de problématisation et son évolution par la dialectique action-réaction de l'acteur et du contre-acteur de son schéma actanciel;
- d) sa dimension axiologique et idéologique;
- e) le cadre d'instrumentalisation de cette dimension aux fins de mobilisation (collective "action frame");
- f) sa dimension téléologique.
- g) son action et sa dimension stratégique-tactique.

Dans une troisième partie, nous tentons l'application de cette matrice analytique (sept niveaux et trois champs du social) à un type d'action collective d'un groupe ethnique ou ethno-racial donné. Dans un chapitre nous balisons la problématique de l'identité ethnique. Dans un autre chapitre, nous présentons les caractéristiques problématiques de la communauté haïtienne. Dans le chapitre suivant, nous tentons d'appliquer la grille analytique de sept axes ou la matrice analytique de sept niveaux et de trois aires du social au mouvement communautaire de ce groupe ethnique ou ethno-racial, le groupe haïtien. Dans un dernier chapitre de cette partie, nous tentons d'intégrer cette orientation de l'action collective de la communauté haïtienne dans le processus d'institutionnalisation (économique et politique) de l'ensemble de l'action collective et de la dynamique communautaire de Montréal.

PARTIE I

CADRE SOCIAL DE L'ACTION COLLECTIVE OU
DU MOUVEMENT SOCIAL

CHAPITRE 1

PARTI PRIS D'ORDRE ONTOLOGICO-ÉPISTÉMOLOGIQUE

CONCERNANT LE SOCIAL.

On peut considérer deux grandes options relatives à l'ontologie du social : le holisme et l'individualisme. Notre parti pris est celui de considérer ces deux tendances dans une perspective dialectique.

1.1- Le holisme

Tout en prenant soin de décanter le holisme de toute empreinte organiciste, Durkheim en formule avec force et rigueur les postulats logiques de base. Le tout, précédant réellement et logiquement les parties qui procèdent de lui, est semblable à la société qui s'impose aux individus de l'intérieur comme de l'extérieur à la manière d'un être transcendant (Durkheim, 1895). Selon ce déterminisme, les actions individuelles seraient des expressions contingentes d'un englobant social diffus. Déterminé par les structures sociales toutes-puissantes, l'individu serait dans un carcan où sa liberté ne serait qu'illusoire.

Dans le registre marxiste, la totalité est une catégorie historico-logique qui fusionne la réalité et l'intelligibilité. Lors même que les contradictions objectives doivent être médiatisées dans la conscience de groupes humains via la prise de conscience, au point de vue ontologique, l'élément principal demeure la totalité, ce par rapport à quoi l'individu est secondarisé.

On peut, à bon droit, inclure le paradigme structuro-fonctionnaliste dans la famille des approches du holisme puisque la notion clé de cette approche est celle du "système social". Dans la mesure où les tenants du structuro-fonctionnalisme, tout en ne gommant pas l'aspect significatif et individuel des faits sociaux, subordonnent le côté subjectif des relations sociales au fonctionnement global du système, la subjectivité, détachée de ses repères psychologiques, est transférée dans le système de la culture dont les modèles réglementent les processus d'institutionnalisation, de socialisation et d'orientation normative (Herman, 1988). Le systémisme parsonien, via ses quatre sous-

systèmes économique, politique, social et culturel, tente de proposer un système social de type holiste qui rabaisse les actions individuelles aux résultantes des processus d'institutionnalisation et de socialisation, garants de la survie et du fonctionnement sociaux.

Nous ne saurons terminer ces quelques considérations sur le holisme sans dire quelques mots sur le holisme sémiotique. L'explication structurale exclut tout recours à la subjectivité des acteurs sociaux. "La forme logique de l'explication structurale est le rapport déductif de la structure, multiplicité virtuelle, à ses modèles, concrétisations particulières... La notion de structure implique donc une forme originale de holisme sémiotique" (Herman, 1988:98). Selon cet a priori ontologico-épistémologique, toute action sociale serait une pratique symbolique codée, un référentiel concret d'une multiplicité virtuelle.

Qu'il s'agisse de la variante durkheimienne, marxiste, structuro-fonctionnaliste, sémiotique, la posture ontologico-épistémologique du holisme postule que les phénomènes sociaux doivent être, principalement, décrits, analysés et interprétés en termes d'"êtres collectifs", antérieurs aux individus. Ce postulat d'ordre ontologique accorderait à des institutions telles que l'État, le marché, les églises, les classes sociales, la nation, les idéologies, une réalité sui generis qui expliquerait principalement les actions individuelles. Ce primat du tout sur les parties est contesté par les tenants de l'individualisme.

1.2- L'individualisme

L'hégémonie du courant sociologique durkheimien et la prégnance des postulats déterministes du marxisme ont limité l'individualisme à une place résiduelle dans les sciences sociales en France pendant les trois premiers quarts du XXe siècle. Cependant, depuis 1975, profitant du déclin de l'idéologie du

marxisme et de la vogue de l'idéologie de l'individualisme libéral, l'approche de l'individualisme a pris son envol, se déclinant en de multiples interprétations.

L'un des invariants de ces interprétations est le refus de toute représentation des phénomènes sociaux en termes d'êtres collectifs réels jouissant d'une substance ontologique propre différente de celle des éléments individuels.

Présentant une variante radicale et formalisée de la démarche de l'individualisme méthodologique, Mises (1949) avertit qu'il ne s'agit nullement de gommer les ensembles sociaux en tant que cadre nécessaire de l'action humaine, mais de se rendre compte que les institutions collectives ne sont que des résultantes dont les processus s'expliquent en référence à la dynamique des stratégies individuelles. Cette action individuelle, prétend Mises, n'a de sens qu'en raison de la signification que les individus lui donnent.

"Seul un "travail mental d'identification du sens subjectif que les individus vivants et agissants confèrent à ce qu'ils font permet de comprendre, toujours par reconstruction intellectuelle, ce en quoi consiste exactement une structure sociale" (Laurent, 1994:50).

La réduction weberienne à l'action rationnelle individuelle implique un processus d'atomisation de l'univers des inter-actions humaines. Les individus sont posés en "atomes" des sciences sociales. Cette caractérisation atomistique de l'individuel a une portée méthodologique : le "comprendre" est la raison pour laquelle la sociologie compréhensive considère l'individu comme l'unité de base parce qu'il est l'unique porteur d'un comportement significatif, prétend Weber.

L'État, les organisations, poursuit Weber (1913), ne sont que des cristallisations de la coopération humaine, cristallisations devant être réduites en "atomes" aux fins de compréhension. Cette démarche compréhensive, doit-on ajouter à la décharge de Weber, doit être complétée par une explication causale du déroulement et des effets de l'activité sociale.

Dupuy (1992) se réclame d'un individualisme méthodologique complexe en ce sens que contrairement aux partisans de l'individualisme méthodologique simple, il tient compte du saut en complexité qu'implique le passage de l'individuel au social. D'après lui, l'ordre social s'explique par l'entrée en synergie non des desseins mais des volontés individuelles actualisées en actions humaines pour se coordonner automatiquement et donner naissance à du social, irréductible aux unités individuelles. Dans cette version complexifiée de l'individualisme, le social s'"auto-transcende" à partir des "interactions locales" des parties (Dupuy, 1992).

Qu'il soit non complexifié (Mises, 1949; Weber, 1913) ou complexifié (Dupuy 1992), l'individualisme méthodologique renvoie au primat de l'individu dans toute tentative de la saisie des phénomènes sociaux. Le postulat serait que le "noumène" social, en tant que structure d'essence (Herman, 1988), relèverait davantage de l'individu, lieu de donation originaire de toute signification.

1.3- Notre parti pris ontologico-épistémologique

Un grand nombre d'auteurs ont cru bon de critiquer à la fois les prétentions du holisme et les postulats de l'individualisme méthodologique, appelant à un dépassement de cette dichotomie, à une réciprocité de perspectives. La relation individu/société doit se comprendre dans l'interaction de ces deux niveaux. Elias (1991), arguant qu'une société est composée non pas d'individus pris dans leur isolement mais d'un tissu serré de fonctions, interdépendantes, fait sienne la logique de l'émergence selon laquelle les interactions répétées donnent corps à un système ayant ses propres lois. L'élément central de son explication, l'écartant à la fois du holisme et de l'individualisme méthodologique, renvoie au primat des rapports et fonctions sur les substances isolées (Laurent, 1994).

L'approche de Morin (1984), à notre avis, peut s'inscrire sur le registre d'une dialectique holisme-individualisme dans la mesure où la boucle individu-société fait référence à une logique circulaire ne donnant le primat ni à l'individu ni au tout social. Sa démarche dialogique implique indistinctement les deux pôles du système. Les processus d'émergence des macro-entités renvoient à une logique de l'agencement des micro-structures inter-individuelles qui sont autant de produits des capacités auto-déterminatrices du sujet individuel.

D'après nous, les actions inter-individuelles, réelles ou virtuelles, impliquent une capacité d'autonomie des individus de telle sorte qu'on puisse les considérer comme acteurs. Ces multiples mini-processus sont modulés dans des contraintes structurelles et sont en relation avec d'autres mini-processus, ce qui limite l'autonomie des acteurs qui, sous l'égide de la dialectique pouvoir/contre-pouvoir, poursuivent leurs buts dans des stratégies d'échange (altérité) et de solidarité (identité).

De cette dynamique émergent des macro-processus selon la logique de la proximité ou de l'agrégat, macro-processus constitutifs du tout social (la société) qui rétroagit sur les individus ou les mini-processus par "causalité circulaire" et "boucle récursive". Cette co-production dans un circuit récursif permanent donne une idée de la complexité du tout social qui doit partager avec l'inter-individuel, la co-substance ontologique.

C'est avec cet a priori que nous allons construire un modèle social dans lequel nous allons analyser l'action collective d'un groupe ethnique.

CHAPITRE 2

CHOIX DANS NOTRE ÉTUDE D'UN TYPE DE CADRE SOCIÉTAL DE L'ACTION COLLECTIVE OU DU MOUVEMENT SOCIAL.

Nous considérons le Québec comme le cadre d'actualisation d'un référentiel concret par rapport à un modèle social, balisé par la primauté du conflit sur l'ordre, par la dialectique système-individu (cf. notre option d'ordre ontologico-épistémologique) et par la structuration de l'entité sociétale en trois systèmes : le socio-culturel, l'économique et le politique.

2.1- Ordre-conflit, individu-système

Sur la carte des grandes théories sociologiques, le doublon conceptuel ordre-conflit peut être considéré comme un marqueur délimitant deux ensembles flous aux recouvrements variables. Tandis que le culturalisme, le fonctionnalisme et le structuralisme se caractérisent par un angle de vue axé sur l'intégration du système, le marxisme, le néo-marxisme, l'approche radicale de l'école de Francfort, l'actionnalisme de Touraine accordent une attention privilégiée aux conflits et aux contradictions du social (Lallemant, 1993).

Nous considérons le Québec comme un champ de luttes et de conflits à différents niveaux (perspective du conflit). Au niveau du social ou du socio-culturel, on peut évoquer la possibilité de conflit entre le groupe majoritaire et les minorités visibles. Certaines données, tirées du recensement de 1996, permettent de mettre l'accent sur l'importance de la présence de personnes autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche, sur le territoire québécois. Les membres des minorités visibles au Québec, dont le nombre atteignait presque le demi-million de personnes en 1996 (433 985) représentent 6,2% de l'ensemble de la population québécoise.

Les Noirs (131 970) forment le plus important groupe issu des minorités visibles. Ils sont suivis par les Arabes et les personnes en provenance de l'Asie occidentale (79 705), puis par les Latino-américains (51 435), les Chinois (50 360), les Sud-Asiatiques (47 590) et les Asiatiques du Sud-Est (42 130). Entre 1991 et 1996, le nombre de membres de minorités visibles a augmenté quatre

fois plus rapidement que l'ensemble de la population (13,6% contre 3,4%). À cause de cette hausse, la part des minorités visibles dans l'ensemble de la population passe de 5,6% en 1991 à 6,2% en 1996.

Au niveau de l'économie, on peut parler d'un conflit à double volet : un volet inter-systémique (conflit entre le système québécois et le système mondial) et un volet intra-systémique (conflit entre différentes couches socio-économiques du système). Beaud (1997) illustre cette perspective conflictuelle:

"Combinées avec la croissance des populations, là où elle se produit encore, et avec l'immense océan des besoins non satisfaits parce que non solvables, ces inégalités suscitent pratiquement partout le besoin, la nécessité de la croissance économique." (Ibid : 55)

Quant au niveau politique, la problématique la plus illustrative en fonction du sujet de notre étude est le statut ambivalent quant à la citoyenneté québécoise. Est-on d'abord québécois ou canadien? Le fait que la question nationale ne soit pas résolue et que le statut politique du Québec demeure ainsi toujours indéterminé affecte la dynamique d'intégration des immigrants à la société québécoise. Au cours des dernières décennies, le rôle du Québec en matière d'immigration et d'intégration n'a cessé de s'accroître. Pour l'immigrant, le vocable de "société d'accueil" est ambivalent. Le Conseil des relations interculturelles le précise clairement:

"Pour l'immigrant venant s'établir au Québec, dans la situation actuelle, le vocable "société d'accueil" désigne à la fois le Canada, où le gouvernement fédéral détient une juridiction exclusive en matière de citoyenneté et d'admission des immigrants, et le Québec, qui partage la compétence constitutionnelle dans le domaine de l'immigration en exerçant ses pouvoirs en matière de sélection, d'accueil et d'établissement. Étant donné cette ambiguïté qui persiste concernant la société d'accueil, il devient nécessaire de renforcer l'identification de tous et toutes à la communauté politique québécoise."¹

¹ Ibid., p. 17.

En fonction de notre a priori ontologico-épistémologique, le Québec constitue un système dont les micro-fondements génératifs sont constitués par les stratégies de solidarité et d'échange d'individus ou d'agrégat d'individus liés par un ou des objectifs communs, stratégies qui ont pour buts la satisfaction des besoins matériels, symboliques et méta-sociaux des acteurs.

Ces processus intentionnels sont balisés par le culturel dans sa double dimension de la normativité et de la performance, niveaux qui peuvent être conflictuels. Il n'y a pas toujours harmonie entre la pratique suprastructurelle, la signification normative abstraite et l'univers idéologique spéculatif, d'une part, la pratique infrastructurelle, le "être là", la régulation culturelle intériorisée, la signification du réel concret et la signification immanente de la pratique, d'autre part.

Toujours est-il qu'à travers cette double dimension de la culture, dans le champ de la dynamique sociétale québécoise, les acteurs, à la fois créent et subissent des contingences structurelles de trois types : le social ou le socio-culturel, l'économique et le politique.

2.2- Les trois champs du cadre sociétal

Nous avançons l'hypothèse que le champ de l'action peut-être structuré en trois : la société civile (social), le marché (économique) et l'État (politique). Dans le fonctionnement d'une société, le social, l'économique et le politique représentent trois réalités qui se conjuguent et qu'il serait illusoire d'ignorer. Les trois sont interreliés (Beaudoin, 1987).

Le déclin du mouvement ouvrier, la perte du monopole de l'expression des options politiques par les partis, l'éclosion et le foisonnement des mouvements sociaux ont forcé à redéfinir le concept de société civile. Dans la mesure où l'on

considère l'État comme l'entité autour de laquelle gravitent les pouvoirs structurés de la société politique, la société civile, serait le système des autres pouvoirs. Cette position bipolaire est partagée par un grand nombre d'auteurs. Dans sa philosophie du droit, Hegel intègre, sous le concept de la société civile, l'univers qu'Adam Smith et les économistes explorent depuis plus de cinquante ans (Fossaert, 1991). D'après la conception hégélienne de la réalité sociale, cet univers ne peut être étudié que par rapport à l'État, principe même de la cohésion sociale.

Tout en prenant leur distance par rapport à ce respect pour l'État, Marx et Engels (1845) structurent leur raisonnement autour du primat de la société civile, véritable foyer, véritable scène de toute l'histoire. Là où nous ne sommes pas d'accord avec l'avancée des deux auteurs, c'est le point où ils subsument sous le concept de société civile l'ensemble de la vie commerciale et industrielle qui, à notre avis, relève d'une autre rationalité.

Contrairement à Marx et Engels (ou différemment d'eux), Gramsci (1983), loin de porter son attention sur le mode de production et la structure économique, met l'accent sur les structures politique et idéologique, particulièrement sur le réseau complet des pouvoirs qui infléchissent l'action des citoyens dans le sens des visées des appareils.

Les auteurs cités ci-haut ont tous mis l'accent sur l'opposition (posture dialectique) entre le système politique délimitant une sphère spécifique, la sphère publique, et une sphère complémentaire appelée société civile ou sphère privée. Cette vision bipolaire manque, pour employer un euphémisme, de rationalité.

Les mouvements de concentration, de centralisation et de mondialisation du capital couplés avec un mode de gestion hiérarchisé confèrent aux milieux d'affaires une structure de pouvoir spécifique dont la visée n'est ni

l'harmonisation sociale (but ultime de la socialité, principe intégrateur de la société), ni le contrôle total de l'entité sociale (but ultime de l'état).

D'ailleurs, Habermas (1987) propose une autre avenue d'appréhension des champs sociaux via sa théorie de l'agir communicationnel. À partir de la sociologie compréhensive, il met l'accent sur le monde vécu, en tant que "ensemble de modèles d'interprétation transmis par la culture et organisés dans le langage" (Habermas, 1987 : 137) et structure non un modèle dualiste mais un modèle à trois sphères. Ce qui compte ce n'est pas tant la dialectique privé/public, mais les rapports conflictuels entre système et monde vécu. Selon lui, "le monde vécu s'est progressivement rationalisé, faisant apparaître des compétences cognitives et morales ainsi que des institutions, et c'est cette rationalisation qui a permis l'apparition et la croissance des sous-systèmes s'appuyant sur les moyens d'échange de l'argent et du pouvoir" (Sales, 1991 : 57). À ce premier mouvement de rationalisation du monde vécu s'est succédé le mouvement de colonisation de ce monde vécu. Par suite de la dynamique capitaliste et de la complexité organisationnelle, les activités sociales de la vie quotidienne se sont trouvées colonisées par la monétarisation (système économique) et la bureaucratisation (système politique).

Bref, pour Habermas, le système social est composé du monde vécu (famille, réseau de communication, production de la culture et de l'opinion publique) et du système sous-catégorisé en deux (Sales, 1991) :

- Le sous-système de l'économie de marché capitaliste (mécanismes de direction qui coordonnent l'action dans l'économie par l'intermédiaire de l'argent);
- Le sous-système de l'état (institutionnalisation du pouvoir politique, organisation sous forme bureaucratique du système administratif).

Cette trilogie d'Habermas (monde vécu, sous-système de l'économie et sous-système de l'état) peut s'apparenter à notre structuration du social en trois champs : le champ de la société civile, le champ du marché et le champ de l'état. Il nous faut préciser que ce schéma tridimensionnel, étant idéaltypique, n'est qu'heuristique. En un sens, tout phénomène social est socio-économico-politique.

Le champ de la société civile peut être considéré comme principalement constitué des relations entre les hommes et les groupes, le tout, analytiquement décanté des relations basées principalement sur le médium du capital monétaire et guidé par le principe intégrateur de la socialité (harmonie entre individus, entre individus et groupes et entre les deux et l'environnement social).

Le champ du marché peut-être analytiquement interprété comme celui couvert par les relations principalement axées sur le capital monétaire. Le champ est commandé par la dialectique de la consommation des particuliers et de l'État, d'une part, et de la production des entreprises et de l'État, d'autre part.

Le champ de l'État peut être analysé en tant qu'instance de contrôle des champs de la société civile et du marché. Cette avancée gomme implicitement le principe de l'auto-régulation du marché qui dans le capitalisme moderne doit subir le contrôle de la régulation étatique. L'État dirige l'entité sociétale. Il est le plus gigantesque dispositif de contrôle social que l'homme ait jamais inventé (Bergeron, 1993). C'est sous l'éclairage du concept de contrôle que Bergeron considère l'État comme une structure à trois niveaux : L'État contrôleur (superfonctions de gardien de l'ordre social fondamental et de gardien de la sécurité contre l'extérieur), l'État contrôlant (fonctions de gouverner, d'administrer, de légiférer et de juger) et l'État contrôlé par la société civile ou la politique (Bergeron, 1993).

C'est dans le cadre de ce schéma tridimensionnel (social, économique et politique) que nous considérons l'action collective ou le mouvement social.

PARTIE II
LE MOUVEMENT SOCIAL

Lors des journées annuelles de la Société française de sociologie (Paris, Ministère de la recherche, 29-30 septembre 1989) consacrées aux thèmes "Action collective et mouvements sociaux", des multiples débats auxquels elles avaient donné lieu, il a été impossible de décanter une définition consensuelle du mouvement social.

Plus près de nous, lors du colloque "Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux?" tenu au mois d'octobre 1996, sous les auspices de l'Association d'économie politique (AEP) et de l'Université du Québec à Montréal, il a été impossible, des différentes discussions qui y étaient engagées, de préciser les contours définitionnels du mouvement social.

Qu'est-ce qu'un mouvement social? Quels sont les phénomènes-signifiés du signifiant "mouvement social"? Klein et al. (¹⁹⁹⁷~~1996~~) subsument sous ce vocable un grand nombre de macro-situations :

"Le cas du Québec nous montre des exemples multiples de mobilisations vigoureuses, parmi lesquelles on peut rappeler celles des nations amérindiennes pour obtenir la reconnaissance de leurs droits ancestraux, celles des femmes pour exiger l'équité et la fin de l'appauvrissement [...], celles des milieux ruraux et régionaux demandant la décentralisation du pouvoir et les moyens pour assurer le développement local, celles des milieux urbains affectés par les délocalisation d'entreprises, pour combiner le développement économique et le développement communautaire, celles des exclus pour exiger la création d'emplois et le maintien des services aux plus démunis.

Et tout cela sans oublier le mouvement environnementaliste, le mouvement étudiant, celui des gais et lesbiennes, les minorités ethniques, etc. L'exemple du Québec prouve donc que des mouvements sociaux vigoureux et actifs existent." (Ibid.: 3)

De son côté, Pakulski (1986) précise :

"There is no agreement among social theorists as to what constitutes a social movement. The term has been blurred and stretched so that everything from a local vigil to a major revolution

has been called a movement, prompting one researcher to comment that everything that moves is a movement." (Ibid. : 56)

D'après Touraine (1978), un mouvement social est l'action collective d'un acteur contre un adversaire pour le contrôle de la dynamique sociale.

En attendant de revenir sur la problématique du processus de systématisation conceptuelle du mouvement social en nous appuyant sur l'approche wébérienne, nous allons faire état des deux types principaux de paradigmes du mouvement social et ensuite nous engager dans une tentative de construction d'une grille analytique de l'action collective.

CHAPITRE 3

LES DEUX GRANDES APPROCHES DU MOUVEMENT SOCIAL

L'éclatement de la sociologie classique a fait surgir une multiplicité de paradigmes concernant les phénomènes sociaux dont l'action collective ou le mouvement social.

Toujours est-il que ces paradigmes du mouvement social font tous référence à quelques éléments fondamentaux auxquels ils n'accordent pas la même importance. C'est cette attitude différentielle qui nous permet de catégoriser leurs écrits en deux types principaux.

3.1- Les paradigmes mettant l'accent sur la structure, les éléments matériels et la logique de la stratégie.

Ces paradigmes sont principalement axés sur les éléments structurels qui balisaient les modèles d'analyse avant le tumulte socio-politique des années 60 ou sur la logique de l'instrumentalité, telle que dégagée de la théorie de la mobilisation des ressources.

3.1.1- La thématique de la société de masse de Kornhauser

Adoptant une attitude structuro-fonctionnaliste, Kornhauser (1959) considère le basculement des couches "marginales" dans des mouvements extrémistes (mouvements sociaux) comme l'effet du dysfonctionnement du rôle des groupes intermédiaires, garants du bon fonctionnement du système social. Les mouvements sociaux ou les mouvements d'anxiété et d'aliénation de la couche non intégrée de la masse trouveraient, d'après Kornhauser, leur explication fondamentale dans le déséquilibre entre la dynamique stabilisatrice et régulatrice des groupes intermédiaires (organisations de charité, école et église du quartier, associations professionnelles...) et le désarroi des couches socio-économiquement défavorisées. Cette perspective d'analyse effectue un

changement de l'auto-contrôle des masses au contrôle des groupes intermédiaires qui auraient la responsabilité monopolistique de la paix sociale.

3.1.2- La thématique de la structure du comportement collectif de Turner et Killian

Le courant sociologique américain appelé École de Chicago s'est longuement penché sur les isolats de misère urbaine qui défiaient l'opulence américaine. Ces lieux d'ébullition potentielle vont inspirer Turner et Killian qui, dans leur ouvrage *Collective Behavior* (1957), considèrent les mouvements sociaux comme un comportement collectif sui generis dont il s'agirait d'étudier la dimension culturelle et la dimension structurelle. D'après ces auteurs, la structure de la coexistence de différentes problématiques (exode vers les villes, cohabitation raciale, vétusté des logements, cohabitation d'ouvriers, délinquance juvénile...) serait propice à l'éclosion d'un comportement sous-culturel ou contre-culturel, en tout cas incapable de refléter la figure idéaltypique de la culture dominante. En fin de compte, cette grille analytique renvoie à une vision écologique de la problématique des mouvements sociaux.

3.1.3- Le paradigme des «contre-déterminants» de Smelser

Un mouvement social ne s'explique que par l'absence de "contre-déterminants". Ce point de vue de Smelser (1962) ressemble à celui de Kornhauser, sauf que ce dernier, à la différence de Smelser, attribue l'exclusivité du contrôle social aux groupes intermédiaires. Le rôle dévolu à la régulation sociale (contre-déterminants) embrasse à la fois la dimension pro-active ou préventive et la dimension réactive. Ce rôle concerne les leaders de la communauté et les institutions juridico-politiques dont la police. En d'autres termes, d'après Smelser, l'éclosion et le développement de différents types de comportements collectifs ne peuvent s'analyser qu'en référence à la faiblesse de

la structure de contrôle social, celle-ci étant considérée dans sa double dimension formelle ("appropriate agencies of control") et, informelle (leaders de la communauté). Cette analyse structuro-fonctionnaliste de Smelser est basée sur le postulat de la force supérieure de la structure du contrôle social par rapport à la force dynamique de la conscience collective des marginalisés.

3.1.4- Le paradigme de la logique de l'action collective d'Olson

Dans une perspective de logique instrumentale, Olson (1965) argumente que la participation d'un individu "raisonnable et intéressé" à la production d'un bien public ne se fera pas en l'absence de dispositions particulières, en l'absence d'incitations sélectives positives ou négatives. À son avis, la trilogie «intérêt commun-conscience de l'intérêt commun-action collective "est un leurre et court-circuite toute la dynamique utilitariste axée sur la dialectique coût-bénéfices. Pourfendeur de postulats concernant le passage à l'action collective, Olson (1965) invite à dégonfler le mythe de la force mobilisatrice de la conscience collective. Olson entend par incitations sélectives, à côté des incitations monétaires et celles qui sont spécifiquement d'ordre social, des "incitations d'ordre érotique, psychologique ou moral". Cet élargissement de la nature des incitations sélectives pour comprendre les gratifications d'ordre moral ou social ne signifie nullement que la perspective olsonienne peut-être interprétée comme accordant la primauté aux éléments idéationnels et culturels des mouvements sociaux. L'intérêt collectif est réfracté à travers le prisme du narcissisme individuel et jaugé au même titre que des incitations matérielles. L'évaluation cognitivement positive du bien public peut ne pas correspondre à la satisfaction phénoménologique de l'individu, auquel cas celui-ci n'en participerait pas à la production, selon la logique olsonienne.

3.1.5- Le paradigme de la mobilisation des ressources de Mc Carthy et Zald

Mc Carthy et Zald (1977) identifient le mouvement social comme un ensemble d'opinions et de croyances dans une population axée sur des préférences pour quelques changements concernant la structure sociale et/ou la structure de distribution sociale. Ces auteurs distinguent le mouvement social de l'organisation professionnelle de mouvement social (SMO) et de l'industrie du mouvement social (SMI).

Une organisation professionnelle de mouvement social (SMO) est une organisation formelle qui identifie ses buts avec les préférences d'un mouvement social, et tente d'atteindre ces buts. L'ensemble de ces organisations constitue une industrie du mouvement social (SMI).

D'après ces auteurs, les mouvements sociaux peuvent ne pas être basés sur les griefs des bénéficiaires potentiels. De plus, les supporteurs, même s'ils fournissent des ressources aux organisations choisies, ne sont pas objectivement gagnés aux valeurs sous-tendant le mouvement social concerné.

En ce qui concerne la dimension "stratégie et tactique" de ces organisations, poursuivent les auteurs, les tentatives de gagner la collaboration des autorités, la mobilisation des supporteurs, l'appel aux différentes couches de la société, la stratégie de la compétition et de la coopération interorganisationnelles en constituent des paramètres importants.

Étant en compétition avec les autres industries pour l'accès aux ressources, l'industrie du mouvement social peut-être considérée comme un champ d'affectation non prioritaire, ce qui expliquerait, d'après Mc Carthy et Zald (1977), le supplément d'effort des organisations professionnelles de mouvement social (SMOs) pour vendre l'attrait des valeurs de leur secteur de mouvement social (SMS).

1996
 Mc Adam (1982) se porte en faux contre l'ambition de ce paradigme selon laquelle celui-ci expliquerait le processus du mouvement social des Noirs américains au cours des décennies de 60 et 70. Cet auteur insiste sur le fait que, pour compléter le modèle d'analyse de Mc. Carthy et Zald, il faut tenir compte de deux autres dimensions :

- Le degré de préparation organisationnelle dans la collectivité de référence (indigenous organizational strength) ;
- Les opportunités offertes dans le champ politique.

La parenté entre la thématique de la société de masse de Kornhauser, la thématique de la structure du comportement collectif de Turner et Killian, le paradigme des "contre-déterminants" de Smelser, le paradigme de la logique de l'action collective d'Olson, le paradigme de la mobilisation des ressources de Mc Carthy et Zald, découle de ce que ces grilles analytiques proposent des explications structurées principalement (non exclusivement) par des éléments structurels, matériels et stratégiques.

3.2- Les paradigmes mettant l'accent sur la culture, les éléments idéationnels et la logique intégrative.

3.2.1 L'actionnalisme de Touraine

Nous avons osé ranger la grille analytique principale de Touraine dans cette partie du texte parce que l'actionnalisme fait référence, principalement à "un conflit central qui oppose des acteurs en lutte pour la direction sociale des modèles culturels" (Touraine, 1993 : 26). La centralité dans le raisonnement sociologique accordé par Touraine à son concept de mouvement social saute aux yeux :

**“Si on admet qu'existe dans chaque type sociétal un conflit central pour l'appropriation des principaux modèles et ressources culturels, il faut penser que les conduites des autres niveaux, en même temps qu'elles ont l'autonomie réelle qu'on vient d'indiquer, portent la marque en creux du mouvement social qui n'est pas formé.”
(Touraine, 1993 : 23)**

Selon le point de vue de Touraine, l'analyse d'un mouvement social réfère à la problématique de l'action de classe. Une classe n'est pas une situation, mais un acteur qui combat contre un adversaire pour le contrôle de l'historicité. L'historicité est l'ensemble des formes de travail de la société sur elle-même, d'un mode de connaissance par lequel est constitué un rapport de la société à son environnement, d'un mode d'investissement par lequel la société constitue son activité économique et, enfin, d'un mode culturel par lequel elle se représente sa propre créativité, sa propre capacité d'action sur elle-même (Touraine, 1978). Toute classe agit dans deux directions à la fois. Elle combat son adversaire et elle élabore un projet de gestion sociétal. “Ainsi l'appel aux classes sociales comme élément central d'analyse de la société, loin de nous enfermer dans un objectivisme superficiel et qui se réduit vite à ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire une forme inutilement compliquée de fonctionnalisme, conduit à se représenter la société comme système d'action” (Ibid : 163).

Pour bien comprendre l'historicité de Touraine, il faut se référer à sa conception tripartite des systèmes d'action hiérarchiquement articulés.

Le plus haut et le plus important de ces systèmes d'action renvoie à l'historicité manœuvrée par la classe dirigeante qui s'approprie les moyens et les résultats de l'historicité, c'est-à-dire de la production de la société par elle-même. D'après Touraine (1978) les rapports de classes ne sont pas induits de la nature du groupe social qui dirige, mais par la nature de l'intervention de la société sur elle-même. Cette domination de classe prend des formes historiques variées dans les différents régimes ou modes de développement. Une classe n'est pas une situation mais un acteur qui combat contre la classe opposée pour le contrôle de l'historicité.

En dessous de ce niveau de système d'action historique se trouve articulé le système institutionnel ou le champ des acteurs politiques. Touraine avertit de ne pas confondre "conflits politiques" et "conflits sociaux". Ceux-là renvoient à la logique du système institutionnel alors que ceux-ci s'inscrivent dans la dynamique des mouvements sociaux.

Au troisième et dernier palier se situe le système organisationnel qui actualise les orientations du système institutionnel. Ce système organisationnel constitue un champ de rôle qui facilite la coopération d'acteurs.

Cette structuration sociale de trois niveaux renvoie à trois approches de l'action collective d'ordre conflictuel : organisationnelle, institutionnelle et d'historicité (Touraine, 1991).

"I see three main approaches. The first one considers a social movement as the result of the limitation or crisis of the political system. When the political supply is insufficient, demands are expressed in a wild, non institutionalized way. This approach presupposes that all demands can be answered by institutional processes except when they imply a total rejection of the values, norms and institutions which are prevalent in a given society" (Ibid:385).

Contrairement à cette approche institutionnelle, l'approche organisationnelle n'est pas centrée sur la capacité du système politique à répondre aux demandes sociales, mais sur les buts et les intérêts des acteurs.

Quant à l'approche de l'historicité, elle analyse les conflits centraux entre catégories dominantes et dominées pour manœuvrer l'orientation générale de la dynamique sociale.

3.2.2- Le paradigme de l'identité collective de Melucci

Melucci (1995) fait du concept de l'identité collective un prisme à travers lequel le mouvement social peut-être analysé valablement :

"Collective identity is a concept, an analytical tool, not a datum or an essence, not a "thing" with a « real » existence. On dealing with concepts, one should never forget that we are not talking of " reality" but of instruments or lenses through which we read reality. The concept of collective identity can function as a tool only if it helps to analyze phenomena, or dimensions of them, that cannot be explained through other concepts or models and if it contributes to new knowledge and understanding of these phenomena." (Ibid : 51)

Les processus de mobilisation, les formes organisationnelles, les modèles de communication constituent, d'après Melucci (1995), des niveaux signifiants d'analyse permettant de cerner l'identité collective d'un mouvement social. Les "mouvements sociaux" se laissent difficilement appréhender à travers les couples classiques état/société, privé/public, expressivité/ instrumentalité et construisent un espace social autonome, avance Melucci. Au lieu d'être le simple effet de conditions structurelles ou l'expression de valeurs et de croyances, l'action-identité collective est construite. Les individus "acting collectively construct their action by means of organized investments" (Ibid. :43).

3.2.3- La thématique du pouvoir de la culture dans le mouvement social

Le paradigme de l'identité collective de Melucci propose que l'explication principale de la construction et de la formulation d'un mouvement social se trouve dans la dynamique des relations à la faveur desquelles les individus-membres forgent l'identité de ce mouvement à l'aide des contraintes et des opportunités de l'environnement social. Swidler (1995), de son côté, semble mettre plus d'emphase sur les événements culturels environnementaux qui

diminueraient la marge de manœuvre des membres des mouvements sociaux. Autrement dit, l'approche de Swidler est plus déterministe que celle de Melucci.

"To analyze culture's power to affect action, independent of whether it is deeply held (either in the sense of deeply internalized, taken-for-granted practices like the habitus or in the sense of deeply held beliefs like those of Weber's Protestant saints) we may focus on these sources of cultural power : Codes, contexts and institutions."
(Ibid. : 32)

Cette perspective analytique implique une stratégie méthodologique spécifique : le chercheur est supposé analyser le mouvement social à l'étude en regard aux codes et institutions balisant le champ de liberté des individus-participants.

L'actionnalisme de Touraine, le paradigme de l'identité collective de Melucci et le paradigme du pouvoir culturel de Swidler constituent trois exemples, trois figures analytiques où les concepts de culture et d'identité collective prennent le dessus. Ceci les distingue de la famille des paradigmes particulièrement sensibles aux éléments structurels, matériels et stratégiques des mouvements sociaux.

L'approche que nous privilégions dans cette thèse est d'ordre inclusif en regard aux divers éléments des deux familles de paradigme considérées, éléments pouvant être axés sur une structure analytique de sept dimensions.

CHAPITRE 4

CONSTRUCTION D'UNE GRILLE OU D'UNE MATRICE

ANALYTIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE OU DU MOUVEMENT SOCIAL

Dans ce chapitre, il s'agit de construire une grille analytique de l'action (action en tant que genre subsumant toutes les espèces de l'action collective) qui nous sert d'outil pour la construction d'un type d'action par rapport auquel nous allons analyser le mouvement communautaire haïtien de Montréal.

4.1- Méthodologie

Il nous faut préciser : a) la méthode de construction de la grille, b) les référents paradigmatiques de cette construction, c) le type ou le modèle construit, d) les référents paradigmatiques du modèle.

4.1.1- La méthode de construction.

La méthode de construction n'est autre que le processus de modélisation (Barbie, 1989, Willet, 1992 ; Collerette, 1996). Collerette (1996) a bien précisé la logique de cette démarche :

"Ainsi, la modélisation consiste à relever parmi les divers éléments liés à un phénomène, ceux qui le caractérisent le mieux, pour ensuite dégager les liens dynamiques qui les unissent. Pour qu'un modèle joue un rôle de réducteur de la réalité sans fausser l'objet d'étude, il faut être très prudent dans la sélection des éléments et se donner des règles qui déterminent les éléments à choisir, règles dérivées de l'orientation paradigmatique, du chercheur." (Ibid : 131)

En recherche qualitative, les objets d'étude "sont souvent dynamiques et complexes. La modélisation devient alors une méthode particulièrement utile pour rendre intelligibles les phénomènes." (Ibid 131)

La démarche de modélisation doit satisfaire à un certain critère de cohérence interne systématisant les différentes dimensions ou catégories dégagées par le processus. Ce critère se situe au centre de la caractéristique d'émergence et d'évolution de la recherche qualitative (Savoie-Zage, 1996).

“Le critère de validation de cohérence interne réfère à l’argumentation logique et fondée que le chercheur communiquera dans sa recherche. Les résultats, les interprétations, les hypothèses de travail sont plausibles compte tenu des données recueillies et de l’analyse effectuée.” (Ibid : 25)

Cette cohérence interne ne peut s’évaluer qu’en fonction des référents paradigmatiques servant de base au processus de construction d’une grille analytique via la méthode de la modélisation.

4.1.2- Les référents paradigmatiques du processus de construction.

Le processus de dégagement des caractéristiques essentielles de l’action collective (grille ou matrice analytique de la lecture d’une action collective) renvoie à des référents paradigmatiques spécifiques au sens où l’entend Herman (1988).

“Les paradigmes sociologiques s’apparentent davantage à des langages qu’à des théories car ils ne sont pas testables, ce sont des programmes de recherche, des champs de possibilités méthodologiques, ontologiques et épistémologiques qui ont chacun leur envergure propre.” (Ibid : 4-5)

Les référents paradigmatiques nous servant de prémisses pour la construction de la grille analytique renvoient à la praxéologie et à la dialectique.

4.1.2.1- La praxéologie

Au fait social du positivisme, au monde socio-culturel du paradigme compréhensif, au système social du structuro-fonctionnalisme, au code culturel du structuralisme, la praxéologie substitue l’action sociale comme axe de son axiomatique (ensemble intégré de propositions-prémisses tenant lieu d’évidence).

L'un des postulats de la praxéologie, c'est la primauté de l'acteur sur le système, c'est la capacité de l'acteur d'agir selon la rationalité cognitive (inférences à partir d'informations), la rationalité instrumentale (adéquation des moyens aux fins) et la rationalité axiologique (raisonnement axé davantage sur l'attachement aux valeurs qu'aux conséquences de l'acte).

La prise en compte de la rationalité cognitive et de la rationalité axiologique a complexifié le modèle simplificateur de l'individualisme méthodologique axé principalement sur une logique utilitariste réduite au calcul du rapport coûts-bénéfices. Ce double enrichissement est constaté par un grand nombre de modélisateurs de l'action (Boudon, 1998 ; Demeulenaere, 1998 ; Picavet, 1998 ; Filleule, 1998 ; Piketty, 1998 ; Walliser, 1998, St-Sernin, 1998), en quête d'une théorie de l'action comme la précise Picavet (1998) :

"Il faut donc se mettre en quête d'une théorie de l'action, ou à tout le moins d'une forme de coordination entre les théories plurielles, qui permette la saisie rationnelle de l'objet pour réduire arbitrairement sa complexité propre. Prenant implicitement leurs distances par rapport à toute méthodologie "irréaliste" qui compterait pour rien la pertinence descriptive des éléments de base des théories, les auteurs ont tenté de montrer à partir de questions relevant de plusieurs champs disciplinaires, comment les difficultés et les paradoxes rencontrés par les doctrines ou les modèles classiques de l'action invitent à un renouvellement des postulats à partir desquels on aborde le processus même par lequel les personnes se représentent et comprennent les circonstances de leur action, élaborent ou acceptent des valeurs ou des normes de référence, prennent leurs décisions, et enfin agissent." (Ibid : 7)

Ainsi, l'action collective est balisée par des paramètres ethico-idéologiques ("les gens élaborent ou acceptent des valeurs ou des normes de référence"), valeurs permettant de "se représenter et de comprendre les circonstances de leur action" (rationalité cognitive, "collective action frame"). Cela se fait dans un processus intentionnel, un processus inscrit sur le registre de la praxis, un processus décisionnel visant une fin via l'élaboration de stratégies et de tactiques ("prennent leurs décisions et agissent").

A ces dimensions éthico-idéologique, cognitive, téléologique et stratégique-tactique de l'action collective inférée du paradigme de la praxéologie, comme prémisses de la construction de la grille analytique de l'action collective générique via la méthode de la modélisation, nous en ajoutons trois autres reliées au paradigme de la dialectique.

4.1.2.2- La dialectique

Le dénominateur commun du matérialisme marxien, du réalisme platonicien, de l'idéalisme hégélien, c'est le processus de la totalisation des parties. Tout en nous distanciant du statut d'ontologie de ce courant paradigmatique, une logique dialectique appliquée à un champ actanciel ou à des champs sociaux nous sert de présupposition pour la construction de quelques niveaux de notre grille ou de notre matrice analytique de l'action collective (en tant que genre) et d'une espèce de cette action.

Herman (1988) précise cette orientation paradigmatique :

"L'explication sociologique des conduites nécessite la prise en compte de la notion holiste de "champ actanciel", ensemble d'évènements-actes et réseau de conduites orientées, relativement autonome par rapport à d'autres champs d'action analogues. Les champs actanciels peuvent être construits à partir de la multiplicité des types d'interactions sociales possibles, de leurs englobements et empiètements réciproques dans chaque situation historique concrète." (Ibid : 124)

Ce champ actanciel, surdéterminé par une problématique, est susceptible d'être considéré sous l'angle de thèmes logicistes de la dialectique. Bunge (1973) nous en énumère quelques principes :

- "toute chose (fait, proposition, évènement) a son opposé ;
- tout objet est contradictoire, constitué de composants opposés (unités des contraires) ;
- tout changement résulte de la lutte interne des opposés ;

- le progrès a une allure de spirale dont chaque niveau contient et nie le précédent" (Bunge 1973, cité par Herman 1988.34).

Essentiellement d'ordre heuristique, ces référents paradigmatiques de la dialectique nous ont inspiré dans la détermination des trois dimensions de l'action collective : l'identité collective, l'identité de l'interlocuteur-adversaire et, enfin, la problématisation et l'évolution de l'action collective via la dialectique action-réaction (ou absence de réaction) du champ actanciel.

Ainsi, des multiples dimensions possibles de l'action collective en tant que genre subsumant ses espèces, nous avons dégagé par la méthode de modélisation :

- a) en référence au paradigme de la praxéologie quatre dimensions :
 1. la dimension ethico-idéologique
 2. la dimension cognitive;
 3. la dimension téléologique;
 4. la dimension praxéologique (action, stratégie et tactique)
- b) en référence au paradigme de la dialectique;
 5. la dimension de l'identité collective (s'affirmer en s'opposant);
 6. la dimension de l'identité de l'autre en tant qu'interlocuteur;
 7. la dimension de la dynamique action-réaction du processus.

Ces dimensions, une fois dégagées, il s'agit maintenant, à partir de plusieurs possibilités, d'en déterminer les caractéristiques pour constituer et pour dégager de l'action collective générique, une espèce d'action collective par rapport à laquelle nous allons analyser l'action collective du mouvement communautaire haïtien de Montréal.

4.1.3- Le type ou modèle considéré dans notre étude

Le modèle considéré est un idéal type selon l'approche wébérienne. Mucchielli (1996) en évoque les lignes de force en ces termes :

"Procédure de réflexion menée à partir de cas de descriptions de situations consistant à faire un "passage à la limite", c'est-à-dire à extraire des cas et situations leurs caractéristiques les plus "typiques" (les plus fondamentales) pour définir un type extrême ("idéal type") par rapport auquel on peut hiérarchiser les différents cas concrets rencontrés dans la recherche".

Précisons que cette démarche weberienne s'apparente davantage à l'élaboration de types extrêmes qu'au dégagement de dimensions (comme nous venons de le faire avec la méthode de modélisation).

Une longue citation de Burger (1987), parlant de l'idéal type de Weber, nous semble ici particulièrement opportune:

"Picture which is neither the historical reality (e.i. the content is not a complete reproduction of concrete reality) nor even the true reality (e.i. it does not present, in an absolute sense, the essence of reality), but it has to be interpreted as a purely ideal limiting concept for the comparison with and scrutiny of reality for the purpose of emphasizing certain significant parts of empirical reality." (Ibid :140)

Autrement dit, cette perspective wébérienne renvoie au particularisme de la trilogie universalisme-particularisme-singularisme et dérive du postulat de l'impossibilité d'appréhender l'infini de la réalité sociale. A défaut de relever le défi de couler la totalité des contingences sociales dans les moules des concepts, Weber recommande de considérer une partie de la réalité, mais une partie significative pour le chercheur, significative par rapport à ses valeurs, c'est-à-dire en fonction de ses référents paradigmatiques.

4.1.4- Les référents paradigmatiques du modèle constitué

A l'image des deux types de conception qu'on peut avoir du système social (consensus/conflit : Lallement, 1993), on peut considérer deux types principaux de l'action collective ou du mouvement social : le mouvement de consensus et le mouvement de conflit. Schwartz et Paul (1992) conceptualisent les mouvements de consensus comme des mobilisations sociales ayant le support de 80 à 90% de la population.

Pour Touraine (1993), le mouvement social est la conduite collective organisée d'un acteur luttant contre son adversaire pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète. Dans ce même ordre d'idées, Maheu (1991) considère le mouvement social comme analytiquement conflictuel et contestataire de l'ordre social établi. Ce qu'appuie Melucci (1985) :

"I define analytically a social movement as a form of collective action (a) based on solidarity, b) carrying on a conflict, (c) breaking the limits of the system in which action occurs." (Ibid: 795)

Dans une logique apparentée à celle dichotomisant l'action collective, Doucet et Favreau (1991), à la suite de Rothman (1979), considèrent trois types d'organisation communautaire : le développement local et le planning social renvoient à l'ordre et au consensus alors que l'action sociale n'est qu'un mouvement social (action collective conflictuelle). Les caractéristiques de l'action sociale sont entre autres :

- "l'attention portée aux problèmes sociaux les plus fortement ressentis par la partie la plus défavorisée des communautés locales;
- la mise sur pied d'organismes de revendication et de pression permettant le développement d'un rapport de forces qui pouvait leur être favorable" (Ibid : 17).

Dans le cadre de notre recherche, le mouvement de conflit constitue le mouvement social idéal-typique par rapport auquel nous allons étudier le

mouvement communautaire haïtien de Montréal. Ce modèle est un «output» d'une construction à deux niveaux.

Dans un premier temps, via le processus de modélisation, nous avons construit une grille analytique de sept variables (sept dimensions, sept espaces d'attribut) de l'action collective en tant que genre, à l'aide de référents paradigmatiques de la praxéologie et de la dialectique.

Dans un deuxième temps, selon l'approche wébérienne de l'idéal-type, nous avons construit un modèle constitutif d'une caractéristique (parmi plusieurs possibilités) des dimensions de l'action collective. Ce modèle, mouvement de conflit, s'inspire du doublon conceptuel mouvement de consensus/mouvement de conflit en tant que référent paradigmatique.

Nous allons développer ce modèle avant de nous en servir pour l'étude du cas de l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal.

4.2- Problématisation de l'identification des acteurs du mouvement social en tant qu'ensemble structurel

Klein et al (1997) citent comme "mouvements sociaux vigoureux et actifs" au Québec les mobilisations suivantes :

- les nations amérindiennes
- les femmes
- les milieux ruraux et régionaux
- les milieux urbains
- les exclus
- le mouvement environnementaliste
- les gais et les lesbiennes
- les minorités ethniques.

Comment peut-on systématiser les éléments de compréhension de la composition structurelle de la dimension « acteurs » de ces mobilisations ?

A cet effet, nous postulons de considérer l'action collective dans sa double dimension de potentialité et d'actualisation.

La potentialité de participation à une action collective fait référence à l'injonction identitaire (Camilleri, 1991) liée à des variables fondamentales innées sociologiquement problématisées (sexe, ethnie et âge) et /ou à des problèmes sociaux. Il y a problème social lorsqu'un grand nombre de personnes sont affectées par une situation donnée, que cette situation est jugée intolérable et que les gens sont conscients de la nécessité d'une action collective (Milles, 1968 ; Merton, 1961 ; Lenoir, 1987. Durocher, 1965 ; Kaller et al, 1968 ; Perron, 1986, Manis, 1974, Laskin, 1965 ; Lalonde, 1976 ; Beaudoin 1990) ; Cette injonction identitaire crée une identité confusionniste trompeuse. Par exemple, toutes les femmes ne sont pas conscientes qu'elles doivent se solidariser entre elles.

Dans la structure identitaire, on peut considérer, comme premier niveau, des acteurs potentiels, c'est-à-dire tous ceux dont la caractéristique fondamentale innée (sexe, ethnie et âge) et /ou l'affectation du vécu par une situation jugée intolérable pré-disposent à l'intégration à une action collective ou à un type d'action collective (le mouvement social).

À un deuxième niveau, la structure de l'ensemble des acteurs de l'action collective est constituée de deux types d'acteurs réels :

- a) ceux qui répondent à l'injonction identitaire, c'est-à-dire les acteurs potentiels dont le rationalité socio-cognitive bascule dans l'urgence d'intégration d'une action collective;

- b) tous ceux qui aboutissent à la conclusion d'agir dans les paramètres d'une action collective.

Tous ces acteurs réels sont impliqués non pas seulement dans des organisations spécifiquement finalisées, mais dans un système d'action concret balisé par la construction du sens et des références collectives (la variable fondamentale innée et/ou la problématique de la situation macro-sociale). Par leurs discours, attitudes et actions, ces acteurs créent une certaine dynamique collective.

Mais cette dynamique collective doit être canalisée et orientée. Et c'est là le rôle du troisième et dernier niveau de l'ensemble des acteurs d'une action collective ou du mouvement social. Ce niveau comprend les organisations et les leaders, noyau dur du mouvement gérant les processus communicationnels (Morin, 1990 ; Mucchielli, 1996) de l'action collective (construction du sens, construction des référents collectifs, structuration des relations, expression de l'identité groupale, transmission de l'information, influence et conscientisation).

Dans le cadre de notre étude, nous postulons que le mouvement social idéal-typique est celui dont le deuxième et le troisième niveau de l'ensemble structurel sont, principalement, l'actualisation de la potentialité du premier niveau.

En référence à la trilogie de notre modèle social, aucun de ces niveaux ne peut structurellement se situer dans la sphère du marché ou dans celle de l'État. Le mouvement social est la dynamique du contrôle de la société civile face au marché et à l'État (Klein et al, 1997 ; Hamel, 1997 ; Dionne et al, 1997 ; Beaud, 1997 ; Miles, 1997 ; Boucher et al., 1997 ; Guay, 1997 ; Lafontaine, 1997 ; Thériault, 1997 ; Fontan, 1997). Ces auteurs mettent tous l'accent sur le contre-pouvoir des mouvements sociaux face à l'hégémonie du néolibéralisme.

Dans cette partie, le mouvement social est considéré comme un ensemble d'acteurs ou, plus précisément comme un acteur collectif. Cette considération renvoie à une logique d'acteur ou à une logique de catégorie d'acteurs selon les méta-concepts du socioculturel, de l'économique et du politique. L'idéal-type de mouvement social considéré dans notre étude renvoie à un acteur collectif dont le signifié est la société civile considérée heuristiquement dans une perspective dialectique (société-civile versus marché et État).

Impliquant un seuil de participation du groupe latent (premier niveau), l'idéal-type du mouvement social considéré dans notre étude est une mobilisation collective consciente, structurellement située dans l'aire de la société civile et dont l'ensemble des acteurs est ainsi schématisé :

- groupe potentiel (premier niveau)
- groupe réel (deuxième niveau)
- groupe dirigeant, noyau dur (troisième niveau).

4.3 L'action collective en tant que structure agonale

Dans le sous-chapitre précédent, l'analyse modale de l'action (pouvoir agir, vouloir agir, agir) était circonscrite aux éléments inter-grouaux du groupe porteur de l'action collective ou du mouvement social (dimension potentielle et dimension réelle). Dans ce sous-chapitre, l'analyse est considérée dans une perspective dialectique (cf. les deux thèmes paradigmatiques de la construction, via la modélisation, de la grille analytique de l'action collective : la praxéologie et la dialectique).

Fontanille (1996) précise :

"[...] l'analyse modale et aspectuelle semble aujourd'hui une entrée particulièrement heuristique... l'analyse modale et aspectuelle donne accès aux structures actanciennes, conçues à la fois comme des

structures d'accueil pour la modalisation (modalisation du sujet, de l'objet ou du destinataire) et comme des structures agonales (sujet-anti-sujet, destinataire-anti-destinataire). En effet, saisir un procès sous l'angle de sa modalisation [...] c'est l'envisager d'emblée dans la perspective d'une relation polémique, où s'affrontent les forces favorables et les forces défavorables à sa réalisation : "il faut", en l'occurrence, ne peut-être actualisé que contre un "vouloir" ou un "pouvoir" agissant en sens contraire." (Ibid : 222-223)

Dans cette perspective de dichotomisation du champ de l'action collective ou du mouvement social, Touraine (1985), en référence à son axiématique de la tri-dimensionnalité du mouvement social (l'identité, l'altérité et la totalité) invite à considérer cette relation bi-polaire sous un angle conflictuel :

"There is an almost general agreement that social movements should be conceived as a special type of social conflict [...], a conflict presupposes a clear definition of opponents or competing actors and of the resources they are fighting for or negotiating to take control of." (Ibid : 750)

Dans la construction de la grille analytique, via la modélisation, de l'action collective, en tant que genre, nous avons considéré la dimension "altérité" comme un espace d'attributs desquels il faut choisir un type dans un modèle idéal-typique. Ce type d'attribut choisi réfère au doublon conceptuel mouvement de consensus/mouvement de conflit.

Comment peut-on analyser, par exemple, la structure agonale du mouvement social des socialités territorialisées selon le modèle idéal-type ci-haut élucidé ? Ou, du moins, comment peut-on la problématiser ?

Conférant au local un statut d'entité de mouvement social, Dionne et al. (1997) posent l'hypothèse que :

"[...] Ce travail de redéfinition des socialités territorialisées constitue en réalité la base d'un nouveau mouvement social qui, comme les mouvements écologiste, féministe, ouvrier, etc. l'ont fait à leur heure, contribue aux compromis sociaux qui soutiennent la gestion du social." (Ibid : 39)

Pour bien circonscrire le schéma de l'ensemble des acteurs constitutifs de l'identité du mouvement social du local, il faut, dans une démarche dialectique, appréhender l'"autre". L'"autre" ou, l'interlocuteur ou le contre-groupe est-il l'État, dans sa variante centralisatrice ? Si l'autre, c'est l'État, dans quel système (ensemble d'éléments intégrés fonctionnellement ou heuristiquement) peut-on inclure les éléments étatiques ou para-étatiques locaux, le système du local ou le système de l'"autre, l'État" ?

" Les actions collectives [...] provoquent de ce fait une nouvelle opposition entre le local et le capital globalisé [...]. C'est la mobilisation sociale qui fait converger ces intérêts par ailleurs distincts, unifiant ainsi "des pratiques dont les motifs divergent et réinvestissant le local en tant qu'espace de pouvoir prioritaire dont l'importance dépasse largement ce qu'on entendait jadis par pouvoir local." (Hamel et Germain, 1985, cités par Ibid ; 39)

Dans la mesure où l'on accepte la détermination de l'ensemble identitaire du local par rapport au système d'éléments de l'autre (le socio-culturel l'économique, le politique de l'autre), les finalités de ces deux catégories sont-elles inclusives ou exclusives ? En fonction de la rareté des ressources, on serait porté à croire qu'elles sont exclusives, ce qui renverrait à un type de conflictualité entre le local et le centre.

Une fois l'ensemble identitaire du mouvement social dialectiquement déterminé par l'interlocuteur, l'autre, il s'agit maintenant d'analyser la dynamique de leurs interactions.

4.4- La dynamique des deux sous-systèmes du champ du mouvement social

À l'image de la structure agonale du mouvement social, telle qu'illustrée dans le sous chapitre précédent, correspond l'analyse processuelle de ce type d'action collective, telle qu'élaborée dans ce sous chapitre.

Dans la mesure où le mouvement social constitue un système d'action concret (paradigme de la praxéologie), on peut considérer ce système comme un ensemble de deux sous-systèmes : le sous-système demandeur/ revendicateur et le sous-système défendeur (perspective dialectique). Friedberg (1996) précise :

"Tout champ d'action collective peut, en effet, se conceptualiser comme sous-tendu par un système d'action concret qui le structure par des "règles de jeu", c'est-à-dire un ensemble de mécanismes qui organisent, médiatisent et régulent les interdépendances objectives entre participants et les processus d'échange qui s'ensuivent." (Ibid : 227)

Ce système peut-être conçu comme pouvant se dégager d'un cadre sociétal donné pour former un système "autopoïétique", selon la logique du structuralisme fonctionnel de Luhmann (1987).

"Luhmann cherche à concilier une logique génétique (comment apparaissent les structures de rôles) et une logique intégrative (comment un système peut inciter ses membres à contribuer à son fonctionnement). Un système peut-être conçu indépendamment de son environnement. [...] L'autopoïèse social fait référence aux systèmes sociaux qui évoluent grâce au moteur de la communication. Les systèmes sociaux [...] sont (autopoïétiques) dans la mesure où, clos sur eux-mêmes, ils ont la capacité de produire leur propre structure." (Lallement, 1993 : 138)

Le système d'action concret du mouvement social, considéré heuristiquement comme dégagé d'un environnement d'une entité sociétale comprend, dans le cadre de notre étude, deux sous-systèmes : le sous-système demandeur/revendicateur (l'ensemble des éléments se réclamant du groupe acteur du mouvement social) et le sous système défendeur (l'ensemble des éléments considéré comme un système de pouvoir susceptible de satisfaire les revendications du groupe demandeur).

L'ensemble structurel identitaire du mouvement social a un statut revendicateur et son élan vers l'atteinte de ses objectifs est contrarié par

l'indifférence ou l'apposition du groupe défendeur. Engagés dans une stratégie d'échange, ces deux sous-systèmes interagissent dans un système d'action concret en fonction de :

- a) leurs finalités respectives (Bajoit, 1992)
- b) les règles du jeu (Ibid)
- c) leurs ressources respectives (ressources idéationnelles, organisationnelles, matérielles).

Ce sont deux acteurs collectifs au sens de Bajoit :

"Un acteur collectif est donc une catégorie sociale, dont les membres se sont plus ou moins fortement engagés dans une stratégie de solidarité et dans une stratégie d'échange, dans le but d'agir sur les structures de contrôle (règles du jeu) et les structures de sens (finalités inclusives ou exclusives) qui la font exister socialement." (Ibid : 113)

Ce système d'action concret, impulsé par la dynamique action-réaction des deux sous-systèmes, peut :

- a) soit rester inchangé
- b) soit évoluer vers le pôle consensuel
- c) soit évoluer vers plus de conflictualité
- d) soit disparaître (du moins en tant qu'action collective conflictuelle).

Un exemple nous permettra de préciser notre point de vue.

Le mouvement social des nations amérindiennes (Klein et al, 1997), du moins dans ses deux niveaux de l'ensemble identitaire structurel (les participants effectifs à ce mouvement et le noyau dirigeant), peut-être considéré comme engagé dans un système d'action concret de lutte contre le sous-système défendeur constitué des blancs hostiles aux prétentions ancestrales des

indigènes qu'ils soient hommes d'affaires ou non, et des appareils administratifs et politiques de l'État du Québec directement concernés par cette problématique.

Ce système d'action concret n'est pas coextensif au cadre sociétal du Québec en ce sens que plusieurs paramètres et acteurs du socio-culturel, de l'économique et du politique de cette entité sociétale ne sont pas impliqués dans ce système mais constituent l'environnement par rapport auquel le système d'action du mouvement social des nations amérindiennes est ouvert. Ce schéma (sous-système demandeur/sous-système défendeur) est autopoétique en ce sens qu'il est susceptible de s'auto-reproduire, quelque soit l'état de l'environnement, pourvu que le refus de ce respect de droits existe.

Les finalités de l'échange (groupe demandeur /groupe défendeur) sont-elles exclusives ou inclusives ? Elles peuvent être conçues comme exclusives dans la mesure où aux demandes de plus de pouvoirs et plus de ressources des nations amérindiennes, le groupe défendeur oppose un refus. Cependant, ce rapport d'échange est inégalitaire, car les règles du jeu, les normes et les règles de l'interaction sont principalement formulées par la catégorie sociale d'où origine le groupe défendeur, catégorie qui contrôle l'environnement social (catégorie des non-autochtones). Ce groupe défendeur, avantagé au niveau des règles du jeu, l'est aussi au niveau des ressources.

Des changements reliés aux trois pièces de la mécanique fonctionnelle d'un mouvement social comme celui des nations amérindiennes (finalités, règles du jeu, ressources) en modulent la trajectoire diachronique. Le mouvement social des nations amérindiennes est-il resté inchangé ? Ou a-t-il changé dans le sens du consensus ou d'un degré plus haut de conflictualité ? Ou son évolution vers le type du mouvement de consensus est-elle tellement prononcée qu'on peut parler de disparition de mobilisation en tant que mouvement social ? Les réponses pertinentes à de telles questions requièrent l'analyse des sept volets de l'action collective conflictuelle des nations amérindiennes.

4.5- La rationalité axiologique et idéologique du mouvement social

Leblanc (1994) considère l'imaginaire social ou l'idéologie comme un cadre déterminant les virtualités représentationnelles d'une époque donnée.

Lipianski (1993) considérerait l'idéologie dans cette même perspective :

"Les idéologies instituent des lieux et des rapports logiques entre un ensemble épars de représentations sociales. Elles organisent et structurent ainsi le champ symbolique d'une formation sociale. Elles ont [...] une fonction régulatrice sur les représentations." (Ibid : 60)

Tout mouvement social s'inscrit dans la structure idéologique d'une entité socio-spatio-temporelle donnée. Ainsi, le mouvement social ouvrier, archétype de cette action collective conflictuelle, s'est nourri des avatars du capitalisme tentaculaire de cette époque.

Pour bien comprendre une mobilisation collective conflictuelle, il faut :

- a) repérer le noyau central de sa structure axiologique et idéologique
- b) en référence à celle du sous-système défendeur.

En référence à notre modèle construit d'un type idéal de mouvement social, disons que, herméneutiquement, on peut dégager, schématiquement, une structure axiologique et idéologique de consensus et une structure axiologique et idéologique de conflit.

Les paramètres axiologiques des mouvements de consensus sont consubstantiels par rapport à ceux de la culture dominante. Ces valeurs, pour la plupart non-politiques, non-partisanes, humanitaires, caritatives font plus appel à la charité qu'à la justice et aux droits socio-économiques. La dimension idéologique et axiologique des mouvements de consensus est a-politique et gomme tout questionnement relatif à la légitimité de la classe des possédants en tant que pourvoyeuse de normes via les appareils de l'État. L'un des postulats de

ce type de mouvement, c'est que la précarité des conditions des démunis n'a pas grand chose à voir avec l'exploitation des uns par les autres et l'injustice sociale. Dans ce même ordre d'idées, ce mouvement ne met pas l'accent sur la responsabilité des entreprises multi-nationales en ce qui concerne la dégradation de l'environnement, conséquence du refus d'adopter la politique du développement durable.

Les valeurs des mouvements de consensus, en raison de leur statut non conflictuel (référence aux valeurs humaines fondamentales) sont censées + susciter un appui largement majoritaire. "In its broadest sense, the term "consensus movements" refers to social mobilizations that enjoy broad attitudinal support (80 to 90 percent of the population)." (Schwartz et Paul, 1992 : 205). Les paramètres des mouvements de conflit quant à eux, renvoient aux notions d'injustice sociale, de mauvaise foi de la classe dirigeante et de respect des droits sociaux. Tous les auteurs (ou presque) s'accordent à dire qu'on peut parler d'un type de mouvement social en faisant référence à la dynamique communautaire des années 60 au Québec.

Les conduites collectives de type mouvement social appartiennent au registre des rapports conflictuels, mais elles ne sont pas automatiquement reliées à la transformation globale de la société (Touraine, 1993).

Profitant du contexte politique de cette période (premières grèves dans le secteur public, premières cellules du FLQ. (Front de Libération du Québec) libérés des étreintes de l'idéologie déclinante catholique, enhardis par l'affaiblissement de tous les guides autoritaires, des groupes de citoyens forment des comités de citoyens, d'abord dans St-Henri et Pointe St-Charles (1963-64), puis dans St-Charles (1963-64), puis dans St-Jacques et St-Louis (1965-66) et dans Hochelaga-Maisonneuve (1967). Les problématiques couvertes par ces groupes sont nombreuses : logement, consommation, éducation, comptoir alimentaire, association coopérative, clinique communautaire, maison de

chômeurs (Lamoureux et al. 1996). On peut qualifier ces différents comités de citoyen d'acteurs d'un mouvement social dont le noyau idéologique, la justice sociale en faveur des démunis et un élargissement de leur "empowerment", s'oppose à une collusion de l'interventionnisme étatique et du capitalisme envahissant de cette époque.

Le noyau de l'idéologie antiraciste du mouvement social des Noirs américains n'est autre que l'égalité factuelle entre Noirs et Blancs, prétention rejetée par la contre idéologie du racisme prônant l'exclusion, implicite ou explicite, de ce groupe ethno-racial des strates supérieures du socioculturel, de l'économique et du politique. D'après Bonilla-Silva (1997) cette exclusion serait systématique.

"First, racialized social systems are societies that allocate differential economic, politic, social and even psychological rewards to groups along racial lines, lines that are socially constructed." (Ibid : 474)

Dans la mesure où toute construction idéationnelle peut être considérée dans sa double dimension normative et fonctionnelle, nous allons maintenant élaborer sur les paramètres fonctionnels et stratégiques des valeurs et des idéologies des mouvements sociaux.

4.6- Instrumentalisation de la dimension axiologique et idéologique aux fins de mobilisation

Le troisième et le deuxième niveau de l'ensemble identitaire du mouvement social (cf. structure identitaire dans ce texte) doivent travailler en sorte que les représentations sociales que se font les gens, surtout les participants potentiels, en rapport à la problématique-axe du mouvement social, soient favorables à la mobilisation. A cet égard nous évoquons deux concepts, celui des représentations sociales (populaire surtout du côté des auteurs

français) et celui de "collective action frame" (en vogue du côté des auteurs américains).

4.6.1- Représentations sociales

Nous croyons opportun d'établir une différence entre représentation sociale et cognition sociale. Terme en vogue dans la littérature américaine, la cognition sociale met l'accent sur les règles logiques universelles (association, inclusion, déduction) qui habilent l'individu à penser à coups de schémas valables indifféremment pour tous les groupes. Notion européenne, la représentation sociale privilégie l'approche interactionniste selon laquelle la priorité doit être accordée aux influences inter-individuelles, à la dialectique «in» et «out» groupe. En d'autres termes, la représentation sociale implique moins de rationalité que la cognition sociale, fait plus de place à l'induction itérative qu'à la déduction, à la logique doxique qu'à la logique des schémas.

Cette approche interactionniste renvoie au cœur même de l'essence de la représentation sociale, une forme de connaissance socialement partagée, comme le précise McInlay (1993). "First, social representations are linked to communication processus, the most important of these being unstructured everyday talk" (1993 : 134). Jodelet (1989), dans ses différentes études, met l'accent sur l'importance des interactions dans l'analyse des représentations sociales.

"On doit prendre en compte d'un côté le fonctionnement cognitif et celui de l'appareil psychique, de l'autre le fonctionnement du système social, des groupes et des interactions pour autant qu'ils affectent la genèse, la structure et l'évolution des représentations."
(1989:41)

Doise (1993) avance même que pour bien appréhender une représentation, certains chercheurs privilégient l'approche des "structures de

communications” plutôt que les “structures mentales sous-jacentes” (1993 : 164). De ce point de vue, les sujets construisent leurs représentations sociales dans la praxis de la quotidienneté, à la faveur des multiples mini-processus interindividuels constitutifs de la texture sociale. Cette construction peut même se faire sous l’égide de la rhétorique.

Billig (1993) soulève l’idée que l’approche rhétorique réfère davantage au volet dialogique que les autres approches. Cette approche implique la prise en considération d’un argument et d’un contre-argument. Autrement dit, le sujet représentant construit, affine sa structure représentationnelle en discutant, en faisant valoir son point de vue. Billig (1993) renchérit :

“It is the argument which is of the greatest rhetorical interest, because rhetoricians, in seeking to persuade, are arguing for a point of view and centering the arguments of opponents.” (1993 : 46)

La négociation du sens des représentations sociales dans la dynamique communicative et interrelationnelle n’obéit pas forcément à la logique formelle. Dans la pratique, les individus croient et agissent rarement sans implicitement ou explicitement tenir compte de la sagesse sociale et culturelle qui sont dans leur environnement, c’est-à-dire les systèmes de connaissance des groupes auxquels ils appartiennent. Ce fonds commun de savoir englobe toute la connaissance quotidienne concernant le réel et l’imaginaire. Wagner (1995), pour distinguer ce type de base rationnelle du discours social d’autres types de rationalité - par exemple, cohérence formelle -, utilise le terme “épi-rationnel”.

“Pour pouvoir qualifier les croyances et les pratiques d’épi-rationnelles, il est nécessaire, bien qu’insuffisant, que la logique de tout l’ensemble de croyances établi soit localement consistant... Il doit être en accord avec le système de connaissance collectivement partagé par le groupe.” (1995 : 57)

Construites par un sujet, en tant qu’intégré dans une dynamique communicationnelle, dynamique parfois teintée de rhétorique mais toujours arc-boutée sur l’épi-rationalité, les représentations sociales concernant une

problématique – axe d'un mouvement social peuvent être canalisées vers la mobilisation grâce à un "collective action frame" pertinent.

4.6.2- "Collective action frame"

Alors que les représentations sociales, dans leur double dimension centrale et périphérique, rationalisent au sujet de problèmes sociaux, qu'ils soient ou non reliés à une problématique de variable fondamentale innée (âge, sexe, ethnie), les "collective action frames" ou cadres interprétatifs pour une action collective englobent et dépassent celles-là. Ces systèmes argumentatifs et interprétatifs infèrent, à partir du caractère injuste et intolérable d'une situation donnée, la nécessité d'agir collectivement.

Tout comme Klandermans (1995), Johnston (1995) accorde une grande importance aux "collective action frames".

"From a cognitive perspectives, frames are problem – solving schemata, stored in memory, for the interpretative task of making sense of presenting situation. They are based on past experiences of what worked in given situations, and on cultural templates of appropriate behavior." (Ibid : 217)

C'est pour élargir le cadre de la théorie de la mobilisation des ressources que quelques auteurs américains (Ferree et Miller, 1983; Gamson et al., 1982) y ont introduit des éléments idéationnels à caractère performatif.

Directement inférés de valeurs, de croyances, de significations, ces schémas interprétatifs signifient et condensent le monde ou les phénomènes en mettant l'accent sélectivement sur quelques traits mobilisateurs et en encodant des objectifs, des situations, des événements, des expériences et séquences d'action dans des formules éloquentes quant aux potentialités mobilisatrices. Ces unités d'analyse, dans la perspective du "collective action frame", sont considérées sous l'angle de l'injustice, de l'intolérabilité, et d'une demande de

correction (Gamson et al., 1982 ; Klandermans, 1984 ; Mc Adam, 1982 ; Moore, 1978 ; Piven et Cloward, 1977 ; Snow et al, 1986 ; Turner et Killian, 1987).

La seconde caractéristique des “collective action frames”, c’est qu’ils attribuent la responsabilité des situations injustes et victimisantes à des acteurs. La troisième caractéristique c’est leur potentialité mobilisatrice, potentialité qui est fonction de leur crédibilité empirique (Snow et Benford, 1992). Les arguments constitutifs du schéma mobilisateur doivent être en harmonie avec les croyances principales de l’environnement de l’entité sociétale et ne pas entrer en contradiction avec les univers phénoménologiques des victimes de la problématique – axe du mouvement social (Ibid).

À l’aide de valeurs (ou système de valeurs : idéologie) guidant un mouvement social donné (rationalité idéologique et axiologique), les éléments du troisième et du deuxième niveau de son ensemble identitaire construisent un ensemble de “collective action frames”, en harmonie avec les dimensions centrale et périphérique des représentations sociales de sa problématique-axe. Cette articulation représentations sociales/collective action frames (instrumentalisation de la dimension axiologique) facilite l’action du sous-système demandeur/revendicateur (structure identitaire de l’action collective conflictuelle) contre un sous-système défendeur identifié (structure agonale). Ces deux sous-systèmes sont dans un système d’action concret (**voir fig.1**).

Le noyau dirigeant du mouvement social des Noirs américains, dont l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP) fondée en 1909 (Paraire, 1993) constituait un élément essentiel, comprenait également, au cours du processus accéléré de ce mouvement durant les années 60 et 70, le mouvement africaniste de Marcus Garvey, des églises, des syndicats des Noirs, des étudiants du "Student Non violent Coordinating Committee" (SNCC) et le "Congress of Racial Equality" (CORE) (Ibid). Toutes ces organisations et leurs leaders structuraient leurs discours autour de la possibilité d'infléchir les valeurs dominantes américaines vers leur actualisation au contexte d'injustice sociale subie par les Noirs américains. C'est le cas, particulièrement, des discours du leader de la "Southern Christian Leadership Conference", Martin Luther King, depuis le boycott des bus de Birmingham en 1955 jusqu'à sa mort en 1968. En vertu de leur logique de "collective action frame", les discours de King ont impulsé à ce mouvement une dynamique toute particulière.

Mc Adam (1996) met l'accent sur l'articulation par Martin Luther King des revendications des Noirs (axées sur des vécus d'injustices) aux éléments du socle de la culture américaine.

- " Specifically, in employing Christian themes and conventional theory, King succeeded in grounding the movement in two of the ideational bedrocks of american culture:
- Christian forgiveness of King was deeply reassuring to a white america
 - Christian charity and non-violence." (Ibid : 347)

Cette dynamique idéationnelle s'inscrit dans un processus visant une finalité encapsulant des objectifs contextuels et situationnels.

4.7- Dimension téléologique du mouvement social

Comme nous l'avons mentionné dans la section liée à la structure agonale de l'action collective, le type de finalité de l'interaction dans laquelle sont engagés les sous-systèmes revendicateur et défendeur est, non pas inclusif,

mais exclusif dans le cas d'un mouvement social idéaltypique. Dans cette partie du texte, il s'agit d'étudier la dimension téléologique de la mobilisation collective plus en détails, compte tenu de son importance.

Dans la mesure où l'on accepte le postulat que le mouvement social est un processus réactif tentant d'apporter une réponse adéquate à un problème ou à une situation, toute problématique de finalité renvoie à l'idéologie et aux valeurs médiatisant l'appréhension de ce problème ou de cette situation. Le but à atteindre est ancré dans une certaine empiricité renvoyant à la fois à la rationalité axiologique et à la rationalité téléologique. Des exemples à partir d'une citation de Klein et al (1997) vont nous permettre de préciser la problématisation de la dimension téléologique du mouvement social.

"Le cas du Québec nous montre des exemples multiples de mobilisations vigoureuses, parmi lesquelles on peut rappeler celles des nations amérindiennes pour obtenir la reconnaissance de leurs droits ancestraux, celles des femmes pour exiger l'équité et la fin de l'appauvrissement [...], celles des milieux ruraux et régionaux demandant la décentralisation du pouvoir et les moyens pour assurer le développement local [...], celles des exclus pour exiger la création d'emploi et le maintien des services aux plus démunis."
(Ibid. :3)

Comment l'ensemble systématique de tous les éléments du sous-système revendicateur des nations amérindiennes, dans le contexte précis d'une entité sociétale donnée, le Québec, conçoivent-ils, dans les dimensions principales et périphériques de leurs représentations sociales reliées à cette problématique, l'étendue et l'intensité de l'injustice dont ils sont l'objet ? À partir de cette appréhension phénoménologique de la valeur "respect des droits ancestraux", que vise l'ensemble du système ? ou du sous-système s'il est considéré dans le cadre du système d'action concret ?

Pour bien circonscrire les éléments de la dimension téléologique d'un mouvement social des nations amérindiennes, il faut considérer l'ensemble de leurs revendications sur le plan socio-culturel, économique et politique comme

des signifiants par rapport au signifié "respect des droits ancestraux". Cette analyse herméneutique de dégagement d'une tendance principale peut se réaliser en référence au niveau organisé, ce que nous appelons troisième niveau, de la mobilisation collective. Le problème, c'est de faire rentrer dans le carcan éthico-idéologique du "respect des droits ancestraux" les objectifs concrets des "Warriors" ou des organisations formelles et informelles du camp conflictuel du sous-système/revendicateur autochtone et les tentatives délibérément collaboratrices, par rapport aux institutions étatiques, d'un grand nombre d'organismes de services de cette communauté. On peut ainsi parler d'une finalité éthico-idéologique, collée à une valeur donnée et une finalité pragmatique, telle que dégagée des objectifs concrets d'un mouvement social.

Le mouvement social des femmes vise "l'équité et la fin de l'appauvrissement". Dans un contexte sociétal précis, le Québec, comment peut-on dégager, à partir des objectifs concrets des organisations et des "collective action frame" des leaders, cette finalité commune ? Sur la base des dimensions centrale et périphérique des représentations sociales que se font les éléments constitutifs du premier niveau de l'ensemble identitaire en rapport à l'injustice sociale subie par les femmes, peut-on dire que les vœux, implicites ou explicites, du premier niveau se reflètent au troisième niveau, le niveau moteur, le niveau organisé ? Peut-on parler d'un mouvement social des femmes au Québec au sens où la dimension téléologique est d'ordre conflictuel, c'est-à-dire qu'elle vise un changement continu de la structure sociale dominée par les hommes ? Peut-on appeler mouvement social des femmes du Québec un mouvement qui ne vise que la fin de l'appauvrissement, via par exemple la dilatation de l'économie sociale, sans questionner la domination structurelle des hommes ? Comment concilier le volet "consensuel" et le volet "conflictuel" du mouvement féministe québécois ? Comment en dégager une tendance dominante ?

Sous quel étendard téléologique peut-on placer la marche des femmes "Du pain et des roses" tenue au Québec en 1996 ? Est-ce la "mise en place d'un

programme d'infrastructures sociales avec des emplois accessibles aux femmes dès maintenant" (Guay, 1997 : 136) ? Ou un changement structurel ? :

"La Marche des femmes invitait non seulement à "penser autrement" l'économie, mais à commencer à agir autrement tout de suite pour améliorer immédiatement la condition de milliers de personnes exclues." (Ibid : 138)

De son côté, Miles (1997), développe une conception du mouvement féministe devant viser un changement des valeurs culturelles fondamentales :

"Cette vision féministe centrée sur la vie est enracinée dans des valeurs autres dont l'articulation même requiert la redéfinition de concepts clés tels le travail, la valeur, la richesse, le développement et le progrès et dont la réalisation nécessiterait le rétablissement et la redéfinition des divers domaines de vie-économique, politique, culturel, social et spirituels-fragmentés dans la société industrielle." (Ibid : 66)

Un mouvement social idéaltypique doit inscrire sa dimension téléologique sur le registre du changement ou de la préservation de droits acquis par un groupe socio-économiquement défavorisé. Ce changement doit toucher les volets du socio-culturel, de l'économique et du politique du système social et être relié :

- aux valeurs et au système idéologique
- aux normes sociales et économiques
- aux normes juridico-politiques
- à la structure sociale.

4.8- Dimension stratégique-tactique et pratique du mouvement social

Pour atteindre une fin donnée, fin susceptible de se perdre dans le méandre des objectifs concrets, situationnels et ponctuels des différentes organisations du mouvement, le mouvement social agit, pose des actes (ou du

moins, le deuxième niveau et surtout le troisième niveau, c'est-à-dire les organisations et les leaders agissant en dehors des organisations).

Oliver et Marwell (1992) ont élaboré une structure de trois composantes concernant la stratégie d'un mouvement social : la spécification des buts spécifiques, les moyens de mobilisation et les moyens de production. Ces auteurs accordent aux moyens de mobilisation, qu'ils appellent "mobilization technologies", c'est-à-dire argent et temps, un statut principal par rapport aux moyens de production (production technologies). Ces moyens de production servent à actualiser les attentes des buts spécifiques par des actes : lobbying, rassemblements de démonstration, sit-in, pétition, etc.

"It must be recognized that specific goals, production technologies, and mobilization technologies are chosen together, as packages. An activist's selection of a particular goal within a broad issue domain is always based in part on her knowledge of a production technology that she believes has a chance of achieving that goal. Similarly, her choice of a production technology usually depends on her knowledge of a mobilization technology that she thinks can provide the required resources. Without doing violence to its common use, we may use the term strategy for the whole package of a goal, a production technology, and a mobilization technology. The strategy package is limited by constraints on each of its elements." (Ibid : 256)

Pour atteindre des objectifs concrets, contextuels censés baliser sa finalité, les deuxième et troisième niveaux de l'ensemble structurel du mouvement social agissent, posent des actes, souvent dans une visée de protestation, parfois selon des normes non-institutionnelles à l'aide de ressources idéationnelles ("collective action frames"), organisationnelles (argent et temps) et matérielles (argent) et en fonction des opportunités et des contraintes de l'environnement socio-culturel, économique et politique.

Comment par exemple, aligner les objectifs concrets, contextuels du mouvement social des Noirs américains sur sa finalité pour en faire un vrai mouvement conflictuel ?

Le piège d'une revendication circonscrite à la simple « insertion économique, dans un rang subalterne, de la force de travail des Noirs fut dénoncé quasi immédiatement par W.E.B. du Bois et les fondateurs du NAACP (Paraire, 1993 : 160). Dans la mesure où l'on considère comme finalité du mouvement des Noirs américains l'égalité factuelle, existentielle dans les domaines du socio-culturel, de l'économique et du politique ou le changement de la structure sociale dominée par les blancs, comment les objectifs poursuivis par le NAACP (National Association for the Advancement of Colored People) et l'organisation du pasteur Martin Luther King pouvaient-ils être considérés conformes à cette finalité ? Leur stratégie légaliste (NAACP) et non-violente avait-elle pour but d'intégrer les Noirs dans le système social américain tel qu'il est ? Sans entrer dans les détails techniques du type de changement social réclamé par les différents pans du mouvement collectif des Noirs américains, il est difficile de ne pas lui attribuer la qualification de mouvement social, surtout en fonction de sa dimension stratégique-tactique. Cette dimension peut-être considérée comme une structure de trois éléments :

- les objectifs concrets, contextuels dans les domaines du socio-culturel, de l'économique et du politique
- la stratégie principale qu'on peut dichotomiser en : collaboration avec les autorités du système et protestation selon des normes institutionnelles et non institutionnelles
- les tactiques considérées comme des actualisations des deux stratégies principales auxquelles elles peuvent être subsumées.

Nous avançons l'hypothèse que ces trois éléments sont dans un rapport de détermination partielle descendant et circulaire, rapport fonctionnant avec la dynamique des ressources du socio-culturel, de l'économique et du politique.

Il est difficile de préciser techniquement la stratégie principale dominante (protestation institutionnelle ou non institutionnelle) de la mobilisation collective

des Noirs durant les années 60 et 70. Toujours est-il que les 341 unités spatio-temporelles de manifestations violentes contre-institutionnelles (révoltes) qui ont balisé la période 1961-1968 (Myers, 1997) aux Etats-Unis peuvent contribuer à questionner le statut supposément monopolistique de la stratégie non-violente de Martin Luther King et du NAACP.

Dans une étude, Olzak et Shanahan (1996) ont trouvé que les villes avec les plus hauts taux de chômage pour les Noirs avaient, d'une manière statistiquement significative, les plus hauts taux de manifestations violentes. Dans une autre étude, Myers (1997) trouvait une relation statistiquement significative entre la variable "chômage chez les non-blancs" et la variable "taux de révolte".

On peut émettre l'hypothèse que, dans ces villes, l'objectif concret d'atténuation du mal du chômage (objectif situationnel) a poussé les instances locales (détermination partielle du choix de la stratégie par l'objectif concret, détermination du deuxième niveau par le premier, donc descendante) à choisir la stratégie de protestation non institutionnelle, parce que non munies de ressources leur permettant d'actualiser la protestation institutionnelle. Cette stratégie de protestation non institutionnelle s'actualise en actes de manifestation violente (le deuxième niveau "stratégie violente" détermine, en partie, le troisième niveau, détermination d'ordre descendant). L'évaluation positive ou négative des actes non-institutionnels, donc des éléments de la tactique, peuvent inspirer aux instances dirigeantes du mouvement d'autres objectifs à être atteints par les mêmes stratégies et tactiques (rapport circulaire).

Le légalisme procédurier du NAACP peut répondre au même schéma d'analyse. La volonté de dégeler la ségrégation scolaire en 1954 aux Etats-Unis (objectif situationnel) poussa la NAACP à choisir la stratégie de la protestation institutionnelle, en raison de ses ressources politico-judiciaires. Cette stratégie s'actualise en la tactique d'une plainte du NAACP devant les cours judiciaires

américaines. Effectivement, en 1954, la Cour suprême des États-Unis interdit la ségrégation scolaire. Ce qui incita le NAACP à viser d'autres objectifs à l'aide d'instruments légaux (rapport circulaire).

En conclusion de cette partie reliée à la construction en deux phases (action collective générique et action collective spécifique) d'un modèle idéal de mouvement social, disons que les caractéristiques de ce mouvement sont les suivantes :

- La préoccupation épistémique et /ou phénoménologique face à un problème social donné systématise un groupe de personnes dont un nombre important (deuxième et troisième niveau) s'engage dans un système d'action concret face à un autre groupe interpellé, interlocuteur ou défenseur avec lequel les rapports sont conflictuels (ensemble structurel, structure agonale, système d'action concret). Le système d'action concret implique les trois champs du socio-culturel, de l'économique et du politique.
- Ce processus, qui doit durer un certain temps, vise, au nom de valeurs de justice, d'égalité, de liberté, de solidarité, de respect de l'homme et de l'environnement, la disparition de conduites d'injustice, d'exploitation de l'homme et de l'environnement via les changements d'ordre structurel et processuel. Ces changements ont trait
 - aux structures sociales
 - aux valeurs et idéologies
 - aux normes sociales, croyances, conduites collectives
 - aux normes économiques
 - aux normes juridico-politiques(dimensions téléologique et axiologique)

Pour que le processus du mouvement social atteigne ces changements, il doit compter, entre autres, sur ce que des auteurs américains appellent des "collective action frames" ou des structures idéationnelles mobilisatrices. Exploitant l'intolérabilité conçue et/ou vécue par les gens face à un problème social via les dimensions principale et périphérique de leurs représentations sociales, les "collective action frames" d'injustice et d'exploitation des mouvements sociaux se recommandent par leur crédibilité doxique (ils ne doivent pas trop se distancier des croyances en cours) et expérientielle (ils doivent correspondre plus ou moins au vécu des gens en rapport à la situation sociale concernée). Les "collective-action frames" sont des structures argumentaires qui, en tant que niveau articulatoire entre les dimensions ethico-idéologique, téléologique et stratégique-tactique, se servent des potentialités virtuelles des valeurs pour atteindre des objectifs donnés (dimension de la structure idéationnelle mobilisatrice).

Cette ressource idéationnelle se combine avec d'autres d'ordre organisationnel, directionnel, matériel. L'ensemble de ces ressources aide le troisième niveau de l'ensemble structurel :

- à préciser les objectifs concrets, situationnels du mouvement
- à choisir une stratégie principale (notre hypothèse, c'est que dans le cas du mouvement social considéré, la stratégie de la protestation doit primer sur la stratégie de la collaboration)
- à choisir les tactiques, considérées comme des actualisations de la stratégie correspondante.

C'est avec ce modèle idéal du mouvement social que nous allons analyser l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal.

PARTIE III

TENTATIVE D'APPLICATION DE CETTE MATRICE ANALYTIQUE À
L'ACTION COLLECTIVE D'UN GROUPE ETHNO-RACIAL DONNÉ :
LE GROUPE HAÏTIEN

Dans cette partie nous traitons de notre démarche méthodologie, de la problématique de l'ethnicité, des caractéristiques et des problématiques de la population haïtienne, avant de tenter l'application de notre matrice analytique au mouvement collectif de ce groupe

CHAPITRE 5

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de la recherche “englobe à la fois la structure de l’esprit et de la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme” (Gauthier, 1998 :8). Sous ce titre (méthodologie) nous traitons :

- 1- de la logique de la structuration de la recherche
- 2- du processus méthodologique de la partie 1
- 3- du processus méthodologique de la partie 2
- 4- du processus méthodologique de la partie 3

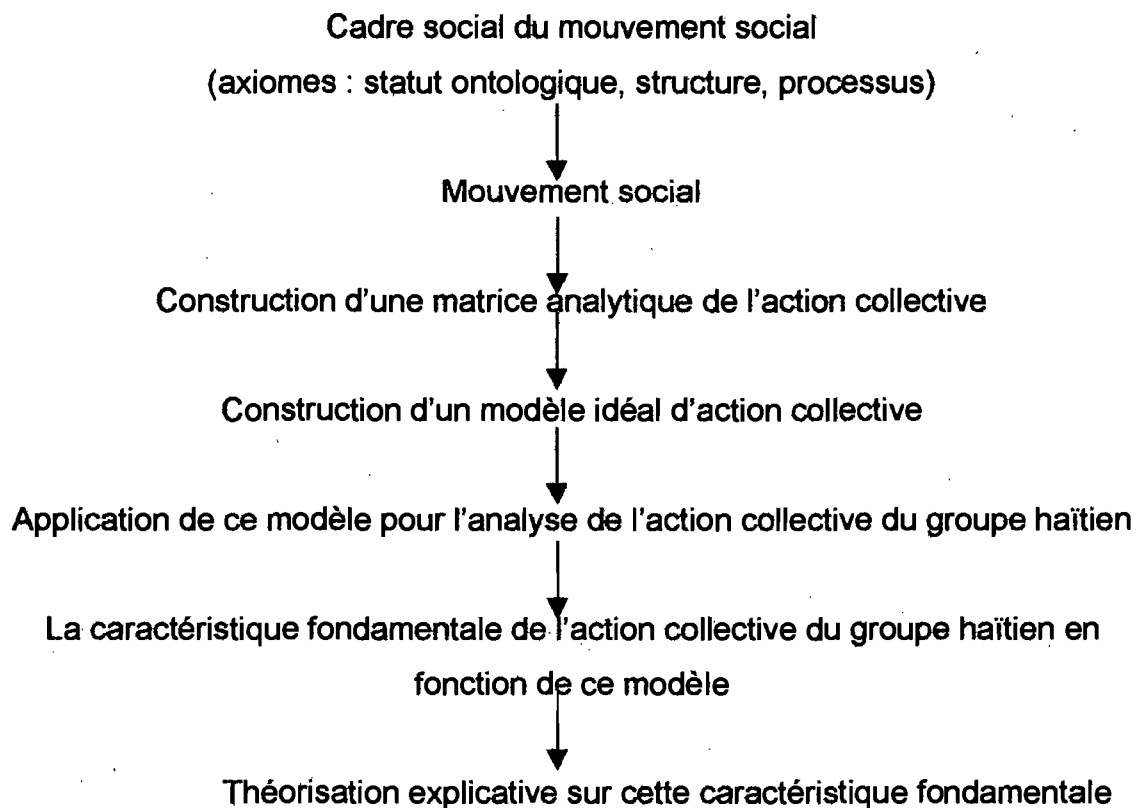
5.1 Logique de la structuration de la recherche

L’intégration d’une dynamique ethnique dans le cadre sociétal (actualisation spatio-temporelle d’un cadre théorique) du Québec constitue la problématique générale de notre recherche. La problématique spécifique a trait à une ethnie dont le caractère racial (ou méta-ethnique) peut être pris en compte aux trois niveaux d’analyse (micro, méso, macro) : le groupe haïtien.

Puisqu’il s’agit d’un type d’intégration à un système donné, il nous a semblé à propos dans une démarche d’axiomatisation, de spécifier quelques-uns de nos a priori, de nos postulats sur ce système. Nous avons considéré le système aux trois points de vue du statut ontologique, du processus et de la structure (partie 1).

Ces prémisses sur le social une fois structurées, il s’agit, dans la deuxième partie, de construire un modèle idéal d’action collective pour analyser cette dynamique, analyse qui se fait dans une troisième partie. **(Fig.2).**

Fig. 2 : Rationnel de la structure de notre recherche.



5.2 Processus méthodologique de la partie 1

La démarche ou la méthode principale employée dans cette partie est celle de l'axiomatisation. Comme le dit Gingras (1998) : "Les axiomes sont des propositions de portée universelle [...] le but ultime de l'axiomatisation est de structurer une explication d'un phénomène social complexe [...] de la manière la plus valide possible" (Ibid : 108). Le postulat de la complexité du social renvoie au principe dialogique - dépassement des antagonismes dans une construction supérieure -, au principe de récursion - les effets circulaires et en boucle qui affectent tout phénomène humain - et au principe hologrammatique qui met en évidence que le tout est dans la partie comme celle-ci se retrouve dans le tout (Mucchielli, 1996).

La problématisation du statut ontologique du social ou d'un phénomène social interpelle les principes dialogiques (il faut aller au-delà de l'individualisme et du holisme pour faire sienne une logique combinatoire) et hologrammatique (le holisme est dans l'individualisme tout comme l'individualisme est dans le holisme).

Cette structure peut-être considérée axiomatiquement (si on la considère évidente par elle-même sans nécessité de démonstration) ou hypothétiquement (nécessité de démonstration) tri-dimensionnelle : socio-culturelle, économique et le politique. Le social est dans le socio-culturel, l'économique et le politique tout comme ces trois éléments sont dans le social (principe hologrammatique). Le social a un impact sur le socio-culturel, l'économique, le politique et inversement (principe de récursion).

Quant au fonctionnement de cette structure deux types de postulats peuvent être évoqués, comme le précisent Burrell et Morgan (1982) :

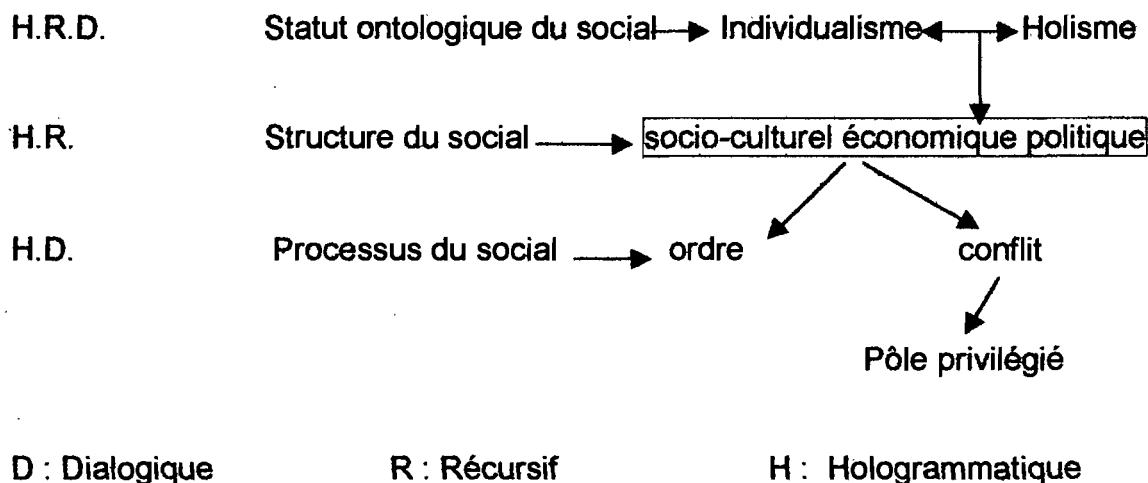
"La dimension de la régulation réfère aux postulats qui caractérisent l'unité, l'ordre, l'équilibre, le consensus et la cohésion dans la société alors que la dimension du changement radical concerne les postulats ayant trait aux conflits, à la domination, aux contradictions et aux changements structurels profonds" (Ibid : 479).

L'ordre et le conflit peuvent être analysés dialectiquement et, dans un mouvement spiralé, se rencontrer dans un état d'équilibre.

Les trois niveaux d'axiomatisation (statut ontologique du social, structure du social, processus du social) ainsi formalisés (Fig. 10) guident notre raisonnement sociologique sur l'action collective de la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal.

Fig. 3 : Structure d'axiomatisation reliée au social

Principes de compréhension



5.3- Processus méthodologique de la partie 2

A partir de la littérature reliée à deux types principaux d'action collective, à partir d'une grille analytique d'action collective générique, nous avons construit un type idéal d'action collective nous permettant d'évaluer le degré de conflictualité de l'action collective du groupe haïtien.

Comme nous avons déjà traité de la méthodologie de la deuxième partie de notre étude (cf. chapitre 4), il s'agit, dans ce chapitre consacré à l'ensemble de la démarche méthodologique, d'en rappeler les grandes lignes à la faveur d'un schéma.

Le modèle construit pour analyser l'action collective du groupe haïtien est un "output" d'un processus à deux niveaux. Dans un premier niveau, à l'aide de la méthode de modélisation et en référence aux paradigmes de la praxéologie et de la dialectique, nous avons construit une grille analytique de sept espaces

d'attributs possibles auxquels, dans un deuxième niveau, grâce à la méthode de l'idéal type et en référence au paradigme du doublon conceptuel consensus/conflict nous avons accordé un attribut précis (Fig. 4).

Fig. 4 : Construction d'un idéal type d'action collective

1 ^{ère} niveau :	2 ^{ème} niveau
Grille analytique de l'action Collective générique	Modèle construit
<u>1-Méthode de construction</u>	
Processus de Modélisation	Méthode de l'idéal type
<u>2- Référents paradigmatiques</u>	
Praxéologie	Dialectique
Consensus /Conflit	
<u>3- Dimensions et Caractéristiques</u>	
- Axiologique	Conflictuelle
- Cognitive	Conflictuelle
- Téléologique	Conflictuelle
- Praxéologique	Conflictuelle
- Identité	Conflictuelle
- Altérité	Conflictuelle
- Action/ réaction	Conflictuelle

5.4 - Processus méthodologique de la partie 3

Approche

Notre approche renvoie principalement à l'épistémologie des méthodes qualitatives, au paradigme compréhensif. Cette approche met l'accent sur l'interdépendance de l'objet et du sujet. Notre monde, qui est un monde interpersonnel et social, est expérimenté comme un objet ayant un sens relevant

de la dialectique sujet-objet. Mucchielli (1996) précise bien cette posture épistémologique:

"L'approche compréhensive est un positionnement intellectuel (une prise de position épistémologique) qui postule d'abord la radicale hétérogénéité entre les faits humains ou sociaux et les faits des sciences naturelles et physiques : les faits humains ou sociaux étant des faits porteurs de significations véhiculées par des acteurs (hommes, groupes, institutions ...), parties prenantes d'une situation inter-humaine. L'approche compréhensive postule ensuite la possibilité qu'a tout homme de pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme (principe de l'intercompréhension humaine). L'approche compréhensive comporte toujours un ou plusieurs moments de saisie intuitive à partir d'un effort d'empathie, des significations dont tous les faits humains et sociaux étudiés sont porteurs. Cet effort conduit par synthèses progressives, à formuler une synthèse finale, plausible, socialement, qui donne une interprétation « en compréhension » de l'ensemble étudié (c'est-à-dire qui met en inter-relation systémique dans une schématisation, dans des ensembles signifiants plus généraux, l'ensemble des significations du niveau phénoménal)." (Ibid : 30)

Le paradigme compréhensif accorde une attention particulière aux données qualitatives selon le raisonnement de Pourthois et Desmet (1996) :

"Le paradigme compréhensif accordera donc une attention aux données qualitatives, intégrera l'observateur et l'observé dans ses procédures d'observation et sera attentif à rechercher les significations des actions auprès des acteurs concernés – cela dans le cadre de la vie quotidienne –, à analyser les contradictions et à saisir le singulier. De cette orientation de pesée résultera une épistémologie des méthodes qualitatives qui sera caractérisée par la complexité, la recherche du sens, la prise en compte des intentions, des motivations, des attentes, des raisonnements, des croyances, des valeurs des acteurs." (Ibid : 34)

Cette orientation méthodologique n'implique nullement le bannissement des techniques quantitatives, comme le souligne Mucchielli (1996) :

"Une méthode qualitative est une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes. Dans une méthode qualitative, on distingue classiquement la phase de recueil et la phase de traitement des données. Une méthode étant donc un agencement spécifique de techniques de recueil et de techniques de traitement, appropriées à la résolution d'une problématique de

recherche (ensemble de questions auxquelles la recherche doit répondre." (Ibid : 182)

C'est du parti pris épistémologique de l'approche qualitative que dérive le choix des corpus de la partie principale (la troisième) de notre thèse.

Le choix des corpus

Selon cette option épistémologique (recherche du sens), sur quels types de corpus, pouvons-nous nous appuyer pour discuter de l'orientation (consensuelle ou conflictuelle) de l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal?

Dans la mesure où dans notre thèse il s'agit d'analyser l'action collective du groupe haïtien à l'aide d'un schéma de sept paramètres, nous avons cru bon d'en relever, parmi les divers éléments qui la caractérisent, quelques-uns reliés à ce qui se fait sur le terrain, aux données, et d'autres, d'ordre discursif, intentionnel, axiologique.

Ce processus de modélisation à deux dimensions, à quel postulat, à quelle théorie de l'action obéit-il? Picavet (1998) est toujours en quête d'une théorie de l'action :

"Il faut donc se mettre en quête d'une théorie de l'action, ou à tout le moins d'une forme de coordination entre des théories plurielles, qui permette la saisie rationnelle de l'objet sans réduire arbitrairement sa complexité propre."

Nous proposons de rattacher ce processus de modélisation à la double instance modale intentionnelle et actualisée de l'action. Autrement dit, l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal est modélisée en un schéma bi-dimensionnel : l'intentionnalité discursive de quelques leaders et la praxis quotidienne des organisations.

Interprétation des données factuelles

Nous entendons par données factuelles de l'action collective du groupe haïtien des données reliées aux actes et aux activités des entités organisationnelles et non organisationnelles de ce mouvement, actes et activités destinés à l'intégration des Haïtiens ou d'un groupe d'Haïtiens à la société québécoise. Les entités organisationnelles principales de ce mouvement sont les organismes communautaires voués exclusivement ou prioritairement aux problématiques haïtiennes et, de plus en plus, les églises spécifiquement haïtiennes.

Considérant que nous avons été fortement impliqué dans le mouvement communautaire haïtien dans la première moitié de la décennie 80 (1980 –86) en tant que directeur d'un ex-organisme haïtien à Montréal-Nord (Multi Aide Haïtiens), cette expérience, jumelée à la collaboration de sept informateurs clés toujours actifs dans le mouvement, nous a permis, avec l'aide du dernier bottin (1994) du Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, de retracer 42 organismes haïtiens et 41 églises haïtiennes sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Ces sept informateurs clés sont :

- deux responsables d'organismes communautaires haïtiens depuis 1980
- deux pasteurs actifs depuis 1990
- deux jeunes actifs dans la problématique des jeunes depuis 1980, mais non attachés à un organisme haïtien
- un homme d'affaires haïtien militant au sein d'une association des hommes d'affaires haïtiens.

Rappelons que cette structuration d'informateurs clés renvoie à la modélisation des types d'acteurs principaux (organismes communautaires,

églises et leaders non attachés à un support institutionnel) et à la schématisation bi-modale des principaux problèmes d'intégration de la communauté haïtienne (problèmes des jeunes et problèmes de l'économie).

Cette liste de 42 organismes haïtiens et de 41 églises ne constitue pas un échantillon. Elle présente l'ensemble de la population statistique de base. Seulement 20 de ces 42 organismes reçoivent une subvention du Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (1994). Ce bottin a été utilisé non dans une perspective de choix mais dans le but de tenter d'atteindre l'ensemble des organismes communautaires haïtiens.

Que font ces entités organisationnelles sur le terrain? Comment appréhender leurs données factuelles (objectifs précis articulés à des activités concrètes, activités sur le terrain, démarches contextuelles)?

L'interprétation des données factuelles de ce mouvement collectif est susceptible de révéler les structures sous-jacentes de signification de ce mouvement comme le précise Mohr (1998).

"In the process a new body of research has begun to emerge in which social practice, classificatory distinction and cultural artifacts of various sorts are being formally analyzed in order to reveal underlying structures of meaning." Ibid : 345)

Pour faciliter cette interprétation nous procédons à un processus de modélisation des activités de ce mouvement à l'aide de la technique non informatisée de l'analyse de contenu de textes verbaux et écrits émanant de ses entités organisationnelles. Comme le mentionne Collerette (1996) :

"La modélisation consiste à relever parmi les divers éléments liés à un phénomène ceux qui le caractérisent le mieux, pour ensuite dégager les liens dynamiques qui les unissent. Pour qu'un modèle joue son rôle de réducteur de la réalité sans fausser l'objet d'étude, il faut être très prudent dans la sélection des éléments et se donner des règles qui déterminent les éléments à choisir, règles dérivées de l'orientation paradigmatique du chercheur" (Ibid : 131).

répétition
p35

Le filtre de modélisation n'est nul autre que le schéma matriciel dont nous nous sommes servi pour appréhender les principales préoccupations de la communauté haïtienne, c'est-à-dire les trois aires principales de problématiques (socio-culturel, économique, politique) et les deux dimensions du système (le système enveloppant et le groupe enveloppé).

C'est avec ce schéma matriciel que nous procédons à l'analyse de contenu des textes verbaux et écrits des entités organisationnelles de l'action collective du groupe haïtien. Dans ces textes sont considérés comme unités de signification les éléments suivants :

- les types d'objectifs,
- les types d'activités correspondant,
- les types de démarches pour réaliser les activités.

Ces types constituent des unités de signification ayant comme unité de contexte ou d'interprétation l'ensemble des données reliées à l'entité organisationnelle correspondante. Dans le cadre de notre étude, l'analyse de contenu est une herméneutique contrôlée au sens où l'entend Bardin, (1977).

"En tant qu'un effort d'interprétation l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité [...]. Elle est une technique de rupture face à l'intuition facile et hasardeuse." (Ibid : 9)

Interprétation des données discursives

Les différentes phases de l'analyse discursive s'organisent autour de quatre points :

1. Le guide d'entretien
 - Élaboration
 - Contenu

2. La constitution de l'échantillon
 - Critères de sélection
 - Localisation des répondants
 - Représentativité
3. La réalisation des entrevues
4. Le procédé d'analyse des données

1- Le guide de d'entretien

Le regard que nous posons sur l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal ne saurait être étranger à la structure des intuitions émergentes lors de notre implication dans le mouvement communautaire haïtien en tant que directeur d'un organisme communautaire haïtien durant la première moitié de la décennie 80 (80-86).

Si la recherche heuristique part du principe que nous ne pouvons réellement connaître un phénomène qu'à partir de nos catégories propres d'analyse, lesquelles dérivent de notre expérience personnelle de la réalité (Paillé, 1996 :195), toujours est-il que cette recherche au niveau de sa propre expérience ne peut constituer qu'une étape.

Dans un processus graduel d'exploration de notre expérience, nous avons eu plusieurs contacts avec les sept informateurs clés dont nous parlons ci-haut :

“Un informateur clé est un individu choisi au sein d'un système social pour sa capacité à refléter adéquatement la pensée d'un ou de certains sous-groupes. Les informateurs clés sont donc des personnes particulièrement bien informées et articulées, des personnes dont les intuitions peuvent s'avérer très utiles pour aider un observateur à comprendre ce qui se passe.” (Collerette, 1996 :102)

C'est à l'aide de nos intuitions expérientielles appuyées par celles de nos sept informateurs clés que nous avons élaboré, eu égard à l'axe central de la thèse, la structure dialogique des entrevues.

L'un des buts de notre recherche, ce n'est pas précisément, sèchement, de répondre par un oui ou par un non sans nuances à la question de l'inscription de l'action collective du groupe haïtien soit sur le registre du consensus, soit sur celui du conflit. Une telle prétention serait d'ailleurs à l'encontre du paradigme de la complexité du social. Il s'agit de tenter de saisir les lignes de force de cette dynamique multidimensionnelle (sept dimensions de l'action collective), d'en faire ressortir les variables éventuelles de conflictualité (racisme, exclusion socio-économique, conflictualité interculturelle). Les trois étapes de conflictualité (situation polémogène, prise de conscience de cette situation et action) peuvent être considérées comme des sous-variables de la variable de conflictualité.

Ces entrevues sont structurées autour de huit thèmes :

1. Éléments épistémiques et expérientiels du racisme
2. Type de conscience collective éventuelle de la structure identitaire
3. Structure d'altérité de l'acteur collectif
4. Importance de la variable "action-réaction-action"
5. Valeurs et systèmes de valeurs guidant le mouvement social
6. Représentations sociales des stratégies d'intégration et « collective action frames » du mouvement
7. Les finalités du mouvement
8. Les stratégies du mouvement

Le guide d'entretien pour chacun de ces huit thèmes renvoie à la problématique du noyau de représentation. De par leurs fonctions signifiante et organisatrice, les éléments du noyau construisent l'objet de représentation de la

même manière que le « schéma figuratif » de Moscovici. Moliner (1995) semble faire de ce noyau central un signifiant de premier ordre :

“Pour que cette réalité existe, pour que les individus puissent en débattre, pour qu'ils puissent prendre certaines positions à son égard, il est nécessaire qu'ils la définissent de manière à peu près consensuelle. C'est bien le noyau qui permet cette définition et qui donne à l'objet une signification reconnue par tous les membres d'un groupe. ” (Ibid :50)

Chaque thème comprend un ensemble de sous-variables que nous considérons significatives en fonction de notre intuition expérientielle appuyée par l'assentiment de nos sept informateurs clés et quelques éléments de littérature.

Ainsi, par exemple, la thématique “Éléments épistémiques et expérientiels du racisme” renvoie à quatre sous-variables :

- Être victime d'énoncés racistes
- Être victime d'actes racistes
- Être témoin d'actes racistes
- Avoir une appréhension non expérientielle du racisme

Il s'agit de tenter de construire, au sein du groupe des vingt personnes interrogées, des référents collectifs tenant lieu d'éléments de noyau central de la représentation sociale du racisme.

2. La constitution de l'échantillon

La démarche d'échantillonnage théorique renvoie au processus de théorisation, d'extraction de significations. De notre expérience dans le milieu du mouvement communautaire haïtien et en accord avec nos sept informateurs clés, nous avons hypothétiquement retenu sept variables indépendantes susceptibles de structurer le système générateur implicite à la dynamique

discursive des vingt leaders, eu égard aux huit paramètres de notre grille d'entretien.

Ces sept variables indépendantes sont :

1. Le sexe (Homme, Femme)
2. L'âge (30 ans et -; 31-50 ans et 51 ans et +)
3. La résidence au Québec (10 ans et -; 11 – 15 ans, 16 ans et +)
4. La scolarité (diplôme universitaire, oui, non)
5. Le nombre d'années d'expérience dans l'action collective (5 ans et -; 6-10 ans, 11 ans et +)
6. Le type d'acteurs principaux (leaders organisationnels, pasteurs, leaders non-organisationnels)
7. Les types de préoccupation majeure (problème d'économie, problèmes de jeunes, tous les problèmes)

En ce qui concerne la localisation des répondants, huit (40%) sont des leaders que nous avons connus lors de notre implication active dans le mouvement communautaire haïtien, douze (60%) nous ont été référés par nos informateurs clés.

L'acteur est ainsi modélisé selon sept caractéristiques significatives échantillonnées (relevées) comme autant d'éléments contextuels régentant hypothétiquement la dynamique discursive des vingt leaders haïtiens.

3. La réalisation des entrevues

Les vingt entrevues d'une durée moyenne de 90 minutes sont précédées, chacune, d'une conversation téléphonique de prise de rendez-vous d'une vingtaine de minutes où les grandes lignes de la thèse sont exposées c'est-à-dire :

- La problématique consensus /conflit
- La dynamique collective en tant que processus dépassant et englobant le champ organisationnel
- La gestion institutionnelle des cas de racisme

Quatre de ces entrevues ont eu lieu en notre résidence, trois ont eu lieu dans la résidence des interviewés, dix ont pris place dans les bureaux d'organisations, trois se sont déroulées dans des églises. Ces entrevues ont eu lieu en cinq séquences de quatre rencontres entre novembre 1998 et août 1999.

Avant la soumission des items-stimulus aux interviewés, une période d'une trentaine de minutes fut consacrée à l'exposé des grandes lignes de la thèse (postulats de base, hypothèses, construction à deux niveaux d'une grille analytique ou d'un noyau matriciel de sept paramètres et de trois champs) et au vécu de l'interviewé.

Chacun des thèmes fait l'objet de cinq espaces d'analyse :

- Formulation d'une question (reformulation)
- Exemples concrets rattachés à la formulation
- Éléments de réponse de l'interviewé rattachés aux sous-variables du thème
- Interventions de notre part pour canaliser le discours dans le courant paradigmatique de la thèse
- Nouveaux éléments de discours

4. Interprétation des données discursives

La méthode employé est celle de l'analyse qualitative de théorisation limitée ou circonscrite par le schéma matriciel de la question "princeps" de la

thèse. Cette méthode est différente de l'approche de la Grounded Theory (Glaser, Strauss, 1967) comme le mentionne Paillé (1996) :

"Il s'agit plus ou moins de la méthode à l'œuvre dans l'approche de la Grounded Theory à trois différences près :

1. Elle est prise ici comme méthode d'analyse de données, plutôt que comme stratégie générale de recherche gagnant par le fait même une certaine autonomie au niveau théorique (par rapport aux orientations prises par Glaser et Strauss) et sur le plan technique (on peut adapter la méthode à des fins diverses);
2. Elle laisse de côté l'objectif de production d'une théorie pour celui, plus réaliste, moins engageant et plus axé sur le processus de théorisation;
3. Elle est détaillée en terme d'opérations successives de construction théorisante, plutôt que de codages multiples." (Ibid : 184)

Ce processus de théorisation (qui peut ne pas aboutir à une théorie) appliqué dans cette partie de notre étude est axé sur le noyau matriciel variable, sous-variables/consensus, conflit. Il s'agit d'un effort de structuration de catégories et de présentation hautement systématique comme le permet l'analyse qualitative de théorisation.

"La méthode tient à la fois de la technique de travail qualitatif sur un corpus et de l'algorithme de construction d'un édifice conceptuel. Elle repose sur un examen systématique préalable de données auquel elle revient constamment en cours d'analyse, en même temps qu'elle hisse à un niveau toujours plus relevé les catégories les plus significatives du phénomène à l'étude. Elle comprend toujours une part de travail concret, méthodique, laissant des traces, mais, au-delà, elle s'avère assez tôt une entreprise de l'esprit où sensibilité théorique et rigueur empirique se conjuguent dans un effort de compréhension englobant d'un phénomène." (Ibid : 184)

Eu égard aux huit thèmes principaux du canevas d'entretien, notre objectif, c'est de faire émerger inductivement, une structure discursive ancrée (grounded) dans les données du matériau.

Les processus méthodologiques étant formalisés, il s'agit maintenant de traiter de la problématique de l'ethnicité, des caractéristiques et des problématiques de la population haïtienne .

Chapitre 6

LES THÉORIES DE L'ETHNICITÉ

L'ethnicité, une forme de classification sociale parmi d'autres, se conçoit entre le pôle du concept scientifique et celui de l'artefact idéologique. Plusieurs conceptions de l'ethnicité s'inscrivent sur le registre du racisme. Dans cette section, nous allons analyser les niveaux d'analyse, les perspectives théoriques reliés à ce concept et une approche particulière de ce concept : le racisme.

6.1- Niveaux d'analyse

L'ethnicité renvoie à trois niveaux d'analyse : le niveau individuel et microsocial, le niveau mésosocial et le niveau macrosocial (Martiniello, 1995).

Au niveau individuel et microsocial, c'est la sociologie compréhensive de Weber qui donne la clef d'analyse de l'ethnicité. Les groupes ethniques sont des communautés dont les individus partagent phénoménologiquement les mêmes filiations originales, les mêmes cultures. Il faut se référer à l'individu pour savoir s'il se sait appartenir à tel groupe ethnique donné. Dans la dialectique de l'attribution sociale et de la construction individuelle, les deux pôles de la dynamique identitaire, ce niveau d'analyse s'intéresse à la place de l'élément ethnique dans la structuration des différents éléments (classe sociale, sexe, âge,...) de l'identité composite.

Au lieu d'éléments ethniques, on peut parler de dimensions ethniques de l'individu dans la mesure où il peut être écartelé entre différentes ethnies (haïtien, africain, noir, québécois, canadien). À cet égard, il faut s'armer d'outils analytiques pour distinguer la structure identitaire de la personnalité et celle du personnage dont le discours peut relever de la logique de la stratégie (Dubet, 1991).

Au niveau groupal ou mésosocial, l'unité d'analyse réfère à la cristallisation des identités du niveau du microsocial dans une identité ethnique constitutive d'un groupe ethnique proprement dit. Axée sur la dynamique des

relations intra et inter-ethniques, cette perspective ne gomme pas pour autant le niveau du microsocial, mais l'englobe et le dépasse.

Le niveau mésosocial d'analyse concerne, entre autres, l'ethnogenèse. La constitution d'une ethnie nouvelle se fait à la faveur de la rencontre de groupes humains d'origines diverses en présence sur un territoire commun où ils mélangent et combinent leurs valeurs, leurs normes, leurs coutumes. Cette dynamique se fait non seulement entre les ethnies mais aussi entre les ethnies et l'environnement socio-économico-politique.

Une autre problématique privilégiée du niveau mésosocial est la mobilisation ethnique. "En revanche, l'ethnicité au niveau groupal et mésosocial correspond principalement à la mobilisation ethnique et à l'action collective ethnique" (Martiniello, 1995 : 23). Cette mobilisation implique un minimum de conscience groupale qui ne caractérise pas forcément les différentes catégories ethniques telles que découpées par les institutions politico-administratives.

Le niveau macrosocial de l'ethnicité ne met pas l'accent sur les processus d'identification individuelle à une entité ethnique (niveau microsocial) ni sur la dynamique groupale (niveau mésosocial) mais sur les contraintes structurelles socio-économico-politiques et sur la force des différentes sphères de normativité (valeurs de l'idéologie dominante, normes sociales ambiantes, normes juridico-politiques).

La catégorisation institutionnelle de l'univers ethnique et l'attribution sociale (stéréotypique ou non) reliées aux catégories ethniques balisent la structuration de l'identité ethnique. En fonction de son appartenance ethnique ou raciale socialement attribuée, le noir américain est limité en ce qui concerne la structuration de l'identité ethnique. Quelle que soit sa conscience d'appartenance, son étiquette lui colle à la peau et cela entraîne des

conséquences considérables liées à la quotidienneté, limitant la possibilité de ses options identitaires.

Bref, plus qu'une question de parenté et d'ascendance biologique (mais impliquant cette problématique), l'ethnicité renvoie à la dialectique du volontarisme et du déterminisme et ses schémas théoriques doivent relever le défi d'articuler les trois niveaux micro, méso et macrosociaux.

6.2- Théories de l'ethnicité

Avant d'aborder les théories de l'ethnicité, il nous faut clarifier notre position au sujet du concept de race. Une partie de la littérature anthropologique identifie trois grands sous-ensembles humains ; les Blancs (lencodermes), les Jaunes (xanthodermes) et les Noirs (mélanodermes). Ces trois grands groupes peuvent valablement chapeauter, selon certains auteurs, (Breton, 1988), la structuration ethnique de l'humanité. Concept biologique basé sur un ensemble de traits phénotypiques transmissibles, la race peut être étudiée comme une notion du sens commun (folk concept), pour ne pas dire une pré-notion, ou comme un concept analytique inscrit sur le registre d'un type de scientificité. Comme concept analytique, nous considérons la race comme relevant du même point de vue épistémologique que celui guidant le concept ethnicité. Autrement dit, la race, en tant que construction sociale des différences phénotypiques, peut être considérée comme un des marqueurs des frontières ethniques, marqueur dont l'importance dépend des perspectives théoriques adoptées.

Réalité biologique, trajectoire expérientielle, dynamique phénoménologique, conscience identitaire, rationalité instrumentale, idéologie, mobilisation des ressources, logique situationnelle, contrainte structurelle, politique institutionnelle, tous ces éléments constituent le répertoire des paramètres où les différentes théories de l'ethnicité viennent puiser pour construire leur modèle.

Sans aucune prétention à l'exhaustivité et à la catégorisation exclusive (les frontières sont floues et c'est la priorité accordée à un type d'éléments qui détermine une catégorie), nous distinguons trois principales approches théoriques de l'ethnicité : les approches naturalistes, les approches culturalistes et les approches constructivistes.

6.2.1- Les approches naturalistes

Insistant plutôt sur des facteurs biologiques et naturels, l'approche naturaliste ne doit pas être cependant écartée du revers de la main même si elle s'inscrit sur le registre d'un grand nombre de préjugés et d'élaborations stéréotypiques.

Sans nous attarder sur la prétention de Murray et Hernstein (1994) selon laquelle les Blancs sont plus intelligents que les Noirs, admettons que la théorie naturaliste de Van Den Berghe (1981) mérite d'être analysée. Affaire de gènes et de descendance objective commune entre les individus caractérisés par une même ethnicité, la communauté ethnique, selon Van Den Berghe (1981), est une extrapolation de la communauté parentale. À l'instar des parents qui ont tendance à se rapprocher parce que porteurs des mêmes gènes, les unités d'une même catégorie ethnique, parce que porteuses des mêmes gènes, forment, non une collectivité, mais une communauté soudée par des prédispositions génétiques. L'ethnocentrisme ou le racisme, d'après Van Den Berghe, (1981) relèverait de la même logique parentale infléchissant les affinités vers les parents au détriment des non-parents.

Dans cette même veine, Goertz (1973) avance que les liens ethniques ont comme caractéristique fondamentale le désir profond qu'ont les individus de n'appartenir qu'à leur groupe ethnique. "En quelque sorte, des forces innées et instinctives extrêmement contraignantes sont à l'œuvre dans les processus d'identification ethnique et les comportements ethnocentriques" (Martiniello, 1995

n :35). Ce point de vue de Geertz confère au statut ethnique une marque indélébile. Considéré comme une entité a-historique, le groupe ethnique de Geertz renvoie à une culture distinctive transmissible de génération en génération. En raison du caractère inné et instinctif de ce modèle, il se place davantage dans le courant primordialiste que dans le courant culturaliste.

6.2.2- Les approches culturalistes

L'approche culturaliste axe son paradigme sur le niveau mésosocial et sur le postulat que les groupes humains se caractérisent par un contenu culturel distinctif et doivent être considérés comme des entités humaines relativement stables. Quand la puissance d'une entité culturelle arrive à broyer d'autres entités pour les fondre dans son monde, on peut parler d'assimilation.

Dans un exposé systématique, Gordon (1964) considère sept stades du processus d'assimilation : culturelle, structurelle, maritale, identificationnelle, disparition de préjugés à l'égard du nouveau venu, disparition de comportements discriminatoires à son endroit, disparition de conflits entre les groupes. L'assimilation relève ainsi d'un processus unidirectionnel et non d'une logique d'inter-fécondation.

Sans mettre l'accent sur la puissance assimilatrice d'une entité culturelle, Sollors (1986) invite, pour mieux appréhender la dynamique ethnique, à s'attarder sur sa reproduction et son changement. L'étude du changement des particularités culturelles de chaque groupe (pratiques culturelles observables, culture matérielle) permet de mieux appréhender la mouvance de l'identité culturelle et le processus de l'héritage culturel. Il s'agit, à travers les variantes, à travers le multiple, de saisir l'essence unitaire.

Ces tenants du culturalisme conçoivent l'ethnicité en termes de contenu culturel propre constitutif d'un groupe ethnique. Cette tendance à la réification est délaissée par le paradigme constructiviste.

6.2.3- Les approches constructivistes

Alors que les approches naturalistes mettent l'accent sur la biologie, que les approches culturalistes surévaluent le contenu culturel en tant que substance cimentant le groupe ethnique, les approches constructivistes font une analyse plus écologique et plus structurelle de l'ethnicité. Nous en considérons deux variantes, la variante du microsocial et la variante du méso et macrosocial. Précisons que, quelle qu'en soit la variante, toutes ces approches priorisent la construction de l'identité ethnique par l'individu et non la substantialisation du contenu culturel spécifique.

Variantes du microsocial

L'analyse de Barth (1969) influencé par le paradigme interactionniste goffmanien focalise sur les interactions sociales et plus particulièrement sur les processus ethniques interpersonnels. Sans gommer les contraintes de l'imputation sociale, Barth (1969) reconnaît la part importante de l'individu dans la construction des frontières de son identité ethnique et invite les chercheurs à déchiffrer les marqueurs ethniques identitaires non dans les codes culturels spécifiques mais dans le vécu du porteur de l'ethnicité. Ainsi la culture ne doit pas être considérée, d'après Barth, comme un élément de définition des groupes ethniques, mais plutôt "comme une conséquence ou une implication de l'établissement et de la reproduction des frontières entre les groupes ethniques" (Martiniello, 1995 : 49).

Plaçant son analyse dans une perspective nettement micro-sociale, Banton (1983) affirme la primauté théorique de l'acteur individuel dans la dynamique ethnique. Poussé par un désir d'appartenance à un groupe, l'individu, parmi les nombreuses possibilités identitaires, choisit celle qu'il croit le plus bénéfique en raison du contexte. Ainsi, l'identité ethnique résulte d'un choix rationnel. Qu'il s'identifie à une culture, un pays, un sexe, une région, une classe ou une ethnie, l'acteur, selon Banton, considère ces référents identitaires comme des ressources dont il se sert dans la dynamique des jeux sociaux, balisés par des possibilités et des contraintes.

Dans ce même ordre d'idées, Waters (1990) pousse l'analyse jusqu'à parler d'une ethnicité de supermarché. L'acteur se construit une identité symbolique à partir de l'éventail des possibilités identitaires reliées aux lignées ascendantes familiales pluri-ethniques. Hollinger (1992), de son côté, plaide pour une descendance commune volontaire et pour la liberté des individus d'effectuer des choix révocables entre des identifications ethniques.

Variantes du macrosocial

Sous ce titre, nous faisons référence aux schémas qui, à côté du choix individuel, impliquent, d'une façon prioritaire, la variable État dans le processus de mobilisation ethnique. Enloe (1981), tout en reconnaissant l'importance des questions de choix rationnel d'acteurs individuels dans les construits théoriques de l'ethnicité, recommande de ne pas leur attribuer le monopole explicatif. L'État, selon Enloe, doit-être étiqueté comme un acteur central dans la création, la reproduction et la mobilisation de l'ethnicité à travers la reconnaissance institutionnelle et la normativité juridico-étatique. Cet auteur met l'accent sur la construction et le renforcement de la mobilisation des groupes ethniques américains grâce à l'intensification institutionnelle des identités ethniques, même si cet effet peut-être considéré comme pervers dans la mesure où l'intention de

l'État américain était justement de promouvoir l'assimilation et la démobilisation ethniques.

Dans une perspective apparentée, Nagel (1986) élabore sur les mécanismes de construction politique de l'ethnicité, mécanismes axés sur le contenu des politiques reliées à l'ethnicité. Le pouvoir politique ethniquement structuré réfère aux poids différentiels des groupes ethniques en ce qui concerne le contrôle étatique. D'après Nagel, les organisations et les leaders ethniques accentueraient la spécificité et les potentialités de leur groupe latent respectif pour accroître leur pouvoir politique dans un cadre de compétition contre d'autres groupes ethniques, ce qui a pour effet d'exacerber le sentiment de différence inter-ethnique. De plus, les politiques publiques reliées à l'ethnicité, à force d'institutionnaliser la classification ethnique, à force d'attribuer un statut ethnique spécifique à un groupe, constituent une variable importante dans la construction par l'individu d'une identité ethnique. Dans son approche, Nagel tient compte des trois niveaux d'analyse micro, méso et macro de l'ethnicité.

6.3- Le racisme

Les avatars du mot "race", depuis son introduction en français au début du 16^e siècle, font l'objet de plusieurs discussions, surtout depuis la naissance, au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, de l'anthropologie physique. Selon cette discipline, la race est une division de l'espèce humaine considérée, comme le mentionne Ducros (1992) :

"[...] D'un point de vue zoologique et sans référence à des critères linguistiques ou socio-culturels et objet de controverse entre monogénistes et polygénistes sur l'origine unique du multiple du genre humain." (ibid : 132)

Écartelé entre les notions de génèses et de cultures (Atlan, 1992), le terme race est une réalité symbolique fondée sur la croyance dans un substrat

biologique. Voulant se prévaloir de la vertu de l'“eugénique lexicale négative” (éliminer les mauvais mots), on a pensé à proscrire le mot “race”, comme si le terme portait en lui une puissance mythologisante (Bonniol, 1992). Les experts réunis par l'UNESCO en décembre 1949 concluaient à l'urgence de remplacer le terme “race” par l'expression “groupe ethnique” (Ibid).

Propriété de celui que l'on considère comme différent et un des axes de l'autrisme (Langaney, 1992), la race renvoie à deux niveaux bien distincts, celui du référent scientifique et celui du référent social (Bonnaïfous et Fiala, 1992). Le référent social, base du racisme, est une des variables de l'inégalité sociale factuelle, car l'égalité, simple élan du bien et de la justice, n'apparaît guère dans la vie quotidienne (Millon-Delsol, 1992).

Par rapport à la variable race, cette inégalité concrète peut même être bipolarisée :

“Plus que jamais, il n'y a, au sens fort, que deux races dont la marque sociale est d'autant plus contraignante que la réalité biologique en est plus fantasmagorique : les Blancs (ou les Nordistes) et les non-Blancs (ou les Sudistes). [...] le mot race n'est pas de trop.” (Balibar, 1992 : 255)

L'étude de cette bi-polarisation raciale requiert d'aller au-delà du jeu des mots, du discours manifeste et des tentatives d'euphémisation du concept (Costa-Lascoux, 1992). À cet égard, on peut considérer trois types de racisme : le racisme aversif, le racisme symbolique et le racisme démocratique.

Tenant de résoudre un sentiment conflictuel vis-à-vis des Noirs (attirance et répulsion), le racisme aversif implique inconfort, dégoût et crainte qui motivent une distanciation vis-à-vis des Noirs, distanciation culpabilisée par l'injonction des valeurs égalitaires de l'idéologie judéo-chrétienne (Gaertner et Dovidis, 1986).

"The aversive racist thinks of himself as politically liberal and as a non-discriminatory type of person. In a situation in which clearly prescribed norms call for tolerant behaviour, he will behave appropriately. However, in ambiguous situations in which clear cut prescriptive norms are not in place, he may indulge in discriminatory behaviour because such a "wrong doing" would not be obvious. (...) The aversive racist's positive action toward Blacks relates less to a genuine effort to help Blacks or to implement egalitarian values but to re-affirm his own lack of prejudice." (Ibid : 62)

Dans le racisme symbolique, les signifiants (actes, attitudes, paroles) sont mis en correspondance avec des signifiés d'ordre moral et non avec des signifiés de l'idéologie raciste. McConahay et Hough (1976) en précisent la portée.

"Closely aligned to the aversive form, symbolic racism is defined as an attitude in which moral assertions are made about Black's behaviour as a group, concerning what Blacks deserve, how they ought to act, whether or not they are treated equitably and so on [...] and are justified and rationalized on a nonracial basis but operate to maintain the racial status quo." (Ibid : 25)

L'idéologie du racisme démocratique s'évertue à harmoniser les vertus présidant à la démocratie fonctionnelle (égalité, décision de la majorité) avec le fait de la non-participation effective des Noirs américains au processus de la gestion de l'État. En vertu de la loi démocratique de la majorité, les notions de justice, d'égalité et d'équité sont respectées dès que les élus sont choisis démocratiquement, dès qu'on respecte les différents points de vue balisant une dynamique sociale. À cet égard, Henry et Tator (1994) déclarent :

"Democratic racism, is defined as an ideology in which two conflicting sets of values are made congruent to each other. Commitments to democratic principles with their egalitarian notion of justice, equity and fairness are valued positively. They're are in conflict, however, with these attitudes and behaviours that include negative feelings about minority groups and the potential for differential treatment or discrimination against them." (Ibid : 12)

Les trois niveaux d'analyse de l'ethnicité (individuel, mésocial et macrosocial), les trois types de théorie de cette caractérisation sociale (naturaliste, culturaliste et constructiviste) et les trois types de racisme (aversif,

symbolique et démocratique) sont davantage considérés dans une logique de conjonction que dans une logique de disjonction pour l'analyse de l'action collective du groupe ethno racial haïtien. Quelles sont les problématiques auxquelles fait face cette action et collective?

CHAPITRE 7

LES CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÉMATIQUES

DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE

En fonction du sujet de notre thèse, c'est-à-dire l'analyse d'une action collective en référence à un idéal-type de mouvement social axé sur des revendications, la présentation de cette communauté met l'accent sur ses caractéristiques problématiques, susceptibles de générer une action collective.

Autrement dit, cette communauté est-elle intégrée dans la société québécoise. Dans l'éventualité d'une réponse négative, peut-on considérer la discrimination raciale (ou un autre facteur d'ordre conflictuel) comme une variable indépendante?

À ce stade du processus d'argumentation de notre thèse, après avoir structuré le modèle social retenu (le social considéré dans ses potentialités culturelles, économiques et politiques) et construit une grille analytique, il s'agit de modéliser la réalité empirique à l'étude pour faciliter l'articulation théorie-empirie. Après avoir fait état de la structure des dimensions de l'entité haïtienne et soulevé quelques éléments de la problématique de l'intégration, nous allons présenter un modèle des problématiques de la communauté haïtienne de Montréal susceptible d'induire une action collective conflictuelle.

7.1- La structure des dimensions de l'entité haïtienne

Hughes et Kallen (1974) ont décanté trois dimensions principales de l'ensemble des éléments d'une catégorie ethnique :

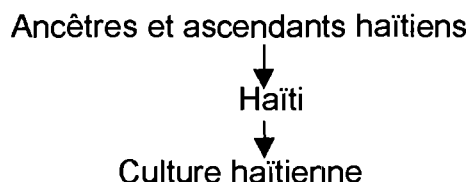
"The most important criterion underlying the concept of ethnicity is that of common ancestry or peoplehood. Common ancestry, in turn, is a multi-faceted concept implying at least three criteria : biological descent from common ancestors, maintenance of a shared ancestral heritage (culture and social institutions) and attachment to ancestral territory (homeland). These criteria provide the foundation for the actual or assumed distinctiveness of an ethnic category." (Ibid : 83)

Nous basant sur ce schéma, nous pouvons dire que l'entité haïtienne est tri-dimensionnelle :

- la dimension biológico-parentale
- la dimension géographique
- la dimension culturelle

Nous considérons ces dimensions dans une perspective hiérarchique axée sur une logique de dérivation, comme le montre la **Fig.5**.

Fig. 5 : Dimensions de l'entité haïtienne

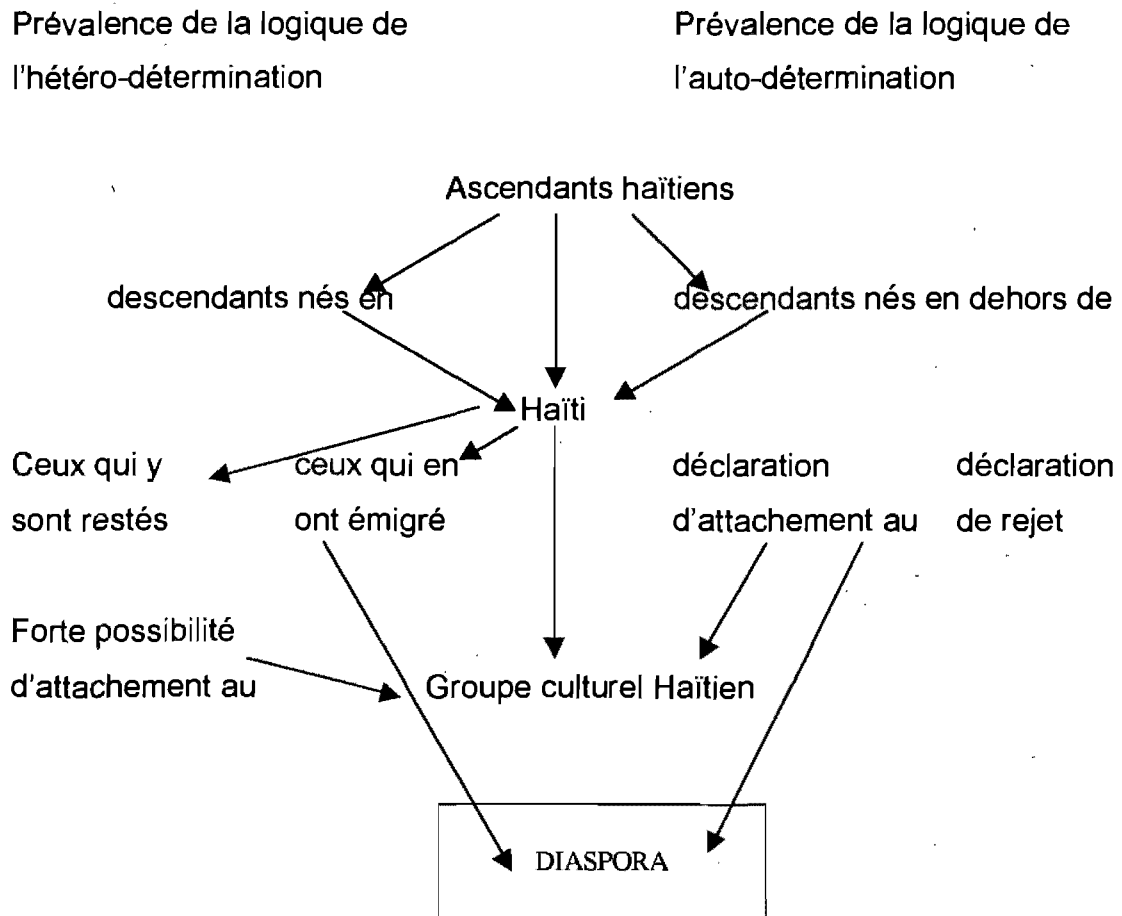


Nous accordons à la dimension biológico-parentale le statut de variable principale par rapport à laquelle la variable Haïti peut être sous-catégorisée en deux : les Haïtiens nés en Haïti, qu'ils y soient restés ou qu'ils en aient émigré et les Haïtiens nés en dehors d'Haïti. Ces parents, quelle que soit la variable géographique envisagée, peuvent être considérés comme les principales courroies de transmission d'une structure idéologico-culturelle donnée. Il demeure entendu que les éléments socio-culturels, économiques et politiques de la variable géographique jouent un rôle dans le processus d'auto-détermination ethnique de ceux nés à l'extérieur d'Haïti.

Dans le sous-chapitre consacré aux niveaux d'analyse de l'ethnie (le niveau microsocial, le niveau mésosocial et le niveau macrosocial) nous avons mis l'accent sur le niveau individuel. L'Haïtien, c'est celui qui se considère haïtien. Le problème, c'est que la logique de l'auto-détermination ethnique (niveau microsocial) se trouve coincée dans la logique de l'hétéro-détermination (niveau mésosocial et niveau macrosocial).

Les trois dimensions de l'entité haïtienne nous permettent de structurer les éléments de la diaspora. Nous posons comme hypothèse (non comme postulat, car la proposition avancée ne se réclame pas de l'évidence et requiert le sceau de la validité empirique) que les Haïtiens nés en Haïti (surtout s'ils ont émigré à l'âge de l'adolescence) sont susceptibles de se réclamer des trois dimensions de l'entité haïtienne : la dimension biologico-parentale, la dimension géographique et la dimension culturelle. Tel n'est pas le cas pour les Haïtiens nés en dehors d'Haïti pour lesquels seule la dimension biologico-parentale est évidente, comme nous l'illustrons dans la **Fig. 6**.

Fig. 6 : Éléments structurels de la diaspora haïtienne.



En fonction de ce schéma, nous considérons comme Haïtiens dans notre étude :

- a) Tous ceux (ou celles) qui, en raison de la dimension biológico-parentale et de la dimension géographique (variables initiales servant de prémisses) sont censés appartenir au groupe culturel haïtien. Ces Haïtiens, nés en Haïti de parents haïtiens sont supposés être attachés à la culture haïtienne et appartenir au groupe culturel haïtien (prévalence de la logique de l'hétéro-détermination),
- b) Tous ceux et celles nés au Québec de père et / ou de mère haïtiens et qui se déclarent être attachés à la culture haïtienne et appartenir au groupe culturel haïtien (prévalence de la logique de l'auto-détermination).

Cette diaspora haïtienne de Montréal est-elle intégrée?

7.2 La problématique de l'intégration

S'il est difficile de conceptualiser l'intégration dans la société québécoise, quand il s'agit d'un Haïtien, à plus forte raison l'est-il en regard de la communauté prise dans son ensemble.

Lors d'un séminaire de trois jours à Montréal (1^{er}, 2 et 3 mars 1994) sur la thématique de l'intégration, 170 chercheurs, experts et analystes en provenance d'universités et d'organismes du Québec et d'ailleurs sont arrivés à la conclusion d'user de prudence dans cette aire d'étude et de recherche. Join-Lambert (1994), se faisant le porte-parole du groupe, avertit qu' "en matière d'indicateurs d'intégration, nous en sommes encore à un stade de préliminaires, de réflexions..." (Ibid :332).

De quelle intégration parle-t-on? Dans une perspective fonctionnelle, Lebon (1994) distingue le point de vue de l'assimilationnisme et celui du dysfonctionnement social.

"L'une d'entre elles consiste en un processus de brassage de population et de réduction progressive, jusqu'à leur suppression, des particularités liées à l'origine nationale; on se situe alors dans une problématique d'assimilation, bien que souvent on s'en défende parce que le mot, connoté négativement – à tort à mon avis –, a été banni du vocabulaire pendant les cinquante dernières années;

l'autre caractérise un processus qui cherche à éviter les dysfonctionnements sociaux majeurs et non plus à réduire les particularités tenant à l'origine. Dans cette seconde problématique, de caractère anglo-saxon pour faire bref et que l'on pourrait retrouver aux Pays-Bas par exemple, le maintien, ou la reproduction de certaines spécificités demeure acceptable s'il n'a pas de traductions nuisibles pour la cohésion de la société et l'harmonie de la vie quotidienne". (Ibid : 25).

Dans la mesure où l'on considère l'intégration des immigrants et des ethnies comme une combinatoire d'éléments gravitant autour de deux pôles (celui de la société d'accueil et celui du groupe immigré ou ethnique), on remarque que l'optique fonctionnaliste de Lebon (1994) met l'accent sur le pôle de la société d'accueil. En d'autres termes, qu'il s'agisse de réduction des particularités liées à l'origine du pays de sortie, qu'il s'agisse de gommer les risques de dysfonctionnement, l'essentiel, au-delà du bien-être socio-économique du groupe immigré ou ethnique, c'est la cohésion de la société et l'harmonie de la vie quotidienne.

Cette conception subsidiaire des intérêts du groupe immigré et ethnique se retrouve dans les balises conceptuelles du champ de l'intégration tel qu'appréhendé par Georgeault (1994).

"L'objectif de prise en charge sectorielle en matière d'immigration est en effet de faciliter l'intégration sociale, économique et linguistique des nouveaux arrivants dans leur nouvelle société d'accueil. Certes, le bien collectif visé, au-delà de l'intégration en tant que telle des immigrants, est l'harmonie sociale et le bien-être de l'ensemble des citoyens". (Ibid : 136).

Breton (1994) accorde une attention plus importante au pôle du groupe immigré ou ethnique. D'après lui, les immigrants constituent des agents actifs engagés dans un processus de reconstruction de leur univers social dans un autre environnement. L'adaptation se fait par compétence individuelle et groupale. Ce qui est important dans une telle perspective, c'est la capacité d'élaborer des stratégies d'action efficaces. En d'autres mots, "c'est la compétence sociale et organisationnelle des individus – compétence qui détermine la capacité de fonctionner de façon efficace et de contribuer à la société" (Ibid : 244). Ce qui renvoie à une conception utilitariste de l'intégration – identification.

"Au départ, l'identification des immigrants avec la société d'accueil aura tendance à être utilitaire; elle sera déterminée par la qualité de vie qu'ils y trouvent par rapport à celle qu'ils avaient dans leur pays d'origine. L'identification sera positive, négative ou ambivalente selon que les conditions dans lesquelles ils se trouvent sont dans l'ensemble, jugées favorables, défavorables ou mixtes". (Ibid : 243).

C'est cette conception utilitariste de l'intégration que nous retenons pour les fins de notre recherche. Sur quelle base spatiale significative peut-on aborder cette problématique de l'intégration? Dans le cas précis du Québec, sur quelle base spatiale significative peut-on aborder la thématique de l'intégration? Celle d'un quartier? Celle d'une ville? Celle d'une province? Celle d'un pays?

La question de la pertinence du quartier comme territoire social significatif pour étudier le problématique des relations inter-ethniques a été soulevée, entre autre, par Charbonneau (1999), Dansereau (1999), Garcia (1998), Latouche (1999), Polèse (1999) et Germain et al. (1995).

Construit institutionnel composite, le quartier peut être considéré comme un espace fonctionnel, symbolique et social (Germain et al, 1995). Dans une de leurs recherches, Germain et al. (1995), à partir d'entités institutionnelles (arrondissements municipaux), ont découpé des secteurs d'observation pour leur

permettre d'étudier les modalités de la cohabitation interethnique dans une diversité de lieux publics. L'équipe reconnaît que le découpage en quartiers significatifs n'est pas aisé.

"Mais comment saisir cette réalité vécue des quartiers si on ne peut s'appuyer sur un territoire physique pour ainsi dire auto-significatif? Comment en décomposer les dimensions significative pour une analyse des formes de cohabitation interethnique? Et tout d'abord comment en cerner les délimitations?" (Ibid : 20)

Ce découpage renvoie aux variables retenues pour les fins de la recherche. Germain et al (1995) avaient retenu quatre variables pour la structuration de sept cas de figure de quartier :

- le degré et l'ancienneté de la multiethnicité
- le statut socio-économique des résidents
- l'ancienneté de l'immigration
- le degré d'éloignement par rapport au noyau urbain central

Les pratiques de cohabitation interethnique dans la vie de quartier sont loin de couvrir l'espace de questionnement de la problématique de l'intégration des immigrants et des ethnies.

"Les notions de multiculturalisme et jusqu'à un certain point de pluriethnicité relèvent d'une problématique de l'intégration relativement distincte de notre propos. En effet, si la finalité ultime de cette recherche est de favoriser l'aménagement de relations harmonieuses entre communautés culturelles, il ne s'agissait pas pour autant pour nous d'appréhender et d'évaluer le degré d'intégration à la société d'accueil des immigrants (et plus largement des communautés culturelles) dans les quartiers multiethniques mais bien d'examiner leur cohabitation dans un espace urbain" (Ibid : 18).

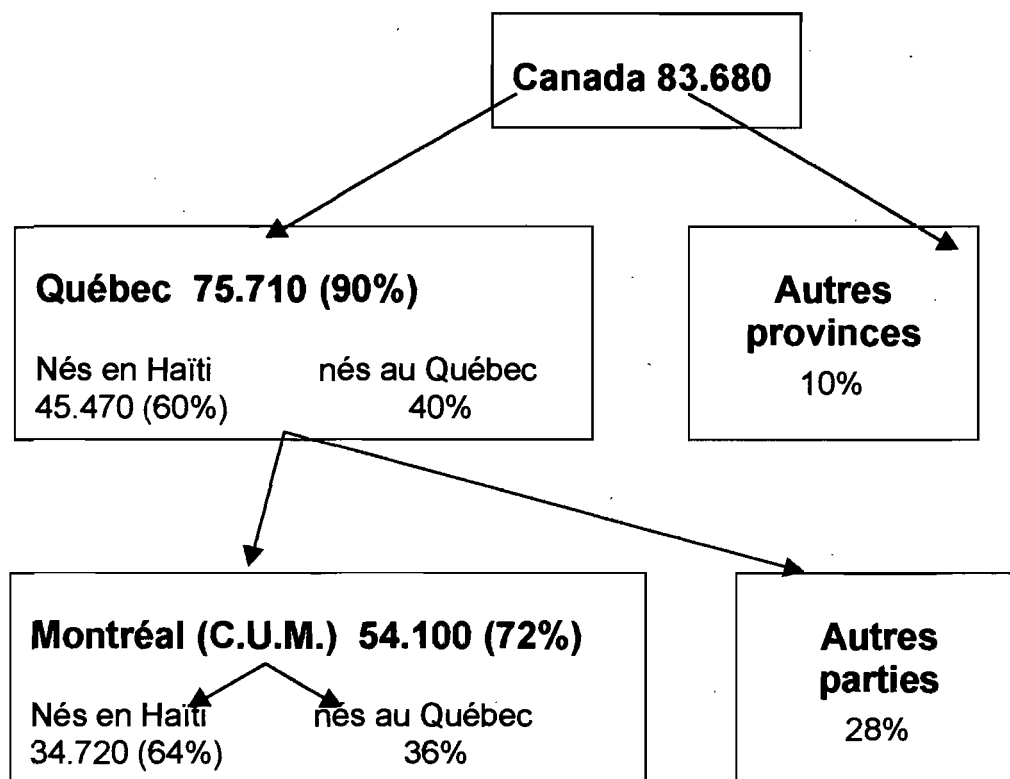
Dans la cadre de notre recherche, nous considérons le quartier comme une sous-variable de la ville, qui, elle constitue l'entité principale spatiale retenue.

7.3- Quelques traits problématiques de la communauté haïtienne

D'abord, quelques chiffres sur le nombre des haïtiens au Canada et un bref survol historique de l'immigration haïtienne

D'après le dernier recensement de Statistique Canada de 1996, il y aurait au Canada 83.680 Haïtiens dont environ 90% (75 710) habiteraient le Québec. Ces 75 710 individus ont déclaré être d'origine ethnique haïtienne. D'après des chiffres émanant du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 45 470 (60%) de ces 75 710 Haïtiens du Québec seraient nés en Haïti comme l'illustre la Fig. 7. Il est intéressant de signaler l'importance de la proportion née au Québec.

Fig. 7 : Population de la diaspora haïtienne au Canada selon la région de résidence et le pays de naissance, 1996.



Sources : 1- Statistique Canada, Cat. : 95-186-XPB (Vol-1)

2- Direction de la Recherche Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration. 1999.

Avant 1976, il n'y avait que 10 845 Haïtiens au Québec, selon la direction de la Recherche du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec.

1950-1967 : Le lot d'immigrants haïtiens de cette époque est majoritairement constitué d'étudiants et de professionnels, surtout des enseignants venus enseigner au Québec.

1968-1972 : Cette période est caractérisée par l'arrivée de professionnels et de techniciens haïtiens en santé et en éducation.

1973-1980 : À la différence de la période précédente, cette tranche temporelle est le témoin de l'arrivée de beaucoup de travailleurs et d'ouvriers non spécialisés.

Entrés à titre de visiteurs et dépourvus de documents pertinents, un grand nombre d'immigrants haïtiens était menacé de déportation. Cédant aux sollicitations de quelques membres de la communauté haïtienne et sous l'égide du programme "Opération Mon Pays" et d'autres programmes spéciaux, un grand nombre de ces immigrants ont pu régulariser leur statut.

1981-1986: C'est l'époque de la réunification familiale. Ces immigrants admis dans la catégorie "familiale" s'orientent principalement vers les secteurs de la manufacture, des services et du transport (taxis).

1987-1991 : Au cours de cette période, quatre cinquièmes des entrées profitent du programme de regroupement familial. On y enregistre également une centaine de demandeurs de statut de réfugié.

1992-1996 : Cette période se recommande par une augmentation sensible du flux des immigrants haïtiens²

Les 45.470 Haïtiens nés en Haïti ne sont pas des immigrants de vieille date. Seulement 23, 9% d'entre eux ont immigré au Québec avant 1976 (tableau1)

Tableau 1 : Période d'immigration des Haïtiens du Québec :

Période	Nombre	%
Avant 1976	10 845	23,9%
1976-1980	8 350	18,4%
1981-1985	8 150	17,9%
1986-1990	7 685	16,9%
1991-1996	10 445	22,9%
Total	45 470	100,00

Source : Direction de la Recherche, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, 1999

Comment vivent ces Haïtiens sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal?

Dans l'introduction de cette étude, nous avons averti que toute recherche sociologique, comme la nôtre, doit nécessairement renvoyer à des procédures argumentatives, à des articulations entre prémisses et conclusions et à des postulats en raison de la complexité du social.

Se servant de la praxis superstructurelle, du "devoir être", de la régulation institutionnelle, de la signification normative abstraite, d'un univers idéologique spéculatif, d'une part, de la pratique infrastructurelle, du "être là", de la régulation

² Ministère des Affaires Internationales, de l'Immigration et des Communautés Culturelles (1995). Profils des communautés culturelles du Québec. Publication de Québec.

culturelle intériorisée, de la signification du réel concret, de la signification immanente de la pratique, d'autre part, l'individu, comme l'Haïtien du Québec ou de Montréal, est ballotté entre les injonctions de son univers phénoménologique, balisé de besoins matériels, sociaux ou même méta ou para-sociaux (religieux), et les impératifs socioculturels, économiques et politiques de la survie de l'ensemble sociétal.

Dans le cadre de notre recherche, nous considérons l'Haïtien évoluant non seulement dans le groupe social québécois mais aussi dans le sous-groupe haïtien. Autrement dit aux impératifs socioculturels, économiques et politiques du système social québécois enveloppant s'ajoutent les éléments correspondants structurels du groupe enveloppé, le groupe haïtien.

En conséquence, pour tenter d'appréhender l'ensemble des problématiques de la communauté haïtienne de Montréal, nous nous servons d'une matrice analytique ou d'un noyau matriciel interprétatif à deux niveaux de structuration : a) la structuration des caractéristiques du groupe-système : le socioculturel, l'économique et le politique et b) la structuration (une structuration spécifique à l'orientation de notre recherche) des dimensions du système en deux : la dimension du système enveloppant et la dimension du groupe enveloppé.

À l'aide de cette matrice analytique, nous allons modéliser la réalité complexe de la situation des 54 000 haïtiens de la communauté urbaine de Montréal, situation qu'on peut analyser sous l'angle de l'intégration. Dans notre texte, nous considérons le concept de l'intégration au sens spécifique de conditions de vie jugées favorables par les Haïtiens et axées sur l'interaction non conflictuelle avec l'ensemble des entités humaines du système social québécois. L'Haïtien est considéré, dans notre thèse, en tant que simple entité du système social (l'appartenance au groupe haïtien n'est pas analysée en tant que variable indépendante; nous parlons de non-intégration sans en évoquer explicitement les

motifs) et en tant qu'un exemplaire du groupe haïtien (l'appartenance au groupe haïtien est évoquée en tant que variable indépendante probable, on ne trouve pas un job, non pas à cause de sa non qualification, mais parce qu'on appartient à un groupe hypothétiquement discriminé).

7.3.1- Quelques traits problématiques de la communauté haïtienne de Montréal au niveau du socio-culturel

Pour Habermas, le socioculturel fait référence prioritairement au monde vécu (famille, réseau de communication, production de la culture et de l'opinion publique). Le socioculturel renvoie au champ de la société civile. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre consacré à la structuration du système social, le champ de la société civile peut être considéré comme principalement constitué de la sphère de la vie privée et des relations entre les hommes et les groupes, le tout analytiquement décanté des relations basées principalement sur le médium du capital monétaire et guidé par le principe intégrateur de la socialité (harmonie entre individus et groupe et entre les deux et l'environnement social).

7.3.1.1 Niveau du socio-culturel (référence à l'ensemble du système social)

a) Quelques éléments de problématique

Comment baliser le champ de questionnement de l'intégration socio-culturelle de la communauté haïtienne de Montréal dans la société québécoise? À partir de quel niveau de difficultés d'intégration socio-culturelle peut-on dire que cette communauté n'est pas socio-culturellement intégrée? N'oublions pas que, dans notre thèse, le modèle social retenu fait référence à la complexité de l'expérience sociale, complexité qui amarre la dialectique du réel et des significations au schéma circulaire de co-détermination des variables systémiques et actuelles. Autrement dit, vu la tension existant entre le

déterminé normativo-symbolique du système et l'indéterminé actoriel, il faut être très prudent au niveau des conclusions. Et surtout, il est de bon ton d'explicitier les prémisses desquelles elles dérivent.

Nous proposons de considérer cinq types de variables :

- les pratiques sociales
- les relations et les milieux de réseaux sociaux
- les organisations en tant que supports institutionnels
- les valeurs culturelles, les désirs et les besoins
- les entités socio-spatiales

Les principaux milieux de réseaux sociaux retenus sont :

- le milieu de la famille
- le milieu du voisinage
- le milieu du groupe d'amis
- le milieu de la formation et de l'école
- le milieu du travail
- le milieu du culte et des loisirs

Les principales entités socio-spatiales considérées dans notre recherche sont :

- le quartier
- la ville
- la province
- le pays

Les pratiques sociales renvoient à l'agir des Haïtiens. Il y a non-intégration quand ces pratiques sociales portent atteinte à la dynamique cohésive du système social québécois. Concrètement, on peut parler de non-intégration socio-culturelle quand la majorité des gens du système social québécois (gouvernants et gouvernés) appréhendent les pratiques sociales des Haïtiens d'une façon non acceptable.

Quant aux relations et aux réseaux sociaux, peut-on parler de non-intégration quand il n'y a pas de mixité ethnique dans les milieux de réseaux sociaux? L'intégration sociale n'est-elle pas avant tout affaire de réseaux, comme le mentionne Germain (1994).

“La question des contacts ne doit-elle pas aussi dépasser le niveau des individus et faire intervenir les réseaux? L'intégration sociale n'est-elle pas en effet avant tout affaire de réseaux? Il est peut-être moins important de s'interroger sur la fréquence des contacts entre immigrants et “francophones de souche” que sur l'harmonie éventuelle entre leurs réseaux respectifs.” Ibid. : 312)

Une autre variable de non-intégration socio-culturelle renvoie à un manque de profit quant aux ressources des entités organisationnelles socio-culturelles (variables organisationnelles d'institutions correspondantes) et à la sous ou non-représentation des groupes ethniques dans ces organisations. Il faut préciser que ces organisations incorporent le système de règle et de codes dont elles dépendent. Pour bien comprendre une organisation, il faut se référer à sa filiation institutionnelle.

Ces institutions peuvent toujours être rattachées à des valeurs culturelles qui constituent une autre variable de recherche de non-intégration socio-culturelle. Lors d'un atelier au cours du séminaire tenu du 28 février au 3 mars 1994 à l'Université de Montréal sur les indicateurs d'intégration des immigrants, les participants ont trouvé qu'il est extrêmement difficile d'identifier et de hiérarchiser les valeurs d'un groupe, en l'occurrence les Québécois. Bourhis et Crespo (1994) précisent :

“On peut donc se demander si la société ne devrait pas renoncer à tout objectif d'intégration socioculturelle fondé sur la manifestation d'un mode de vie conforme à des valeurs québécoises, et considérer le respect des valeurs civiques du contrat légal (inscrites dans les codes civil et criminel et dans la charte des droits et libertés) comme seul critère légitime. L'adhésion à ces valeurs fondamentales fait partie du contrat social de tous les québécois, y compris les immigrants.” (Ibid : 324)

Cet angle d'appréhension d'un des volets d'intégration socio-culturelle correspond à la spécificité définitionnelle du concept générique d'intégration telle que retenue dans notre texte.

Les relations sociales, déterminées par des valeurs culturelles, s'actualisent dans des réseaux. Les entités socio-spatiales (quartier, ville, province, pays) peuvent être appréhendées en tant que pourvoyeuses de ressources organisationnelles et de cadres de relations et de réseaux sociaux.

À notre avis, plus que la ville (à plus forte raison la province ou le pays) le quartier est susceptible de fournir à la fois plus de possibilité de sociabilité et d'organisations aux résidents. Nous entendons par organisations, faut-il le répéter, toutes les incorporations des noyaux institutionnels (l'église, la libre entreprise, l'éducation, la prise en charge étatique de différents services et autres formes d'organisations communautaires et sportives ...).

Le champ de questionnement étant balisé, il s'agit d'argumenter sur le niveau d'intégration (ou d'adaptation) socio-culturelle de la communauté haïtienne de Montréal. L'unanimité est faite parmi les responsables des 42 organismes consultés à l'effet que, plus que les problèmes d'immigration et d'alphabétisation des Haïtiens, la mésadaptation sociale et scolaire des jeunes Haïtiens constitue, au niveau du socio-culturel, une problématique de premier ordre. Des 38 mémoires de maîtrise ou thèses de doctorat réalisés au cours de la décennie 80 dans les universités de la province du Québec, près des deux tiers (24) ont trait aux difficultés d'ordre socio-culturel rencontrées par les jeunes Haïtiens. Nous proposons de considérer le phénomène de difficultés d'intégration socio-culturelle d'un bon nombre de jeunes Haïtiens comme une illustration d'un certain niveau de non intégration socio-culturelle. Notre argumentation se porte en priorité sur cette problématique.

b) Problématique de la mésadaptation scolaire et sociale des jeunes Haïtiens

Les chiffres institutionnels laissent inférer que les jeunes Haïtiens, qu'ils soient nés en Haïti ou au Québec, sont surreprésentés parmi les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation (EHDA) pour les trois ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Le tableau 2 illustre cette surreprésentation.

Tableau 2 : Nombre de EHDA pour les jeunes Haïtiens nés en Haïti et pour l'ensemble de Québec (1999).

	Nombre de EHDA	Pop. Totale	%
Jeunes haïtiens	1 254	4 596	28%
Ensemble du Québec	133 204	1 136 766	1%

Source : Direction des services aux communautés culturelles, Ministère de l'Éducation Nationale, 1999.

La surreprésentation des jeunes Haïtiens nés en Haïti parmi les éléments handicapés ou en difficultés d'adaptation au Québec est donc 28 fois supérieure au pourcentage pour l'ensemble des jeunes fréquentant les trois niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) du Québec.

L'hypothèse serait que la grande majorité des Haïtiens, qu'ils soient nés en Haïti ou au Québec déclarent le créole comme leur langue maternelle. Sans pouvoir le chiffrer, un pourcentage de jeunes Haïtiens nés au Québec de parents Haïtiens déclare le français, non le créole, comme leur langue maternelle. La surreprésentation des jeunes Haïtiens ayant déclaré le créole comme leur langue maternelle parmi les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation (EHDA) dans le système scolaire du Québec est aussi préoccupante que celle reliée aux jeunes Haïtiens nés en Haïti (tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de EHDA et % pour les jeunes Haïtiens ayant déclaré le créole comme langue maternelle et pour l'ensemble des élèves du Québec (1999).

	Nombre de EHDA	Pop. Totale	%
Jeunes Haïtiens dont la langue maternelle est le créole	1 722	8 092	21%
Ensemble des élèves du Québec	133 204	1 136 766	1%

Source : Direction des services aux Communautés culturelles, Ministère de l'Éducation Nationale, 1999.

Selon une compilation expressément effectuée pour notre thèse par le service de recherche du Conseil scolaire de l'Île de Montréal, il y aurait dans 398 écoles publiques de la communauté urbaine de Montréal 11.418 élèves Haïtiens (tableau 4). À cela il faut ajouter qu'un nombre non négligeable de jeunes Haïtiens fréquentent les écoles du système privé.

Tableau 4 : Nombre et % des élèves Haïtiens dans les écoles publiques de la C.U.M., selon le pays de naissance.

	Nombre	%
Nés en Haïti	3 432	30%
Nés au Québec	7 986	70%
Total	11 418	100%

Source : Service de recherche, Conseil scolaire de l'Île de Montréal, 1999.

En ce qui concerne la mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens (on peut aussi parler de mésadaptation socio-familiale, nous reviendrons sur ce point), les critères de caractérisation renvoient à la loi sur la protection de la jeunesse et à la loi sur les jeunes contrevenants. La loi sur les jeunes contrevenants s'applique aux adolescents accusés d'une infraction au code criminel et aux autres lois et

règlements fédéraux. Est adolescent, aux termes de la loi, toute personne d'au moins douze ans qui n'a pas encore atteint l'âge de dix-huit ans. La loi sur la protection de la jeunesse s'applique à un enfant – c'est-à-dire à une personne de 0 à 17 ans – dont la sécurité ou le développement est ou peut-être considéré comme compromis. Alors que la loi sur la protection de la jeunesse est appliquée à la suite du signalement d'un enfant au Directeur de la Protection de la jeunesse (action en contexte d'autorité), la loi des jeunes contrevenants s'applique après qu'une plainte à la police soit convertie en constat d'infraction. À part ces deux lois, la Loi sur les services de santé et les services sociaux est utilisée, non par suite d'une décision de l'autorité, mais sur demande volontaire d'assistance.

“Les Centres Jeunesse de Montréal” est une organisation née de l'unification d'établissements francophones ayant, en vertu de la loi, des missions psychosociales et de réadaptation à des enfants, à des jeunes et à des mères en difficulté. (Une compilation spécifique pour les fins de notre recherche a été effectuée par le Service d'Études et de Recherche de "Les Centres Jeunesse de Montréal").

En date du 10 novembre 1997, Les Centres Jeunesse de Montréal enregistraient 7 188 usagers. Sur ces 7 188 usagers, 5 605 ont déclaré le Canada comme pays d'origine de leurs parents. Parmi les 1 583 autres, 590 n'ont pas répondu à la question afférente au pays d'origine de leurs parents. Il reste ainsi 993 usagers dont le pays d'origine des parents est identifié (tab. 5).

Tableau 5- Répartition des usagers des CJM selon le pays d'origine des parents.

Pays d'origine des parents	Nombre	%
Haïti	426	43%
51 autres pays	567	57%
Total	993	100%

Source : direction de la recherche et du développement, Centres Jeunesse de Montréal, 1999.

Comment se fait-il que la surreprésentation des jeunes Haïtiens parmi les éléments handicapés ou en difficultés d'adaptation au Québec soit environ 21 fois supérieure au pourcentage pour l'ensemble des jeunes fréquentant les trois niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) du Québec? Alors

que les Haïtiens constituent 3% de la population de la Communauté urbaine de Montréal (54 000 sur 1 800 000 résidants), comment expliquer que 43% des usagers des Centres Jeunesse de Montréal dont le pays d'origine des parents est identifié soient de jeunes haïtiens, selon un document de la direction de la Recherche et de Développement de cette organisation?

Le quartier St-Michel abrite la plus forte concentration d'Haïtiens dans la Communauté urbaine de Montréal. Sur les 52 170 résidants, 18% environ (9430) sont d'origine haïtienne, selon la direction de la Santé publique de Montréal-centre et le Centre Local de Services Communautaires de Saint-Michel. Le deuxième endroit de concentration haïtienne se trouve être la ville de Montréal-Nord où 10,5% des résidants (8790 sur 81560) sont des Haïtiens. Pourquoi ces deux endroits étaient-ils le théâtre, au cours de l'été 2000 (juin-juillet- août), de 77% (7 sur 9) des événements violents reliés aux gangs de rue alors que ces deux espaces abritent environ 7% de la population totale de la communauté urbaine de Montréal et 32% des Haïtiens de cette agglomération urbaine?

Peut-on interpellier l'appartenance à un groupe discriminé pour expliquer de tels phénomènes?

7.3.1.2 Niveau du socio-culturel (référence prioritaire au groupe enveloppé).

La variante de l'entité haïtienne de Montréal a-t-elle développé un magma spécifique de réflexes qui pré luderait à la réalisation cognitivo-symbolique (Moscovici, 1990)? Mucchielli (1996) croit possible le repérage "d'un petit nombre de référents que l'on formule sous forme de "croyances" et qui permettent de rendre compte de l'ensemble des expressions verbales et comportementales des acteurs étudiés" (Ibid :45).

Dans la mesure où le sujet de notre thèse s'occupe d'une possibilité de conflictualité entre la dynamique d'un groupe ethno-racial et celle du groupe-système enveloppant, il nous faut poser trois questions.

- a) Quel est le degré de conflictualité entre la culture spécifique du groupe haïtien à Montréal et celle du système sociétal où il évolue ?
 - b) Dans la mesure où l'on accepte la logique binaire du consensus et du conflit, sur lequel des deux registres s'inscrit le rapport entre le groupe culturel haïtien et le système sociétal ? Est-ce un rapport axé sur la discrimination ethno-raciale?
 - c) Quelle est la problématique principale des relations intra-groupales ?
- a) La culture spécifique du groupe culturel haïtien en référence à la culture commune québécoise

Afin de nous éloigner d'une certaine superficialité analytique, essayons de subsumer à cette thématique une structure de sous-thèmes en référence aux différents paliers du système culturel. Il s'agit moins de répondre d'une façon détaillée à la question que de soulever des pistes de réflexion.

Pour baliser le champ de la réalité de la situation de la communauté haïtienne de la Communauté urbaine de Montréal, retenons onze types de variables :

- besoins, désirs
- croyances, pensées
- sentiments
- valeurs
- normes sociales
- normes socio-juridiques

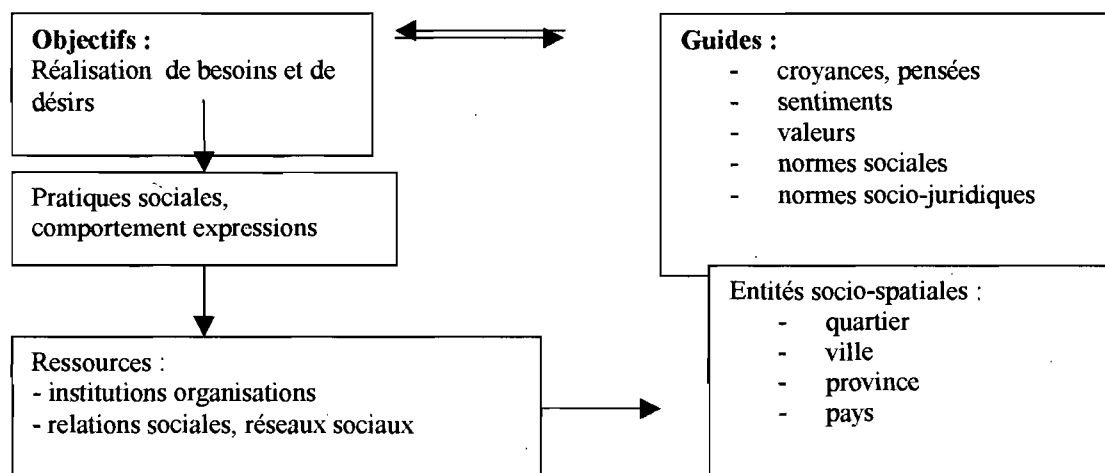
- institutions
- organisations
- pratiques sociales, comportement, expressions
- entités socio-spatiales
- relations sociales, réseaux sociaux

Comment intégrer tous ces éléments dans une axiomatique de modélisation? Comment les systématiser en vertu d'une série intégrée de postulats? Tout simplement en les situant dans un système définitionnel d'une réalité sociale modélisée : nous considérons les pratiques sociales, les comportements et les expressions des haïtiens comme des stratégies de réalisation de besoins et de désirs, dans le cadre de relations et de réseaux sociaux dans différentes entités socio-spatiales, à l'aide de guides sociaux et culturels, et de ressources fournies par les entités organisationnelles des différentes institutions. Cela nous conduit à cinq dimensions de cette réalité sociale modélisée :

- objectifs
- guides
- ressources
- pratiques sociales
- entités socio-spatiales

Ce schéma d'analyse (fig.8) propose de considérer la dimension « Objectifs » comme éléments culturels de première importance.

Fig. 8 Schéma d'une réalité sociale modélisée



L'un des traits importants de la modernité avancée est la prédominance d'une conception individualiste de la vie. La sécurité, le confort matériel et la réduction de la souffrance, d'une part, la considération sociale, d'autre part, constituent des paramètres d'un cadre d'appréhension générique des besoins et des désirs des individus. En regard de l'ensemble des entités humaines du système québécois, peut-on dire que la spécificité des besoins et désirs des unités humaines de la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal est telle qu'elle pourrait porter atteinte à la dynamique intégrative de la société québécoise?

C'est en référence aux guides sociaux et culturels de la praxis sociale (croyances, pensées, valeurs, sentiments, normes sociales et politiques... **(fig.8)**) qu'il nous sera plus aisé d'argumenter sur cette thématique. Au cours de forums régionaux de consultation tenus dans 14 des 16 régions administratives du Québec par le Conseil des relations interculturelles en 1996, le consensus dégagé était à l'effet que le Québec reconnaît les valeurs fondamentales suivantes :

- société démocratique
- état de droit, respect des droits

- liberté, égalité
- éducation de l'enfant
- sécurité de l'État
- devoir de solidarité
- libre entreprise
- la non-violence

Ce sont ces mêmes valeurs que prône la charte des droits de la personne du Québec. L'hypothèse serait que ces valeurs dynamisent également le groupe culturel haïtien et se trouvent inscrites dans la dernière constitution haïtienne de 1987. Nous pensons qu'il n'y a pas de différence significative entre les valeurs et les principes de base de fonctionnement de l'ensemble du système tels que prônés par l'ensemble de la population et ceux défendus par la catégorie ethnique haïtienne.

À partir d'une recherche qualitative faite au moyen d'entrevues auprès de 89 jeunes Québécois français, haïtiens et Italiens d'une école secondaire, Laperrière et al. (1994) concluent que ces jeunes arrivent à une même définition des principes de base d'un fonctionnement pluraliste harmonieux.

Helly (1994), dans un éclairage sur les caractéristiques de six groupes d'immigrants de Québec (Chinois, Antillais anglophones, Haïtiens, Polonais, Vietnamiens et Arabes de confession musulmane) met l'accent sur l'acceptation par ces groupes de messages renvoyant à l'accommodation inter-culturel ou inter-ethnique selon les valeurs véhiculées par la charte des droits et libertés du Québec.

Dans une série de recherches reliées au discours de leaders d'associations de quatre communautés ethniques de la région de Montréal (italienne, juive, haïtienne et libanaise), Labelle (1993) n'a pas trouvé d'éléments mettant en

cause ce qu'on pourrait appeler les métavaleurs de l'idéologie libérale (État de droit, Liberté, Égalité, Sécurité de l'État, Devoir de solidarité, Libre entreprise).

Sabatier et Tourigny (1990) inscrivent les modes de fonctionnement des familles haïtiennes vivant à Montréal sur le registre de la culture civique commune au Québec. Les valeurs et les pratiques éducatives de ces familles s'intègrent dans une "écologie sociale de la famille immigrante haïtienne", elle-même non en conflit avec le système social québécois.

Si on ne peut pas, selon nous, évoquer une possibilité de conflits entre les valeurs directrices (ou métavaleurs) guidant l'ensemble du système social québécois et celles prônées par le groupe culturel haïtien, peut-on en dire autant en ce qui concerne les normes sociales?

Sans entrer dans les détails de la logique référentielle ou de la structure référentielle des normes sociales par rapport aux valeurs, disons que toute norme sociale peut être inférée à partir d'une valeur. Nous postulons que la possibilité d'accommodement interculturel est plus aisée quand le conflit se situe, dans la structure des éléments culturels, en deça du niveau des valeurs.

Dans notre modèle de réalité sociale, nous avons retenu six types principaux de réseaux sociaux :

- le milieu de la famille
- le milieu du voisinage
- le milieu du groupe d'amies
- le milieu de la formation et de l'école
- le milieu du travail
- le milieu du culte et de loisirs

Peut-on parler de spécificité (sous-culture) ou de conflit (contre-culture) entre les normes sociales des deux entités de référence considérées (l'ensemble des entités humaines du système social québécois et la catégorie ethnique des haïtiens)?

Considérons d'abord le milieu de la famille, puis celui du voisinage et enfin ceux des autres milieux.

En référence à la valeur égalité, dans le milieu de la famille, la pratique quotidienne des interrelations entre les deux conjoints et entre ceux-ci et les enfants est censée être marquée du sceau de l'égalité, selon une norme sociale. En rapport à la valeur de la non-violence, le refus de la violence privée au sein de la famille constitue une norme sociale. En fonction de la valeur Respect des droits, les droits des enfants et des jeunes, dans la vie de tous les jours et dans le réseau des relations intrafamiliales, constituent une norme sociale.

L'hypothèse serait qu'il y aurait conflit entre la norme socio-familiale québécoise de prédominance du droit de développement et de sécurité de l'enfant sur l'autorité parentale et la norme socio-familiale haïtienne de non-prédominance. Il n'y a pas de conflit au niveau de la valeur Éducation des enfants, le conflit se situe au niveau des actualisations de cette métavaleur.

Chrispin-Brutus (1994) a mis en perspective le sentiment de disqualification qu'éprouvent les familles haïtiennes face à l'intervention socio-judiciaire instituée par la loi sur la protection de la jeunesse, elle-même, cristallisation socio-juridique de la norme sociale de la prédominance du droit des enfants sur celui de l'autorité parentale.

Pierre-Jacques et Ollivier (1985), dans une étude sur l'adaptation psychosociale de jeunes haïtiens, ont remarqué que la majorité des répondants (13 sur

22) opposent la grande permissivité, le libéralisme, le respect de l'autonomie des parents québécois à la sévérité et à la directivité des parents haïtiens.

Dans une de ses recherches axées sur le discours des leaders d'origine haïtienne, Labelle (1993) constate que plusieurs d'entre eux relèvent l'existence d'une opposition fondamentale entre les normes familiales de la société québécoise et celles guidant les familles haïtiennes. Pouvant se prévaloir des normes sociales institutionnalisées dans la Loi sur la protection de la jeunesse, "les jeunes apprennent à l'école qu'ils ont des droits et en viennent à se révolter contre l'éducation familiale haïtienne répressive" (Idem :32)

Dans le cadre d'une table-ronde des jeunes des communautés culturelles (mars 90), Noël (1990) fait état du désarroi des parents haïtiens devant l'intrusion, d'après eux, indue du système socio-judiciaire dans le domaine privé de l'éducation des enfants.

En ce qui concerne les normes sociales reliées au milieu du voisinage, l'hypothèse serait que le groupe culturel haïtien, tout comme l'ensemble des individus du système, adopte, en tant que catégorie ethnique, les normes de la civilité : ne pas faire du bruit (surtout à une heure indue), ne pas occuper sans raison valable les espaces communs des immeubles d'appartement, respecter les conditions spécifiques de location, etc. Nous sommes au niveau de normes, de guides pour une catégorie. Cela n'exclut pas qu'il y ait quelques cas de pratiques d'incivilité.

Ces mêmes considérations peuvent être extrapolées pour les autres milieux de réseaux sociaux. Les normes sociales de respect mutuel entre les gens, de savoir faire dans les rapports entre personnes peuvent s'inscrire sur le registre des guides de la catégorie ethnique haïtienne. Et cela même pour le milieu scolaire.

Dans une vaste enquête menée par le Ministère de l'éducation du Québec en 1989-90 auprès de 6990 élèves inscrits en 3^e et 5^e secondaire de l'île de Montréal pour identifier les comportements, les besoins et les attentes des jeunes, ceux-ci n'ont pas identifié la problématique des normes sociales de relations inter-ethniques (y compris l'ethnie haïtienne) comme préoccupante.

En se référant aux trois éléments les plus significatifs de la structure culturelle (valeurs, normes sociales, normes socio-juridiques), on ne peut pas parler d'un conflit culturel majeur en référence aux deux catégories sociales considérées (l'ensemble du système et le groupe culturel haïtien) dont il s'agit maintenant d'analyser les rapports.

b) Rapports entre le groupe enveloppé et le groupe-système enveloppant

Il s'agit simplement de questionner les rapports entre les deux groupes. Concrètement, dans le cas précis de notre étude, il s'agit de savoir si le groupe culturel haïtien (non un exemplaire mais la catégorie) se sent marginalisé soit en raison de son appartenance ethno- raciale, soit en raison de sa condition socio-économique relativement faible (éléments paradigmatiques du mouvement social).

Peut-on dire que ces rapports sont conflictuels? Dans quelle mesure les pratiques sociales du groupe culturel haïtien nuisent-elles à la dynamique sociale du système québécois? Dans la multiplicité des stratégies de réalisation d'objectifs/désirs, peut-on relever du côté du groupe haïtien des ordres de régularités spécifiques et conflictuels au regard de ceux de l'ensemble des acteurs individuels du système? En dehors d'études systématiques sur le sujet, l'hypothèse serait que les pratiques sociales du groupe culturel haïtien, analysées en rapport à la dynamique intégrative du système, ne poseraient pas de problème.

Quant aux relations et réseaux sociaux impliquant les deux catégories de référence, sont-ils d'ordre conflictuel? D'une façon générale, peut-on attribuer à cet égard à la catégorie ethnique haïtienne l'étiquette de groupe problématique?

Dans leur recherche sur la cohabitation interethnique dans sept quartiers multi-ethniques, Germain et al. (1995) n'ont trouvé aucun élément négatif relié au groupe haïtien en ce qui concerne la sociabilité publique interethnique. Dans ces quartiers, l'ensemble des groupes ethniques (y compris les Haïtiens) présente un modèle de cohabitation pacifique et distante.

Dans notre modèle de réalité sociale, nous avons fait état de six types principaux de milieux de réseaux sociaux :

- Le milieu de la famille
- Le milieu du voisinage
- Le milieu du groupe d'amis
- Le milieu de l'école (et de la formation)
- Le milieu du travail
- Le milieu du culte et des loisirs.

Ces six indices d'une des cinq dimensions que nous avons dégagées d'un modèle de réalité sociale (objectifs actorielles, guides sociaux et culturels, ressources institutionnelles et sociales, pratiques sociales, entités socio-spatiales) constituent six axes de recherche quant aux types de relations entre les deux catégories de référence (le groupe culturel haïtien et le reste de l'ensemble du système). Le contact avec les membres de la société d'accueil dans ces six types de milieux de réseaux sociaux constitue-t-il une condition sine qua non de l'intégration socio-culturelle? Dans ces milieux de réseaux sociaux, peut-on parler de mixte entre les deux catégories?

Au regard des pratiques sociales, des relations et des réseaux sociaux, le problème du racisme peut être considéré comme une problématique transversale qui, d'ailleurs, peut sous-tendre l'ensemble des cinq dimensions considérées.

Phénomène multiforme et difficile à cerner, le racisme, dans ses deux axes essentiels (différentialiste et inégalitaire), peut être considéré comme une construction imaginaire de différences qui sont biologisées ou naturalisées pour un groupe donné, autorisant un traitement défavorable qui dénie à ce groupe son droit à l'égalité.

À la suite d'une recension de la documentation québécoise sur le racisme complétée par dix-neuf entretiens semi-directifs auprès d'intervenants d'organismes communautaires et publics, le Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal dans son rapport final en 1994 sur le racisme au Québec a conclu en ces termes :

“ L'étude évalue que les faits de racisme explicite et organisé sont rares, tout comme les situations extrêmes de marginalisation des minorités racisées. Ainsi, suivant le schéma présenté dans la problématique du rapport, les auteures constatent que l'essentiel des éléments cernés se situe dans les zones “intermédiaires” du racisme et de l'intégration, correspondant à la persistance de barrières sociales et à certains blocages des efforts d'intégration et de développement du sentiment d'appartenance à la société. Les comportements discriminatoires sont surtout manifestés sur la marché libre où le contrôle étatique se fait moins sentir qu'au sein des institutions... Les auteures constatent un écart entre les données “dures” et les perceptions”. (Ibid :13)

Massé (1983), lui, dans sa thèse de doctorat sur l'émergence de l'éthnicité haïtienne est explicite :

“La discrimination raciale et la xénophobie constituent des facteurs, d'origine extra-ethnique cette fois, qui influent sur l'adaptation de l'immigrant haïtien. Très nette au niveau de la recherche d'un logement, la discrimination agit aussi, bien que de façon plus nuancée, au niveau de la recherche et de l'exercice d'un travail et ce, spécialement chez les membres de la classe ouvrière. Facteur important dans la dégradation des conditions de l'expérience immigratoire et entre autres de la mobilité résidentielle et

occupationnelle, la discrimination produit de plus des frontières démarquant clairement le groupe haïtien des autres groupes ethniques.” (Ibid : 54)

Tentant d’axer la pratique culturelle des ghettos noirs de Montréal sur une certaine recomposition identitaire réactive, Ollivier (2000) explique :

“Cette pratique culturelle émergente renvoie à une recomposition identitaire qui se fait à partir des espaces sociaux. Cette culture est faite de détresse, de rage et de réactions individuelles à l’exclusivisme. Là, la négritude compte moins que les situations de rejet qui créent des liens de type nouveau, ceux des gangs par exemple, nés dans les rues des quartiers d’immigrants.” (Ibid : 34)

Nous proposons de considérer ces trois évocations (Centre d’études ethniques, 1994; Massé, 1983; Ollivier, 2000) comme des éléments nous permettant de conclure à l’existence d’un certain type de problème en ce qui concerne le racisme dont serait victime le groupe culturel haïtien.

Sans s’attarder au niveau ontologique du concept racisme, on peut quand même se demander comment le système et le groupe haïtien symbolisent-ils les multiples réalités sociales par rapport au signifié “racisme”. Est-ce que l’ensemble de la population du Québec, via l’appréhension épistémique et expérientielle, se fait de la situation des haïtiens de la Communauté urbaine de Montréal un schéma de victime de racisme? Est-ce que le groupe culturel haïtien vit sa situation à Montréal comme une réalité de racisme? Nous distinguons l’hétéro-évaluation du racisme et l’auto-évaluation groupale.

c) Quelle est la problématique principale des relations intra-groupales ?

D’après la totalité des sept informateurs-clé de notre pré-enquête, la problématique principale des relations intra-groupales du groupe ethno-culturel haïtien peut se résumer dans ce syntagme : “manque de solidarité”. Ce manque de solidarité aurait-il pour toile de fond l’un ou l’autre des deux types de

résolution des conflits culturels (marginalisation et assimilation) dont parlent plusieurs auteurs ?

Les adolescents ethniques, selon plusieurs études (Sayegh et Lasry, 1993) sont présentés comme affectés par le détachement des liens culturels et de la culture du groupe ethnique enveloppé et de celle du système social enveloppant. Ces auteurs parlent ainsi de la marginalisation de ces jeunes. Quand ces jeunes, détachés de la solidarité groupale, s'efforcent de s'intégrer complètement à la culture de la société d'accueil, les auteurs qualifient cette démarche de processus d'assimilation. (Tajfel, 1978).

La complétude institutionnelle (Breton, 1964 ; Herberg, 1989) étant un facteur favorisant la solidarité groupale est-elle effective dans le cas du groupe ethno-culturel haïtien ? La complétude institutionnelle s'évalue par la vigueur des réseaux primaires et secondaires fondés sur l'appartenance ethnique, le taux d'endogamie, le taux de rétention de la langue d'origine, l'existence d'institutions religieuses, culturelles et éducatives, de quartiers distinctifs, d'associations volontaires et de médias ethniques (Labelle, 1993).

La détermination du niveau de solidarité groupale et de complétude institutionnelle de la communauté des 54 000 Haïtiens de la Communauté Urbaine de Montréal relève à la fois de la logique de l'auto-détermination groupale et celle de l'hétéro-détermination systémique. La multiplication des quartiers de concentration haïtienne, d'églises évangéliques spécifiquement haïtiennes (77 dans la communauté urbaine de Montréal), d'associations communautaires (42, taux d'encadrement organisationnel : 0,77 de 1%), de petites entreprises haïtiennes (410 : 7,6 par mille Haïtiens) peut être considérée, selon la logique symbolique des Québécois, comme des signifiants d'une solidarité ethnique haïtienne. Cette hétéro-détermination peut ne pas correspondre aux représentations sociales de la solidarité telles que construites par les Haïtiens dans la frénésie de la quotidienneté.

La solidarité est une obsession dans l'imaginaire collectif haïtien. Notre devise nationale, c'est "l'union fait la force". Il se pourrait que les effets de dérive de la solidarité jalonnant la trajectoire socio-historique haïtienne hantent l'imaginaire collectif des Haïtiens où qu'ils soient, et les empêchent d'appréhender leur situation avec le schéma figuratif de l'union groupale. Aussi, la reviviscence du passé court-circuiterait-elle l'appréhension froide et épistémique du présent (Sauvageot, 1996).

7.3.2- Quelques traits problématiques de la communauté haïtienne au niveau de l'économie

Il saute aux yeux, quand on ratisse le terrain des organisations communautaires haïtiennes de la communauté urbaine de Montréal, que l'économie constitue la variable indépendante prioritaire des multiples problèmes que confronte le groupe ethno-racial haïtien.

Comment traiter d'une manière approfondie de la problématique de l'intégration socio-économique de la communauté haïtienne de l'île de Montréal? Swan (1995), au cours du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants tenu en 1994 par le Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, a fait ressortir trois points fondamentaux que nous jugeons pertinents dans le cadre de la démarche argumentative de notre thèse.

Premièrement, il n'est possible de mesurer l'intégration économique que pour des groupes et non pour des individus. En recourant à une analyse de régression pour régler la difficulté que pose la présence de cellules de petite taille ou nulles au sein de populations finement subdivisées, cela signifie que l'on élabore des hypothèses en ce qui concerne la forme fonctionnelle du rapport entre les revenus et les variables déterminantes. Ce qui implique l'acceptation

de l'hypothèse de la linéarité additive (l'addition implique qu'une année d'expérience d'un médecin spécialiste haïtien a la même valeur en termes de revenu supplémentaire, que ce médecin soit de sexe masculin ou féminin, qu'il soit jeune ou âgé, que sa spécialité professionnelle soit en forte ou en moyenne demande).

Deuxièmement, même pour les groupes, ce type de mesure est extrêmement problématique tant au niveau du choix des postulats qu'à celui des approches méthodologiques et techniques. Swan (1994) précise :

"Idéalement, nous devrions normaliser les chiffres relatifs à tous les facteurs qui peuvent agir sur le revenu, soit marquer la différence entre immigrants et non-immigrants. Il n'est pas facile d'effectuer convenablement une telle normalisation. Trois problèmes particuliers se posent : premièrement, le très grand nombre de facteurs en cause; deuxièmement, la présence de facteurs inconnus; et, troisièmement, le choix de la technique à employer pour effectuer de telles normalisations. " (Ibid : 48)

Troisièmement, en présumant qu'il est possible d'effectuer de telles mesures, l'interprétation du succès ou de l'échec de l'intégration socio-économique renvoie à un processus de symbolisation dont le référent socio-culturel est d'une extrême complexité. Un médecin haïtien peut être victime d'une situation de non-intégration socio-professionnelle en ce sens qu'il gagne beaucoup moins que l'ensemble des médecins ayant les mêmes valeurs de paramètres professionnels que lui (spécialité, diplomation, expérience québécoise, aire de pratique). Cette situation de non-intégration socio-professionnelle peut-être phénoménologiquement vécue comme une dynamique d'intégration sociale au regard de la considération sociale spécifique dont la communauté haïtienne auréole la profession de médecin. Une femme haïtienne gagnant 28 000\$ par année dans une manufacture même si cette strate de gain correspond à la strate moyenne des employées ayant les mêmes qualifications qu'elle peut se sentir socio-ethniquement désavantagée par rapport à une secrétaire de bureau haïtienne dont le salaire de 18 000\$ constitue la moitié du

salaires moyens que gagnent les secrétaires de bureau du même rang professionnel.

Ces réserves étant faites, nous allons considérer la problématique de l'intégration socio-économique du groupe culturel haïtien successivement sous l'angle prioritaire du système enveloppant et sous celui du groupe enveloppé.

7.3.2.1. Problèmes économiques des Haïtiens (référence prioritaire : le système enveloppant)

Dans cette section, l'Haïtien est heuristiquement et analytiquement, considéré prioritairement comme évoluant au sein du système global québécois. L'analyse est centrée sur le niveau individuel et microsocial de l'Haïtien et sur le niveau macrosocial du système québécois, faisant ainsi analytiquement abstraction du niveau mésosocial de la catégorie groupale en tant que variable explicative. Autrement dit, l'analyse est descriptive.

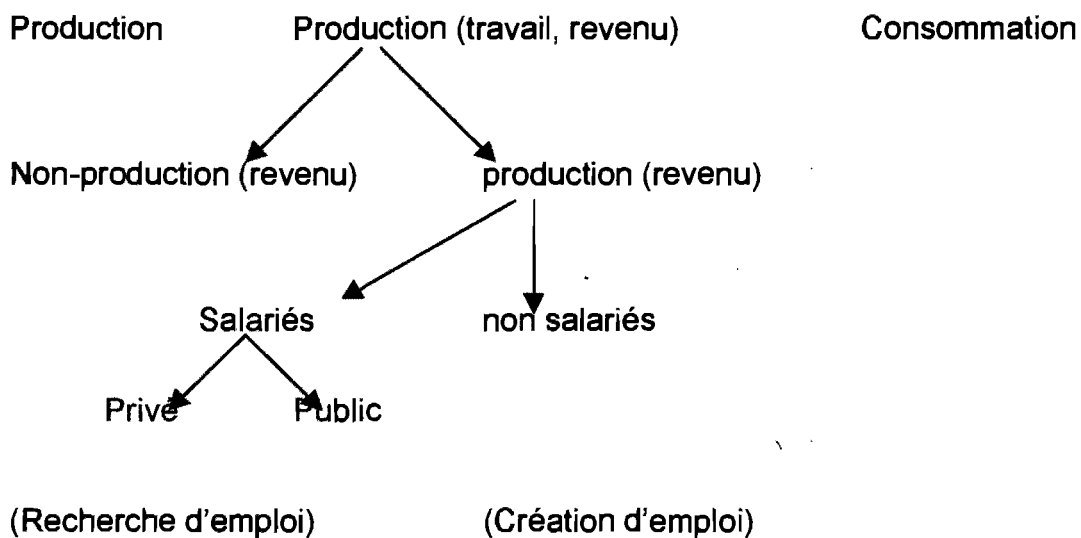
Afin de systématiser l'appréhension des problématiques de l'économie reliées à la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal, nous considérons un schéma à quatre niveaux d'analyse structuré autour des axes sémantiques du système économique, de la production, du statut de salarié et du domaine du travail salarié. Ces quatre axes sémantiques vont nous aider quant au degré de systématisme de la présentation de ces problématiques.

Le système économique québécois est analysé en tant qu'une dynamique à deux volets : la production et la consommation (l'épargne étant considérée comme un sous paramètre de production et de consommation éventuelle). Les personnes bénéficiaires d'allocations gouvernementales réfèrent à l'axe sémantique de la production. Ces personnes, dans ce schéma d'analyse, même si elles ne produisent pas, renvoient à l'axe sémantique de la production (elles

pourraient produire ou elles ont déjà produit). L'axe sémantique du salaire est dérivé de celui de la production.

L'axe sémantique du domaine du travail salarié fait référence au travail dans les organismes publics et para-publics et dans le domaine privé (Fig. 9).

Fig. 9 : Un schéma de problématiques liées à la production et à l'emploi.



Ce schéma est un modèle au sens où l'entend Colletette (1996).

"Il s'agit plutôt d'une réduction de l'objet d'étude à ses caractéristiques les plus significatives (...) en fonction des règles dérivées de l'orientation paradigmatique du chercheur" (Ibid : 131).

*repetition
p35*

Au niveau du système économique en tant que dynamique Production et Consommation et dialectique Production/Consommation, l'ensemble des 54 000 Haïtiens de la CUM contribue-t-il à la production plus qu'il ne consomme ? Autrement dit, les Haïtiens consomment-ils en deçà ou au delà de leur contribution au produit intérieur brut de la Communauté Urbaine de Montréal ? Nous n'avons pas de données nous permettant de chiffrer un éventuel déséquilibre.

En ce qui concerne la dynamique consommation (ou niveau de vie), l'unanimité parmi les responsables des organisations communautaires haïtiennes est que la communauté haïtienne de la Communauté Urbaine de Montréal est particulièrement affectée par la problématique d'exclusion des démunis économiques ou socio-économiques. D'après les données du recensement de 1996, dans les cinq villes les plus riches de la CUM, la présence des Haïtiens est presque insignifiante (4 environ pour 1 000 Haïtiens contre 30 pour 1 000 de la population totale –**tableau 6**).

Tableau 6 : Présence des Haïtiens dans les cinq villes les plus riches de la Communauté Urbaine de Montréal (1996).

Ville	Revenu moyen familial	Population	Nombre d'Haïtiens
Westmount	160 000	20 420	40
Hampstead	124 835	6 985	0
Senneville	121 000	906	0
Mont-Royal	116 716	18 260	175
Montréal-Ouest	105 440	5 255	10
Total		51 826	225

Sources : Statistique Canada-Recensement 1996, cat : 95-186-XPB (Vol.1).

Environ 90% des Haïtiens de la Communauté Urbaine de Montréal habitent les cinq villes les moins riches de cette agglomération contre 68% pour l'ensemble de la population (tableau 6). C'est à Montréal-Nord, la ville la plus pauvre de cette agglomération après la ville de St-Pierre que se trouve la plus forte concentration d'Haïtiens par mille habitants (tableau 7)

Tableau 7 : Présence des Haïtiens dans les cinq villes les moins riches ou les plus pauvres de la CUM (1996).

Ville	Revenu moyen familial	Pop. Totale	pop. Haïtiens	% (Haïtiens)
St-Pierre	36 100	4 735	100	0,25 de 1
Montréal-Nord	37 467	81 560	8 790	10,5
Montréal-Est	42 096	3 520	10	0,30 de 1
Montréal	43 007	1 016 375	36 600	3,5
St-Léonard	43 200	71 730	3 895	5,5
		1 177 920	49 305	
		(68%)	(90%)	

Service : Statistique Canada-recensement 1996 : Cat. No 95-186-XPB (vol.1).

Tableau 8 : Concentration des Haïtiens par mille habitants (3 villes).

Ville	Population totale	Nbre d'Haïtiens par mille habitants
Montréal-Nord	81 560	105
St-Léonard	71 730	54
Montréal	1 016 375	35

Source : Statistique Canada-Recensement 1996 : Cat. No 95-186-XPB (VOL.1).

Cette fois ce n'est pas le système économique dans sa globalité (production et consommation) qui sert d'axe d'analyse mais la production. Quel est le taux des Haïtiens en chômage ? Le taux d'Haïtiens qui produisent est-il plus élevé que ceux qui ne produisent pas ?

Selon les données du recensement de 1996 compilées par le Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, le taux de chômage des Haïtiens nés en Haïti et vivant au Québec est de 27% contre 12% environ pour l'ensemble de la population québécoise (tableau 9)

Tableau 9 : Taux de chômage des Haïtiens du Québec nés en Haïti (1996).

	%
Population active totale	12
Population active haïtienne	27

Source : Direction de la Recherche, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration.

Quant aux allocations communément appelées "aide sociale", la direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du Ministère de la solidarité sociale a effectué pour les fins de notre étude une compilation spéciale relativement aux Haïtiens nés en Haïti. A la période du dernier recensement fédéral (1996) 12% des Haïtiens du Québec nés en Haïti émargent au budget d'allocation d'aide contre 10,60% pour l'ensemble de la population (tableau 10).

Tableau 10 : Nombre et pourcentage des Haïtiens du Québec nés en Haïti et de la population provinciale vivant de l'aide sociale (1996).

	Population	Prestataires	%
Total provincial	7 400 000	792 255	10,60
Communauté haïtienne	45 470	5 455	12,00

Source : Direction de la Recherche, de l'Évaluation et de la Statistique, Ministère de la Solidarité Sociale.

Au troisième niveau du schéma analytique, il s'agit d'aborder la problématique du statut du producteur (salarié ou non salarié). L'Haïtien est-il plus enclin à travailler à son compte qu'à œuvrer au sein d'une corporation? C'est à la suite d'analyse des préoccupations des responsables des organisations communautaires haïtiennes et de leaders de différents titres que nous avons tenu compte de ces deux derniers niveaux. Sans pouvoir chiffrer tous les aspects de ce domaine d'analyse, nous pensons pouvoir avancer quelques chiffres qui, bien qu'hypothétiques, sont confirmés par plusieurs sources. Il y aurait dans la Communauté Urbaine de Montréal un minimum de 220 petites entreprises haïtiennes selon le bottin "La liberté", bottin qui s'adresse aux consommateurs haïtiens de Montréal, Miami, New-York et Port-au-Prince

(Haïti), et quelques vérifications faites auprès de la Chambre haïtienne de l'industrie et du commerce. Les salons de coiffure (homme et femme) représentent environ 24% de ce nombre (tableau 11).

Tableau 11 : Les six principaux domaines d'activité des petites entreprises haïtiennes de la communauté urbaine de Montréal.

Domaine d'activité	Nombre	%
Salons de coiffure	51	24
Entreprises reliées à la vente d'alimentation	35	12
Cliniques de médecins et de dentistes	23	10
Restaurants	16	9
Boutiques de vêtements et tailleurs	15	7
Agences de voyage	15	7
Total	155	69

Sources : Bottin "La liberté" déc. 97, Chambre haïtienne de Commerce et d'Industrie, enquête sur le terrain.

Ces 220 petites entreprises généreraient en moyenne 4 emplois par unité soit un total de 880 emplois (sans compter celui du chef d'entreprise).

Si l'on considère la catégorie groupale comme variable explicative et angle prioritaire d'analyse, comment peut-on interpréter les problématiques économiques de la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal?

7.3.2.2-Problématiques économiques des Haïtiens (référence prioritaire : le groupe enveloppé)

Le fait d'appartenir au groupe des Haïtiens constitue-t-il un handicap spécifique au niveau des paramètres économiques ? Autrement dit, la variable groupe ethno-racial peut-elle être considérée comme une variable indépendante

par rapport à laquelle les problématiques économiques des quatre niveaux considérés dans notre étude seraient des variables dépendantes ? En d'autres termes, le groupe ethno-racial haïtien serait-il victime d'une exclusion à coloration raciste ou simplement connaîtrait-il des difficultés économiques qui relèveraient de facteurs structurels et systémiques qui n'ont rien à voir avec l'appartenance à un groupe ethnique spécifique ? Ne doit-on pas prendre en considération des paramètres associés plus spécifiquement à l'immigration ?

Nous avons averti plus d'une fois dans ce texte que nous voulons nous écarter d'une certaine superficialité analytique et des généralisations hâtives. Aussi, prenons-nous la précaution d'avancer, dans notre démarche argumentative, à l'aide de schémas analytiques susceptibles d'appréhender les multiples nuances de la complexité du social dans sa triple dimension du "micro", du "méso" et du "macro".

Dans une perspective "macro", le Conseil des relations interculturelles du Québec (1999) a mis l'accent sur la discrimination systémique en matière d'emploi dont seraient victimes les membres des minorités visibles (les Noirs ou les Haïtiens constituent la tranche la plus touchée). Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi du gouvernement fédéral (1992), on appelle minorités visibles "les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche".

Si, en général, les membres des minorités visibles sont davantage touchés par le chômage que l'ensemble de la population lorsqu'ils sont présents sur le marché du travail, ils ont aussi, au départ, plus de difficultés à accéder au marché du travail (Tableau 12).

Tableau 12 : Indicateurs du marché du travail selon l'appartenance à une minorité visible, Québec, Ontario, Colombie-Britannique et Canada, 1996.

PROVINCE	Taux de chômage		Taux d'activité		Rapport emploi/population	
	Minorités visibles	Ensemble de la pop.	Minorités visibles	Ensemble de la pop.	Minorités visibles	Ensemble de la pop.
Québec	22,4	11,8	59,0	62,3	45,8	55,0
Ontario	14,1	9,1	64,5	66,3	55,4	60,2
Colombie-Britannique	12,2	9,6	61,8	66,4	54,3	60,0
Canada	14,2	10,1	63,6	65,5	54,6	58,9

Ainsi, trois indicateurs reliés au marché du travail, le taux du chômage (nombre de personnes en chômage par rapport au nombre de personnes actives de 15 ans ou plus), le taux d'activité (nombre de personnes actives, en emploi ou en chômage, par rapport à la population totale de 15 ans en plus) et le rapport emploi/population (nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale de 15 ans ou plus) concordent tous vers un même diagnostic de "sous-utilisation du potentiel des membres des minorités visibles sur le marché du travail" (Conseil des relations interculturelles du Québec, 1999 :19). Ces différences ne s'expliquent pas par des qualifications inférieures parmi les membres des minorités visibles. Au contraire, ceux-ci possèdent, en plus grande proportion que l'ensemble de la population, une formation de niveau universitaire et sont moins nombreux dans les formations des niveaux primaire et secondaire (Tableau 13).

Tableau 13 : Population de 15 ans ou plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint et selon l'appartenance à une minorité visible, Québec, 1996.

NIVEAU DE SCOLARITÉ	MINORITÉS VISIBLES		POPULATION TOTALE	
	Nombre	%	Nombre	%
Inférieur à la 9 ^e année	46 775	14,5	1 025 545	18,1
9 ^e à 13 ^e année	97 445	30,3	1 981 910	34,9
Certificat ou diplôme, école de métier	7 985	2,5	254 340	4,5
Autres études non universitaires	63 855	19,8	1 266 170	22,3
Études universitaires	105 940	32,9	1 145 505	20,2
- Sans grade	44 255	13,7	453 115	8,0
- Avec baccalauréat ou diplôme supérieur	61 680	19,2	692 385	12,2
TOTAL	322 000	100,0	5 673 470	100,0

En ce qui concerne la dynamique intra-groupale, quelle est la principale problématique économique du groupe ethno-racial haïtien ? Selon plusieurs sources dont deux membres de la Chambre haïtienne d'industrie et de commerce, la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal souffre d'un manque inquiétant de ressources financières et institutionnelles susceptibles de remédier à la faiblesse économique du groupe ethno-racial haïtien. La multiplication de petites et surtout de moyennes entreprises (minimum 20 employés) pourrait créer des centaines d'emploi pour diminuer le taux de chômage au sein de la communauté haïtienne. En conséquence de son trait culturel de manque de solidarité ethnique, l'Haïtien, selon les deux informateurs sus-cités, n'encouragerait pas la naissance, le maintien et le développement de petites et moyennes entreprises haïtiennes en faisant affaire avec les fournisseurs haïtiens de biens et de services.

7.3.3- Quelques traits problématiques de la communauté haïtienne au niveau du politique

Weber (1992) parle de trois types de domination (charismatique, traditionnelle, légale) sur deux types d'entité sociale : la "communalisation" et la "sociation". La "communalisation" est une structure idéaltypique groupale basée sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté. La logique de la "sociation", quant à elle, réfère à un compromis ou à une coordination d'intérêts sur la base de la rationalité axiologique ou instrumentale. Même si cette catégorisation wébérienne pêche quant au critère d'exclusivité de la catégorie en ce sens qu'un groupe peut se recommander à la fois de la logique de la "communalisation" et de celle de la "sociation", ce schéma est heuristique et peut conduire à des découvertes analytiques dans la mesure où l'on ne les considère pas dans une perspective d'inter-exclusivité, mais de primauté d'une logique sur l'autre.

La communauté haïtienne de la Communauté Urbaine de Montréal peut être considérée comme une "communalisation", c'est-à-dire comme un groupe où les éléments constitutifs se savent phénoménologiquement participer à une structure identitaire. Le type d'autorité qui est censé contrôler cette dynamique n'est pas d'ordre légal, mais (pour respecter la trilogie wébérienne) traditionnel et charismatique. Quant à la "sociation" (le Québec), basée sur une recherche d'équilibre pour la survie de l'entité sociétale, elle est principalement gérée par une autorité de type légal à trois dimensions : la dimension législative, la dimension exécutive et la dimension judiciaire. Cette "sociation" constitue le cadre d'évolution de la "communalisation" (le groupe haïtien).

7.3.3.1. Problématiques politiques principales du groupe haïtien (référence prioritaire : la "sociation")

Dans quelle mesure l'Haïtien en tant que citoyen participe-t-il au pouvoir politique ? Certes, il n'y a aucun Haïtien député, ministre, maire ou juge, alors

que 1% de la population du Québec et 3% de la population de la Communauté Urbaine de Montréal sont des Haïtiens.

Cette absence de l'Haïtien dans le champ du politique vient-elle d'une auto-exclusion?

Dans une recherche menée par Labelle et al. (1993) auprès de 20 leaders de la communauté haïtienne de Montréal, il est ressorti que l'Haïtien, en général, ne participe pas encore activement à la vie politique canadienne ou québécoise. Dans les deux partis traditionnels du Québec (le Parti libéral et le Parti québécois) on retrouve un certain nombre de militants haïtiens. Malheureusement, nous ne pouvons pas chiffrer ce type de participation.

Précisons que dans le milieu des organisations communautaires cette problématique politique est loin d'être prioritaire. Peut-on dire que l'Haïtien ne se sent pas concerné par le contrôle du système ? On peut établir plusieurs niveaux dans le champ du politique (contrôle du socio-culturel, de l'économique et de l'équilibre entre ces deux sous-systèmes pour le maintien et la survie de l'entité sociétale). Concrètement ou techniquement, les concepts organisme public et parapublic peuvent être analysés comme des modalités spécifiques de structuration et d'incarnation de l'institution pouvoir politique. Ainsi, tous ceux qui travaillent dans un organisme public ou para public sont des "powerholders" en regard du pouvoir politique institutionnel "qui n'existe pas en dehors des organisations concrètes auxquelles il donne naissance et signification" (Enriquez, 1992 : 38). Dans ce sens large de pouvoir attaché à un organisme lié directement ou indirectement à l'État, on peut dire que l'Haïtien aimerait y participer et que sa sous représentation dans les fonctions publiques municipales et provinciales et dans les organismes parapublics constitue une problématique à laquelle essaient de faire face les différents programmes d'accès à l'égalité. Nous n'avons pas de chiffres précis, mais l'existence même de ces programmes d'accès à l'égalité est un indicateur d'une telle problématique.

7.3.3.2- Problématiques d'ordre politique de la communauté haïtienne **(référence prioritaire : le groupe haïtien).**

Il s'agit sous ce titre d'élaborer sur les problèmes de contrôle du groupe haïtien dans ses relations intra-groupales et inter-groupales (le système social environnant étant considéré comme un groupe). La communauté haïtienne est alors considérée comme une "mini-polity" dont la dynamique émergente requiert un type de contrôle ne relevant pas de la normalité juridico-institutionnelle.

Selon la logique du politique, comme le précise Breton (1983), "la communauté ethnique n'est pas uniquement une entité sociale, à savoir un foyer d'entraide, un réseau de relations interpersonnelles et donc un lieu d'interprétation sociale" (Ibid :24). Elle est aussi un foyer de dynamique politique contrôlant et orientant la complétude institutionnelle de la communauté ethnique.

Breton (1983) distingue quatre sous-champs politiques reliés à la "mini-polity" ethnique :

- la définition de l'identité collective
- la coordination de l'action
- la régulation ou la résolution de conflits
- la mobilisation des ressources requises et la participation des membres, si requis.

À ce sujet, c'est à l'unanimité que les leaders formels et informels constatent que les relations intra-groupales et inter-groupales du groupe ethnique haïtien souffrent d'un manque flagrant de contrôle, de gestion.

Ce manque de direction unifiée est palpable même pour une catégorie d'organismes voués à une même problématique spécifique. Parmi les 42 organismes communautaires, six s'occupent principalement de la problématique des jeunes sans une philosophie et une stratégie d'approche commune. En outre, de plus en plus une bonne partie des 77 églises haïtiennes de la communauté urbaine de Montréal articulent à leur mission spirituelle, une mission sociale axée sur les injonctions strictement terrestres. Au moins 40 ont

des programmes "Jeunesse" : activités d'encadrement scolaire, rencontres de discussion sur des sujets non directement reliés à la bible (la drogue, la délinquance juvénile...), sorties éducatives, etc. Ces unités organisationnelles (6 organismes et 40 églises), qui s'occupent de cette problématique, opèrent sans un minimum de coordination.

En conclusion, en ce qui concerne les traits problématiques principaux de la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal, disons que les trois principales aires de la dynamique sociale - le socio-culturel, l'économique et le politique - interpellent la préoccupation des Haïtiens. Les problèmes d'alphabétisation, d'immigration et de mésadaptation des jeunes comme ceux de la pauvreté économique relative, d'un manque de participation au contrôle du système social que subit la communauté peuvent être analysés en référence, prioritaire soit au système, soit au groupe haïtien (figure 10).

Figure 10 : Structuration des principales problématiques de la communauté haïtienne.

	Socio-culturel	Économique	Politique
Réf. Prioritaire Système :			
	Alphabétisation Immigration Mésadaptation des jeunes	Pauvreté économique relative (les 4 niveaux)	Absence de participation politique
Réf. Prioritaire Groupe :			
Inter	Rapport inter- groupal Consensuel ou à connotation discriminatoire ?	Exclusion économique à variable raciale ?	Exclusion politique à variable raciale ?
Intra	Manque de solidarité groupale	Manque de solidarité économique	Manque de contrôle groupal

Comment la communauté haïtienne réagit-elle face à ces problématiques?

CHAPITRE 8

ANALYSE DE L'ACTION COLLECTIVE

DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE

Il s'agit maintenant d'analyser les sept dimensions de l'action collective du groupe haïtien à l'aune du modèle idéal d'action collective construit à partir d'une grille analytique de l'action groupale générique.

8.1 Problématisation de la conscience collective du mouvement collectif haïtien

Cette problématisation renvoie à deux niveaux : la structure identitaire de l'action collective du groupe haïtien et le degré de conflictualité inter-groupale de sa conscience collective.

8.1.1- La structure identitaire de l'action collective du groupe haïtien

Dans la mesure où l'on accepte le postulat selon lequel on peut considérer l'action collective du groupe haïtien comme une structure fonctionnelle, c'est-à-dire comme un ensemble de discours, d'attitudes et d'actes systématisés selon la visée fonctionnelle de l'intégration du groupe ou d'une partie du groupe à la société d'accueil, il s'agit d'en préciser les niveaux de la structure identitaire.

Dans le cadre de notre étude, nous considérons l'action collective haïtienne dans sa double dimension de potentialité et d'actualisation et la potentialité de participation à ce mouvement collectif fait référence à l'injonction identitaire reliée à la variable fondamentale "ethnie". Autrement dit, dans la structure identitaire, à un premier niveau, tous ceux qui se réclament de l'ethnie haïtienne sont susceptibles de s'intégrer à cette action collective. Le postulat d'exclusion problématise la nature de la structure fonctionnelle de ce mouvement qui n'est pas seulement un ensemble d'items discursifs et factuels fonctionnellement systématisés par le référent collectif visé, mais une dynamique renvoyant à un double référent : les discours et les actes (actions et activités) sont faits par des Haïtiens et le bien collectif produit est au bénéfice des Haïtiens.

A un deuxième niveau se trouvent tous les Haïtiens qui, par leurs discours, leurs attitudes et leurs actions, participent à cette action collective d'intégration à la société d'accueil sans être membres actifs d'une organisation et sans se recommander par leur statut social ou socio-professionnel d'un titre de leader. Ces Haïtiens, à un titre ou à un autre, peuvent prendre part à des débats, à des forums reliés aux problématiques d'intégration de la collectivité haïtienne à la société d'accueil (décrochage scolaire, mésadaptation sociale et familiale des jeunes, exclusion socio-économique des Haïtiens dans certaines sphères de pouvoir, difficultés de survie de chauffeurs de taxi haïtiens, présomption d'exclusion groupale dans certains milieux de travail). A part ces activités discursives, les éléments du deuxième niveau de la structure identitaire sont souvent prêts à poser des actes pouvant être subsumés sous le vocable de la stratégie d'intégration du groupe au Québec : signature d'une pétition, assistance à une assemblée, achats groupalement motivés dans les commerces haïtiens, etc.

A un troisième niveau, se situent les organisations et les leaders œuvrant en dehors d'une entité organisationnelle donnée. Nous avons repéré sur le territoire de la communauté urbaine de la communauté urbaine de Montréal 42 organisations communautaires. A part ces organisations communautaires haïtiennes, sur les 77 églises spécifiquement haïtiennes, une quarantaine seraient vouées, en partie, à l'action socio-communautaire et affecteraient une bonne part de leur dynamique à des actions socio-communautaires, surtout en faveur des jeunes, actions qui peuvent être analysées en tant que participant à la dynamique de la stratégie d'intégration. Il nous est impossible de préciser le nombre de leaders haïtiens intervenant en dehors de structures organisationnelles dans les problématiques haïtiennes d'intégration à la société d'accueil. On peut identifier quelques leaders parmi les avocats, les médecins, les hommes d'affaires, les journalistes de la radio, les professeurs, les musiciens, les employés haïtiens œuvrant à un certain niveau dans les gouvernements municipal, provincial et fédéral.

8.1.2 Le degré de conflictualité de la conscience collective de cette structure identitaire

Dans quelle mesure les deux niveaux de cette structure (le deuxième et le troisième) sont conscients de leur participation à une dynamique unifiée potentiellement conflictuelle en raison du statut minoritaire du groupe ?

À partir des données factuelles et discursives relatives à l'action collective du groupe haïtien, on peut conclure au bas niveau de conflictualité de la conscience collective de cette structure identitaire. Autrement dit, les 42 organismes communautaires, les 40 églises protestantes spécifiquement haïtiennes, la paroisse catholique, vouée spécifiquement aux problèmes d'intégration des Haïtiens et les leaders engagés dans cette dynamique en dehors de structures organisationnelles ne se reconnaissent pas dans un "Nous en lutte", selon le principe d'identification de Touraine et le concept analytique d'identité de Maheu (1992).

" La notion d'identité collective recouvre avant tout un ensemble de processus par lesquels des collectifs d'acteurs construisent leur solidarité active de groupes sociaux en lutte" (Ibid : 73).

Aucun des dépliants de présentation des 42 organismes ne les présente dans une perspective de "Nous en lutte". L'organisme voué uniquement à la lutte anti-raciste, "S.O.S. Racisme", n'existe plus depuis 1995. Quant aux églises spécifiquement haïtiennes, leur rôle, axé sur une visée spirituelle, selon leur pasteur, ne s'accommode pas d'une conscience collective conflictuelle.

Si on peut évoquer le concept de conscience collective en ce qui a trait à la structure identitaire du mouvement en question, le problème, c'est d'en préciser les valeurs des paramètres. Y a-t-il une prise de conscience collective, harmonieuse quant aux différents éléments de la dynamique à l'étude, de ce "processus même par lequel les personnes se représentent et comprennent les

circonstances de leur action, élaborent ou acceptent des valeurs ou des normes de référence, prennent leurs décisions et enfin agissent" (Picavet, 1998 :7) ?

Des données discursives des 20 leaders interviewés, il ressort que la conscience collective se cristallise au niveau de la fonction du mouvement collectif : intégrer les Haïtiens à la société d'accueil selon un registre de consensus.

Les quatre pasteurs, quant à eux, évoquent des références bibliques pour appuyer l'orientation consensuelle de la dynamique socio-communautaire des églises. Comme nous dit l'un d'eux (que nous identifions par le symbole alpha numérique PA-I pour conserver son anonymat).

"L'église cherche le bien-être social de ses membres en leur prêchant à s'entraider. Nous n'avons pas à lutter contre des Québécois, contre le gouvernement. La bible a dit de garder le silence pour que l'Éternel combatté pour vous."

Un leader d'une organisation communautaire (LO-I) précise :

"Si on veut s'intégrer, c'est dans l'harmonie ! Les canaux offerts par les gouvernements suffisent pour éviter des débordements non institutionnels. Si un employeur a une attitude discriminatoire, la loi instituant la Commission des droits de la personne est habilitée à nous défendre."

Un autre leader indépendant argumente :

"Même si on criait sur toutes les tribunes qu'il n'y a pas de bon sens, que nos jeunes ont de la difficulté à trouver un job, on n'irait nulle part. Cette conscience de lutte dont tu parles, ça ne colle tout simplement pas." (LNO-2)

Cette tendance à l'absence de conflit systémique du mouvement collectif haïtien peut être analysée dialectiquement en considérant sa structure d'altérité.

8.2- La structure agonale de l'action collective de la communauté haïtienne

Comment peut-on appréhender la structure d'altérité de l'action collective du groupe haïtien selon le principe d'opposition de Touraine ?

C'est la référence à l'altérité qui structure un « nous » aux frontières clairement définies, comme le mentionne Dubet (1994) :

“ Emprunté à Hoggart, l'opposition entre Eux et Nous désigne la nature des relations sociales associées à l'identité intégratrice. La forme élémentaire de ce rapport illustre l'“in-group” n'existant que dans l'affirmation constante de sa différence et de sa distance à l'“out-group”. l'identité intégratrice ne se maintient que dans ce rapport, elle en a besoin, en même temps que cette relation l'engendre” (Ibid : 114).

Le groupe haïtien, dans quel " in-group" se sent-il solidaire ?

Dans la mesure où l'on tient compte de la variable ethnie comme facteur probable de conflictualité, l'“in-group” de la communauté haïtienne peut-être :

- l'“in-group” des communauté ethniques (altérité : les Québécois pure laine).
- l'“in-group” des minorités visibles (altérité : groupes ethniques non visibles et Québécois pure laine).
- l'“in-group” des Noirs (altérité : les Blancs)
- l'“in-group” des Noirs francophones (altérité : les Québécois pure laine, les groupes ethniques non visibles et visibles, les Noirs anglophones).
- l'“in-group” des Haïtiens (altérité : le reste de la population).

Nous appelons structure d'altérité du groupe haïtien, les cinq niveaux identitaires de l'Autre généralisé, niveaux construits phénoménologiquement par ordre d'importance.

A la question posée aux 20 leaders interviewés concernant la structure d'altérité du groupe haïtien, tous ont répondu que les Haïtiens forment d'abord et avant tout un groupe ethnique, ce qui renvoie au premier niveau d'altérité (eux, ce sont les Québécois de souche). Comme le précise un leader d'une organisation pour les jeunes :

“Oui, on est des Noirs, mais avant tout on fait partie du groupe des immigrants qui luttent pour s'adapter à un contexte social différent de celui du pays d'origine” (L0-2).

Quatre leaders situent leur action selon l'altérité de troisième niveau (Noirs vs blancs). Autrement dit, sans exclure la variable “groupe ethnique”, ils la secondarisent et filtrent les éléments situationnels à l'aide d'une forme renvoyant sensiblement à la logique raciste.

“Il ne faut pas se faire d'illusion. Je suis d'accord que tous les groupes ethniques font face à des problèmes de chômage de logement. Mais cela est dix fois pire pour les Noirs. Pourquoi le chômage chez les jeunes Noirs, qu'ils soient anglophones ou francophones, est-il plus élevé que chez les jeunes Blancs?” (L03).

Ce qui rend problématique cette analyse, c'est que ces niveaux d'altérité ne s'excluent pas mutuellement et l'idéal serait de tenter d'appréhender la structure qui identifie l'Autre via les dimensions principales des représentations sociales de la population haïtienne de l'autre selon la dialectique nous/eux. L'Haïtien peut-être à la fois un membre des communautés ethniques, des minorités visibles, tout en étant noir, noir francophone et haïtien. Le problème, c'est de structurer les identifications à ces prototypes identitaires. Il peut exister un écart entre l'injonction identitaire macro-sociale (telle que prescrite par les normes gouvernementales) et la configuration que se fait l'individu. Les gouvernements peuvent assigner à l'ensemble des unités constitutives du groupe haïtien l'étiquette de groupe ethnique (altérité de premier niveau) ou l'étiquette de minorité visible (altérité de deuxième niveau) sans que cela ne s'harmonise avec les données de la construction phénoménologique de l'identité

chez les Haïtiens. Il peut s'opérer chez ces derniers une fixation rigide dans le troisième niveau qui rendrait résiduelle toute identification au groupe ethnique générique.

Tout ce qu'on peut dire c'est que le deuxième niveau d'altérité (l'altérité des minorités visibles) et le quatrième niveau (l'altérité des Noirs francophones) ne semblent pas baliser, du moins d'une façon qui porte à conséquences, l'univers représentationnel de l'altérité du groupe haïtien.

Cet univers peut se structurer comme suit :

1^{er} niveau : "in-group" : communautés ethniques
 "out-group" : Québécois pure laine,
 3 leaders : 15%.

2^e niveau : "in-group" : minorités visibles.
 "out-group" : groupes ethniques non-visible et Québécois
 pure laine,
 2 leaders : 10%.

3^e niveau : "in-group" : les Noirs,
 "out-group" : les blancs,
 4 leaders : 20%.

4^e niveau : "in-group" : Noirs francophones,
 "out-group" : les Québécois pure laine, les groupes
 ethniques visibles et non-visible, sauf les Noirs
 francophones,
 0 leader : 0%.

5^e niveau : "in-group" : le groupe haïtien,
 "out-group" : le reste de la population
 9 leaders : 45%.
 (2 leaders (10%) : aucun niveau).

Un leader haïtien, œuvrant en dehors d'une organisation communautaire affirme que "le concept de minorité visible est une création de l'"establishment" blanc pour diluer l'acidité de la dialectique noir-blanc" (LNO-1).

Un leader haïtien responsable d'une organisation communautaire nuance en ces termes.

"C'est bien beau de dire que toutes les communautés noires doivent se battre ensemble parce que c'est nous tous qui ont (sic) des problèmes de travail, de logement. Moi, je ne vois pas ça comme ça! Si un groupe de noirs anglophones me demande de signer une pétition contre la brutalité policière, je ne dis pas que je ne vais pas la signer. Ce que nous devons nous dire, nous ne sommes ni Jamaïcains, ni Africains, ni Américains noirs, nous avons notre culture à nous, nous sommes avant tout Haïtiens."
 (LO-5)

En ce qui concerne le niveau médian d'altérité (les Noirs vs les blancs), si une minorité de leaders (20% des interviewés) s'y reconnaissent, les données factuelles reliées à l'ensemble de la dynamique collective du groupe haïtien ne renvoient pas à une telle altérité. Aucun des 42 organismes n'affiche dans ses dépliants de présentation son membership à une coalition organisationnelle spécifique à la collectivité noire de la communauté urbaine de Montréal.

Depuis 1992, il existe une Table de concertation et de coordination auprès de la communauté noire d'expression anglaise. Cette table regroupe une douzaine de représentants d'organismes communautaires. Mentionnons, entre autres, l'association jamaïcaine, la Coalition Noire du Québec, la Fédération des organisations de Trinidad et Tobago du Québec, l'association of Black Human Service Workers, les infirmières noires du Québec, le congrès des femmes noires du Québec, l'association des hommes d'affaires et des professionnels

noirs du Québec, l'association des juristes noirs du Québec, le conseil des éducateurs noirs du Québec. Cette table de concertation œuvre à la mise sur pied d'un "Caucus des communautés noires du Québec"³. Le projet de ce Caucus est précédé d'un préambule ainsi libellé.

"Les communautés noires de Montréal éprouvent historiquement de profondes difficultés liées au racisme, à la discrimination et à la brutalité policière, surtout depuis 30 ans. Elles souffrent actuellement d'une pauvreté croissante, d'un fort taux de chômage, d'une augmentation de la délinquance juvénile et d'un manque criant de ressources pour remédier à ces problèmes. Pour faire face efficacement à ces difficultés, les communautés noires doivent chercher à obtenir la collaboration des organismes gouvernementaux et du secteur privé. Pour obtenir cette collaboration, il faut que les communautés se structurent de façon à poursuivre leurs objectifs et bâtir une présence politique collective sur la scène politique de Montréal ainsi que sur celle du Québec et du Canada"⁴

A la différence de la Table de concertation et de coordination auprès de la communauté noire d'expression anglaise qui précise sa sous-spécificité linguistique, le Caucus des communautés noires du Québec "souhaite devenir le point de ralliement de la pensée et de la pratique politiques dans les communautés noires. Le Caucus, par le biais de consultations, de consensus et de collaboration, cherche à créer un front uni dans les communautés sur des questions jugées prioritaires."⁵ Ce Caucus vise à structurer une entité organisationnelle vouée à la problématique de tous les Noirs du Québec, anglophones et francophones. Aucun des 42 organismes haïtiens n'est actif dans le processus de mise sur pied de ce Caucus. Autrement dit, la dynamique de l'action collective du groupe haïtien ne se reconnaît pas principalement dans cette altérité coloriste.

Certes, le vécu des Haïtiens n'est pas à l'abri de signifiants renvoyant à des signifiés d'exclusion, de différenciation ethnique ou même ethno-raciale.

³ - Source : Table de concertation et de coordination auprès de la communauté noire d'expression anglaise, Fév-98.

⁴ - Le Caucus des communautés des Noirs du Québec. Projet présenté par la Table de concertation auprès de la communauté noire du Québec, p. 3.

⁵ - Ibid. : p. 12.

Cependant, des données discursives et factuelles reliées à l'action collective du groupe haïtien, il appert que ces cas n'impulsent pas la dynamique collective de cette communauté dans une direction conflictuelle obéissant à une logique d'altérité selon laquelle les Noirs Haïtiens seraient en lutte contre les blancs. Les Haïtiens constituent un "nous" renvoyant à un référent collectif de groupe ethnique spécifié. Dans quel système d'action concret s'actualise la dynamique de ce référent collectif ?

8.3- La dialectique action-réaction des deux sous-systèmes reliée à l'action collective du groupe haïtien

Après avoir problématisé les structures d'identité et d'altérité de l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal, il s'agit, selon un troisième axe d'analyse, d'élaborer sur la dialectique action-réaction de deux sous-systèmes engagés dans un système d'action concret.

Le système d'action concret de l'action collective du groupe haïtien considéré heuristiquement comme dégagé d'un environnement d'une entité sociétale (l'environnement social du Québec) peut-être analysé en tant qu'entité de deux sous-systèmes : le sous-système demandeur ou revendicateur (le groupe haïtien) et le sous-système défendeur.

Répétons le raisonnement de Friedberg (1996) :

"Tout champ d'action collective peut, en effet, se conceptualiser comme sous-tendu par un système d'action concret qui le structure par des "règles du jeu", c'est-à-dire un ensemble de mécanismes qui organisent, médiatisent et régulent les interdépendances objectives entre participants et les processus d'échange qui s'ensuivent" (Ibid :277).

Vu que dans cette section de notre texte, il s'agit plus de système (fonctionnement d'éléments d'un tout) que de structure (la configuration de ces

éléments), il faut se demander encore avec plus d'insistance quelles sont les deux pièces principales du système.

Le bien collectif, au sens olsonien du terme, destiné à faciliter l'intégration des Haïtiens à la société d'accueil du Québec, n'est autre que l'"output" d'une structure fonctionnelle. La dynamique de cette structure renvoie à un rapport de force, à une mécanique dont les deux pièces principales sont le sous-système demandeur (ou revendicateur) et le sous-système défendeur. Cette mécanique ne dépend pas seulement de l'activité d'une pièce, mais aussi de la résistance de l'autre.

Nous avons postulé qu'un niveau de la structure identitaire (le groupe organisé) de l'action collective du groupe haïtien renvoie à un référent collectif déterminé par le principe de l'altérité. Le groupe organisé ou le troisième niveau de la structure identitaire de cette action collective se voit davantage le représentant d'une espèce de groupe ethnique que celui d'un groupe ethnique quelconque. Pour le groupe organisé en question, la problématique de l'altérité ne se pose pas, du moins principalement, en termes de nous, les Noirs (par rapport à eux, les Blancs), mais en termes de nous, les Haïtiens (par rapport à eux, l'ensemble du reste des éléments de tout le système sociétal).

Quel est le sous-système défendeur ? Autrement dit, quel est l'ensemble des éléments susceptibles de satisfaire aux demandes (ou aux revendications) du sous-système demandeur ? Avec quelle structure fonctionnelle interagit le niveau organisé de l'action collective du groupe haïtien ?

A partir d'une analyse de contenu des dépliants de présentation des 42 organismes haïtiens et en référence aux types d'objectifs et aux types de services (unités de significations), les quatre cinquièmes des demandes de ces organismes (année de référence : 1998) s'adressent aux organismes publics et para-publics (domaine du politique) 15% aux entreprises (domaine de

l'économie) et 5% au public (domaine du socio-culturel). L'ensemble des données reliées à un organisme constitue une unité de contexte ou d'interprétation. En fin de compte, le sous-système défendeur ou visé dans le système d'action concret par le sous-système demandeur est principalement constitué d'éléments étatiques et secondairement d'éléments du secteur de l'économie.

Sur quel registre (conflit ou consensus) s'inscrit la dynamique "action-réaction" de ces deux sous-systèmes dans le champ d'action concret qui est le leur ? Vu que nous traitons des paramètres éthico-idéologiques et stratégico-tactiques de l'action collective du groupe haïtien selon deux autres axes d'analyse, dans cette section du texte, il s'agit seulement de mettre l'accent sur l'absence de conflit dynamisant les séquences « action-réaction » des deux sous-systèmes sans approfondir l'analyse.

La réaction bienveillante du sous-système défendeur aux demandes et aux actions du sous-système demandeur haïtien encourage ce dernier à structurer ses éléments stratégico-tactiques selon les normes institutionnelles. Autrement dit, même dans des cas surdéterminés par une problématique de racisme ou d'exclusion socio-économique ou de conflictualité culturelle inter-groupe, le groupe haïtien, du moins dans sa version organisée, actualise difficilement le troisième niveau de conflictualité tel qu'élaboré par Hlinovski (1993). Selon ce dernier, les composantes et étapes d'actualisation du conflit sont :

- a) L'existence d'une situation polémogène (potentiellement conflictuelle).
- b) Une prise de conscience ou plus précisément une représentation mobilisatrice du groupe par rapport à cette situation.
- c) Une action effective jugée conflictuelle ou une volonté axée sur une telle action en référence à cette situation.

Des données discursives des vingt entrevues semi-dirigées avec les leaders de la communauté haïtienne, il appert que les différentes réactions du sous-système défendeur, principalement des structures étatiques, ne sont pas étrangères à la structuration des outils stratégiques du mouvement haïtien. Deux extraits d'entrevues synthétisent les raisonnements de ces leaders qui, dans une proportion de 75% (15 sur 20), accèdent à l'existence de cette absence de conflit dans la dialectique action-réaction du mouvement.

“Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problèmes appelez-le comme vous voulez : racisme, exploitation, mais ça donne quoi si vous décidez prendre la rue, de crier des bêtises aux gouvernements. A bien considérer, depuis une vingtaine d'année, on ne peut guère avancer que notre mouvement n'a fait aucun progrès. Juste pensez au sort de milliers d'immigrants dont le statut s'est régularisé grâce à l'action des organismes communautaires.” (L0-5)

“Toutes les communautés ont des problèmes, même une communauté aussi forte que les Juifs. Mais, qu'est-ce que vous remarquez ? L'action militante diminue partout. On n'est plus dans les années 70. Vous vous rappelez de ces années. Maintenant on parle de partenariat. Quoi, on suit le courant.” (L0-8)

Le sous-système demandeur (le groupe haïtien) formule ses demandes et interagit avec le sous-système défendeur en fonction de “règles du jeu” structurées et formalisées par ce dernier. Ce qui confère au rapport de forces entre les deux structures fonctionnelles du système d'action concret un caractère illusoire et dynamise la dialectique action-réaction, plus souvent qu'autrement, selon les paramètres du politico-institutionnel.

Ce système d'action concret, impulsé par la dynamique action-réaction des deux sous-systèmes peut :

- a) soit rester inchangé
- b) soit évoluer vers le pôle consensuel
- c) soit évoluer vers plus de conflictualité
- d) soit disparaître en tant qu'entité impliquant deux sous-systèmes.

L'hypothèse serait que la dialectique action-réaction reliée à l'action collective du groupe haïtien infléchirait ce mouvement encore davantage vers la logique de l'intégration au cours de sa trajectoire historique.

Comme le déclare un leader organisationnel :

“Écoute Alix, on ne peut pas comparer le système d'ici avec notre système en Haïti, rappelle-toi en Haïti, seuls les mulâtres, à une certaine époque et les tontons macoute (une sorte de milice) sous Duvalier, à une autre époque peuvent faire entendre leurs voix. Au Québec, il faut le dire, quand on fait des revendications, l'État bouge. Écoute, je ne dis pas que ça marche tout le temps, mais depuis 20 ans, on a obtenu quelque chose.” (LO-8)

(L'interviewer : Tu veux dire que plus l'État t'entend, plus il t'encourage à utiliser ses canaux de transmission de demande.)

“Je pense que oui. C'est sûr que si on n'avait rien eu à l'époque où des milliers d'haïtiens avaient une litanie de problèmes, je veux parler des années 70 et 80, je pense que cela aurait été différent.” (Ibid)

Le militantisme des organismes communautaires durant les années 1970, pour, par exemple, faire face à l'opération déportation” de centaines de travailleurs haïtiens en 1974 via le comité d'action anti-déportation (CAAD) et dénoncer la brutalité policière lors des incidents survenus au parc Ste-Bernadette à Montréal-Nord le 20 juin 1979, était palpable et renvoyait à une stratégie nettement conflictuelle et revendicative. Les trois principaux organismes haïtiens de l'époque affectaient une bonne partie de leur énergie à revendiquer contre le racisme.

La réaction du système institutionnel a été, entre autres, de valoriser les approches respectant les règles du jeu institutionnalisées et il a donné droit aux vœux du comité d'action “anti-déportation” en régularisant la situation de milliers d'Haïtiens illégaux au cours des années 1974 et 1975.

En 1982, la problématique de la discrimination à connotation raciale dans l'industrie du taxi et celle reliée au domaine de location de logement, surtout à Montréal-Nord, auraient soulevé moins d'ardeur militantiste que durant les années 70 chez les acteurs principaux du mouvement haïtien qui ont cru bon de confier ces dossiers à la Commission des droits de la personne.

En 1990, l'émeute impliquant de jeunes Haïtiens sur la rue St-Hubert a interpellé le niveau organisé de la structure identitaire du mouvement haïtien. Les organismes de la communauté haïtienne se sont réunis et ont fait des recommandations au Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration. La réaction du système politico-administratif a été d'encourager la fondation du bureau d'appui à la jeunesse québécoise d'origine haïtienne (BAJQOH)⁶.

En 1998 est survenue l'affaire de la juge Monique Dubreuil, accusée d'étayer sa logique sentencielle sur une axiématique à caractère raciste. Nous y reviendrons.

Le but de ce survol historique balisé par quatre items temporels équidistants (1974-1982-1990-1998) était de soulever l'hypothèse d'une accentuation de l'approche non-conflictuelle de l'action collective du groupe haïtien au cours de sa trajectoire explicable en partie par la dialectique action-réaction des deux sous-systèmes structurant le système d'action concret afférent à cette action collective. A quelles valeurs ou quels systèmes de valeurs (idéologie), cette action collective renvoie-t-elle ?

⁶ Maison d'Haïti, document non publié, 1999.

8.4- La rationalité axiologique et idéologique de l'action collective de la communauté haïtienne

Partisans du paradigme de l'explication du social par la culture, Alexander et Smith (1998) demandent de considérer toute action, en tout premier lieu, comme signifiant impliquant un signifié.

"Croire en la possibilité d'une sociologie culturelle, c'est souscrire à l'idée que toute action, qu'elle soit instrumentale, réfléchie ou imposée face à l'environnement extérieur s'intègre dans une certaine mesure dans un panorama d'affects et de sens" (ibid : 108).

Sans faire le parti pris d'une approche principalement culturelle du social, toute analyse d'un phénomène social, pour être complète, ne peut faire l'économie de l'étude des paramètres axiologiques et idéologiques auxquels il renvoie.

Pour bien circonscrire les paramètres axiologiques et idéologiques d'une mobilisation collective, il ne faut pas négliger ceux du sous-système défendeur dans la mesure où les deux sous-systèmes carburent à des structures idéationnelles différentes ou conflictuelles.

En référence à notre modèle construit d'un type idéal de mouvement social, nous postulons que, herméneutiquement, on peut dégager schématiquement une structure ethico-idéologique de consensus et une autre de conflit.

Les paramètres axiologiques et idéologiques des mouvements de consensus, gommant tout questionnement relatif au racisme institutionnel et à l'injustice sociale, sont censés refléter les éléments culturels dominants de l'entité sociétale servant de cadre à l'action collective. Schwartz et Paul (1992) le précisent en ces termes : "In its broadest sense, the term "consensus

movements" refers to social mobilizations that enjoy broad attitudinal support (80 to 90 percent of the population)" (Ibid : 205).

L'économie de marché transnational propulsée par les audaces du secteur de la technico-scientifique et servie par le système représentatif parlementaire constitue le paramètre principal d'une structure idéologique de consensus (le néolibéralisme) censée être au service de la liberté individuelle de l'hypermodernité de notre contemporanéité. Cette structuration autour du concept de l'économie de marché interpelle la dynamique de la société civile ou la logique des besoins de base. Autant dire qu'elle interpelle la dynamique de la mouvance communautaire qui, plus souvent qu'autrement, répond par une stratégie de consensus axée sur l'entraide et la solidarité sociale, voire sur la charité chrétienne.

Les paramètres de la structure ethico-idéologique de conflit renvoient, quant à eux, aux notions d'injustice sociale, de respect des droits sociaux et de revendications. Le sous-système actualisant le mouvement social (l'un des deux sous-systèmes du champ d'action concret) est plus revendicateur que demandeur.

Nous avons postulé en référence aux trois variables de mobilisation conflictuelle de Miles et Phizaclea (1977), que les paramètres de l'univers axiologique de l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal ne relèvent principalement, prioritairement :

- ni d'un système axiologique anti-raciste;
- ni de valeurs de justice sociale orientant une dynamique de lutte contre l'exploitation des possédants, des propriétaires et gestionnaires des capitaux financiers à l'égard des exclus socio-économiques y compris les petits salariés;
- ni de valeurs opposées à celles du système sociétal ambiant.

Dans la mesure où l'on accepte le postulat de la structuration de l'idéologie dominante actuelle (le néolibéralisme) autour de l'économie de marché, on est obligé de concéder un statut de pivot à la dimension économique du système social, comme le précisent Beaud (1997) et Polanyi (1983) :

"[...] la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système-économique. [...] devenu la source et la matrice du système, le marché autorégulateur réduit les relations humaines et sociales à des relations d'argent" (Polanyi, 1983, cité par Beaud, 1997).

Cette emprise de la dimension économique du système social sur les autres (la politique et la socio-culturelle) autorise à considérer la structure éthico-idéologique prédominante actuelle (donc structure de consensus) en tant qu'entité d'un élément principal (l'élément économique) et de deux éléments secondaires (le socioculturel et le politique). Cette idéologie, le néolibéralisme, renvoie davantage au pôle téléologique qu'au pôle déontologique de l'action. Selon le canevas axiologique relié à l'action collective de la communauté haïtienne, tout ce qui peut améliorer la situation économique ou socio-économique de la communauté haïtienne est désirable et constitue un critère de sélection de fins et de moyens. Cette éthique, le devoir d'être à la quête du bien-être économique ou socio-économique du groupe haïtien, est considéré comme une valeur-pivot selon la formule générale de l'éthique téléologique telle qu'explicitée par Picavet (1998).

"Convenablement analysée, la formule générale de l'éthique téléologique (est bon ce qui est un moyen pour réaliser une certaine fin) se ramène donc à l'exigence de conformité à une norme posant qu'il faut faire des choses ayant une valeur instrumentale au regard de telle fin. On retrouve un principe déontologique : il faut faire ce qui est considéré comme un devoir. Ainsi, il n'y a qu'une éthique, à savoir l'éthique normative ou déontologique." (Ibid : 69)

La totalité des 42 organisations communautaires haïtiennes de l'île de Montréal font de cette valeur (la recherche du bien-être économique ou socio-

économique du groupe haïtien) un guide d'action. L'analyse de contenu des 42 documents de présentation nous autorise à inférer que cette valeur guide leur dynamique (nous retournerons sur ce point à l'occasion de l'analyse des dimensions téléologique et stratégique de ce mouvement).

Cette recherche de bien-être économique ou socio-économique est-elle contrariée par les contre-valeurs du racisme ou de l'injustice sociale contre les exclus socio-économiques ?

En raison de l'orientation fondamentale de notre étude, orientation soutenue par le paradigme du doublon conceptuel consensus / conflit, il nous faut nous demander si ce devoir de quête de bien-être économique ou socio-économique s'inscrit dans une logique de variable dépendante face aux contre-valeurs du racisme et de l'injustice sociale qui auraient alors un statut de variables indépendantes ? Autrement dit, faut-il lutter, au nom du bien-être économique ou socio-économique, contre le racisme et l'injustice sociale ?

Parmi les 215 objectifs organisations des 42 organismes communautaires haïtiens, seulement 5 (environ 2%) renvoient à la contre-valeur du racisme (il faut lutter contre le racisme) et aucun ne fait allusion à la contre-valeur de l'injustice sociale. En ce qui concerne les 41 entités ecclésiales œuvrant dans le socio-communautaire, leur schéma axiologique s'inspire d'injonctions axiologiques bibliques axées sur l'amour fraternel et la charité chrétienne, donc incapables de se couler dans le moule conflictuel.

De l'analyse des 215 objectifs - organisations des 42 organismes communautaires haïtiens, il résulte que le bien-être économique ou socio-économique constitue une méta-valeur, une valeur-fin par rapport à laquelle se subsidiarient les autres valeurs suivantes :

- Solidarité intra-groupale et inter-groupale (32 organismes)

- Harmonie intra-groupe et inter-groupe (38 organismes)
- Amour de la culture haïtienne (30 organismes)

La structure des éléments idéologiques de ces organisations peut se présenter ainsi : La quête du bien-être économique se fait dans l'harmonie (intra et inter-groupe), au nom de la solidarité (intra et inter-groupe), sans oublier l'amour de la culture haïtienne (respect de l'héritage culturel).

Parmi les trois valeurs (solidarité, harmonie, amour de la culture haïtienne) les deux premières renvoient à un noyau matriciel symbolique ("in" et "out group" / valeurs) susceptible de caractériser les éléments discursifs des 20 interviewés.

Le discours des vingt leaders interviewés, en tant qu'un tout de signification, s'inscrit sur le registre du consensus en ce qui concerne l'axe d'analyse du schéma éthico-idéologique. Seulement quatre (20%) tiennent un discours d'ordre conflictuel : deux leaders œuvrant en dehors d'organisations communautaires et deux responsables d'entités organisationnelles.

Un leader responsable d'une organisation argumente :

"Le plus grand obstacle demeure la couleur de la peau. C'est vrai que quand tu n'as pas de job, quand tu n'as pas de quoi payer ton loyer, tu t'occupes de ces problèmes d'abord. Il se pourrait même qu'il ne te reste plus de temps pour penser au racisme. Mais c'est clair qu'il faut lutter contre le racisme. Écoute, je dis qu'il faut lutter contre le racisme. Ça veut dire qu'il faut se mettre ensemble pour le faire. Il est plus facile de parler contre le racisme quand tu n'es pas à quémander à ton agent de projet l'argent pour faire fonctionner la boîte." (LO-3)

Cet extrait laisse appréhender une intentionnalité dialectisée entre un mode potentialisé (il faut lutter contre le racisme) et un mode réalisé (il est plus facile de parler contre le racisme quand tu n'as pas à quémander à ton agent de projet l'argent pour faire fonctionner la boîte). Cette prise en charge énonciative

de la contre-valeur du racisme ne figure pas, en tant que tendance principale, dans la trame significative du discours des 20 leaders interviewés. Cet extrait du discours d'un leader responsable d'une organisation communautaire haïtien (LO) en fournit une explicitation :

“Contrairement à la vague des immigrants des années 70, les Haïtiens qui viennent à New-York, Boston, Montréal depuis une vingtaine d'années ne sont pas des professionnels, des intellectuels qui ont toujours dans leur tête l'idée de retourner en Haïti pour devenir député, ministre ou même président. Les Haïtiens ont une seule idée en tête : faire de l'argent. N'oublie pas que ces Haïtiens le plus souvent, doivent faire vivre des parents, des amis qui n'ont pas pu laisser Haïti. Écoute, le racisme que tu connais en Haïti, c'est-à-dire l'affaire des mulâtres qui se disent supérieurs aux Noirs, est pire qu'à Montréal. Écoute, le Canada ce n'est pas notre pays. Ce n'est pas pareil avec le cas des Noirs américains. Eux, ce sont leur pays. Écoute, c'est vrai que c'est dur quand tu te fais refuser un job à cause que tu es noir, mais tu vas finir par en trouver un. Regarde le nombre de Noirs qui travaillent partout. Écoute, notre job, c'est d'aider les gens qui crèvent, les gens qui n'ont même pas de papier.” (LO-8)

Il est à se demander si cet extrait ne réfère pas à une dialectique entre la structure axiologique et l'environnement situationnel. Autrement dit l'hypothèse serait que la situation spécifique précaire des Haïtiens à Montréal, au point de vue socio-économique, expliquerait la structuration du schéma axiologique de leur action collective autour de la valeur du bien-être socio-économique qui n'impliquerait pas forcément les contre-valeurs du racisme et de l'injustice sociale.

Un pasteur argumente :

“Tu me demandes c'est quoi mes valeurs, tu me demandes si la lutte contre le racisme, contre toutes sortes d'injustice ne me dit pas quelque chose. Je ne veux pas te parler de la bible. Même si tu n'es pas chrétien, quand on te parle de l'amour du prochain, ça doit te dire quelque chose. Ce n'est pas parce que je suis un pasteur que je suis naïf. Je ne suis pas aveugle. C'est à longueur de journée que je vois des cas difficiles. Chaque dimanche, dans mes cours pour des jeunes, j'entends pas mal de choses. Qu'est-ce que tu veux que j'enseigne à mes jeunes, qu'est-ce que tu veux que je prêche? Je demande aux jeunes trois choses : prier,

étudier deux fois plus que les petits blancs, appliquer l'évangile."
(PA-3)

Dans la mesure où toute structure éthico-idéologique se recommande par sa double dimension normative et fonctionnelle (virtualisée et actualisée), après avoir élaboré sur le volet axiologique de l'action collective du groupe haïtien, il s'agit maintenant d'en traiter des paramètres fonctionnels.

8.5 Instrumentalisation de la dimension axiologique et idéologique de l'action collective du groupe haïtien aux fins de mobilisation

Dans cette partie du texte, les macro-concepts d'idéologie, de bien-être collectif, de solidarité, de racisme, d'injustice sociale sont considérés dans leur potentialité mobilisatrice et non dans leur normativité abstraite, détachée de l'empiricité du vécu individuel ou collectif. Il s'agit de tenter d'appréhender les différentes façons par lesquelles la communauté haïtienne instrumentalise une structure axiologique donnée. Nous avons avancé sur la foi de données factuelles et discursives liées à l'action collective du groupe haïtien que la structure axiologique du groupe haïtien s'inscrit sur un registre de consensus ou sur un registre non-conflictuel. Autrement dit, les valeurs de bien-être économique ou socio-économique régentant la dynamique du néolibéralisme, idéologie de notre contemporanéité, ne constituent pas, en fin de compte, pour le groupe haïtien, une variable dépendante des contre-valeurs du racisme, de l'injustice sociale et de tout autre conflit de valeurs.

Quelle est la stratégie idéationnelle du groupe haïtien, en fonction de son schéma axiologique, en rapport aux problématiques précises de la communauté haïtienne ? Une démarche inductive (analyse des objectifs et des activités des 42 organisations communautaires haïtiennes) nous a permis de décanter 11 problématiques principales dont s'occupe, dans la quotidienneté, le niveau

organisé de la structure identitaire de l'action collective de la communauté haïtienne.

Au niveau du socio-culturel, nous avons retenu cinq problématiques principales auxquelles s'affronte la communauté haïtienne. C'est le nombre d'organismes s'occupant d'une problématique donnée qui sert d'étalon de niveau de préoccupation au sein du niveau organisé de la structure identitaire. Ces cinq problématiques sont, par ordre descendant de niveau de préoccupation :

- 1- Valorisation des éléments culturels d'origine haïtienne et intensification des liens intra-groupaux (27 organismes).
- 2- Mésadaptation socio-affective des jeunes (25 organismes)
- 3- Immigration (19 organismes)
- 4- Alphabétisation (15 organismes)
- 5- Problématique des aînés (11 organismes).

En ce qui a trait aux problématiques d'ordre économique, l'ordre est le suivant :

- 1- Revenu sans production ou transferts gouvernementaux (24 organismes)
- 2- Revenu avec production (22 organismes : 20 pour le type salarié et 2 pour le type non-salarié).
- 3- Production –consommation (2 organismes).
- 4- Revenu avec production de type salarié – volet public et privé (1 organisme).

Quant au domaine du politique, c'est-à-dire le contrôle et le pouvoir sur le système englobant et le groupe englobé (axiomatique, cf. : 2-3. Quelques traits problématiques de la communauté haïtienne), nous avons relevé deux problématiques :

- 1- Problématique reliée au politique du groupe enveloppé
(10 organismes)
- 2- Problématique reliée au politique du système enveloppant
(5 organismes).

Ces cinq problématiques du socio-culturel, ces quatre problématiques de l'économique et ces deux problématiques du politique sont censées représenter des aires d'actualisation du schéma axiologique du groupe haïtien. Le troisième niveau de l'ensemble structurel du groupe haïtien, comment s'évertue-t-il à articuler ou est-ce qu'il articule les images - croyances du groupe haïtien (modes d'appréhension particuliers du réel axés sur la tonalité affective et l'épi-rationalité - injonction doxique) à une structure idéationnelle mobilisatrice pertinente ? Pour répondre à cette question nous évoquons deux concepts, celui de représentations sociales et celui de "collective action frames".

8.5.1- Représentations sociales des principales problématiques telles que structurées par le groupe haïtien

Jodelet (1989) met l'accent sur la complexité et sur la richesse phénoménale des représentations sociales : "[...] On repère des éléments divers dont certains sont parfois étudiés de manière isolée : éléments informatifs, cognitifs, idéologiques normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images" (Ibid : 36). Pour rendre compte de la structuration de ces éléments, plusieurs auteurs évoquent ce qu'on appelle la théorie du noyau. Le noyau est un sous-ensemble de la représentation composé d'un ou de quelques éléments qui assurent la pérennité de la représentation dans les contextes différents suscités par l'environnement social. De par leurs fonctions signifiante et organisatrice, les éléments du noyau construisent l'objet de représentation de la même manière que le "schéma figuratif" de Moscovici, ou la Forme de Sauvageot (1996). D'après cette dernière :

“Ce qui est significatif dans le perçu s’organise en une Forme, c’est-à-dire en une configuration d’éléments. Cette Forme se détache du milieu ambiant renvoyant dans le fond les autres éléments sans importance du contexte total.” (Ibid : 16)

Dans la mesure où l’arrière – fond paradigmatique de notre étude renvoie au doublon conceptuel consensus / conflit, l’étude des représentations sociales de ces leaders obéit à une approche ad hoc en fonction de cette orientation paradigmatique. Autrement dit, il est à se demander si le noyau dur des représentations sociales (ou le schéma figuratif ou la Forme) telles que structurées par les vingt leaders interviewés au sujet des onze principales problématiques de la communauté haïtienne (ou des onze aires d’actualisation du schéma axiologique guidant la dynamique) relève du registre conflictuel ou non-conflictuel ? (Rappelons que le doublon conceptuel consensus/conflit peut-être abordé soit selon une logique disjonctive – consensus ou conflit, soit selon une logique conjonctive – plus ou moins consensuel ou plus ou moins conflictuel). Dans cette analyse du discours, il s’agit de logique disjonctive.

En fonction de cette logique disjonctive (consensus ou conflit), nous allons tenter d’analyser les représentations sociales des leaders interviewés concernant les deux principales problématiques du socio-culturel (valorisation des éléments culturels d’origine haïtienne couplée à l’intensification des liens intra-groupaux et mésadaptation socio-affective des jeunes), les deux principales problématiques de l’économique et une des principales problématiques du politique.

8.5.1.1. Représentations sociales de la dynamique intra-groupale

Dans la section 2.3.1.2. (niveau du socio-culturel – référence prioritaire au groupe enveloppé), nous avons problématisé la thématique d’un métasystème ethnique haïtien qui serait conflictuel en regard au métasystème de la culture civique québécoise. Les Haïtiens ou la version québécoise du tronc de l’entité haïtienne est-elle téléguidée par une idéologie spécifique ? D’après Lipianski

(1992), l'idéologie serait une instance supérieure, régulatrice de représentations sociales.

Le champ symbolique relié à la catégorie ethnique haïtienne est-il conflictuel par rapport à celui supposément fusionnel (cadre civique commun) du système québécois? Autrement dit, les activités de valorisation des éléments culturels d'origine haïtienne et celles pour intensifier les liens intra-groupeaux dont s'occupent la majorité (60%) des organismes communautaires haïtiens ont-elles pour toile de fond des représentations sociales, d'ordre conflictuel, reliées à la dynamique intra-groupeale? Les leaders du groupe haïtien pensent-ils que la valorisation des éléments culturels d'origine implique une dévalorisation des éléments culturels de la société d'accueil? Les activités de recherche d'intensification de liens solidaires ou de convivialité renvoient-elles à une logique de solidarité contre un certain système?

Nous avons proposé selon le raisonnement de Miles et Phizackea (1977), une axiomatique selon laquelle l'action collective du groupe haïtien pourrait renvoyer.

- a) soit à une dynamique anti-raciste
- b) soit à une dynamique contre l'injustice sociale
- c) soit à une dynamique basée sur une autre variable de conflictualité interculturelle.

Les vingt leaders interviewés reconnaissent tous l'existence de cas de préjugés racistes ou de discrimination raciale mais leurs représentations sociales (l'idéation partagée au sein de ce groupe au sujet d'une problématique plus précise que celle ciblée par les valeurs) quant aux paramètres normatifs et performatifs de la dynamique groupeale ne sont pas d'ordre conflictuel. En d'autres termes, ces leaders ne se représentent pas l'insertion du schéma éthico-idéologique de leur groupe dans l'empiricité spécifique québécoise comme

tangiblement contrariée par le racisme ou l'injustice sociale. Dans une quête d'analogies formelles de situations (ou tentative de repérage de dimensions principales de représentations sociales), nous avons tenté de savoir si les univers phonoménologiques de ces leaders reliés à leur trajectoire existentielle au Québec ne forment pas "des agencements semblables et synthétisables en une seule forme situationnelle permettant d'atteindre un sens global vécu par les acteurs en situations." (Mucchielli, 1996 : 15)

Pour la majorité des leaders interviewés (14-70%), l'appréhension des éléments de leur vécu au Québec ne se fait pas à travers une forme d'ordre conflictuel. Pour l'ensemble de ces 14 leaders, même si 7 d'entre eux (50%) ont été victimes d'énoncés racistes et 2 d'entre eux (15%) victimes d'actes discriminatoires (location de logement et recherche d'emploi), l'idéation partagée au sein de ce groupe est que le racisme existe et constitue un paramètre dans l'algorithme d'intégration à la société d'accueil sans constituer un obstacle majeur à cette intégration.

Comme le précise un leader œuvrant au sein d'une organisation communautaire (LO) :

"Il y a plusieurs formes de discrimination. Les femmes, es Juifs, les autochtones, les Asiatiques, les jeunes, les vieux. Tu comprends ce que je veux dire. Regarde, j'ai appelé pour un poste. La dame au téléphone m'a dit que personne n'a déjà appelé pour ce poste. Elle m'a passé le patron qui m'a même demandé quand je voudrais commencer. Écoute, je suis surqualifié pour ce poste. Au rendez-vous, quand je suis face à face avec le patron, ça commence à changer. Je n'en revenais pas. Le patron m'a dit que deux autres personnes ont appelé pour ce poste. En fin de compte, je n'ai pas eu l'emploi. Cependant, trois mois après, j'avais trouvé un job similaire. Écoute, tu ne sais pas ce que je dis aux jeunes : fonce, tu vas finir par ouvrir des portes. [...]. On dira ce qu'on voudra on est dans un système de respect de droits de tout le monde." (LO-5)

L'analyse du discours de deux leaders en rapport aux représentations sociales reliées à la dynamique groupale ne nous permet pas de catégoriser leur

schéma d'appréhension du réel social, dans un sens ou dans un autre. L'un d'entre eux problématise le conflit existant entre les dimensions normative et performative de la culture. Ce leader agissant en dehors d'une entité organisationnelle argumente ainsi :

“Ce qui me dérange, c'est l'hypocrisie des gens. Je ne peux pas dire que le Québec ne fait pas l'affaire des Haïtiens. Il me semble que si on était des Blancs, on ne serait pas là où nous sommes. As-tu rencontré les femmes haïtiennes qui connaissent mille et une misères dans les manufactures de la rue Chabanel. C'est vrai qu'il y a des lois. Les lois ne font qu'augmenter l'hypocrisie du système. [...]. Tu me demandes si le groupe haïtien considère le racisme comme un obstacle dans la vie de tous les jours ? Ça dépend [...] . Moi, depuis mon arrivée au Québec ça fait 18 ans, j'ai vécu des moments où je suis en colère contre le Québec et des moments où je me rends compte qu'on n'est pas en Haïti, que le pays nous fait du bien.” (LNO-2)

Les quatre autres leaders (20%) abondent dans un sens tout à fait conflictuel. Un responsable d'organisation communautaire avance :

“Pourquoi n'appelons-nous pas un chat, un chat. C'est sûr que nous devons augmenter nos relations entre Haïtiens pour combattre toutes les formes de racisme. Je n'ai pas à faire de la philosophie, ni à parler des droits de la personne tout ce que je peux dire c'est que ma fille qui a le diplôme qu'il faut s'est fait rire au nez parce qu'elle s'est présentée à la Place Ville-Marie pour un emploi de secrétaire. Tout ce que je peux dire, c'est que ma cousine a réussi à trouver un logement à St-Léonard, après trois refus, quand elle a envoyé une blanche qu'elle a connue au cégep se présenter pour elle. Écoute, c'est tout le monde qui est raciste.[...]. Je ne dis pas qu'il y a un conflit entre les valeurs d'Haïti et celles du Québec. C'est à Haïti qu'on trouve le racisme le plus révoltant.” (LO-3)

8.5.1.2. Représentations sociales de la mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens

Dans une recherche réalisée en 1994 par l'ex-Commission de protection des droits de la jeunesse, Messier et Toupin (1994) ont identifié, par ordre décroissant, les dix variables les plus pertinentes reliées à la situation de jeunes

Haïtiens mésadaptés selon les critères institutionnels :

- 1- Enfant seul -abandonné
- 2- Double séparation
- 3- Distance culturelle parent - enfant
- 4- Violence familiale
- 5- Rejet affectif de la mère
- 6- Relations mère - enfant
- 7- Appartenance à un gang
- 8- Absence physique du père
- 9- Inadaptation scolaire
- 10-Gravité de troubles comportementaux

Ce schéma (description à grands traits) ne correspond nullement aux composantes principales des représentations sociales de la mésadaptation socio-affective des jeunes Haïtiens à Montréal telles que structurées par les 20 leaders interviewés au cours de notre recherche. Pour systématiser et approfondir l'analyse de la mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens, nous allons nous servir du noyau matriciel "degrés de conflictualité/variables de conflictualité".

Avant de nous servir de cette axiomatique, il s'agit d'élaborer minimalement sur les paramètres de la mésadaptation sociale de jeunes Haïtiens. Nous postulons de considérer les jeunes Haïtiens comme guidés par trois types de paramètres :

- a) des paramètres de type "micro" reliés à leur structure psycho- sociale, leurs groupes de pairs et leurs familles.
- b) des paramètres de type "meso" reliés à la culture et à la dynamique du groupe haïtien.

- c) des paramètres de type macro reliés au système social, à l'école et aux milieux du travail.

En fonction de ces trois types de paramètre, quels sont les critères de mésadaptation sociale ? Nous n'allons pas nous engager dans les méandres définitionnels et descriptifs de la loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la loi sur les jeunes contrevenants (LJC) et la loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) du Québec. Ces trois lois couvrent l'ensemble des problématiques susceptibles de toucher tous les jeunes du Québec. Disons que nous considérons comme mésadaptés dignes d'attention sociale :

- a) les jeunes touchés par des paramètres reliés principalement à leur structure psycho-sociale (hyper-activité, maladie mentale.)
- b) les jeunes touchés par des paramètres reliés principalement à leur famille (conflit père-enfant/s), violence familiale, pauvreté familiale...)
- c) les jeunes touchés par des paramètres principalement reliés à l'école (absentéisme répété, échecs scolaires...)
- d) les jeunes touchés par des paramètres principalement reliés au système social (concrètement les jeunes qui ont un dossier ouvert soit en vertu de la loi de la protection de la jeunesse, soit en vertu de la loi des jeunes contrevenants).

En vertu de l'arrière-fond paradigmatique de notre recherche et de l'axiomatique "variables de conflictualité/degrés de conflictualité", la question est de savoir :

- a) s'il existe un problème de mésadaptation de jeunes Haïtiens (situation polémogène).
- b1) si ce problème est relié à une logique de racisme ou de conflits interculturels, b2) si ce problème éventuel de racisme ou de conflit inter-

culturel est grave de telle sorte que sa résolution puisse être considérée comme une condition sine qua non de l'intégration des jeunes Haïtiens à Montréal.

(b) : 2^{ème} degré de conflictualité).

(Nous n'aborderons pas dans cette section du texte le 3^{ème} niveau de conflictualité-action et volonté d'agir qui renvoie à la structure idéationnelle mobilisatrice "collective action frame").

a) La situation polémogène.

Tous les vingt leaders interviewés reconnaissent qu'il existe bel et bien un problème de mésadaptation des jeunes Haïtiens à Montréal. Comme nous l'avons déjà mentionné (cf. : 2-3.1.1 Niveau du socio-culturel-référence à l'ensemble du système social), les jeunes Haïtiens sont surreprésentés parmi les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation (EHDA) pour les trois ordres d'enseignements préscolaire, primaire et secondaire dans une proportion de 28 à 1 (28% pour les jeunes Haïtiens, 1% pour l'ensemble du Québec).

En ce qui concerne les jeunes touchés par les paramètres de type "macro", c'est la même évidence de surreprésentation. "Les Centres Jeunesse de Montréal", organisation née de l'unification d'établissements francophones de réhabilitation, ont enregistré au 10 novembre 1997, parmi leurs usagers, 993 jeunes dont le pays d'origine des parents est identifié. Le pourcentage des jeunes Haïtiens parmi ces 993 jeunes est de 43% alors qu'il est seulement de 57% pour l'ensemble des 51 autres pays (les Haïtiens représentent 3% de l'ensemble de la population de la communauté urbaine de Montréal d'après le dernier recensement de 1996). Dans quelle forme, au sens de Sauvageot (1996), les vingt leaders interviewés appréhendent-ils cette situation polémogène ?

(b) 2^{ième} degré de conflictualité reliée aux représentations sociales des leaders haïtiens concernant la mésadaptation des jeunes.

Si les vingt leaders interviewés reconnaissent à l'unanimité l'existence d'une situation polémogène, c'est-à-dire susceptible d'initier une dynamique conflictuelle, si 16 d'entre eux (80%) intègrent le racisme dans les éléments de l'algorithme de l'intégration des jeunes, seulement 4 (20%) font de la résolution du problème du racisme la condition sine qua non de l'intégration des jeunes Haïtiens dans la société d'accueil.

Les dimensions principales (ou le noyau dur) des représentations sociales (idéation partagée au sein d'un groupe) des leaders interviewés quant à la mésadaptation des jeunes Haïtiens à Montréal peuvent être présentées dans cette Forme (ou schéma figuratif) :

- Il existe bel et bien une situation polémogène (1^{er} niveau de conflictualité).
- Le racisme peut être considéré comme une variable (premier versant du deuxième niveau).
- Mais ces cas de racisme n'expliquent pas principalement la problématique des jeunes de Montréal (deuxième versant du deuxième niveau).

Dans une autre partie de cette étude (cf. : 2.3.1.2. Niveau du socio-culturel-référence prioritaire au groupe enveloppé), nous avons soulevé l'hypothèse (proposition à vérifier) d'une absence de conflit systémique entre la structure des signifiés (valeurs, normes sociales, normes juridico-politiques) orientant la dynamique du groupe haïtien et celle du système. Nous avons toutefois précisé qu'absence de conflit systémique ne signifie pas absence de conflits en ce qui concerne quelques éléments culturels secondaires servant de sous-variables. L'hypothèse serait que les sous variables "droits des enfants" et

“autorité parentale” de la variable “éducation des enfants” n’auraient pas les mêmes valeurs dans les deux cultures. Ce qui créerait un conflit au niveau des sous-variables. Autrement dit, la valeur accordée par le système québécois à la sous-variable “droits des enfants” est supérieure à celle accordée par la culture haïtienne qui, elle, donnerait une valeur supérieure à la sous-variable “autorité parentale” que celle accordée par le système québécois. C’est que la variable dépendante “mésadaptation des jeunes Haïtiens” renvoie à plusieurs variables indépendantes qui interagissent entre elles de telle sorte qu’il faille considérer leur “beta weight” selon le jargon de l’algorithme de la régression multiple, c’est-à-dire leur impact spécifique, indépendamment des autres variables indépendantes. Le discours des vingt leaders interviewés est sensible à cette complexité du problème.

Parmi les quatre leaders qui attribuent à la résolution du problème de racisme une condition sine qua non à l’intégration des jeunes à Montréal, un militant indépendant, sans attache à une entité organisationnelle, analyse la situation de la façon suivante :

“C’est quoi le racisme ? C’est que les Blancs pensent que les Noirs ne peuvent pas faire tout ce qu’ils font. C’est vrai que c’est compliqué. La mère qui est sur le bien-être social, le père qui crie des bêtises à sa femme, qui donne des taloches à ses enfants. Écoute, l’Haïtien est plus intelligent que le Québécois. Nous ne sommes pas des sots. Qu’est-ce que tu veux, le jeune Haïtien doit se battre deux fois plus que le Blanc pour arriver à quelque chose. C’est dur pour le jeune. Quand la jeune fille écoute ses parents raconter leurs problèmes, quand elle remarque ce qui se passe autour d’elle, elle se décroche du système et cherche des moyens faciles pour faire de l’argent. [...] le problème de couleur nous coule.” (LO-3)

Ces propos ne sont toutefois pas partagés par l’ensemble des leaders interviewés. Un responsable d’organisation pour les jeunes argumente :

“Il faut être positif avec les jeunes. Ce que je ne comprends pas, il y en a qui mettent tous les problèmes sur le dos du racisme. Si le Québec était si raciste, penses-tu qu’il y’aurait tant de jeunes qui ont quand même fait leur chemin à l’école de médecine, en génie,

partout. Regarde, arrêtons de demander aux jeunes de regarder du côté de ceux qui n'iaient sous prétexte qu'ils n'arriveront pas à grand chose dans ce pays. Oui, tu peux réussir aussi. C'est pas vrai que toutes les portes sont fermées parce que tu es Noir." (LO-8)

Un autre leader abonde dans le même sens.

"Le problème, c'est pas de vociférer matin, midi et soir que le Québec est raciste. Il faut être pragmatique. Personne n'ignore qu'il y a des situations où on peut dire que c'est du racisme. Mais quand on regarde l'ensemble du système, surtout quand on fait une comparaison avec Haïti, on peut dire que nos jeunes peuvent faire leur chemin." (LNO-5)

(L'interviewer : Donc, d'après toi, le fait d'appartenir au groupe haïtien n'est pas le principal facteur de la problématique des jeunes haïtiens).

"Je ne sais pas, tout ce que je peux dire c'est que, quand on regarde à droite et à gauche de nous, les jeunes qui font beaucoup d'efforts ont des résultats." (Ibid)

Le schéma figuratif de trois éléments que nous avons structuré en rapport à la mésadaptation sociale des jeunes est de même type que celui relié à la problématique de la précarité spécifique des conditions socio-économiques (ou principalement économiques – dans l'idéologie du néolibéralisme, l'économie régente les deux autres dimensions) du groupe haïtien.

8.5.1.3. Représentations sociales de la problématique économique

L'idéation partagée au sein du groupe des leaders interviewés en ce qui concerne le problème économique du groupe haïtien n'est nullement conflictuelle. Tous reconnaissent que le groupe haïtien est particulièrement affecté par le nouvel ordre économique mondial. D'après eux, sept variables indépendantes principales structurent l'équation explicative de cette situation, à savoir :

- a) La sous-scolarisation et la langue
- b) La restructuration industrielle
- c) La proportion élevée de familles mono-parentales
- d) La discrimination
- e) La méconnaissance de fonctionnement du marché du travail québécois
- f) Les avantages du régime de sécurité du revenu
- g) Le manque d'initiative de création d'emploi par les hommes d'affaires du groupe haïtien

Aucun des leaders n'a mentionné la problématique de l'exploitation de la bourgeoisie qui contrôle les lieux de travail et qui exploite, par exemple, la force de travail des femmes haïtiennes dans les manufactures de confection de la rue Chabanel à Montréal. Il y a un organisme communautaire haïtien qui s'occupe principalement de la problématique des conditions des travailleurs haïtiens au Québec. Cependant, les responsables de cette organisation ne se représentent pas les conditions difficiles des Haïtiens dans certains milieux de travail selon la logique de la discrimination, ni selon la logique de l'exploitation du Travail par le Capital, mais selon une logique de non-application des paramètres de la régulation étatique.

La variable "méconnaissance de fonctionnement du marché du travail québécois" soulevé par huit leaders (40%) n'est pas appréhendée dans une optique de conflit de valeurs susceptible d'initier une dynamique contre-culturelle. Autrement dit, les Haïtiens n'ont pas à lutter contre les réquisits du marché de travail québécois, mais à apprendre à s'y conformer.

Ainsi donc la variable discrimination, noyée qu'elle est au milieu de six autres variables, est loin de constituer un schéma figuratif, une forme explicitant une configuration d'éléments. Même si onze des leaders interviewés mentionnent cette variable et douze d'entre eux évoquent la variable "sous-scolarisation, formation et langue", il ne nous a pas été permis de construire le

noyau dur des représentations sociales de ces vingt leaders concernant les problèmes économiques de la communauté haïtienne à Montréal. Tout ce qu'on peut avancer (et l'analyse reliée à la dimension stratégique-tactique de ce mouvement va accélérer le processus de confirmation de l'hypothèse de notre étude), c'est que les dimensions principales des représentations sociales des leaders interviewés concernant les problèmes économiques de la communauté haïtienne ne relèvent pas fondamentalement du registre conflictuel.

Seulement trois d'entre eux structurent les dimensions principales de leurs représentations sociales autour de l'idée de discrimination. Cet extrait illustre cette approche d'exception:

"Je ne veux pas faire partie de ceux qui mettent tous les problèmes des Haïtiens dans un seul panier. Je ne veux pas défendre ceux qui courent après les femmes matin, midi et soir au lieu de se botter le cul et d'aller chercher du travail dans une manufacture. C'est vrai qu'il y a des gens qui, même s'ils vivent à Québec depuis 10 ans, 15 ans, tout ce qu'ils trouvent à faire, c'est de s'arranger pour que deux chèques d'aide sociale rentrent chaque mois. Mais il y a aussi des jeunes qui, à cause de leur couleur, ont de la misère à ouvrir des portes. Tu peux faire une observation. Il y a des centaines de jeunes Haïtiens qui fréquentent les universités de Montréal et Québec. Pour qu'ils arrivent quelque part, ils doivent faire deux fois plus d'efforts que les autres. [...] As-tu parlé aux chauffeurs de taxi haïtiens? As-tu parlé aux Haïtiennes qui travaillent dans les manufactures? [...] C'est clair que le racisme nous joue des tours." (Lo-3)

Contre cette prétention, un responsable d'organisation communautaire (LO) précise:

"Justement la semaine dernière, dans le cadre de mon travail de rue auprès des jeunes, je parlais avec trois jeunes qui me racontaient une série d'histoire qui ne tiennent pas debout. Ces jeunes qui veulent continuer leurs études au CEGEP m'ont dit que l'orientateur de leur école veut qu'ils aillent étudier une technique en mécanique automobile parce qu'étant Noirs, l'orientateur ne les voit pas s'engager dans des études universitaires de droit, de génie, de médecine, d'informatique. Vois-tu leur raisonnement? Je n'ai pas fait d'enquête, mais je suis à peu près certain qu'ils se trompent. Ils ne savent même pas que l'orientateur professionnel a examiné leur dossier scolaire et la situation économique de leur famille avant de leur conseiller quoi faire. Ils ne savaient pas que

j'ai un cousin qui termine ses études de génie cette année. [...]. Il faut qu'on parle aux jeunes. Il faut qu'on leur donne de l'information." (Lo-2)

Ce raisonnement non-conflictuel par rapport au système se retrouve également dans les représentations sociales des leaders haïtiens concernant la problématique du politique.

8.5.1.4 Représentations sociales de la problématique du politique

Dans la section 2.3.3.1 (Problématiques politiques principales du groupe haïtien - référence prioritaire: "sociation"), nous avons évoqué la situation polémogène selon laquelle aucun Haïtien n'est ni député, ni ministre, ni maire, ni juge alors que ce groupe forme 3% de la Communauté Urbaine de Montréal et 1% de la population du Québec. Nous y avons soulevé la possibilité de considérer plusieurs niveaux dans le champ du politique. Nous avons considéré, concrètement et techniquement, les concepts "organisme public" et "organisme para-public" comme des modalités spécifiques de structuration et d'incarnation de l'institution "pouvoir politique". Dans ce sens large de pouvoir politique attaché à un organisme lié directement ou indirectement à l'État, on peut dire que sa non-participation est évidente, surtout en ce qui concerne le premier échelon des trois volets de la structure étatique (volet exécutif: ministres et sous-ministres; volet législatif: députés; volet judiciaire: juges).

Les leaders haïtiens semblent concernés davantage par la politique de type groupal que par la politique de type systématique (cf: 2.3.3.2 - Problématique d'ordre politique de la communauté haïtienne - référence groupe enveloppé). Ils sont plus préoccupés par la concertation au niveau organisé de leur structure identitaire que par la participation au contrôle de l'ensemble du système.

Plusieurs éléments structurent le schéma figuratif de l'appréhension des problématiques politiques de la communauté haïtienne.

- auto-exclusion (50% des leaders le mentionnent)
- racisme (40%...)
- manque de compétences, d'ordre politique (30%...)
- ethnicisme (20%...)

Nous avançons l'hypothèse que la variable "auto-exclusion" confinerait celle du racisme dans un rôle secondaire en ce qui concerne le noyau dur des représentations sociales des 20 leaders interviewés reliées aux problèmes du politique (volet systémique).

Les Haïtiens ne s'évertueraient pas à prendre part au système politique (surtout au volet législatif) parce que, entre autres, ils ne se seraient pas considérés, phénoménologiquement sinon juridiquement, comme des citoyens à part entière de l'entité sociétale qu'est le Québec et qu'ils auraient toujours les yeux détournés vers la politique du pays d'origine (Haïti). Une hypothèse corollaire serait que les tentatives des Haïtiens pour travailler dans les organismes publics et para-publics s'inscriraient dans une logique spécifiquement économique et non politique.

Un leader non attaché à une entité organisationnelle nuance:

"Tu ne dois jamais confondre l'ensemble des Haïtiens avec les intellectuels. L'Haïtien vient au Canada pour améliorer sa situation non pour être ministre, député, position d'ailleurs qu'ils voient comme inaccessibles. Les intellectuels pensent aussi à leur situation économique, mais à part ça, ce qui les intéresse c'est de retourner en Haïti pour être ministre, député ou même président. Remarque que les organismes communautaires sont dirigés par des Haïtiens qui ne sont pas nés au Québec et qui ont laissé Haïti de corps, sans le laisser d'esprit. Remarque le d'ailleurs, un bon paquet se sert de leur organisation communautaire à Montréal pour s'occuper des affaires d'Haïti." (LNO-2)

Les représentations sociales n'ont de valeur pour une action collective qu'en autant qu'elles sont instrumentalisées pour une cause donnée. C'est là le rôle des "collectives action frames".

8.5.2- "Collective action frames"

C'est pour faire éclater le cadre restreint de la théorie de la mobilisation des ressources que quelques auteurs ont évoqué le concept de "collective action frames" (Klandermans, 1995; Zurcher et Arrow, 1981; McAdam, 1998; Zald, 1984; Snow et Benford, 1996; Moore, 1978; Piven et Cloward, 1977; Turner et Killian, 1987).

Le mot "frame" réfère à un schéma interprétatif qui simplifie et condense les phénomènes en mettant l'accent sélectivement sur quelques éléments de la situation et cela pour rendre vendable une cause. Il est question des aspects performatifs de la culture. Directement inférés des systèmes de valeur, des croyances, des représentations sociales, ces schémas interprétatifs sont encapsulés dans des formules éloquentes quant aux potentialités mobilisatrices. Ces formules, dans la perspective du "collective action frames", invitent à la mobilisation et au changement de situation sur la base de l'intolérabilité de l'injustice. Klandersmans (1992) distingue trois différents processus de construction des significations auxquelles s'arcboutent les "collective action frames": le discours public, la communication persuasive et la prise de conscience (communication destinée aux victimes et axée sur l'apprentissage expérientel). McAdam (1997) précise la fonction des "collective action frames".

"Assign meaning to and interpret relevant events and conditions in ways that are intended to mobilize potential adherents and constituents, to have bystander support and to demobilize antagonists" (Ibid: 339).

Nous allons nous servir de l'axiomatique de Hlinovski (1993) (ensemble de propositions - postulats systématisés par leur référence au concept "degrés de conflictualité") pour situer la place des "collective action frames" dans la structure de l'instrumentalisation du schéma axiologique de l'action collective du groupe haïtien.

Articulé à la structure ethico-idéologique du néo-libéralisme, le schéma ethico-idéologique de l'action collective du groupe haïtien est axé sur le bien-être socio-économique de ce groupe sans considérer le racisme, l'injustice sociale ou toute autre valeur conflictuelle comme des contre-valeurs ou des variables - obstacles, du moins selon les données factuelles et discursives dont nous disposons et selon une analyse de tendance principale. Ce schéma délimite le cadre d'interprétation des situations problématiques d'ordre socio-culturel, économique et politique telles que décrites à la section 2.3 (quelques traits problématiques de la communauté haïtienne).

Ces situations problématiques sont l'objet de représentations sociales et cela à deux niveaux. Au niveau du groupe latent, du groupe de base, les Haïtiens structurent une forme d'appréhension de ces problématiques que, malheureusement faute de ressources, nous n'avons pas tenté d'analyser. Ces représentations sociales du premier niveau de la structure identitaire (le niveau de potentialités selon l'injonction identitaire de la variable ethnie), pour la bonne marche de la cause du groupe, sont censées s'harmoniser avec les représentations sociales de ces situations problématiques telles que structurées par les éléments de deuxième palier et surtout par les leaders, qu'ils agissent au sein d'une entité organisationnelle ou non.

Ces représentations sociales des leaders du groupe haïtien quant aux problématiques de la communauté obéissent au premier niveau de conflictualité de Hlinovski (1993) en ce sens qu'elles incorporent dans leur noyau

représentationnel l'existence d'une situation problématique, donc potentiellement conflictuelle.

Ces représentations sociales peuvent aussi être considérées comme conflictuelles selon le premier versant du deuxième niveau (liaison entre une problématique et une variable d'ordre conflictuel - racisme, injustice sociale, sous-variable des droits des enfants). Mais là s'arrête l'ascendance conflictuelle. Car au deuxième versant du deuxième niveau (gravité de cette liaison "problématique - variable conflictuelle" de telle sorte que l'intégration à la société d'accueil soit compromise), ces représentations sociales ne renvoient pas à la conflictualité: Les Haïtiens interviewés ne considèrent pas ces variables d'ordre conflictuel comme des obstacles majeurs à l'intégration de la communauté haïtienne à la société d'accueil.

Le troisième niveau de conflictualité (action ou volonté d'agir contre ces variables conflictuelles) renvoie aux "collective action frames". Ces structures idéationnelles mobilisatrices ne sont que, du moins hypothétiquement, des systèmes d'instrumentalisation de l'idéation partagée au sein du groupe pour faire avancer la cause de l'intégration des Haïtiens à la société d'accueil.

Il est toujours possible qu'il y ait un hiatus entre l'univers phénoménologique d'un groupe et un discours stratégique. En d'autres termes, les Haïtiens peuvent se représenter phénoménologiquement à travers les différents processus communicationnels la situation, par exemple, de la mésadaptation des jeunes dans une forme non conflictuelle (absence de racisme comme paramètre principal) et élaborer un discours de mobilisation à caractère raciste si le discours anti-racial s'avère vendable et mobilisateur dans le contexte d'une entité sociétale. Nous pensons cependant que la solidité d'une action collective est fonction de l'articulation harmonieuse entre les représentations sociales du groupe latent, du groupe organisé et les "collective action frames" en rapport aux problématiques - axes de cette action. L'histoire

du mouvement ouvrier - archétype du mouvement social -, du mouvement féministe, du mouvement des droits civils des Noirs aux États-Unis ne fait pas échos de "collective action frames" non axés sur les représentations sociales des victimes des problématiques - axes de ces mouvements.

Les structures idéationnelles mobilisatrices du niveau organisé du groupe haïtien sont articulées à la logique intra-groupale de la solidarité et à la logique systémique de l'intégration harmonieuse. Toutes les 42 organisations communautaires ont inscrit sur leur document de présentation ces deux paramètres de mobilisation. La seule organisation - SOS racisme - qui s'inscrivait en faux contre cette tendance d'intégration harmonieuse a disparu depuis 1995.

Le discours mobilisateur des leaders haïtiens interviewés reflète le schéma de degré de conflictualité (que nous assimilons à un schéma de consensus selon une logique disjonctive) des représentations sociales du groupe organisé en relation aux problématiques confrontées par la communauté haïtienne de Montréal. Ce degré de conflictualité s'arrête au premier versant du deuxième niveau: il peut avoir du racisme mais cette problématique doit être gérée selon les canons du socio-institutionnel et les exigences de l'intégration harmonieuse.

Lors de la deuxième conférence nationale organisée les 29 et 30 avril 1994 par le Conseil national des citoyennes et citoyens d'origine haïtienne (CONACOH), les thèmes accrocheurs ou mobilisateurs ne renvoyaient principalement ni au racisme, ni à l'injustice sociale, ni à une valeur jugée conflictuelle inter-culturellement. Les cinq (5) thèmes ont été les suivants:

- l'intégration, quelle formule et quels moyens
- la restructuration économique: les véritables enjeux et les perspectives d'avenir

- la vie associative et communautaire, importance de la concertation
- rôle des médias dans le processus d'intégration d'une communauté
- les politiques gouvernementales en matière d'intégration⁷.

Que vise cette structure idéationnelle mobilisatrice d'ordre non principalement conflictuel?

8.7- Dimension téléologique de l'action collective du groupe haïtien

Picavet (1998) recommande de distinguer un pôle "déontologique" et un pôle "téléologique" dans la complexité multidimensionnelle de l'interaction.

"Il reste néanmoins couramment admis qu'il y a lieu de continuer à évoquer un pôle "déontologique" et un pôle "téléologique" dans la théorie morale ou politique, même si l'on pense que les systèmes téléologiques peuvent incorporer une conception des devoirs et les systèmes déontologiques, une conception du bien. On reconnaît que la différence entre l'éthique téléologique et l'éthique déontologique consiste essentiellement en ceci, que la première s'exprime par des normes qui font intervenir une conception du bien que l'on peut définir indépendamment de la conformité de l'action à ces normes et qui recommandent ou commandent exclusivement d'agir en vue de ce bien." Ibid :69)

Comment peut-on analyser la dimension téléologique de l'action collective du groupe haïtien ?

8.7.1 Ce que ne vise pas l'action collective du groupe haïtien

Sans faire nôtre le point de vue de Touraine (1978) selon lequel "le mouvement social est la conduite collective organisée d'un acteur de classe luttant contre son adversaire de classe pour la direction sociale de l'historicité d'une collectivité" (Ibid : 104), disons qu'une action collective, pour mériter la qualification de "mouvement social", doit prétendre à un certain niveau de

⁷ Conseil national des citoyennes et citoyens d'origine haïtienne - Deuxième conférence nationale 29-30 avril 1999. Document non

changement dans les trois domaines du socio-culturel, de l'économique et du politique. Le changement renvoie à la double dimension de l'intension (profondeur) et de l'extension. Comme le mentionne Melucci (1993), "la dimension analytique des mouvements sociaux renvoie à une orientation conflictuelle qui investit des modalités de construction des modes culturels dominants." (Ibid : 191)

Ainsi, Pichardo (1997) fait du changement structurel l'une des propriétés des mouvements sociaux.

"Yet, movements of both the left and the right are linked to changes in social structures. [...] They also call into question the structures of representative democracies that limit citizen input and participation in governance, instead advocating democracy" (Ibid :414).

De leur côté, Maheu et al. (1998) explicitent le paramètre conflictuel de la dimension téléologique du mouvement social.

"McAdam et ses collaborateurs soutiennent avec raison que non seulement les identités des acteurs contestataires ne se résument pas à la poursuite de buts internes, mais aussi elles émergent de revendications qui vont de simples reproches à des attaques brutales lors des confrontations avec les États, les partis et leurs prolongements institutionnels." (Ibid : 175)

Ces mêmes auteurs soulignent :

"Les relations conflictuelles et ambivalentes que les mouvements sociaux entretiennent avec les institutions – les relations dichotomiques entre un dedans et un dehors des institutions – sont déjà bien documentées par les travaux sociologiques." (Ibid : 175)

La dimension téléologique de l'action collective du groupe haïtien ne renvoie nullement à un changement du système québécois dans les trois domaines du socio-culturel, de l'économique et du politique.

Un leader non attaché à une organisation avance.

"Je ne pense pas que c'est le rôle des organisations communautaires de s'occuper de changement. D'après moi, c'est une affaire de politique, de révolution. Nous autres, je ne sais pas si je me trompe, notre travail c'est d'aider nos jeunes quand ils ont des problèmes à l'école, de donner toutes sortes d'informations aux Haïtiens, nous ne devons pas oublier que nous avons un pays qui, lui, mérite vraiment du changement." (LNO-9)

Dans la mesure où l'on accepte l'hypothèse selon laquelle la culture performative québécoise (croyance, connaissances, sentiments, comportements) peut comporter quelques éléments racistes et dans la mesure où l'on accepte l'hypothèse selon laquelle quelques éléments de la culture normative québécoise peuvent être conflictuels par rapport aux items correspondants haïtiens, la question est de savoir si la dynamique de l'action collective du groupe haïtien est principalement axée sur la lutte contre ces hypothétiques irritants.

Les données factuelles reliées aux organismes haïtiens et le discours des leaders interviewés nous autorisent à avancer que la dimension téléologique de l'action collective du groupe haïtien ne renvoie pas principalement à un changement de la culture normative et même performative de l'entité sociétale.

Parmi les documents de présentation des organisations haïtiennes aucun n'explicite un paramètre conflictuel. Il ne s'agit pas de changer le système, mais de s'y adapter, comme le mentionne un document de présentation des thèmes, lors de la première conférence nationale du conseil national des citoyens d'origine haïtienne (CONACOH) tenue en 1992 à Montréal.

"Il faut établir une différence entre l'adaptation et l'intégration. L'adaptation est une transformation utile pour la survie. Elle doit passer par un ajustement des valeurs familiales acquises en pays d'origine par rapport aux valeurs de la patrie d'adoption. En dépit des difficultés de parcours naturelles et inhérentes à la démarche, à la fois en tant que communauté et individuellement, on peut dire que les communautés haïtiennes du Canada et du Québec se sont adaptées aux nouvelles réalités."⁸

⁸ CONACOH : Synthèse des discussions – Conférence d'octobre 1992.

La grande majorité (13-65%) des leaders interviewés reconnaissent que le rôle de l'action collective du groupe haïtien ne s'inscrit pas dans une logique anti-systémique. Comme le note un pasteur (PA).

"Il me semble que si on devait lutter pour changer quelque chose, ça devrait se faire en Haïti. Dans notre petit pays, surtout si on est un « pitit' soyèt » (un élément de la classe populaire), on est obligé d'accepter les abus des bourgeois. Quand je dis bourgeois, je ne parle pas de mulâtre. On m'a dit qu'avec Aristide (un président populaire d'Haïti) ça a changé un peu. Mais Haïti ! On dirait ce qu'on voudra, ici, au Québec, même si le Juif sur la rue Chabanel peut refuser un job à une pauvre Haïtienne, même si une dame italienne peut refuser un logement à une mère de trois enfants, on ne peut pas dire que nous devons baisser notre tête et tout accepter. On ne peut non plus nous demander de gueuler à la radio matin, midi et soir. Les organismes haïtiens sont là pour les aider. On peut faire ça. Ça ne veut pas dire qu'on veut changer quelque chose." (PA-2)

Un responsable d'une organisation communautaire haïtienne nuance :

"C'est quoi changer le système, c'est quoi changer les normes, les valeurs du Québec. Il s'agit d'assumer l'intégration harmonieuse des Haïtiens dans la société d'accueil. [...] Lutter contre le racisme est une activité qui demande une compétence. Je sais qu'il y a des personnes qui sont victimes de racisme. C'est un problème de société qui touche différents groupes de différentes manières. Le système a mis en place tout un appareil, toute une série de lois contre ce problème. Il s'agit de s'en servir." (10-1)

Tandis que quatre leaders interviewés ont tenu un discours confus à ce sujet, trois d'entre eux (15%) argumentent selon des paramètres discursifs conflictuels. Un leader non attaché à une organisation communautaire (LNO) précise :

"La Commission des droits de la personne, la charte de la liberté et des droits de la personne, c'est de la poudre aux yeux. Le Parti libéral, le Parti québécois, le Parti conservateur, c'est bonnet blanc, blanc bonnet. [...] Oui, il y a des lois, mais des lois pour nous faire mieux avaler la pilule. Le problème, c'est pas les lois, le problème c'est ceux qui, malgré les lois, continuent à dire à nos jeunes que le poste est déjà pris alors que c'est pas vrai. C'est là l'affaire. Écoute, qu'est ce que tu vas faire quand le type te dit que quelqu'un d'autre a déjà pris la job. Ça va donner quoi si tu décides de déchirer tes souliers en marchant pendant des semaines auprès de la commission de je ne sais quoi. [...]. C'est

sûr que ça mérite d'être changé. [...] C'est sûr que nous autres nous avons un rôle pour que ça change." (LNO-1)

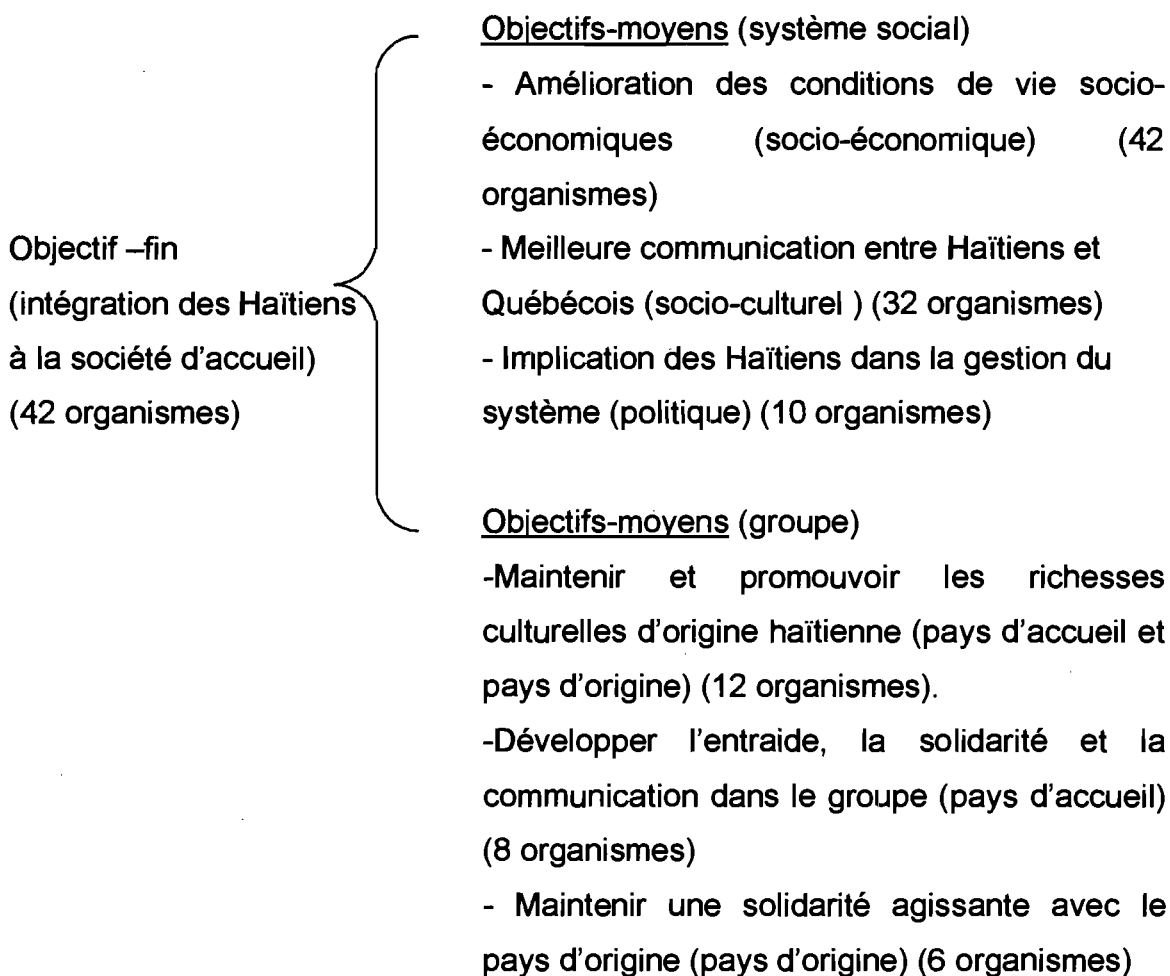
Cette prétention au changement systémique n'est qu'exceptionnelle. Les paramètres téléologiques de l'action collective du groupe haïtien ne renvoient pas tendanciellement à cette prétention.

8.7.2 Ce que vise l'action collective du groupe haïtien

L'analyse de contenu des documents de présentation des organisations haïtiennes nous permet de systématiser la présentation de leurs objectifs, objectifs que nous considérons comme balisant la finalité de l'action collective du groupe haïtien. Nous n'avons pas de données précises reliées aux 40 églises impliquées dans la dynamique socio-communautaire haïtienne. On peut postuler que ces 42 organismes communautaires constituent les acteurs principaux de cette dynamique.

L'axiomatique selon laquelle nous considérons le groupe haïtien comme évoluant au sein d'un système englobant nous a servi de logique d'un premier niveau de structuration des objectifs de ces organismes. Dans un deuxième niveau pour la variable "système social" nous avons considéré les sous-variables "économique" "socio-culturel" et "politique". Toujours au deuxième niveau de structuration, pour la variable groupe, nous avons considéré les sous-variables "pays d'origine" et "pays d'accueil". (Fig.11).

Fig-11. Logique d'une structuration des objectifs des organismes haïtiens



L'intégration des Haïtiens à la société québécoise est poursuivie en tant que fin par la totalité des organismes haïtiens. Selon une démarche inductive, l'algorithme de la rationalité téléologique renvoie à six paramètres ou à six variables indépendantes (3 de type principalement systémique et 3 de type principalement groupal).

Il s'agit maintenant de passer de la rationalité téléologique à la rationalité stratégique-tactique et pragmatique.

8.8 Dimension stratégique-tactique et pragmatique de l'action collective du groupe haïtien

Comment sur le terrain, en fonction de leur schéma éthico-idéologique actualisé dans les différentes aires de problématisation de la quotidienneté, les deuxième et troisième niveaux de la structure identitaire de l'action collective du groupe haïtien gèrent-ils les problématiques du socio-culturel, de l'économique et du politique ?

Selon une démarche inductive, nous avons relevé 12 problématiques dont s'occupent les organismes haïtiens dans la quotidienneté :

- 1- Valorisation des éléments culturels d'origine haïtienne et intensification des liens intra-groupaux (27 organismes)
- 2- Mésadaptation socio-affective des jeunes (25 organismes)
- 3- Revenu sans production (24 organismes)
- 4- Revenu avec production de type salarié (20 organismes)
- 5- Immigration (19 organismes)
- 6- Alphabétisation (15 organismes)
- 7- Problématique des aînés (11 organismes).
- 8- Problématique reliée au politique du groupe enveloppé (10 organismes)
- 9- Production – consommation – premier niveau du schéma (5 organismes)
- 10-Problématique reliée au politique du système enveloppant (5 organismes)
- 11-Revenu avec production de type salarié –domaine public (4 organismes)
- 12-Revenu avec production de type non-salarié (4 organismes).

Dans la mesure où notre étude s'inscrit dans la problématique générale du mouvement social, dans cette section du texte, il s'agit d'analyser les différents paramètres de la dimension stratégique-tactique et pratique de l'action collective du groupe haïtien dans la perspective du doublon conceptuel consensus/conflit.

Ainsi que nous l'avons vu à la section 2-8 (dimension stratégique-tactique et pratique du mouvement social), Olivier et Marwell (1992) ont élaboré un schéma de trois composantes concernant la stratégie d'un mouvement social : la spécification des buts spécifiques, les moyens de mobilisation et les moyens de production. Ces auteurs accordent aux moyens de mobilisation (temps et argent) un statut principal par rapport aux moyens de production, moyens servant à satisfaire les attentes des buts spécifiques. Pour mieux approfondir l'analyse des paramètres stratégique-tactiques et pratiques de l'action collective du groupe haïtien, nous allons nous attarder sur deux problématiques du socio-culturel (valorisation des éléments culturels d'origine haïtienne couplée à une intensification des liens intra groupaux et mésadaptation socio-affective des jeunes), deux problématiques de l'économique (revenu sans production et revenu avec production) et une problématique du politique (politique du système englobant).

8.8.1- Valorisation des éléments culturels d'origine haïtienne et intensification des liens intra groupaux.

Les vingt sept organismes qui s'occupent de la problématique de la valorisation des éléments culturels d'origine haïtienne et de l'intensification des liens intra-groupaux ne le font nullement selon une logique anti-raciste. Parmi les douze heures hebdomadaires d'émissions radiophoniques haïtiennes les plus écoutées (3h.1/2 à CKUT Université McGill, 2h.1/2 à CIBL et 6h. à la Radio Centre Ville), aucune n'est régulièrement affectée à une variable d'ordre conflictuel. Ces entités organisationnelles, (y compris les trois entités

médiatiques haïtiennes – Koumbit Flamboyant, Émissions haïtiennes CKUT, Émissions haïtiennes Radio Centre-Ville), ne font que promouvoir les valeurs artistiques et autres de la culture haïtienne et l'intensification des liens intra-grouaux.

Cette attitude de non-confrontation avec les instances institutionnelles est décelable même à l'occasion de situations jugées fortement suspectes. Lors de l'affaire de la juge Monique Dubreuil à la fin de janvier 1998 où celle-ci dans un jugement a associé l'adoucissement de la sentence accordée à deux auteurs haïtiens de viol collectif sur une jeune Haïtienne de 19 ans à une certaine tolérance culturelle des Haïtiens vis-à-vis du viol, la réaction du troisième niveau de la structure identitaire de l'action collective du groupe haïtien a été plus ou moins polie. La valorisation du respect de la femme en tant que paramètre de la culture haïtienne recommande une sévère punition contre les auteurs de viol et s'inscrit en faux contre les prétentions sentencielles de ce jugement de la juge Monique Dubreuil.

L'Association du Barreau Canadien, par la voix de son vice-président, M. Pierre Gagnon, contestait les motifs invoqués par la juge Dubreuil. "Nous pouvons certes contester la pertinence des motifs invoqués par la juge pour justifier la clémence de sa sentence".⁹ La Fédération des femmes du Québec, quant à elle, s'est dite outrée de ce jugement : "Un sursis ne devrait jamais être consenti dans un cas de viol".¹⁰ Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, M. Henri Massé, dans cette même veine, déclarait : "C'est là une sentence méprisante à l'égard des femmes et méprisante à l'endroit de la communauté haïtienne".¹¹

⁹ Journal de Montréal, 29 janv. 1998 p.3.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

On ne retrouve pas ce ton tranchant de M. Henri Massé dans le communiqué de presse dont sont solidaires treize organismes haïtiens :

“Aujourd’hui le 30 janvier 1998, un regroupement d’organismes de la communauté a officiellement déposé au conseil de la magistrature du Québec une demande d’ouverture d’enquête, suite au jugement controversé de l’honorable Monique Dubreuil dans une affaire de viol, afin de déterminer s’il y a eu manquement par rapport au code d’éthique de la magistrature dans cette affaire. La juge Dubreuil a reconnu son erreur et le jugement a été porté en appel. Cependant les organismes signataires ont déposé cette requête vu que les propos tenus sont de nature à étayer certains préjugés en raison de l’autorité morale dont sont investis les juges et également parce qu’ils sont de nature à miner gravement la confiance de la population dans l’appareil judiciaire”.¹²

La gestion de cet événement par le troisième niveau de la structure identitaire de l’action collective de groupe haïtien s’inscrit dans une stratégie non-conflictuelle. Les démarches stratégiques se structurent autour de paramètres exclusivement institutionnels : communiqué de presse, demande d’enquête auprès du Conseil de la magistrature du Québec, évocation du Code d’éthique de la magistrature, valorisation de l’autorité morale des juges ; aucune interpellation des éléments du groupe latent, aucun si-in, euphémisation du concept racisme (certains préjugés). Cette stratégie non conflictuelle se retrouve dans la gestion de la mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens.

8.8.2 Mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens

Selon le premier axe d’analyse de l’action collective du groupe haïtien, on peut dire que les Haïtiens ne constituent pas, dans le contexte du Québec, un Nous fondamentalement conflictuel par rapport au système, engagé dans un système d’action concret (3ème axe d’analyse) contre un sous-système défendeur selon une logique d’altérité agonale (2ème axe d’analyse).

¹² Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, Communiqué de Presse, 30 janvier 1998.

Cette conscience collective non-conflictuelle renvoie à un schéma axiologique du même type : la quête du bien-être socio-économique sans considérer le racisme, l'injustice sociale ou une autre variable inter-culturellement conflictuelle comme de principales variables obstacles (4^{ème} axe d'analyse).

Ce schéma se reflète dans les représentations sociales telles que structurées par les leaders du groupe haïtien en rapport à la mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens, représentations sociales elles-mêmes reflétées dans la structure idéationnelle mobilisatrice (collective action frame) reliée à cette problématique (5^{ème} axe d'analyse). Cette structure idéationnelle mobilisatrice renvoie à l'intégration des jeunes Haïtiens à la société d'accueil telle qu'elle est sans vouloir changer les paramètres structurels et culturels de ce système (6^{ème} axe d'analyse). Les paramètres stratégico-tactiques et pratiques de cette quête d'intégration sont eux aussi d'ordre non-conflictuel (7^{ème} axe d'analyse).

En vertu de la visée de notre étude (structurer une démarche argumentative à l'effet de présenter la dynamique de l'action collective du groupe haïtien comme non conflictuelle au regard du système où elle évolue), il s'agit de tenter de catégoriser la logique sous-jacente (logique de consensus ou logique de conflit) à ces éléments. En d'autres termes, il s'agit de catégoriser, selon l'arrière-fond paradigmatique de notre étude, les structures de signification sous-jacentes à ces démarches stratégico-tactiques et pratiques. Mohr (1998) a mis l'accent sur la possibilité d'une telle inférence :

"In the process a new body of research has begun to emerge in which social practices, classificatory distinctions and cultural artifacts of various sorts are being formally analysed in order to reveal underlying structures of meaning" (Ibid : 345).

"[...] The focus is explicitly shifted to the interpretations that organizational actors propose about the meaning of institutional activities. [...] To begin such an analysis, three problems need to be solved. First, basic elements of the cultural systems have to be identified. Second, a relevant system of relations must be

identified. Third, the pattern of relations must be recorded." (ibid : 352)

Mohr a pris soin de préciser que :

"The argument is that any cultural system is structured as an embodiment of the range of activities, social conflicts and moral dilemmas that individuals are compelled to engage with as they go about negotiating the sorts of everyday events that confront them in their lives." (ibid : 352)

Les 25 organismes communautaires haïtiens et les 40 églises qui s'occupent de la problématique de la mésadaptation de jeunes Haïtiens actualisent des démarches qui obéissent à la logique du système en ce qui concerne les variables d'inadaptation.

Aucune activité régulière n'est reliée à une variable de racisme, à une variable d'injustice sociale dont seraient victimes les jeunes exploités dans les milieux de travail précaires ou à un éventuel conflit entre les valeurs de la culture haïtienne et celles de la culture du système.

En ce qui concerne les paramètres de type "micro" (structure psychosociale du jeune, groupe de pairs, famille), tous les huit organismes haïtiens qui s'occupent exclusivement des jeunes gèrent cette problématique principalement selon les trois lois québécoises d'assistance aux jeunes (Loi de protection de la jeunesse, Loi des jeunes contrevenants, Loi sur les services de santé et les services sociaux).

Dans une étude réalisée par Messier et Toupin (1994), douze des treize variables retenues pour la problématique de la mésadaptation des jeunes Haïtiens à Montréal renvoient aux paramètres du "micro".

"D'après l'indice des problèmes les plus importants, ce qui ressort pour ce groupe (le groupe haïtien) ce sont les problèmes suivants : les enfants seuls abandonnés, les deuils-séparations ruptures vécus par ces enfants, la distance culturelle entre les parents et

l'enfant, la violence familiale, le rejet affectif de la mère, les relations mère-enfant, l'appartenance à un gang (groupe de pairs), l'absence physique du père, la gravité des problèmes de comportement, l'inadaptation scolaire, la personnalité de la mère, la violence conjugale, la pauvreté de la famille."¹³

Les huit organismes haïtiens qui s'occupent exclusivement des jeunes et les dix-sept autres qui font de cette problématique l'une de leurs préoccupations sont tous engagés dans une dynamique de partenariat avec les instances institutionnelles via leurs activités d'information, de référence et d'encadrement en faveur de jeunes Haïtiens pour qu'ils profitent des services mis en place par les appareils gouvernementaux.

A part ces activités d'information, de référence et d'encadrement selon une logique d'intégration systémique, tous les huit organismes haïtiens exclusivement voués à la cause de la mésadaptation des jeunes Haïtiens structurent des activités sportives et/ou récréatives en leur faveur. A quel schéma de significations culturelles renvoie cette pratique organisationnelle, selon la logique de Mohr (1998)? L'hypothèse serait que la valeur du sport fait partie de l'équation du développement socialement acceptable du jeune, comme le mentionne un document d'un organisme haïtien voué exclusivement aux jeunes Haïtiens.

"La maison se sent heureuse de partager son partenariat avec différents organismes publics et parapublics tels : la Ville de Montréal-Nord, par le biais du Service des loisirs et de la vie communautaire et de son bureau interculturel, qui a toujours répondu à plusieurs de nos demandes, tant au niveau logistique que matérielle. Elle met à la disposition de la maison des gymnases où les jeunes pratiquent le basketball les samedis et le soccer les dimanches, ce qui est une façon de canaliser leur énergie par le sport au lieu de flâner dans les rues".¹⁴

Quant aux paramètres de type "meso", éventuellement reliés à la mésadaptation des jeunes Haïtiens, le problème est de savoir si les éléments

¹³ Commission de protection des droits de la personne (C. Messier et J. Toupin). La clientèle multi-éthnique des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté. p.41.

¹⁴ Maison des jeunes l'Ouverture. « Célébrons ensemble le 15^{ème} anniversaire de la maison des jeunes », l'Ouverture, mars 1999. P. 5.

stratégico-tactiques et pratiques de l'action collective du groupe haïtien renvoient à une structure de significations d'ordre conflictuel (Mohr, 1998). En d'autres termes, les pratiques organisationnelles sur le terrain, pratiques arc-boutées sur une stratégie correspondante, impliquent-elles une prise en compte du racisme et/ou d'un conflit entre les valeurs ou les sous-valeurs de la culture haïtienne et celles de la culture du système?

Comment peut-on, à partir de la pratique organisationnelle des organismes haïtiens, repérer les noyaux de significations nous permettant d'appréhender la valeur de la variable indépendante "appartenance au groupe haïtien"?

La problématique de l'inter-influence entre ces trois types de paramètres complique une telle analyse. Aussi contentons-nous de dire :

- 1- Les 25 organismes haïtiens s'occupant des jeunes n'ont aucune activité régulière reliée à la problématique du racisme et/ou à celle de conflit entre les valeurs de la culture haïtienne et celles de la culture du système.
- 2- Les 25 organismes sus-mentionnés sont tous engagés dans une dynamique de prolongement institutionnel via leurs activités d'information, de référence et d'encadrement pour que les jeunes Haïtiens profitent des services reliés à l'école, au marché du travail et aux trois lois de la problématique de la jeunesse.

Les trois variables que nous avons subsumées sous le concept de "macro" (école, milieux de travail et étiquetage du système judiciaire) balisent les pratiques organisationnelles du groupe haïtien selon une logique fondamentalement non conflictuelle.

Tous les huit organismes voués exclusivement aux problèmes des jeunes Haïtiens organisent des sessions d'aide scolaire et ne sont pas engagés dans une lutte contre le racisme éventuel dans les écoles. En 1998, toutes les trois principales entités médiatiques haïtiennes (Émissions CKUT, Émissions Kombit Flamboyant et Émissions Radio-Centre-Ville) ont organisé des émissions destinées à stimuler les parents haïtiens à prendre une part plus active aux activités des écoles de leur(s) enfant(s). La structure de signification sous-tendant ces démarches réfère à une volonté d'adaptation des Haïtiens au système et non à une volonté de changement du système.

Nous avons soulevé l'hypothèse (cf. 8.5.1.2.représentations sociales de la mésadaptation sociale des jeunes Haïtiens) que les sous-variables "droits des enfants" et "autorité parentale" de la variable "éducation des enfants" n'auraient pas les mêmes valeurs dans les deux cultures. Ceci créerait un conflit au niveau des sous-variables. Si quelques leaders du groupe haïtien en font mention, aucun élément principal de la pratique organisationnelle du groupe haïtien ne s'en inspire et il n'y a aucune démarche du côté du niveau organisé de la structure identitaire de l'action collective du groupe haïtien pour, par exemple, chercher à amender la loi de la protection de la jeunesse du Québec, valorisation étatico-institutionnelle de la sous-variable "droit des enfants" de la variable "éducation des enfants".

Quant à la surreprésentation des jeunes Haïtiens dans les Centres de rééducation (cf. 6.3.1. Quelques traits problématiques de la communauté haïtienne de Montréal au niveau du socio-culturel), si, au niveau du discours et des représentations sociales, quelques leaders font du racisme un facteur explicatif, au niveau de la stratégie et de la pratique organisationnelles, aucun paramètre ne renvoie à une structure de signification d'ordre conflictuel. Il en est de même en ce qui concerne les problématiques d'ordre économique (ou socio-économique).

8.8.3 Les problématiques d'ordre économique (ou socio-économique)

Afin de systématiser l'appréhension des problématiques de l'économie reliées à la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal, nous avons considéré un schéma à quatre niveaux structuré autour des axes sémantiques du système économique, de la production, du statut de salarié et du domaine du travail salarié (public ou privé).

Au niveau du système économique en tant que dynamique revenu consommation, nous n'avons pas de données nous permettant de chiffrer un éventuel déséquilibre entre le revenu et la consommation des 54 000 Haïtiens de la Communauté urbaine de Montréal. Cependant l'unanimité parmi les responsables des organisations communautaires est que la communauté haïtienne de la Communauté urbaine de Montréal consomme moins que le reste de la population. (Nous sommes au premier niveau du schéma sus-mentionné en ce sens que la consommation est considérée uniquement dans son sens générique et sans tenir compte de son rapport à la variable Revenu).

Au niveau de la production (deuxième niveau d'analyse), les problématiques économiques de la communauté haïtienne de l'île de Montréal renvoient aux transferts gouvernementaux réguliers pour les Haïtiens de cette région (revenu sans production) et au travail (revenus avec production).

Les 24 organismes haïtiens (57%) qui s'occupent entre autres de ce problème de transferts gouvernementaux en faveur des Haïtiens le font dans une stratégie d'intégration institutionnelle. Il s'agit, pour eux d'informer, de référer aux institutions appropriées et d'encadrer les Haïtiens pour qu'ils profitent des différents systèmes d'assistance financière institutionnelle. Pour bien informer et orienter le nouvel arrivant haïtien, le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, dans le cadre de ses programmes d'accueil et

d'établissement des immigrants (PAEI), fait de deux des principaux organismes communautaires haïtiens ses partenaires communautaires en les aidant financièrement¹⁵. Ces trois paramètres d'information, de référence et d'encadrement balisent la structure des activités de ces organismes haïtiens.

A ces trois paramètres d'information, de référence et d'encadrement relié à la stratégie de ces organismes haïtiens en ce qui concerne la problématique du revenu sans production, s'ajoute un quatrième paramètre (la formation) en ce qui concerne la problématique du revenu avec production (travail, chômage).

Selon les données du recensement de 1996 compilées par le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, le taux de chômage des Haïtiens nés en Haïti et vivant au Québec est de 27% contre 12% environ pour l'ensemble de la population québécoise (cf. 2.3.2.1. Problèmes économiques des Haïtiens, référence prioritaire : le système enveloppant). D'après les données du recensement fédéral de 1991 rapportées dans une étude réalisée par El Yamani (1997) pour le Ministère des Relations avec les citoyens, "18,6% de l'ensemble des jeunes québécois de 15 à 24 ans sont sans travail et la situation s'aggrave quand il s'agit de jeunes des minorités ethniques ; 28,5% des Noirs sont au chômage."¹⁶

Selon cette même étude :

"Si la discrimination systémique semble concerner beaucoup de jeunes, la situation des Noirs antillais est particulièrement alarmante. La fin de non recevoir subie apparaît si disproportionnée par rapport aux autres groupes de jeunes qu'on peut réellement parler de communautés racisées dans leur cas."
(Ibid :23)

¹⁵ Gouvernement du Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Répertoire des services offerts par les partenaires communautaires du MRCI, 1998-1999.

¹⁶ El Yamani (1997). L'emploi des jeunes : un enjeu de société. Direction de la Communication, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. p. 3.

A ce stade du développement du processus argumentatif de notre étude (septième axe d'analyse : dimension stratégique-tactique et pratique de l'action collective du groupe haïtien), il nous faut trouver des paramètres nous habilitant à qualifier cette action collective de mouvement social ou d'action collective conflictuelle. Nous avons considéré le mouvement des droits civils des Noirs américains des années 60 et 70 comme conflictuel en raison, entre autres, de sa stratégie principale de confrontation avec les instances institutionnelles, stratégie actualisée dans les tactiques de manifestations de rue violentes et non-autorisées.

Les vingt organismes haïtiens voués, entre autres, aux problèmes de chômage de l'ensemble de la communauté haïtienne font leur une stratégie principale de collaboration avec les instances gouvernementales : tous s'occupent de référence, d'information, d'encadrement en faveur des Haïtiens en chômage et huit sont, en plus, engagés dans des activités de formation de main-d'œuvre destinées à augmenter l'employabilité de ces victimes de chômage. Les cas tangibles de racisme ou d'exploitation sociale sont gérés en tant qu'incidents dans le cadre des lois et règlements reliés à la Charte des droits et libertés de la personne.

Pour l'année 1998-1999, l'Association des travailleuses et des travailleurs haïtiens (ATTAK) a reçu 77 cas de possibilité de discrimination reliée à l'ethnie. Ces cas ont été étudiés selon la stratégie non-conflictuelle de cette organisation :

“Défendre par les moyens appropriés les travailleurs haïtiens contre les abus (patronaux ou autres) sur la base d'une collaboration active avec les organisations de travailleurs du Québec et du Canada.”¹⁷

¹⁷ Association des travailleuses et des travailleurs haïtiens au Canada (ATTAK). Document de présentation, 1999. p.2.

Dans les années 90, il existait un organisme appelé SOS-Racisme qui relayait les doléances des Haïtiens dans une stratégie de protestation anti-systémique. Cet organisme n'existe plus depuis 1995.

8.8.4. Les problématiques d'ordre politique

Dans la section sur les problématiques politiques principales (référence prioritaire : "sociation"), nous avons fait état de la situation polémogène selon laquelle aucun Haïtien n'est député, ministre, maire ou juge (politique de type systémique).

Nous avons vu qu'au niveau des représentations sociales des vingt leaders Haïtiens interviewés plusieurs éléments structurent le schéma figuratif de l'appréhension des problématiques politiques d'ordre systémique de la communauté haïtienne. Nous avons avancé l'hypothèse que la variable "auto-exclusion" confinerait celle du racisme au rôle secondaire en ce qui concerne le noyau dur des représentations sociales reliées aux problèmes du politique (volet systémique). Dans la mesure où l'on accepte une certaine correspondance entre les représentations sociales et les structures idéationnelles mobilisatrices reliées à une problématique donnée et les paramètres stratégique-tactiques et pratiques y afférents, la stratégie non conflictuelle de l'action collective du groupe haïtien à ce sujet était prévisible.

A l'occasion des dernières élections municipales de Montréal (novembre 1998), aucune des onze interventions reliées à ces élections et entendues au cours du mois d'octobre 1998 sur les ondes de CKUT (4 interventions), de CIBL (3 interventions) et de radio-Centre-Ville (4 interventions) n'a évoqué la variable «racisme» comme obstacle possible à l'élection d'un Haïtien au poste de conseiller municipal. La structure de significations sous-tendant ces interventions renvoie à la variable "auto-exclusion" telle qu'explicitée à partir des

représentations sociales des leaders interviewés. Autrement dit, s'il n'y a pas assez d'Haïtiens élus aux postes électifs, cela n'est pas fondamentalement dû au racisme ou à l'hétéro-exclusion, mais à un manque de volonté de participation de la part du groupe haïtien (auto-exclusion).

Nous venons d'analyser l'action collective du groupe haïtien selon les sept axes d'étude de l'ensemble structurel, de la structure agonale, de la dimension téléologique, du système d'action concret, du schéma axiologique et de son instrumentalisation, de la dimension stratégique-pratique reliés à ce mouvement. Il en ressort que cette action collective renvoie davantage à la logique du consensus qu'à celle du conflit.

Dans le chapitre qui suit, nous concluons notre analyse en situant cette orientation de l'action collective de la communauté haïtienne dans le processus de l'institutionnalisation de l'ensemble de l'action collective à Montréal.

CHAPITRE 9

LE PROCESSUS D'INSTITUTIONNALISATION DE

L'ACTION COLLECTIVE

L'orientation de l'action collective de la communauté haïtienne de l'île de Montréal se situe dans un processus d'institutionnalisation de l'ensemble de l'action collective à Montréal.

Entre autres, dans le quartier Côte-des-Neiges, avec l'aide d'un construit analytique de Doucet et Favreau (1991), selon lequel l'ensemble de la pratique sociale des organismes communautaires peut-être couvert par trois types principaux d'orientation (développement local, planning social et action sociale), nous avons mené une étude sur la nature de la dynamique communautaire de ce quartier.

Selon ce modèle, la stratégie du développement local mise sur une approche consensuelle, d'ordre institutionnel : "travailler en partenariat avec les principaux acteurs de la communauté locale" (Ibid :78). Dans le cadre d'une stratégie de planning social, " la dynamique d'intervention ne s'articule pas autour de la construction d'un rapport de forces avec les autorités, mais bien autour de l'implantation et de la coordination de services de l'État " (Idem : 64). Quant à l'action sociale, Fernandez (1991) la présente en ces termes :

" Il s'agit d'actions visant constamment à permettre à des individus et à des groupes de prendre conscience de leur situation historique concrète pour la changer. Ses objectifs se définissent par l'action socio-politique, point de départ et point d'arrivée de toute action éducative en milieu populaire" (Idem : 166).

La conclusion de cette étude dans le quartier Côte-des-Neiges, c'est que la stratégie de l'action sociale a un statut résiduel. Aucun des 53 organismes inscrits dans le bottin des ressources communautaires de ce quartier n'avait une orientation fondamentale axée sur le changement du système. Seulement huit organismes communautaires présentaient des paramètres téléologiques secondaires d'action sociales selon les unités de signification et de contexte considérées dans l'analyse de contenu du bottin en question. Quant aux 45 autres organismes communautaires, leur dynamique communautaire s'inscrivait sur le registre de la stratégie du développement local. Leur visée, c'était le

règlement des problèmes socio-économiques via l'approche individuelle ou locale selon la logique de la concertation et les diktats des normes institutionnelles (Boucard, 1996)

Cette dynamique communautaire d'ordre institutionnel est valable pour l'ensemble du champ communautaire de Montréal et renvoie à un paradigme de coopération dont Hamel (1991) a fait état.

"Le champ communautaire est donc devenu un espace de recomposition sociale souvent relié aux réseaux institutionnels et professionnels auxquels il sert soit de complément, soit de porte d'entrée. Étape dans une démarche d'ascension sociale pour certaines catégories des classes moyennes, ce milieu n'en représente pas moins le terrain quotidien de communication, d'échange et d'expression - voire de solidarité - d'une partie importante de la population montréalaise, en particulier dans les quartiers populaires, dont certains sont maintenant devenus des quartiers ethniques." (Ibid : 144)

L'arrimage actuel de l'action collective, à Montréal, aux réseaux institutionnels et privés, fondé sur la complémentarité, le partage de responsabilités ou la suppléance, se situe dans un processus d'institutionnalisation originant de la période des années 60. A cette époque, dans une démarche de démarcation, sinon de rupture, avec les éléments de l'idéologie dominante, les comités de citoyens, souvent en se servant de la rhétorique de la gauche québécoise des années 1960 et 1970, ont eu recours à des moyens non institutionnels (sit-in, manifestations publiques, marches, discours de protestation ...), au nom de la solidarité communautaire, pour faire avancer les revendications des classes populaires. D'après Hamel (1991), " ces mouvements urbains montréalais ont réussi à mobiliser des milliers de citoyens autour de problèmes qui affectaient les conditions de vie de la population" (Ibid :97).

Au cours des années 1980, sans disparaître complètement, les mobilisations de masse, sous l'égide des comités de citoyens ou de groupes de pression, ont été moins fréquentes sur la scène montréalaise. Les militants ne

pensaient plus, comme c'était parfois le cas quelques années auparavant, à transformer l'ensemble de L'État et de la société. Tenant compte des changements politiques (échec du oui au référendum sur la souveraineté du Québec en 1980 et démocratisation de la vie municipale), de changements économiques (le taux de chômage est passé de 10,3% en 1981 à 13,8% en 1982 ...), de l'accélération de la main mise de l'État sur la dynamique sociale (selon Grand'Maison, 1975, le budget de l'État est passé en 20 ans, de 1954 à 1974, de 300 millions à 6 milliards de dollars, un rapport de 1 à 20), de l'émergence de nouveaux groupes sociaux (groupes ethniques, personnes âgées, familles monoparentales), la dynamique communautaire s'est métaphorsée. La stratégie de protestation et de confrontation des années 60-70 vis-à-vis de l'État a fait place à une approche de pragmatisme teinté d'obédience institutionnelle.

Obédience qui s'est accentuée au cours des années 1990. Depuis l'adoption de la loi du 4 septembre 1991 relative à la santé et aux services sociaux au Québec, les organismes communautaires sont promus au rang de partenaires du gouvernement du Québec dans l'organisation des services. Selon le bottin de 1999 du Centre de référence du grand Montréal, il y a environ 3500 organismes communautaires dans cette région s'occupant de 26 champs de problématique. Ce champ d'action collective est fortement structuré par des balises institutionnelles venant de différents ministères : Santé et Services sociaux, Relations avec les citoyens et Immigration, Éducation nationale, Famille et Enfance, Patrimoine Canada, Emploi et Immigration du Canada, Solidarité sociale, etc.

Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, le gouvernement du Québec et les autres participants (syndicats, organismes communautaires, milieux des affaires) se sont entendus sur la nécessité de doter le Québec d'un dispositif légal et institutionnel devant encadrer l'ensemble de l'action communautaire autonome. La mise en place, en avril 1997, d'un comité

interministériel composé d'une vingtaine de ministères donne une idée de la volonté gouvernementale de donner plus d'élan à la mouvance institutionnelle reliée à l'action communautaire. En 1996-97, le gouvernement du Québec avait consacré environ 280 millions \$ aux organismes communautaires (Larose, 2000). En 1999-2000, ce montant a fait un bond de 50% en trois ans. En effet, le gouvernement du Québec a consacré 420 millions \$ en 1999-2000 aux 8000 organismes communautaires québécois (Idem).

Avec quel(s) paradigme(s) peut-on aborder le processus d'institutionnalisation de l'action collective?

Nous proposons d'aborder le processus d'institutionnalisation de l'action collective avec le paradigme des trois logiques : la logique de la société civile, la logique institutionnelle du marché et la logique institutionnelle de l'État.

Tout au cours de notre texte, nous mettons l'accent sur la complexité du social. La macro-agrégation émergeant de la synergie complexe des micro-processus d'interactions individuelles ne transcende pas, du moins ontologiquement, le niveau des intentions et attentes des acteurs, parfois rendu incompréhensible par l'irrationalité des affects. Dans le schéma d'une réalité sociale modélisée que nous avons proposée (cf. supra), nous avons fait état de cinq dimensions :

- objectifs
- guides
- ressources
- pratiques sociales
- entités socio-spatiales

La sécurité et le confort matériel, d'une part, la considération sociale et les désirs d'ordre supra social (foi en un gouvernant méta-social et intemporel),

d'autre part, balisent le cadre d'appréhension des besoins et des désirs des individus. Pour satisfaire ceux-ci, les ressources peuvent être repérées dans trois champs : le champ de la société civile, le champ du marché et le champ de l'État.

La société civile, concept spécifique au monde moderne, renvoie à l'ensemble des besoins et des désirs des individus. Sa logique implique deux types de valeurs : les valeurs d'usage et les valeurs de sociabilité. Ses enjeux matériels et relationnels s'auréolent d'une éthique (ce qui est permis dans des contextes précis) et d'un système de valeurs régulant le vivre ensemble : liberté, égalité, sécurité, solidarité. Sans entrer dans les détails du système de fonctionnement de ces quatre éléments axiologiques (ils sont souvent dans une situation inter-conflictuelle), disons que la solidarité peut-être appréhendée en tant que valeur-force de la société civile. L'action collective, en tant qu'instance d'actualisation de cette valeur, constitue la dynamique de la société civile. La société civile, à part des ressources qui lui sont inhérentes, se sert de celles du marché et de l'État.

Aux valeurs d'usage et de sociabilité de la société civile, le marché oppose celle d'échange axé sur la règle de la proportionnalité contribution / retribution monétaire. Pourvoyeur des biens et des services selon le principe de la solvabilité, sa logique utilitaire renvoie à la rationalité instrumentale. Les enjeux relationnels y sont considérés sous l'angle de la marchandisation. Plus précisément, les relations sociales y sont instrumentalisées au profit de l'optimisation des gains monétaires. Il est problématique de décrypter l'éthique sous-jacente aux multiples dispositifs contextuels d'actualisation de la matrice institutionnelle " proportionnalité contribution / retribution monétaire ". Dans la mesure où la valeur de la solidarité constitue l'axe de la dynamique de la société civile, l'intérêt individuel confère au champ du marché une dynamique de plus en plus contraignante.

Aux instances sociale et économique de détermination normativo-symbolique du lien social s'ajoute l'instance politique.

En tant que gestionnaire de l'entité sociétale, la logique de l'État renvoie au contrôle de la société civile, du marché (de moins en moins à l'ère de la mondialisation de l'espace de l'offre et de la demande) et de l'équilibre (ou du déséquilibre) entre la dynamique sociale et la dynamique économique. Ce n'est pas une logique transcendante, à notre avis. L'État n'est que la résultante du processus d'équilibration des différentes forces sociales et économiques sous-tendant le vivre ensemble sociétal. Il est au centre de la tension entre les intérêts individuels et l'intérêt collectif de l'accomodement réciproque du vivre ensemble sociétal. Cristallisation de l'auto-institutionnalisation du social, l'État tire son pouvoir de la nécessité contingente, selon le principe de l'immanence, de gérer la co-détermination des variables systémiques et actorielles.

L'État est censé agir en fonction du système de valeur de la société civile. Compte tenu de sa position contraignante au milieu de la confluence du déterminé normativo-objectif et des variables situationnelles et actorielles, l'actualisation de l'injonction axiologique en réponse à différentes situations problématiques peut ne pas correspondre à l'éthique correspondante. Par exemple, face à l'exclusion socioéconomique des travailleurs au salaire minimum, la valeur « solidarité sociale » et l'éthique correspondante dans le cas précis de régulation des normes minimales du travail peuvent ne pas persuader l'État québécois à augmenter d'une façon sensible le salaire minimum à cause de la concurrence avec la province voisine de l'Ontario.

Vu que souvent ces trois logiques sont simultanément présentes dans les situations, les organisations et l'action collective, le problème c'est d'en faire émerger la logique dominante, c'est-à-dire l'enjeu principal accompagné de ses éléments abstraits axiologiques et leurs actualisations contextuelles.

Ce paradigme des trois logiques peut nous servir de schéma d'appréhension du processus d'institutionnalisation de l'ensemble de l'action collective à Montréal.

Avant les années 1960, au Québec, la paroisse, pierre angulaire d'un système théocratique, structure l'ensemble de la collectivité québécoise et contrôle les principales institutions : famille, système de parenté, institutions scolaires, hôpitaux.

Les paramètres éthico-idéologiques de la dynamique communautaire de cette époque appartiennent à la même structure idéologique du conservatisme catholico-rural qui régit, principalement, les actions individuelles, les mini-processus inter-individuels de cette époque. D'après ces paramètres, la valeur Solidarité s'inscrit dans la logique de la charité chrétienne : il faut aider les gens selon le dogme de l'église catholique. On peut parler de la prédominance d'une dynamique institutionnelle de la société civile en ce sens que la tentative de satisfaction de l'ensemble des besoins / désirs des gens de l'époque est nommée par des éléments de l'idéologie chrétienne : l'incapacité de faire face à ses besoins est d'ordre individuel et n'est pas relié à l'injustice sociale. Dans la mesure où l'église et la famille constituent des organes institutionnels de la société civile, dans la mesure où ces deux entités contrôlaient la dynamique communautaire dans la période d'avant 1960, on peut parler d'un type d'institutionnalisation de l'action collective qui est inhérent à la société civile et qui n'est ni étatique, ni économique. Cette dynamique institutionnelle, à notre avis, a jugulé les organisations syndicales à un rôle secondaire.

Dans quelle mesure peut-on émettre l'hypothèse selon laquelle la perte de contrôle par l'église catholique de la structure idéologique dans les années 60 serait une conséquence de la poussée sans cesse irrésistible de la modernité (atomisation technique, éloquence de l'immédiateté, secondarisation de l'être par

rapport à l'avoir, massification de la production, incitation aux vertiges de la consommation, éclatement des fondements de l'identité, etc)?

Cet affaiblissement du rôle de l'Église correspondait à un affermissement accéléré de l'empire de l'État sur la macro-agrégation nationale au cours des années 60, affermissement aboutissant à ce qu'on appelle la Révolution tranquille. À cette époque, alors que la guerre à la pauvreté et la montée de la lutte pour les droits civils aux États-Unis changeaient la dynamique sociale américaine, le passage du Québec au rang de société industrielle modifiait la réalité des milieux populaires québécois. Les changements dans les structures agricole, industrielle et manufacturière occasionnaient une réorganisation urgente des services éducatifs et socio-sanitaires, une réévaluation de l'aménagement du territoire et un attrait pour la voracité des spéculateurs fonciers (Lamoureux, 1996).

Face à la logique du marché, pour lutter en particulier contre les ambitions des spéculateurs fonciers, la dynamique communautaire des années 60 et 70 s'est constituée en contre-pouvoir via les différents comités de citoyens de cette époque. Un changement important s'est opéré dans le champ de la société civile en ce qui a trait à sa dynamique. Libérés des étreintes de l'idéologie déclinante catholique, enhardis par l'affaiblissement de tous les guides autoritaires, les comités de citoyens des années 60 et 70 ont pris la relève des organes institutionnels (familles et églises) de la société civile dans la gestion du processus institué par la valeur de la solidarité. Cette dynamique collective doit protéger la société civile contre la dynamique de l'État (Révolution tranquille) et la dynamique du marché (spéculation foncière, entre autres).

C'est de la logique de la société civile (satisfaction de besoins de plus en plus nombreux) et de la force du marché (rythme de production accélérée) que dérive le processus d'institutionnalisation de l'action collective. Cela, sur fond de changement du système de valeurs de la société civile. Pour permettre à

l'ensemble des citoyens, en particulier les exclus socioéconomiques, de profiter des bienfaits de la production, ce sont les groupes de citoyens des années 60 et 70 qui ont demandé à l'État la force de son pouvoir. Avec son aide, ces groupes se sont occupés d'une série de services : logement, consommation, éducation, comptoir alimentaire, association coopérative, clinique communautaire, maison de chômeurs (Lamoureux et al., 1996).

Le problème, c'est que la production de biens et de services relèverait fondamentalement, principalement soit d'une logique du marché, soit d'une logique de l'État. La production de biens et de services, en dehors de ces deux logiques serait problématique. Effectivement, c'est l'État qui a dû prendre charge, directement ou indirectement, des différents services mis sur pied par les comités de citoyens des années 60 et 70. Nous faisons le pari que c'est le processus de changement du système de valeurs de la société civile qui est à interpeller pour expliquer le processus d'institutionnalisation de l'action collective. La culture de l'avoir et de la consommation, nourrie par les découvertes de la technique; a tendance à subsidiariser les enjeux relationnels en rapport aux enjeux matériels. Dans la praxis de la quotidienneté, les gens se rendent compte de l'efficacité de l'État pour satisfaire leur soif de consommer des services.

Dans les années 60 et 70, on assistait à un mécanisme d'institutionnalisation de l'action collective à double mouvement : la dynamique de la société civile fait appel à la logique de l'État pour gérer avec lui les effets pervers de la dynamique du marché, d'une part; l'État, dans sa propension à contrôler l'ensemble de l'entité sociale, au lieu d'accorder l'autonomie à l'action communautaire, l'encadre à un degré contraignant, d'autre part.

Les années 80 ont été témoins d'un changement de stratégie de la part de l'action collective de la société civile. Au processus d'institutionnalisation d'ordre politique s'est ajoutée l'accélération d'un processus d'institutionnalisation d'ordre économique. Pendant les années 80, particulièrement en raison de la récession

économique de 1981-82, une partie du mouvement communautaire entre dans la jungle du marché sous le nom de développement économique communautaire. On peut y voir le champ d'actualisation des conflits entre l'éthique de la société civile et l'éthique du marché. Fontan (1991) a bien documenté et analysé la subsidiarité de la logique de la société civile en regard de la logique du marché dans l'économie sociale. L'approche globale axée sur les besoins et les intérêts de la population et sur une structure de concertation élargie qui vise le développement d'activités sectorielles pour une meilleure qualité de vie fait place dans le mouvement du développement économique communautaire à une approche spécialisée autour d'une stratégie entrepreneuriale (Ibid).

En outre, la tendance du mouvement communautaire à s'appropriier les éléments institutionnels du secteur du marché (professionnalisation, sérialisation des besoins, production non déficitaire de services, gestion non démocratique, etc.) nuit aux élans contestataires de la société civile.

La poussée du néo-libéralisme à connotation mondiale sur fond de déficit de légitimité institutionnelle de l'État et d'accroissement des catégories groupales, timide dans les années 70, s'est accélérée dans les années 90. Comment l'action collective du mouvement communautaire à Montréal dans son ensemble combine t-elle à son avantage les trois logiques de la société civile, du marché et de l'État?

Nous faisons le pari que c'est la dynamique du marché (arc-boutée aux éléments idéologiques du néo-libéralisme) qui colonise la dynamique de la société civile. L'action collective, éclatée en plusieurs options identitaires, n'a d'autre choix que d'accélérer son processus d'institutionnalisation d'ordre économique. Dans la mesure où la matrice idéologique d'ordre economiciste production / consommation est de nature transversale, l'arrivée ou l'émergence de différents groupes de consommateurs, y compris les groupes ethniques, pousse l'action communautaire à la rationalité instrumentale. Confrontés au

chômage, au renouveau de la pauvreté, au délitement du tissu social, bref, à l'exclusion socio-économique, les éléments de l'action communautaire, au lieu de se constituer globalement en groupes de pression contre les effets pervers du marché et l'inféodation de l'État à ce marché, produisent des services. Pour être efficaces, la dynamique communautaire, à part quelques exceptions (le volet radical du mouvement féministe, le mouvement social d'un des pans de l'action collective environnementaliste), fait appel à une stratégie de solidarité avec l'État.

L'interpénétration des champs de l'État et de la société civile, dans la mouvance de l'idéologie – force "production de biens et de services / consommation", est encore plus éloquente quand on considère l'entité administrative municipale. (Germain, 1999). Le bassin de besoins de différents groupes ethniques installés à Montréal contraint leurs associations à se concerter avec les associations non-ethniques et les appareils institutionnels de la ville pour offrir les services requis avec une certaine efficacité. L'éthique de la solidarité tend alors à renvoyer non à une identité ethnique spécifique, mais à la multiethnicité ou même à l'ensemble d'un espace, souvent circonscrit administrativement et géré par le municipal. Dans un tel contexte, la variante municipale de l'État accentue la propension étatique au contrôle et inhibe le contre-pouvoir de la société civile.

Dans la mesure où l'action collective implique hypothétiquement trois types purs de logique, l'élucidation de cette mécanique est loin d'être aisée. Coincée entre l'institutionnalisation économique et politique, nous pensons que l'action collective doit se garder de se pervertir en dérive économique ou politique pour garder sa position de contre-pouvoir de la solidarité civile face au marché et à l'État.

CONCLUSION

Dans une posture intellectuelle sous-tendue par le paradigme compréhensif, nous venons d'élaborer une démarche d'argumentation – théorisation reliée à l'action collective de la communauté haïtienne de la communauté urbaine de Montréal. Cette démarche est systématisée autour de trois principaux points : le cadre sociétal de l'action collective du groupe haïtien, la construction à deux niveaux d'une grille analytique de cette action collective, l'application de cette grille analytique à l'étude de cette action collective.

Dans la première partie, à partir d'un à priori d'ordre ontologico-épistémologique axé sur une co-production du social par le holisme et l'individualisme, nous avons choisi pour notre étude un type de modèle social sous-tendu par une axiomatique de trois éléments : la primauté du conflit sur l'ordre, la dialectique système/individu et la structuration de l'entité sociétale en trois systèmes : le socio-culturel, l'économique et le politique. Le Québec est considéré comme un référentiel de ce modèle.

Notre modèle social étant choisi et le cadre sociétal de l'action collective du groupe à l'étude étant structuré, il s'agit, dans la deuxième partie, après avoir fait état de deux types principaux d'approche du mouvement social, de construire à deux niveaux un type d'action collective. Dans un premier temps, via le processus de modélisation, nous avons construit une grille analytique de sept niveaux (sept dimensions, sept espaces d'attribut) de l'action collective générique, à l'aide de référents paradigmatiques de la praxéologie et de la dialectique. Dans un deuxième temps, avec le référent paradigmatique "consensus – conflit" et à l'aide de l'approche wébérienne de l'idéal-type, nous avons construit un modèle constitutif d'une caractéristique (parmi plusieurs possibilités) des dimensions de l'action collective. Ce modèle est un mouvement de conflit selon les sept axes d'analyse.

C'est avec ce modèle que nous avons analysé, dans la troisième partie de l'étude, l'action collective du groupe haïtien. Avant cette analyse, nous avons

traité de la problématique de l'ethnicité et des caractéristiques et problématiques de la communauté haïtienne de l'Île de Montréal. La problématique de l'ethnicité a été abordée selon le noyau matriciel des trois niveaux d'analyse (micro, méso et macro) et des trois types principaux de théories (les théories naturalistes, les théories culturalistes et les théories constructivistes). Nous avons considéré les problématiques de la communauté haïtienne de l'Île de Montréal selon une axiomatique de système enveloppant. Nous avons considéré l'Haïtien comme évoluant non seulement dans le groupe social québécois, mais aussi dans le sous-groupe haïtien. Ces problématiques ont été abordées selon une matrice analytique à deux niveaux de structuration : la structuration des caractéristiques du système (le socio-culturel, l'économique et le politique) et la structuration des dimensions du système (système enveloppant et groupe enveloppé).

Au premier axe d'analyse, la structure identitaire de cette action collective et le degré de conflictualité inter-groupe de sa conscience collective ont été problématisés. Les Haïtiens gagnés à la cause de l'intégration de ce groupe à la société d'accueil et les leaders ne sont pas conscients de leur participation à une dynamique unifiée potentiellement conflictuelle en raison du statut minoritaire du groupe. La conscience collective se cristallise au niveau de la fonction du mouvement collectif : intégrer les Haïtiens à la société d'accueil selon un registre de consensus.

Au deuxième axe d'analyse, nous avons évoqué cette tendance à l'absence de conflit systémique, quand elle est analysée dialectiquement en considérant la structure d'altérité du mouvement. La dynamique de l'action collective du groupe haïtien ne se reconnaît pas principalement dans un schéma de lutte de Noirs contre des Blancs. L'identité intégratrice du « nous, Haïtiens » ne se maintient nullement dans un rapport Noirs/Blancs. Les Haïtiens constituent un "nous" renvoyant à un référent collectif de groupe ethnique spécifié.

Au troisième axe d'analyse, nous avons élaboré sur la dialectique action-réaction de deux sous-systèmes engagés dans un système d'action concret : le sous-système demandeur (le groupe haïtien) et le sous-système défendeur (l'État). Nous avons vu que la dialectique action-réaction-action reliée à l'action collective du groupe haïtien infléchirait ce mouvement encore davantage vers la logique de l'intégration au cours de sa trajectoire historique.

Au quatrième axe d'analyse, nous avons vu qu'en référence aux trois variables de mobilisation conflictuelle de Miles et Phizaclea (1977), les paramètres de l'univers axiologique et idéologique de l'action collective du groupe haïtien ne relèvent principalement ni d'un schéma antiraciste, ni de valeurs de justice sociale, ni de valeurs opposées à celles du système sociétal ambiant. L'hypothèse serait que la situation spécifique précaire des Haïtiens à Montréal, au point de vue socio-économique, expliquerait la structuration du schéma axiologique de leur action collective autour de la valeur du bien-être socio-économique qui n'impliquerait pas forcément les contre-valeurs du racisme et de l'injustice sociale.

Au cinquième axe d'analyse, en guise d'instrumentalisation du schéma axiologique aux fins de mobilisation, nous avons évoqué les concepts de « représentations sociales » et de « collective action frames ». Les structures idéationnelles mobilisatrices ("collective action frames") du niveau organisé de la structure identitaire de l'action collective du groupe haïtien sont articulées à la logique intra-groupe de la solidarité et à la logique systémique de l'intégration harmonieuse. Le discours mobilisateur des leaders haïtiens interviewés reflète le schéma de degré de conflictualité (que nous assimilons à un schéma de consensus selon une logique disjonctive) des représentations sociales du groupe organisé en relation aux problématiques confrontées par la communauté haïtienne de Montréal. Ce degré de conflictualité implique l'existence de cas de racisme. Mais, cette problématique, d'après la plupart des leaders haïtiens, doit

être gérée selon les canons du socio-institutionnel et les exigences de l'intégration harmonieuse.

Au sixième axe d'analyse, la dimension téléologique de l'action collective du groupe haïtien a été analysée. Contrairement à l'idéal type du mouvement social, l'action collective du groupe haïtien ne vise aucun changement des cinq éléments structurels de la culture du système (valeurs, normes sociales, normes juridico-politiques, croyances – connaissances – sentiments et comportement). Cette action collective vise l'intégration des Haïtiens dans le système tel qu'il est. La rationalité téléologique de ce mouvement renvoie à des paramètres de l'intégration harmonieuse.

Ces paramètres de l'intégration harmonieuse, comme nous l'avons vu au septième et dernier axe d'analyse, impliquent une structure stratégique-tactique moulée selon les canons du socio-institutionnel. Les pratiques organisationnelles de ce mouvement s'inscrivent dans la mouvance du relais institutionnel.

Nous avons situé, en fin de compte, cette orientation de l'action collective de la communauté haïtienne de Montréal dans le processus d'institutionnalisation de l'ensemble de l'action collective à Montréal.

Rejetant les prétentions du paradigme de la mobilisation des ressources selon lesquelles l'axe principal d'une action collective se situe au niveau de la capacité d'un petit groupe de mobiliser les ressources du milieu, nous avons fait le pari que c'est au niveau des représentations sociales du groupe latent ou du groupe de base que se trouve la vraie force d'un mouvement collectif et sa trame explicative. Nous avons hypothétiquement considéré les représentations sociales des leaders interviewés comme des reflets de celles du groupe latent. Les sept axes d'analyse sont systématisés autour du cinquième axe. Le groupe haïtien (1^{er} axe), sans considérer les Blancs selon une altérité d'ordre conflictuel (2^{ème} axe), agit (7^{ème} axe) dans un système d'action concret (3^{ème} axe), au nom

d'un système de valeurs (4^{ème} axe), avec une visée déterminée (6^{ème} axe). Cette démarche se fait selon une théorisation de la situation (5^{ème} axe).

Dans le débat sur les mouvements sociaux, d'une part, et sur le mouvement communautaire haïtien, d'autre part, cette étude a tenté d'ouvrir de nouvelles voies de discussion et de réflexion.

Voulant structurer la pluralité des éléments du concept « mouvement social » au-delà des particularités des contextes, nous avons présenté, dans cette étude, un schéma d'analyse structuré autour de sept points et dérivé des paradigmes de la praxéologie et de la dialectique.

Nous avons problématisé l'identification des acteurs du mouvement social en tant qu'ensemble structurel. À partir de l'hypothèse de la double dimension (potentialité et actualisation) de l'action collective, nous avons considéré trois niveaux dans la structure identitaire. Par exemple, en ce qui concerne le mouvement féministe, il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les femmes du Québec (premier niveau) répondent à l'injection identitaire liée au genre en participant régulièrement à des manifestations féministes (deuxième niveau) ou même en oeuvrant au sein d'une organisation féministe (troisième niveau). Nous avons considéré deux types d'injonction identitaire : un type lié à des variables fondamentales sociologiquement problématisées (sexe, ethnie et âge) et un autre lié à des problèmes sociaux (exclusion socioéconomique, victimes d'injustice sociale). Une femme battue (premier niveau) est-elle plus encline à faire sienne une rationalité socio-cognitive débouchant sur une participation régulière à des manifestations contre la violence des hommes (deuxième niveau) ou même à s'intégrer dans une organisation appropriée à cette problématique (troisième niveau)?

Le deuxième axe d'analyse de l'action collective, tel qu'élucidé dans notre étude, renvoie à sa structure d'altérité en ce sens que tout mouvement implique

un contre-mouvement. Il ne s'agit pas seulement de déterminer, de bien structurer les éléments de l'"autre", mais encore de circonscrire le système d'action concret de la dynamique à l'étude (troisième axe d'analyse). Le mouvement communautaire haïtien de Montréal ne s'inscrit pas dans la radicalisation d'une logique coloriste (Noirs vs. Blancs), contrairement au mouvement des noirs américains (du moins à ce qu'il en reste!). Cette perspective ouvre la voie à l'étude des sous-systèmes défenseurs du système d'action concret de différentes actions collectives. Si les assistés sociaux au Québec peuvent être analysés en tant qu'éléments de premier niveau d'une certaine action collective contre l'exclusion socio-économique, comment peut-on en appréhender le sous-système s'opposant ou apathique à leurs demandes ou à leurs revendications? Nous faisons le pari que l'État ne monopolise pas la contre-dynamique. La structuration et le système des différents éléments de la société civile, de l'état et du marché s'inscrivant en faux contre les prétentions des assistés sociaux constitueraient un intéressant objet d'étude.

Outre cette perspective d'ordre dialectique, nous avons suggéré, pour bien appréhender la nature d'une action collective, de tenter de dégager non seulement sa structure éthico-idéologique, mais encore l'instrumentalisation de ce schéma axiologique à des fins mobilisatrices. Nous avons émis l'hypothèse que le discours du groupe organisé d'un mouvement doit soit correspondre aux représentations sociales d'une problématique telles que structurées par le groupe latent, soit les moduler dans un sens mobilisateur pour faire avancer l'action collective. Les valeurs et les structures idéationnelles mobilisatrices du niveau organisé de la communauté haïtienne correspondent hypothétiquement au schéma figuratif de la réalité multidimensionnelle de leur situation à Montréal telle qu'appréhendée par les Haïtiens. L'apprentissage épistémique et expérientiel des Haïtiens en rapport à leur situation dans la société d'accueil ne rend pas mobilisateur un discours conflictuel et anti-systémique. Aveuglément préoccupés par l'amélioration de leur condition de vie dans un pays qui n'est pas

le leur, les Haïtiens, phénoménologiquement, considèreraient le racisme hypothétique comme supportable et gérable dans les canons institutionnels.

Ces dimensions axiologique et mobilisatrice sont articulées à la logique téléologique de l'action collective, comme nous avons tenté de l'élucider dans notre étude. Cet axe d'analyse pourrait aider à interpeller, par exemple, l'action collective environnementaliste au Québec. Nous avons proposé une structuration culturelle de cinq éléments (valeurs, normes sociales, normes juridico-politiques, croyances-connaissances – sentiments et comportements). Il est à se demander à quel niveau se situe l'ambition de changement de l'action collective environnementaliste? Que vise-t-elle à travers les différents objectifs contextuels, situationnels de ses multiples entités organisationnelles?

Que fait-elle sur le terrain? Quelle est sa stratégie (septième axe d'analyse)? Nous avons émis l'hypothèse que l'action collective pour qu'elle s'auréole de l'aura du mouvement social ne doit pas se complaire dans la mouvance institutionnelle, que celle-ci soit économique ou politique. C'est précisément, à notre avis, ce double danger qui guette l'action collective ou du moins, une de ses variantes, le mouvement social. Dans le chapitre de la thèse relié à l'institutionnalisation, nous avons proposé un schéma de discussion autour de neuf variables articulées au noyau matriciel "trois champs /trois balises (logique, éthique, dynamique)". Selon quelle logique peut-on interpeller le syndicalisme, par exemple? La défense d'intérêts corporatistes, relevant du marché de l'emploi, s'articule -t-elle à la logique solidaire de la société civile? Ne peut-on pas problématiser un pan important de l'ensemble des associations à but non lucratif? Est-ce que, en fin de compte, en filigrane, ces associations ne sont pas des relais institutionnels soit du marché, soit de l'État?

À l'ère du néolibéralisme à visée mondiale, créateur d'inégalités et d'exclusions sociales, à l'ère de mise en question du rôle central de l'État, à l'ère où différents groupes sociaux ne sont que des arènes de promotion d'intérêts

individuels, l'action collective et une de ses variantes, le mouvement social, constituent une bonne catégorie d'analyse dont il ne s'agit pas de sous-estimer la complexité. Face aux multiples actions collectives du Québec (nations amérindiennes, femmes, environnement, jeunes, personnes âgées, minorités ethniques, milieu local, exclus socioéconomiques, gais et lesbiennes, milieu rural, etc); nous pensons que cette grille analytique de sept dimensions est susceptible d'interpeller valablement l'empiricité contingente les sous-tendant.

BIBLIOGRAPHIE

1. Abric, J. C (1984). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.
2. Abric, J.C. et E. Tafani (1995). " Nature et fonctionnement du noyau central d'une représentation sociale : la représentation de l'entreprise", dans : *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 28, p. 22-31.
3. Aebisher, V (1992). "Vers une anthropologie des médecines naturelles", dans : Aebisher V. et al. (éds.) : *Idéologie et représentations sociales*. Fribourg, Suisse : Delval.
4. Alexander V. et P. Smith (1998). "Sociologie culturelle ou Sociologie de la culture? Un programme fort pour donner à la sociologie un second souffle", dans : *Sociologie et Société*, vol. XXX, no 1, p. 107-116.
5. Amerio, P. (1992). " Idées, sujet et conditions sociales d'existence", dans : Aebisher V. et al. (éds.) : *Idéologies et représentations sociales*. Fribourg, Suisse : Delval.
6. Atlan, H. (1992). " Races, gènes et cultures", dans : *Mots*, no 33, p. 173-179.
7. Bajoit, C. (1992). *Pour une sociologie relationnelle*. Paris : Presses universitaires de France.
8. Balibar E. (1992). "Le mot race n'est pas de trop dans la constitution française", dans : *Mots*, no 33, p. 241-256.
9. Barbie, E.L. (1989). *The Practice of social research*, 5^e éd. , Belmont. : Wadsworth
10. Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France.
11. Barth, F. (1969). *Ethnic groups and boundaries*. London : Allen & Unwin and Forgalet.
12. Beaud, M. (1997). " Soumission croissante des sociétés à l'économie : "fatalité économique" ou responsabilité humaine? ", dans : Klein, J. L. et al. (dir.) : *Au delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux?* Québec : Presses de l'Université de Québec, p. 49-63.

13. Beaudouin, A. (1987). *Les champs des services sociaux dans la politique sociale du Québec*. Québec : Les Publications du Québec.
14. Bergeron, G. (1993). *L'État en fonctionnement*. Paris : Éditions l'Harmattan.
15. Beynier, D. et al. (1984). *Analyse du social. Théories et méthode*. Paris : Éditions Anthropos.
16. Billig, M. (1993). " Studying the thinking society : social representations, rhetoric and attitudes" dans : Breakwell G. et D. V. Canter : *Empirical approaches to social representations*. Oxford : Clarendon Press, p. 39-63
17. Bonnafous, S. et P. Fiala (1992). " Est-ce que dire la race en présuppose l'existence" dans : *Mots*, No 33, p. 9-33.
18. Bonniol, J. L. (1992). " La race, inanité biologique, mais réalité symbolique efficace" dans : *Mots*, no 33, p. 187-195.
19. Boston, M. (1983). *Racial and Ethnic Competition*. Cambridge : Cambridge University Press.
20. Boudon, R. (1998). " Au-delà du modèle du choix rationnel" dans : Picavet, E. et al. (dir.) : *Les modèles de l'action*. Paris : Presses universitaires de France, p. 21-25.
21. Burchis, R. et Crespo, S. (1994). « Compte rendu de l'atelier no 5 : Les indicateurs subjectifs (perception et adhésion aux valeurs) », dans : *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*. Centre d'études ethniques, Université de Montréal, p. 323-327..
22. Breton, R. (1964) " Institutional Completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants" dans : *American Journal of Sociology*, vol. 60, p. 70-85.
23. Breton, R. (1983). "La communauté ethnique, communauté politique" dans : *Sociologie et Société*, vol. 15, no 2, p. 23-27.
24. Breton, R. (1988). *Les ethnies*. Paris : Presses universitaires de France.
25. Breton, R. (1994). « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socioculturelle des immigrants », dans : *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*. Centre d'études ethniques, Université de Montréal, p. 239-253.
26. Burger, T. (1987). *Max Weber's Theory of concept formation*. Durham (N.C., U.S.A.) : Duke University Press.

27. Burrell, G. et G. Morgan (1982). *Sociological paradigms and organizational analysis*. London : Heineman.
28. Busino, G. (1988). *Idées et faits*. Paris : Librairie Droz.
29. Camilleri, C. (1991). "La construction identitaire : essai d'une vision d'ensemble", dans : *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 9-10, p. 77-90.
30. Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (1994). *Le racisme au Québec : éléments d'un diagnostic*.
31. Chazel, F. (1992). " Individualisme, mobilisation et action collective", dans : Birbaun P. et J. Laca (dir) : *Sur l'individualisme. Théorie et méthodes*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 244-268.
32. Chazel, F. (1993). " Introduction générale", dans : Chazel F. (dir) : *Action collective et mouvements sociaux*. Paris : Presses universitaires de France, p. 9-17.
33. Chenet, F. X. (1989). *Philosophie élémentaire*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
34. Charbonneau, J. (1999). *Immigration, espace de proximité et citoyenneté*. Ottawa, mai 1999 (Colloque « Immigration, espace public et citoyenneté »).
35. Chrispin-Brutus, M. (1994). « Intervention socio-judiciaire et communautés culturelles : le cas de la communauté haïtienne », dans : « Intervention no 97, mars 1994, p. 11-19.
36. Collerette, P. (1996). " Modèle", dans : Mucchielli A. (dir.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 131-132.
37. Conseil des Relations interculturelles (1997). *Un Québec pour tous ses citoyens*. Montréal : Conseil des Relations interculturelles.
38. Costa-Lascoux, J. (1992). "La relativité des mots et la prégnance des faits", dans : *Mots*, no 33, p. 317-329.
39. Dansereau, F. (1999). « Le quartier, un espace significatif des identités ethnolinguistiques », dans : Bouchard, P. (dir) : *Langues et mutations identitaires et sociales*. Québec : Office de la langue française, p. 51-58.
40. Dionne, H. et al. (1997). " L'action collective et l'idéal communautaire : bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social? ", dans : Klein, J. L. et

- al. (dir.) *Au-delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux?* Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 33-47.
41. Doise, W. (1993) . "Debating social representations", dans : Breakwell G. et D.V. Canter (éds.) : *Empirical approaches to social representations*. Oxford : Clarendon Prss, p. 157-170.
42. Doucet, L. et L. Favreau (1991). *Théorie et pratique en organisation communautaire*. Québec, Sillery : Presses de l'Université du Québec.
43. Dubet, F. (1991). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Éditions du Seuil.
44. Dubet, F. (1993) . " Les nouveaux mouvements sociaux", dans : Chazel F. (dir) : *Action collective et mouvements sociaux*. Paris : Presses universitaires de France, p. 61-71.
45. Ducros, A. (1992). " La notion de race en anthropologie physique : évolution et conservatisme", dans : *Mots*, no 33 p. 121-141.
46. Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Fayard : Paris.
47. Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Presses universitaires de France.
48. Enloe C. (1981). " The growth of the state and ethnic mobilization", dans : *Ethnic and racial studies*, 2,2, p. 123-136.
49. Enriquez, E. (1992). *L'organisation en analyse*. Paris : Presses universitaires de France.
50. Dupuy, J. P. (1992). *Le sacrifice et l'envie*. Paris : Caluxann-Lévy.
51. Ferree M. et F. Miller (1983). "Mobilization and meaning : toward an integration of social, psychological and resource perspectives on social movements", dans : *Sociological inquiry*, 55, p. 38-61.
52. Fernandez, J. (1991). "L'éducation populaire et la transmission du savoir", dans : Doucet L. et L. Favreau (dir.) : *Théorie et pratique en organisation communautaire*. Québec, Sillery : Presses de l'Université du Québec.
53. Filleule, R. (1998). "Modèles de l'action et théorie des prix", dans : Picavet E. (dir.) : *Les modèles de l'action*. Paris : Presses universitaires de France, p. 103-117.

54. Fontanille, J. (1996). " Sémiotique des textes et des discours (analyse) ", dans : Mucchielli A. (éd.) : Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales – Paris : Armand Colin, p. 221-2255.
55. Friedberg, E. (1996). "Organisation et action collective", dans : Chazel F. (dir.) : Action collective et mouvements sociaux. Paris : Presses universitaires de France, p. 225-247.
56. Gaertner, S. L. et J. F. Dovidis (1986). " The aversive forms of racism", dans : Gaertner S. et J. F. Dovidis (éds.) : Prejudice, discrimination and racism. New-York : Academic Press, p. 12.
57. Gamson, W. et al. (1982). Encounters with unjust authority. Homewood (Ill.) : The Dorsey Press.
58. Gauthier, B. (1998). " Introduction", dans : Gauthier B. (dir.) : Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données. Québec; Presses de l'Université du Québec, p. 1-18.
59. Geertz, C. (1993). The interpretation of Culture. New-York : Basic Books.
60. Georgeault, P. (1994). « L'élaboration d'indicateurs dans le cadre gouvernemental. Le cas du fascicule des indicateurs sur la situation linguistique au Québec », dans : Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants. Centre d'études ethniques, Université de Montréal, p.147-151.
61. Germain, A. et Benjamin C. (1994). « Compte rendu de l'atelier no 29 : vie quotidienne, habitat et vie de quartier », dans : Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants. Centre d'études ethniques, Université de Montréal, p. 309-313.
62. Germain, A. et al. (1995). Cohabitation interethnique et vie de quartier. INRS-Urbanisation, Montréal, Québec.
63. Gingras, F. P. (1998). " La théorie et le sens de la recherche", dans : Gauthier B. (dir.) : Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données. Québec, Sillery : Presses de l'Université du Québec, p. 101-124.
64. Giraud, C. (1994). Concepts d'une sociologie de l'action. Paris : L'Harmattan.
65. Gordon, M. (1964). Assimilation in american life. The role of race, religion and national origins. London : Oxford University Press.

66. Gramsci, A. (1983) : "Cahier G", dans : Cahiers de prison 6, 7, 8 et 9. Paris : Gallimard.
67. Habermas, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel. Paris : Fayard.
68. Hammond, S. (1993). "The descriptive analyses of shared representations", dans : Breakwell G. et D. V. Canter (éds.) : Empirical approaches to social representations. Oxford : Clarendon Prss, p. 157-170.
69. Helly, D. (1994). Communautés culturelles. Ste. Foy : Publications du Québec.
70. Henry F. et C. Tator (1984). " The ideology of racism, Democratic Racism" , dans : Canadian Ethnic Studies, vol. 26, no 2, p. 1-14.
71. Herberg, E.N. (1989). Ethnic groups in Canada. Adaptations and Transitions. Toronto : Nelson.
72. Herman, J. (1988). Les langages de la sociologie. Paris : Presses universitaires de France.
73. Hlinovski, O. (1997). Contribution à l'élaboration d'une problématique sociologique de la guerre. Thèse de doctorat. Montréal : Sociologie, Université de Montréal.
74. Hollinger, D. (1992). "Post ethnic America", dans : Convention, 2, 1, 1, p. 22-29
75. Hughes, D.R. et E. Kallen (1974). The anatomy of racism : Canadian dimensions. Montréal, Harvest House.
76. Jodelet, D. (1989). " Représentations sociales : un domaine en expansion", dans : Jodelet D. (éd.) : Les représentations sociales. Paris : Presses universitaires de France, p. 32-43.
77. Jodelet, D. (1992). "L'idéologie dans l'étude des représentations sociales", dans : Aebisher V. et al. (éds.) : Idéologie et représentations sociales. Fribourg, Suisse : Delval, p. 15-35.
78. Johnston, H. (1995). "A methodology for frame analysis : from discourse to cognitive schemata", dans : Johnston, H. et B. Klandersmans (eds.) : Social movements and Culture. Minneapolis : University of Minnesota Press, p. 216-246.

79. Join – Lambert, M.T. (1994). « Bilan des travaux du séminaire », dans : Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants. Centre d'études ethniques, Université de Montréal, p. 329-343.
80. Juteau – Lee, D. (1983). "Les autres ethniques", dans : Sociologie et Société, vol. 15, no 2, p. 3-8.
81. Kaës, R. (1988). " Psychanalyse et représentations sociales", dans : Jodelet, D. (éd.) : Les représentations sociales. Paris : Presses universitaires de France, p. 98-106.
82. Klein, J. L. et al. (1997). " Les mouvements sociaux et l'alternative : quelles perspectives? ", dans : Klein, J. L. et al. (dir.) : Au-delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux? Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 1-7.
83. Kornhauser, W. (1959). The Politics of Mass Society. Glencoe : The Free Prss.
84. Labelle, M. (1993a). Problématique générale de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal. Montréal : Département de Sociologie, UQUAM.
85. Labelle, M. et al. (1993b). Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal. Montréal : Département de Sociologie, UQUAM.
86. Lallement, M. (1993). Histoire des idées sociologiques, Tome II. Paris : Nathan.
87. Lamoureux, H. et al. (1996). " Évolution des pratiques communautaires au Québec", dans : Lamoureux, H. et al. (éds.) : La pratique de l'action communautaire. Québec : Presses de l'Université du Québec.
88. Langaney, A. (1992). " Le poids des mots, le choc des idées", dans : Mots, no 33, p. 161-171.
89. Lapernière, A. et al. (1994). « L'émergence d'une nouvelle génération cosmopolite ?», dans : Revue internationale d'action communautaire, vol. 31/71, printemps, 1994, p. 171-184.
90. Largeault, M. (1993). La logique. Paris : Presses universitaires de France.

91. Latouche, D. (1999). Montréal : historique d'un accommodement (1608-1960). Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Culture et ville. Groupe de recherche et de prospective sur les nouveaux territoires urbains. Culture et ville, 98-25.
92. Laurent, A. (1994). L'individualisme méthodologique. Paris : Presses universitaires de France.
93. Leblanc, P. (1994). " L'imaginaire social, note sur un concept flou", dans : Cahiers internationaux de sociologie, 41^{ème} année, p. 415-434.
94. Lebon, A. (1994). « Les indicateurs d'intégration : où en est-on en France? », dans : Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants. Centre d'études ethniques, Université de Montréal, p.21-31.
95. Le Devoir, Fides (1998). Québec 1999. Montréal. Éditions Fides.
96. Lefebvre, J.P. et P. Macherey (1984). Hegel et la société. Paris : Presses universitaires de France.
97. Lipianski, P. (1994). " Représentations sociales et idéologie, analyse conceptuelle", dans : Aebisher et al. (éds.) : Idéologie et représentations sociales. Fribourg, Suisse : Delval, p. 80-102.
98. Lofland, J. (1995). " Charting degrees of movement culture : Tasks of the cultural cartographer", dans : Jonhston H. et B. Klandersmans (éds.) : Social movements and Culture. Minneapolis : University of Minnesota Press, p. 188-217.
99. Luhmann, N. (1987). Système social. Frankfurt : Suhrkamp.
100. Lustiger – Thaler, H. et al. (1988). "Enjeux institutionnels et action collective", dans : Sociologie et Société, vol. XXX, no 1, p. 173-187.
101. McAdam, D. (1996). "The framing function of movement tactics : strategic dramaturgy in the american civil rights movement", dans : McAdam et al. (dir.) : Comparative perspectives in social movements. Cambridge : Cambridge University Press, p. 338-355.
102. McCarty, J.D. et Zald M.N. (1977). « Resource Mobilization and social Movements : A Partial Theory », dans : American Journal of Sociology, no 82 p. 1212-1241.
103. McClury – Mueller, C. (1992). " Building social movement theory", dans : Morris A. D. et C. McClury – Mueller (éd.) : Frontiers in social movement theory. New Haven : Yale University Press, p. 3 – 27.

104. McConahay, J. B. et J. C. Hough (1976). "Symbolic Racism", dans : *Journal of Social Issues*, vol. 32, no 2, p. 23-45.
105. McInlay, A. et al. (1993). « Discourse analysis and social representations », dans; Breakwell G. et D. V. Canter (éds.) : *Empirical approaches to social representations* Oxford : Clarendon Press, p. 134-157.
106. Maheu, L. (1991). " Les nouveaux mouvements sociaux entre les voies de l'identité et les enjeux du politique", dans : Maheu L. et A. Sales (dir.) : *La recomposition du politique*. Paris : Éditions l'Harmattan, p. 163-193.
107. Mamontoff, A. M. (1996). "Transformation de la représentation sociale de l'identité et schèmes étranges : le cas des gitans", dans : *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 29, p. 64-78.
108. Martiniello, M. (1995). *L'Ethnicité dans les sciences humaines contemporaines*. Paris : Presses universitaires de France.
109. Marty, C. et R. (1992). *99 réponses sur la sémiotique*. France : Réseau académique de Montpellier.
110. Massé, R. (1983). *L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec*. Université de Montréal, thèse du doctorat.
111. Mayer R. et J. Panet-Raymond (1991). " L'action communautaire de défense des droits sociaux", dans : Doucet L. et L. Favreau (dir.) : *Théorie et pratique en organisation communautaire*. Québec, Sillery : Presses de l'Université du Québec.
112. Melucci, A. (1985). " The symbolic challenge of contemporary movements", dans : *Social Research*, 52-4, p. 789-816.
113. Melucci, A. (1995). "The process of collective identity", dans : Johnston H. et B. Klandermans (éds.) : *Social movements and culture*. Minneapolis : University of Minnesota Press, p. 41-64.
114. Miles, R. et A. Phizaclea (1977). "Class, Race, Ethnicity and Political Action", dans : *Political Studies*, vol. 25, no 4.
115. Million – Delsol, C. (1992). "Pertinence de l'énonciation du mot race dans la constitution", dans : *Mots*, no 33; p. 257-260.
116. Mises, L. (1949). *L'action humaine*. Paris : Presses universitaires de France.

117. Mohr, J. W. (1998). « Measuring meaning structures », dans : *Annual Review of Sociology*, vol. 24, p. 343-370.
118. Moliner, P. (1995). " Noyau central, principes organisateurs et modèle bi-dimensionnel des représentations sociales : vers une intégration théorique, dans : *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 28, p. 44-56.
119. Morin, E. (1984). *Sociologie*. Paris : Fayard.
120. Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris ; ESF.
121. Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : Presses universitaires de France.
122. Moscovici, S. (1995). " Vygotski, le grand Robert et la cyber-représentation", dans : *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 28, p. 15-21.
123. Mucchielli, A. (1996). "Analogies formelles de situations (recherche de)", dans : Mucchielli A. (éd.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 15-17.
124. Mucchielli, A. (1996). "Communicationnelle (Approche)", dans : Mucchielli A. (éd.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives des sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 28.
125. Mucchielli, A. (1996). " Complexité (paradigme de la) ", dans : Mucchielli A. (éd.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 29.
126. Mucchielli, A. (1996). " Compréhensif (paradigme) ", dans : Mucchielli A. (éd.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 33-34.
127. Mucchielli, A. (1996). " Compréhensive (approche) ", dans : Mucchielli A. (éd.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 29-33.
128. Murray, C. et R. Herrnstein (1994). *The Bell Curve : Intelligence and class structure in American life*. New-York : The Free Press.
129. Myers, D. (1997). " Racial rioting in the 1960s : An event history of local conditions", dans : *American Sociological Review*, vol. 62, no 1. P. 9-112.
130. Nagel, G. (1994). " Constructing ethnicity, creating and recreating ethnic identity and culture", dans : *Social Problems*, 41, 1, p. 152-176.

131. Noël, P. (1990). « L'image de soi chez les jeunes », *Identité et Intégration. Rapport – synthèse de la table ronde des jeunes des communautés culturelles*. Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, p. 31-33.
132. Obershall, A. (1973). *Social conflict and social movements*. New-Jersey : Prentice – Hall Inc.
133. Offe, C. (1985). " New social movements : Challenging the boundaries of institutional politics", dans : *Social Research*, vol. 52, p. 817-868.
134. Oléron, C. (1993) *La logique* Paris : Presses universitaires de France.
135. Oliver, P. et G. Marwell (1992). " Mobilizing technologies for collective action", dans : McClug – Mueller, C. et A. D. Morris (éds.) : *Frontiers in Social Movement Theory*. London : Yale University Press, p. 252-272.
136. Ollivier, E. (2000). « La lutte contre le racisme au fondement de la perspective interculturelle », dans : *Possibles*, vol. 24, automne 2000, p. 26-36.
137. Olson, M. (1978). *The logic of collective action*. Cambridge : Harvard University Press.
138. Olzak, S. et S. Shanahan (1996). " Deprivation and race riots : an extension of Spilerman's analysis", dans : *Social Forces*, 74, p. 931-961.
139. Paillé, P. (1996). " Qualitative par théorisation (analyse de contenu) ", dans : Mucchielli A. (éd.) : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, p. 184-190.
140. Paraire, P. (1993). *Les Noirs américains. Généalogie d'une exclusion*. Paris : Hachette.
141. Phinney, J. S. (1990). "Ethnic identity in Adolescents and adults : Review of research", dans : *Psychological Bulletin*, 108, no 3, p. 499-514.
142. Picavet, E. (1998). "Présentation", dans : Picavet E. (dir.) : *Les modèles de l'action*. Paris : Presses universitaires de France, p. 1-21.
143. Pierre-Jacques, L. et Ollivier, E. (1985). *Les jeunes Haïtiens de la seconde génération. Adaptation psycho-sociale*. Centre de Recherches Caraïbes, Université de Montréal.
144. Pichardo, N. A. (1997). "New Social Movements : a critical review", dans : *Annual Review of Sociology*, vol. 23, p. 411-430.

145. Piketty, T. (1998). " Individualisme méthodologique et économie de l'information", dans : Picavet E. (dir.) : Les modèles de l'action. Paris : Presses universitaires de France, p. 117-127.
146. Polèse, M. (1999). Learning from our mistakes : Thoughts on the dynamics of residential segregation and urban exclusion. Montréal, Cahiers Villes et développement, 99-01.
147. Sabatier, C, et Tourigny, M. (1990). « Écologie sociale de la famille immigrante haïtienne », dans P.R.I.S.M.E., vol. 1, no 2, p. 18-41.
148. Sales, A. (1991). " Les mutations du politique : champs, mouvements et régulation", dans : Maheu L. et A. Sales (dir.) : La recomposition du politique. Paris : Éditions l'Harmattan, p. 9-23.
149. Sauvageot, A. (1996). " Imaginaire (structures et mécanismes de l') ", dans : Mucchielli A. (éd.) : Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin, p. 93-100.
150. Savoie -Zage, L. (1996). " Cohérence interne (critère de) ", dans : Mucchielli, A. (éd.) : Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin, p. 25-26.
151. Sayegh, L. et J. L. Lasry (1993). " Acculturation, stress et santé mentale chez les immigrants libanais de Montréal ", dans : Santé mentale au Québec, XVIII, 1, p. 23-52.
152. Schwartz, M. et S. Paul (1992). " Resource mobilization versus the mobilization of people" , dans : McClury-Mueller C. et D. A. Morris (éds.) : Frontiers in social movement theory. New-Haven : Yale University Press, p. 205-223.
153. Silva – Bonilla, E. (1997). " Rethinking Racism : Toward a structural interpretation", dans : American Sociological Review, vol. 62, no. 2, p. 465-480.
154. Singery, J. (1994). "Représentations sociales et projet de changement technologique en entreprise", dans : Abric J. L. (éd.) : Pratiques sociales et représentations. Paris : Presses universitaires de France.
155. Smelser, N. J. (1962). Theory of Collective Behavior. New-York : Free Press.

156. Snow, D. A. et R. D. Benford (1992). "Frames and cycles of protest", dans : McClury – Mueller C. et D. A. Morris (éds.) : *Frontiers in Social Movement Theory*. New-Haven : Yale University Press, p. 133-156.
157. Sollors, W. (1990). *The invention of Ethnicity*. New-York : Oxford University Press.
158. Sperber, D. (1989). "L'étude anthropologique des représentations sociales : problèmes et perspectives", dans : Jodelet D. (éd.) : *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France, p. 116-122.
159. *Table de concertation et de coordination auprès de la communauté noire d'expression anglaise (1998)*. Montréal. Caucus des communautés noires du Québec.
160. Tajfel, H. (1978). *The social psychology of minorities*. New-York : Minority Rights Group.
161. Tilly, C. (1978). *From mobilization to revolution*. New-York : Addison Wesley.
162. Tourraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris : Seuil.
163. Tourraine, A. (1985). " An introduction to the study of social movements", dans : *Social Research*, 52-4, p. 750-787.
164. Touraine, A. (1991). « Commentary on Dieter Rucht's, Critique », dans : Rucht, D. (ed.), *Research on Social Movements*, Westview Press, Boulder, Colorado, p. 385-392.
165. Tourraine, A. (1993). " Découvrir les mouvements sociaux", dans : Chazel F. (dir.) : *Action collective et mouvements sociaux*. Paris : Presses universitaires de France, p. 17-39.
166. Turner, R. et L. Killian (1957). *Collective Behavior*. New-Jersey, Englewood Cliffs : Prentice-Hall.
167. Volochi, S. (1996). " The emergence of the integrationist ideology in the Civil Rights Movement", dans : *Social Problems*, vol. 43, no 1, p. 116-129.
168. Van den Berghe, L. (1981). *The Ethnic phenomenon*. New-York : Elsevier.

169. Vergès, P. (1995). " Représentations sociales partagées, périphériques, indifférentes d'une minorité : méthodes d'approche", dans : Les Cahiers internationaux de psychologie sociale, no 28, p. 77-96.
170. Wagner, W. (1995). " Représentations sociales en situation, commentaires de politique quotidienne et théorique", dans : Les Cahiers internationaux de psychologie sociale, no 28, p. 56-57.
171. Waters, M. C. (1990). *Ethnic options. Choosing identities in America*. Berkeley : University of California Press.
172. Weber, M. (1913). *Essais sur la théorie des sciences*. Paris : Plon.
173. Weber, M. (1971). *Économie et Société*. Paris : Plon.
174. Weinfeld, M. (1984). " Le milieu juif contemporain du Québec", dans : Anctil P. et G. Caldwell (dir.) : *Juifs et réalités juives au Québec*. Montréal : Institut québécois de recherche sur la culture.
175. Willet, G. (1992). *La communication modélisée*. Ottawa ; Éditions du renouveau pédagogique.
176. Zald, M. N. et J. D. McCarthy (1977). " Resource mobilization and social movements : a partial theory" , dans : *American journal of sociology*, vol. 82, no 6, p. 1212-1241.

ANNEXE I :**Liste des 42 organismes communautaires haïtiens de l'île de Montréal**

1. Mission catholique Notre-Dame
2. CKUT, Emissions haïtiennes
3. Comité d'action du Parc Extension
4. Centre d'union multiculturelle et artistique des jeunes de Montréal
5. RIRE Jeunesse Montréal-Nord
6. Entraide bénévole Kouzin-Kouzine
7. Centre haïtien d'organisation de ressources et de référence, Anjou
8. Centre multi –ethnique de Montréal-Nord
9. Association des médecins haïtiens à l'étranger
10. Bureau de la communauté chétienne des Haïtiens de Montréal
11. Centre d'adaptation communautaire de Laurier
12. Centre d'animation pour femmes haïtiennes à Montréal
13. Centre de recherche-action éducative et sociale de Montréal
14. Centre haïtien d'action familiale
15. Centre haïtien d'animation et d'interventions sociales
16. Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société québécoise
17. Centre Excelsior
18. Club de soccer Racing de Montréal
19. Maison d'Haïti
20. Mouvement Fraternité Haïti-Québec
21. Point de ralliement des femmes haïtiennes
22. Ralliement des infirmières haïtiennes
23. Association des gens d'affaires haïtiens de Montréal
24. Chambre haïtienne d'industrie et de commerce
25. Association des travailleurs haïtiens au Canada
26. Centre communautaire des Haïtiens de Rivière-des-Prairies

27. Maison des jeunes
28. Association des enseignants haïtiens
29. Centre d'alphabétisation de la maison d'Haïti
30. Centre d'alphabétisation Na Rivé
31. Association haïtiano-québécoise de promotion culturelle et artistique
32. Radio Centre Ville, Émissions haïtiennes
33. CIBL, Émissions haïtiennes
34. Groupe d'action pour la prévention et l'éradication du V.I.H. (SIDA)
35. Association des ingénieurs haïtiens
36. Centre international de documentation et d'information sur Haïti et les Caraïbes
37. Association canadienne des chrétiens d'origine haïtienne
38. Association des leaders évangéliques haïtiens de Montréal (ALEHM)
39. Conseil national des citoyens d'origine haïtienne (CONACOH)
40. Association des aveugles haïtiens du Québec
41. Service d'aide aux néo-québécois et immigrants
42. Bureau d'appui à la jeunesse québécoise d'origine haïtienne

ANNEXE II :**Profil socio-démographique des 20 leaders interviewés**

1-	Sexe :	Homme	14	70%
		Femme	06	30%
2-	Âge	30 ans et - :	06	30%
		31 – 50 ans :	10	50%
		51 ans et + :	04	20%
3-	Résidence au Québec	10 années et - :	05	25%
		11 – 15 années :	08	40%
		16 années et + :	07	35%
4-	Scolarité (diplôme universitaire)	Oui :	15	75%
		Non :	05	25%
5-	Nbre d'années d'expérience dans le mouvement communautaire	5 années et - :	04	20%
		6 – 10 années :	02	10%
		11 années et + :	14	70%

ANNEXE III :

Schéma de l'entrevue

L'entrevue s'est structurée autour de huit thématiques et de cinq espaces d'analyse.

1- Le racisme

- 1.1- Formulation de la question.
 - C'est quoi, le racisme?
 - Être défavorisé à cause de son appartenance ethno-raciale?
 - Éléments épistémiques et expérientiels du racisme?

- 1.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question.
 - Etes-vous victime d'énoncés, d'actes racistes?
 - Dans les cinq dernières années?
 - En êtes-vous témoin?
 - Des exemples?

- 1.3- Structuration des exemples
 - Appréhension épistémique
 - Appréhension expérientielle

- 1.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse.
 - D'après votre vécu et votre raisonnement, pouvez-vous dire que la communauté haïtienne est, dans l'ensemble, victime de racisme?

- 1.5- Demande de précision
 - Quelques cas de racisme?
 - Généralisation hâtive?

2- Type de conscience collective éventuelle de la structure identitaire

- 2.1- Formulation de la question
 - Conscience d'un Nous
 - Conscience d'un Nous en lutte
 - Conscience reliée à la formation d'un groupe plus ou moins unifié

- 2.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question
 - Consultations inter-organisationnelles
 - Objectifs communs
 - Expression du Nous dans le discours

- 2.3- Structuration des éléments de réponse
 - Conscience d'un Nous
 - Absence de conscience

- 2.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse
 - En lutte ou en conflit en tant que groupe minoritaire?

- 2.5- Demande de précision
 - Lutte pour le bien-être social des Haïtiens?

3- Structure d'altérité de l'acteur collectif

- 3.1- Formulation de la question
 - C'est qui l'autre, les autres?
 - Les Québécois pure laire?
 - Les groupes ethniques non visibles?
 - Ces deux groupes?

- Les Blancs?
- Toutes les ethnies autres que l'ethnie haïtienne?
- Comment vous voyez-vous en tant qu' « in-group » par rapport à ces « out-group »?
- Etes-vous différent ou en lutte par rapport à ces groupes?

3.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question

- Dans quel type de fédération organisationnelle oeuvrez-vous?
 - Celle des communautés ethniques?
 - Celle des Noirs?
- Quels sont les groupes supposément racistes?
 - Les Asiatiques?
 - Tous les Blancs?
 - Les Latino-américains?

3.3- Structuration des exemples

- Cinq types de solidarité
 - Communautés ethniques
 - Minorités visibles
 - Noirs
 - Noirs francophones
 - Haïtiens

3.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse

- En considération de ces exemples, peut-on dire que vous vous situez dans le troisième niveau d'altérité « Noirs vs Blancs »?

3.5- Demande de précision

- L'autre, en tant que différent et non en tant que cible de lutte?

4- Importance de la variable « action-réaction-action »

4.1- Formulation de la question

- À votre action, vous, les leaders de la communauté haïtienne, comment réagit le système, c'est-à-dire, la population et le gouvernement?
- D'après-vous, est-ce que le système répond bien à vos demandes?
- Votre action axée sur la collaboration avec le gouvernement est-elle due à la réaction bienveillante du gouvernement?

4.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question

- Les cas de racisme soit-ils bien traités par le gouvernement?
- Les problèmes de l'immigration?
- Les problèmes des jeunes Haïtiens?

4.3- Structuration des exemples

- Cas bien traités par le gouvernement
- Cas problématiques

4.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse

- Peut-on parler d'absence de conflit en ce qui concerne votre réaction à l'action du gouvernement et du public?

4.5- Demande de précision

- Certains reproches au gouvernement et à la population
- Ces reproches ne justifient nullement des actions non conformes aux règles mises en place par le gouvernement.

5- Valeurs et système de valeurs guidant le mouvement social

5.1- Formulation de la question

- Votre action est-elle guidée
 - Par une lutte anti-raciste
 - Par une lutte contre l'exploitation des plus démunis
 - Par des valeurs opposées à celles du système sociétal ambiant?

5.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question

- Les Haïtiens en chômage, comment voyez-vous cette problématique?
- Les jeunes Haïtiens en difficultés, cela vient de quoi?
- D'après quelles valeurs luttez-vous contre cela?

5.3- Structuration des exemples

- Exemples reliés au racisme et à l'injustice sociale
- Exemples non reliés à ces problématiques

5.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse

- Peut-on dire que votre démarche de recherche du bien-être économique des Haïtiens n'est pas axée sur une lutte contre le racisme ou l'injustice sociale?

5.5- Demande de précision

- Les leaders reconnaissent qu'il y a des cas de racisme
- Pour eux, on peut aider les Haïtiens à trouver un emploi, les jeunes à améliorer leur situation sans parler de lutte antiraciste :

6- Représentation sociales des stratégies d'intégration et « collective action frames » du mouvement

6.1- Formulation de la question

- D'après vous, quelle image, vous et les autres leaders, vous vous faites des problèmes sociaux, économiques et politiques de la communauté haïtienne?
- Pour mobiliser les Haïtiens et les inviter à prendre part à votre oeuvre, quel discours vous leur tenez-vous?

6.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question

- La solidarité entre les Haïtiens passe t-elle par la lutte contre le racisme? D'après vous, qu'en pensent les autres?
- Les jeunes en difficultés, vous et les autres, qu'en pensez-vous?
- Les Haïtiens en chômage, vous et les autres, quelle image, vous vous en faites?
- Il n'y a aucun Haïtien député ou maire, comment les autres et vous voyez-vous ça?
- Quels discours tenez-vous pour inviter les Haïtiens à prendre part à votre oeuvre?

6.3- Structuration des exemples

- Dans quelle catégorie (harmonie ou conflit) caseriez-vous vos propos?

6.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse?

- Tenant compte de ce que vous avez dit, n'est-on pas permis de croire que vos façons de penser et votre discours n'ont rien de troublant ou de dérangeant pour le système?

- 6.5- Demande de précision
 - C'est quoi la majorité?
 - Ne pas nuire, agir selon les règles du gouvernement
 - Penser, voir les choses comme l'ensemble de la population

7- Les finalités du mouvement

- 7.1- Formulation de la question
 - En quelques mots, dans votre œuvre, vous visez quoi, quels sont vos objectifs?
- 7.2- Exemples concrets rattachés à la formulation
 - Que visez-vous en ce qui concerne
 - Le problème des jeunes en difficultés
 - Le problème des Haïtiens en situation économique défavorable
 - Le problème des Haïtiens sans aucun pouvoir politique
- 7.3- Structuration des exemples
 - 7.3-1. – Sociaux
 - économiques
 - politiques
 - 7.3-2. – Visées d'ordre conflictuel
 - Visées d'ordre consensuel
- 7.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse
 - En se basant sur tout ce que vous venez de dire, peut-on affirmer que votre objectif, c'est le bien-être socio-économique des Haïtiens

et que cette démarche se fait selon les règles établies par les gouvernements?

7.5- Demande de précision

- Vous n'êtes pas d'accord avec tout ce que fait le gouvernement?
- Parfois, vous demandez quels types de changements?

8- Les stratégies et les pratiques du mouvement collectif des Haïtiens

8.1- Formulation de la question

- Que faites-vous pour atteindre vos objectifs?
- Quels moyens utilisez-vous?

8.2- Exemples concrets rattachés à la formulation de la question

- Pour augmenter la solidarité entre les Haïtiens
- Pour améliorer la situation des jeunes en difficultés
- Pour aider les Haïtiens socio-économiquement défavorisés

8.3- Structuration des exemples

- Stratégie de collaboration
- Stratégie de confrontation

8.4- Canalisation du discours dans le courant paradigmatique de la thèse

- En nous basant sur vos différents propos, peut-on dire que votre stratégie principale est axée sur la collaboration avec les différentes instances gouvernementales?

8.5- Demande de précision

- Vous ne collaborez pas toujours avec les gouvernements?
- À quels niveaux se situent vos discours de protestation?